Niveau(x) d'enseignement : 7 Numéro EDUQ : 9470830
Centre d'intérêt : 700

Cahiers de l'enseignement collégial 1993-1994. 6, Cours d'établissement.
-- [Québec] : Direction générale de l'enseignement collégial, 1993.
126 p. ; 28 cm.

Code : 1512-0249. Index.

ISBN 2-550-29259-6

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Direction générale de l'enseignement collégial

Descripteur(s) : Cours * Répertoire * Collégial (Ordre d'enseignement)

Ce cahier décrit les cours d'établissement offerts par les collèges. Ces cours peuvent être approuvés comme cours de spécialisation ou de concentration, comme cours complémentaires ou comme cours hors programme dont les unités ne peuvent être comptabilisées à l'intérieur d'une sanction des études collégiales. En plus de donner des renseignements sur les objectifs, le contenu et la méthodologie, s'il y a lieu, de chaque cours, des sections sont consacrées au régime pédagogique et aux renseignements généraux.

Type de document :

CAHIERS DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

1993-1994

94-70830

CAHIERS DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

1993-1994

6 Cours d'établissement

Direction générale de l'enseignement collégial

AVERTISSEMENTS

Les Cahiers de l'enseignement collégial sont les seules publications officielles des cours, disciplines et programmes de l'enseignement collégial au Québec. En cas de divergence, les Cahiers prévalent sur toute autre publication ou fichier informatisé faisant état des cours, disciplines et programmes de l'enseignement collégial.

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Le présent Cahier ne rend pas inutiles les Cahiers déjà publiés, car il ne fait pas mention des cours, disciplines et programmes qui ne s'offrent plus. La collection des Cahiers de l'enseignement collégial a par conséquent une valeur permanente.

Le nombre entre parenthèses à la droite du titre des programmes réfère à l'année de création ou de plus récente mise à jour.

Les programmes décrits dans ce Cahier sont ceux approuvés par le ministre et en vigueur. Il est cependant possible que certains ne soient pas offerts par les établissements d'enseignement collégial autorisés à les dispenser.

Le contenu de cette publication était à jour au 31 décembre 1993.

Les renseignements qu'elle contient peuvent être modifiés en tout temps et sans avis préalable.

ISBN 2-550-29259-6
ISSN 0707-1140

Dépôt légal: quatrième trimestre 1993
Bibliothèque nationale du Québec

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

Bureau du sous-ministre

Le 8 avril 1994

Madame,
Monsieur,

Conformément aux dispositions qui étaient prévues au Règlement sur le régime pédagogique du collégial, le ministère de l'Éducation publie les Cahiers de l'enseignement collégial. Les programmes et les cours décrits dans ces cahiers s'adressent aux étudiants qui ont commencé leurs études avant la session d'automne 1994. Les conditions qui prévalaient au moment de leur inscription dans un programme continuent de s'appliquer.

Les objectifs et les cours de la composante spécifique des programmes d'études, qu'on retrouve dans cette publication, demeurent également en vigueur jusqu'à ce que les programmes soient établis en objectifs et standards, conformément au nouveau Règlement sur le régime des études collégiales.

Les composantes de formation générale des programmes d'études préuniversitaires et techniques ont déjà été établies en objectifs et standards. Ces objectifs, standards et, le cas échéant, les activités d'apprentissage qui s'y rattachent sont contenus dans le document publié sous le titre «Formation générale – Des collèges pour le Québec du XXIe siècle». À compter de l'automne 1994, tout nouvel inscrit à un programme conduisant au diplôme d'études collégiales devra satisfaire à ces nouvelles exigences de formation générale.

Les prescriptions qui apparaissent dans les Cahiers de l'enseignement collégial, à l'instar de celles apparaissant dans la publication sur les objectifs, les standards et, le cas échéant, les activités d'apprentissage de la formation générale, ont une valeur réglementaire.

Le sous-ministre,

Pierre Lucier

Pierre Lucier

TABLE DES MATIERES

	Page
Index alphabétique des objets d'étude	6-7
Table numérique des cours par catégorie	6-15
I- Approuvés comme cours de spécialisation ou de concentration	6-15
II- Approuvés comme cours complémentaire	6-15
III- Approuvés comme cours hors programme	6-18
Table numérique des cours par établissement	6-21
Règlementation	6-27
• Introduction	6-29
• Règlement sur le régime des études collégiales	6-31
• Décision du ministre de l'Éducation concernant les mesures d'application progressive du régime des études collégiales	6-34
• Règlement sur le régime pédagogique du collégial	6-35
Renseignements généraux	6-39
• La codification des cours, des disciplines et des programmes au collégial	6-39
• La pondération des cours	6-40
• Définition de *cours préalable*	6-40
Description des cours d'établissement (ordre numérique)	6-41

INDEX ALPHABÉTIQUE DES OBJETS D'ÉTUDE

		Cours	Page
A	Activité physique et le sport: jeux et enjeux; L'	951-023-88	6-60
	Activités physiques; Motivation et leardership en	953-044-89	6-84
	Actualité politique; Initiation à l'	953-029-87	6-80
	Administration d'une association	954-017-87	6-91
	Adultes; La sexualité des jeunes	951-016-88	6-59
	Affirmation de soi; Créativité, motivation,	953-005-86	6-74
	Agricole québécoise; Initiation à la production	951-003-86	6-55
	Agricoles; Utilisation de logiciels	954-001-90	6-90
	Agriculture du Québec (1600-1980); Histoire de l'	951-007-87	6-56
	Agriculture et coopération internationale	951-012-87	6-58
	Agro-météorologie; Initiation à l'	952-021-91	6-70
	Aide appliquée en français écrit; Relation d'	953-001-85	6-73
	Aide appliquée en mathématiques; Relation d'	953-041-89	6-83
	Aide en autisme; Relation d'	983-014-90	6-117
	Aide; Initiation à la relation d'	953-047-90	6-85
	À la recherche de nos ancêtres	953-053-90	6-86
	Aliénation ou libération? La musique d'aujourd'hui:	955-024-92	6-98
	Alimentation; Nutrition et	951-019-88	6-59
	Aliments et drogues	951-018-88	6-59
	Allumage; Contrôle électronique de l'	982-016-90	6-114
	Aménagement d'intérieurs; Initiation à l'	955-007-87	6-93
	Aménagement paysager; Initiation à l'	951-022-88	6-60
	Amérindienne; La philosophie et la culture	953-040-89	6-83
	Amérindienne; Logique et pensée	953-039-89	6-83
	Amour; Philosophie de l'	953-002-88	6-73
	Analyse bio-énergétique et les processus psycho-corporels; L'	951-024-88	6-61
	Analyse et planification de la productivité	911-001-87	6-45
	Anglais; Initiation à la lecture de l'	956-009-88	6-101
	Animal; Environnement végétal et	951-008-87	6-56
	Animation et direction chrorale	985-006-93	6-121
	Animaux domestiques; Soins et entretien des	951-028-91	6-62
	Ancêtres; À la recherche de nos	953-053-90	6-86
	Apprentissage en science; Résolution de problèmes et habiletés d'	952-012-87	6-68
A	Apprentissage individualisé du français écrit I: Grammaire	986-001-85	6-123
	Apprentissage individualisé du français écrit III: Lexique	986-003-85	6-123
	Apprentissage individualisé du français écrit II: Syntaxe	986-002-85	6-123
	Apprentissages en sciences humaines; Intégration des	913-003-92	6-49
	Apprentissages; Laboratoire d'intégration des	913-002-91	6-49
	Arabes et Juifs: dialogue et confrontation	953-025-87	6-79
	Archéologie régionale	953-006-86	6-74
	Archiviste médical en milieu non traditionnel; L'	914-011-93	6-51
	Architecture du tiers-monde; Histoire de l'	912-003-91	6-47
	Armements nucléaires; La science, la technologie, la course aux	953-024-87	6-79
	Arménie; Histoire de l'	953-051-90	6-86
	Arménien écrit; Perfectionnement en	956-015-90	6-102
	Arménien élémentaire I	956-016-93	6-102
	Arménien élémentaire II	956-021-93	6-103
	Arménien intermédiaire I	956-022-93	6-103
	Arménien intermédiaire II	956-023-93	6-103
	Arménienne classique; Littérature	956-013-90	6-101
	Arménienne moderne; Littérature	956-014-90	6-101
	Art d'écouter la musique; L'	955-010-87	6-94
	Art floral; Initiation à l'	955-002-86	6-99
	Art plastique et ordinateur I	955-019-88	6-96
	Artificielle pour les éleveurs; Insémination	981-002-88	6-109
	Artisanales; Initiation aux techniques d'impression	955-011-87	6-95
	Artistique; Photographie	955-018-88	6-96
	Aspects légaux et droit de la mer	982-009-88	6-112
	Assainissement dans les pays en développement; L'	912-002-90	6-47
	Association; Administration d'une	954-017-87	6-91
	Audio et vidéo; Systèmes	952-003-86	6-65
	Audio-visuelle; Introduction aux techniques de production	955-006-87	6-93
	Auditive et répertoire liturgique; Formation	985-005-93	6-121
	Autisme; Connaissance de l'	983-013-90	6-117
	Autisme; Relation d'aide en	983-014-90	6-117

INDEX ALPHABÉTIQUE DES OBJETS D'ÉTUDES

		Cours	Page
A	Auto-défense: une approche à la protection pour les femmes: L'	951-020-88	6-60
	Auto-protection, premiers soins, réanimation	951-013-87	6-58
	Automatisée; La production	952-017-88	6-69
	Automobile; Dépannage	952-009-87	6-67
	Avancée; Grammaire	956-012-90	6-101
	Avenir de l'homme; Pollution, énergie:	952-007-87	6-66
	Avenir: science ou utopie; La prédiction de l'	953-013-87	6-76
	Aztèques et des Incas; À la découverte des mayas, des	953-027-87	6-80
B	Bases physiologiques et techniques de massage conventionnel	951-033-92	6-64
	Basic Design	955-013-87	6-95
	Batik	955-015-87	6-96
	Bio-énergétique et les processus psycho-corporels; L'analyse	951-024-88	6-61
	Bioéthique	953-016-87	6-77
	Bioéthique et problèmes contemporains	953-007-86	6-75
	Biologique; Jardinage	951-004-87	6-56
	Biotechnologies; Initiation aux	911-003-93	6-46
	Biotechnologies; Introduction aux	951-021-88	6-60
	Blessures sportives: prévention et intervention primaire	951-032-92	6-63
	Bois; Sculpture sur	955-016-87	6-96
	Bourse et ordinateur	953-004-89	6-74
C	Camp d'exploration	953-010-87	6-76
	Carrière; Développement de	953-015-87	6-77
	Cartographies en hydrographie; Projections	982-011-88	6-112
	Cartographie marine	982-010-88	6-112
	Céramique; Techniques manuelles en	955-008-87	6-93
	Chanson; Histoire et évolution de la musique et de la	955-021-88	6-97
	Chansons; Textes et musiques de	915-003-91	6-52
	Chasse et pêche, et l'écologie	951-031-91	6-63
	Choix d'une habitation; Le	952-010-87	6-67
	Chrorale; Animation et direction	985-006-93	6-121
	Civilisation médiévale	953-020-87	6-78
	Classique; Littérature arménienne	956-013-90	6-101
	Combustion; Contrôle électronique de la	982-017-90	6-114
	Comment établir vos déclarations d'impôts	954-018-88	6-91
	Communautaire; Engagement personnel et	953-052-90	6-86
	Communication; Dessin, observation, expression et	955-005-87	6-93
	Communication écrite efficace	986-012-90	6-124
	Communication scientifique; Séminaires de	982-019-93	6-114
	Communications et signalisation	952-002-86	6-65
C	Comportement humain; Informatique, intelligence artificielle et	953-012-87	6-76
	Compréhension et rédaction de texte	956-007-87	6-100
	Condition féminine	953-022-87	6-78
	Condition physique du jeune adulte; Prospectives de la	953-035-88	6-82
	Connaissance de l'autisme	983-013-90	6-117
	Connaissances I; Fondements et intégration des	953-056-92	6-87
	Connaissances II; Fondements et intégration des	953-057-92	6-87
	Consommateur; Consommation et protection du	984-004-87	6-118
	Consommateur; Formation du	954-016-87	6-91
	Consommation et protection du consommateur	984-004-87	6-118
	Construction dans les pays du tiers-monde	912-005-91	6-48
	Contemporaine; Les personnages célèbres: origines de la société	953-019-87	6-78
	Contemporains; Bioéthique et problèmes	953-007-86	6-75
	Contrôle électronique de l'allumage	982-016-90	6-114
	Contrôle électronique de la combustion	982-017-90	6-114
	Coopération internationale; Agriculture et	951-012-87	6-58
	Copie professionnelle de la musique I	985-001-88	6-120
	Copie professionnelle de la musique II	985-002-88	6-120
	Corps sur la sellette; Votre	951-014-87	6-58
	Côte-Nord; Économie de la	953-017-87	6-77
	Cours de transition adapté; Mathématiques:	952-020-89	6-70
	Course aux armements nucléaires; La science, la technologie, la	953-024-87	6-79
	Créativité, motivation, affirmation de soi	953-005-86	6-74
	Crime et ses victimes; Le	953-060-92	6-88
	Cuivre; Initiation à l'émail sur	955-020-88	6-97
	Culture amérindienne; La philosophie et la	953-040-89	6-83
	Culture française; Initiation à la	953-059-92	6-88
	Culturelle; Sexualité: dimensions psychosociale et	953-045-89	6-84
	Cultures; Voyages, religions et	953-011-87	6-67
	Cylindrée; Moteurs de petite	952-015-87	6-69
D	Déclarations d'impôts; Comment établir vos	954-018-88	6-91
	Découverte des mayas, des aztèques et des Incas; À la	953-027-87	6-80
	Déficiences visuelles I; Informatique et	953-049-90	6-85
	Déficiences visuelles II; Informatique et	953-050-90	6-86
	Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines	913-004-93	6-50
	Dépannage automobile	952-009-87	6-67
	Design; Basic	955-013-87	6-95
	Dessin, observation, expression et communication	955-005-87	6-93

		Cours	Page
	Développement de carrière	953-015-87	6-77
	Diagnostic de véhicules; Instrumentation électronique de	982-018-90	6-114
	Dialogue et confrontation; Arabes et Juifs:	953-025-87	6-79
	Direction chrorale; Animation et	985-006-93	6-121
	Domestiques; Soins et entretien des animaux	951-028-91	6-62
	Données; Traitement et présentation des	982-012-88	6-113
	Dragage; Géologie et	982-013-88	6-113
	Drogues; Aliments et	951-018-88	6-59
	Droit de la famille; Éléments de	983-010-87	6-117
	Droit de la mer; Aspects légaux et	982-009-88	6-112
	Droit social	953-031-87	6-81
E	Eau; Marées, courants et niveaux d'	982-005-88	6-111
	Eau potable dans le monde	912-001-90	6-47
	Échange d'élèves Québec-Canada; Kaléidoscope –	983-008-87	6-116
	Écologie; Chasse et pêche, l'	951-031-91	6-63
	Écologie; Initiation à l'	951-006-87	6-56
	Économie de la Côte-Nord	953-017-87	6-77
	Écouter la musique; L'art d'	955-010-87	6-94
	Écriture assistée par ordinateur	956-006-87	6-100
	Édition électronique	954-004-92	6-90
	Électronique de diagnostic de véhicules; Instrumentation	982-018-90	6-114
	Électronique de l'allumage; Contrôle	982-016-90	6-114
	Électronique de la combustion; Contrôle	982-017-90	6-114
	Électronique; Édition	954-004-92	6-90
	Élémentaire I; Arménien	956-016-93	6-102
	Élémentaire II; Arménien	956-021-92	6-103
	Élémentaire I; Japonais	956-017-92	6-102
	Élémentaire II; Japonais	956-018-92	6-102
	Éléments de droit de la famille	983-010-87	6-117
	Éléments de grammaire française I	956-002-86	6-99
	Éléments de grammaire française II	956-003-86	6-99
	Élèves Québec-Canada; Kaléidoscope – Échange d'	983-008-87	6-116
	Éleveurs; Insémination artificielle pour les	981-002-88	6-109
	Émail sur cuivre; Initiation à l'	955-020-88	6-97
	Emploi de l'informatique en hydrographie	982-003-88	6-111
	Énergie: avenir de l'homme; Pollution,	952-007-87	6-66
	Énergie; Le soleil, source intarissable d'	952-014-87	6-68
	Enfant; Les soins de l'	951-005-87	6-56
	Enfantine; Littérature	956-008-88	6-93
	Engagement personnel et communautaire	953-052-90	6-86
	Entrepreneur ou entrepreneure; Moi	954-003-92	6-90
	Entreprise; Préparation aux stages en	954-002-92	6-90
	Entreprise I; Lancement d'	984-001-87	6-118
E	Entreprise II; Lancement d'	984-002-87	6-118
	Entreprise III; Lancement d'	984-003-87	6-118
	Environnement physique	952-013-87	6-68
	Environnement végétal et animal	951-008-87	6-56
	Épargne et investissements personnels	953-008-86	6-75
	Ethnomédecine	953-026-87	6-80
	Expérientiel; Plein air	953-042-89	6-84
	Expérimentation et aventure plein air	953-034-88	6-82
	Exploration; Camp d'	953-010-87	6-76
	Expression et communication; Dessin, observation,	955-005-87	6-93
F	Fabrication des papiers; La	952-022-92	6-71
	Facteurs humains en situation de travail; Les	953-048-90	6-85
	Facteurs psycho-sociaux du sport	953-043-89	6-84
	Femme au Canada; L'histoire de la	983-004-87	6-111
	Femme dans l'économie; Le rôle de la	983-005-87	6-111
	Femmes; De nouvelles alternatives pour les	983-006-87	6-112
	Femme et santé	951-002-86	6-55
	Fibres optiques; Introduction à la technologie des	952-018-88	6-70
	Foi et sacrements	953-030-87	6-81
	Fondements et intégration des connaissances I	953-056-92	6-87
	Fondements et intégration des connaissances II	953-057-92	6-87
	Forêt du Québec; La	952-016-88	6-69
	Forêt; Récréation en	951-027-89	6-61
	Formation auditive et répertoire liturgique	985-005-93	6-121
	Formation du consommateur	954-016-87	6-91
	Formes musicales et répertoire liturgique	985-004-93	6-120
	Français écrit; Relation d'aide appliquée en	953-001-85	6-73
	Français écrit I: Grammaire; Apprentissage individualisé du	986-001-85	6-123
	Français écrit II: Syntaxe; Apprentissage individualisé du	986-002-85	6-123
	Français écrit III: Lexique; Apprentissage individualisé du	986-003-85	6-123
	Français écrit: récupération	956-004-87	6-99
	Français écrit: récupération	986-014-90	6-125
	Française; Initiation à la culture	953-059-92	6-88
	Française; Panorama de la littérature	956-011-89	6-101
	Française; Stylistique	956-001-86	6-99
	Fumigation des silos à grains; La	981-005-93	6-110
	Fumigation; Les techniques de	981-004-93	6-110
G	Géodésiques; Levés	982-014-88	6-113
	Géographie et santé	953-028-87	6-80
	Géologie et dragage	982-013-88	6-113
	Gérontologie; Intervention en	913-001-88	6-49

		Cours	Page
G	Gestion de production assistée par ordinateur; Systèmes de	982-015-90	6-113
	Gestion des projets des pays du tiers-monde	912-004-91	6-47
	Gestion du stress	951-025-88	6-61
	Grains; La fumigation des silos à	981-005-93	6-110
	Grammaire avancée	956-012-90	6-101
	Grammaire; Apprentissage individualisé du français écrit I:	986-001-85	6-123
	Grammaire française I; Éléments de	956-002-86	6-99
	Grammaire française II; Éléments de	956-003-86	6-99
	Grammatical appris à l'école; Récapitulation du code	986-013-90	6-124
	Gravure; Initiation à la	955-017-87	6-96
H	Habilitation à la lecture	953-003-88	6-73
	Habitation; Le choix d'une	952-010-87	6-67
	Histoire de l'agriculture du Québec (1600-1980)	951-007-87	6-56
	Histoire de l'architecture du tiers-monde	912-003-91	6-47
	Histoire de l'arménie	953-051-90	6-86
	Histoire de la femme au Canada; L'	983-004-87	6-115
	Histoire des peuples slaves	953-062-92	6-88
	Histoire du jazz	955-009-87	6-94
	Histoire du rock	955-023-91	6-97
	Histoire et évolution de la musique et de la chanson	955-021-88	6-97
	Holographie; Principes et applications de l'	955-001-86	6-92
	Horticoles; Principes et techniques	951-011-87	6-57
	Horticulture; Initiation à l'	951-001-87	6-55
	Hydrographie; Emploi de l'informatique en	982-003-88	6-111
	Hydrographie; Projections cartographies en	982-011-88	6-112
	Hydrographiques; Levés	982-004-88	6-109
I	Iconographie assistée par ordinateur	915-010-93	6-52
	Impôts; Comment établir vos déclarations d'	954-018-88	6-91
	Impression artisanales; Initiation aux techniques d'	955-011-87	6-95
	Impression; Initiation aux techniques d'	955-003-86	6-92
	Incas; À la découverte des mayas, des aztèques et des	953-027-87	6-80
	Infirmière et les soins du pied; L'	981-001-87	6-109
	Infirmiers; Méthodologie des soins	981-006-93	6-110
	Informatique en hydrographie; Emploi de l'	982-003-88	6-111
	Informatique et déficiences visuelles I	953-049-90	6-85
	Informatique et déficiences visuelles II	953-050-90	6-86
	Informatique, intelligence artificielle et comportement humain	953-012-87	6-76
	Initiation à l'actualité politique	953-029-87	6-80
I	Initiation à l'agro-météorologie	952-021-91	6-70
	Initiation à l'aménagement d'intérieurs	955-007-87	6-93
	Initiation à l'aménagement paysager	951-022-88	6-60
	Initiation à l'art floral	955-002-86	6-92
	Initiation à l'écologie	951-006-87	6-56
	Initiation à l'électrotechnique	952-001-86	6-65
	Initiation à l'émail sur cuivre	955-020-88	6-97
	Initiation à l'horticulture	951-001-87	6-55
	Initiation à la culture française	953-059-92	6-88
	Initiation à la gravure	955-017-87	6-96
	Initiation à la lecture de l'anglais	956-009-88	6-101
	Initiation à la peinture	955-012-87	6-95
	Initiation à la poterie au tour	955-004-87	6-92
	Initiation à la production agricole québécoise	951-003-86	6-55
	Initiation à la relation d'aide	953-047-90	6-85
	Initiation à la robotique	952-019-88	6-70
	Initiation à la technologie physique	982-002-88	6-111
	Initiation aux biotechnologies	911-003-93	6-46
	Initiation aux techniques d'impression	955-003-86	6-92
	Initiation aux techniques d'impression artisanales	955-011-87	6-95
	Initiation pratique à la politique municipale	953-061-92	6-88
	Initiation pratique aux méthodes de recherche	915-002-89	6-52
	Insémination artificielle pour les éleveurs	981-002-88	6-109
	Installation électrique d'une résidence; L'	952-006-87	6-66
	Instrumentation électronique de diagnostic de véhicules	982-018-90	6-114
	Intégration des apprentissages; Laboratoire d'	913-002-91	6-49
	Intégration des apprentissages en sciences humaines	913-003-92	6-49
	Intégration des connaissances I; Fondements et	953-056-92	6-87
	Intégration des connaissances II; Fondements et	953-057-92	6-87
	Intelligence artificielle et comportement humain; Informatique,	953-012-87	6-76
	Intérieurs; Initiation à l'aménagement d'	955-007-87	6-93
	Intermédiaire I; Arménien	956-022-93	6-103
	Intermédiaire II; Arménien	956-023-93	6-103
	Intermédiaire I; Japonais	956-019-92	6-102
	Intermédiaire II; Japonais	956-020-92	6-103
	Interprétation; Les rêves et leur	953-009-87	6-75
	Interprétation théâtrale	955-026-93	6-98
	Intervention en gérontologie	913-001-88	6-49
	Intervention primaire; Blessures sportives: prévention et	951-032-92	6-63
	Intervention psycho-sociale; Leadership et	953-018-87	6-77

		Cours	Page
I	Introduction à la technologie des fibres optiques	952-018-88	6-70
	Introduction à la toxicologie	951-030-91	6-62
	Introduction aux biotechnologies	951-021-88	6-60
	Introduction aux sciences expérimentales	952-008-87	6-66
	Introduction aux techniques de production audio-visuelle	955-006-87	6-93
	Investissements personnels; Épargne et	953-008-86	6-75
J	Japonais élémentaire I	956-017-92	6-102
	Japonais élémentaire II	956-018-92	6-102
	Japonais intermédiaire I	956-019-92	6-102
	Japonais intermédiaire II	956-020-92	6-103
	Jardinage biologique	951-004-87	6-56
	Jazz; Histoire du	955-009-87	6-94
	Jeunes adultes; La sexualité des	951-016-88	6-59
	Jeu et des sports; Philosophie du	953-046-90	6-85
	Jeux et enjeux; L'activité physique et le sport:	951-023-88	6-60
	Juifs: dialogue et confrontation; Arabes et	953-025-87	6-79
K	Kaléidoscope – Échange d'élèves Québec-Canada	983-008-87	6-116
L	Laboratoire d'intégration des apprentissages	913-002-91	6-49
	La mode au XX[e] siècle	955-022-88	6-97
	Lancement d'entreprise I	984-001-87	6-118
	Lancement d'entreprise II	984-002-87	6-118
	Lancement d'entreprise III	984-003-87	6-118
	Langue des signes québécoise (LSQ) I	986-017-93	6-125
	Langue des signes québécoise (LSQ) II	986-018-93	6-125
	Langue des signes québécoise (LSQ) III	986-019-93	6-125
	Langue des signes québécoise (LSQ) IV	986-020-93	6-126
	Langue polonaise	986-004-87	6-123
	Le milieu naturel et l'homme	951-010-87	6-57
	Leadership	984-007-89	6-119
	Leadership en activités physiques; Motivation et	953-044-89	6-84
	Leadership et intervention psycho-sociale	953-018-87	6-77
	Lecture de l'anglais; Initiation à la	956-009-88	6-101
	Lecture; Habilitation à la	953-003-88	6-73
	Levés géodésiques	982-014-88	6-113
	Levés hydrographiques	982-004-88	6-111
	Lexique; Apprentissage individualisé du français écrit III:	986-003-85	6-123
	L'installation électrique d'une résidence	952-006-87	6-66
	Libération? La musique d'aujourd'hui: aliénation ou	955-024-92	6-98
	Littérature arménienne classique	956-013-90	6-101
	Littérature arménienne moderne	956-014-90	6-101
	Littérature enfantine	956-008-88	6-100
	Littérature polonaise	986-005-87	6-124
L	Littérature française; Panorama de la	956-011-89	6-101
	Littérature I; Orgue et	985-007-93	6-121
	Littérature II; Orgue et	985-008-93	6-122
	Liturgie; Musique et	985-003-93	6-120
	Liturgique; Formation auditive et répertoire	985-005-93	6-121
	Liturgique; Formes musicales et répertoire	985-004-93	6-120
	Liturgiques I; Techniques vocales et applications	985-009-93	6-122
	Liturgiques II; Techniques vocales et applications	985-010-93	6-122
	Logiciels agricoles; Utilisation de	954-001-90	6-90
	Logique et pensée amérindienne	953-039-89	6-83
M	Manger?; Pourquoi, comment, quand, quoi	951-017-88	6-59
	Marées, courants et niveaux d'eau	982-005-88	6-111
	Marine; Cartographie	982-010-88	6-112
	Massage conventionnel; Bases physiologies et techniques de	951-033-92	6-64
	Matelotage; Navigation et	982-008-88	6-112
	Mathématiques: cours de transition adapté	952-020-89	6-70
	Mathématiques; Relation d'aide appliquée en	953-041-89	6-83
	Matière pénale; Se défendre en	983-009-87	6-112
	Mayas, des aztèques et des Incas; À la découverte des	953-027-87	6-80
	Médecine; Principes de physique en	951-009-87	6-57
	Médical en milieu non traditionnel; L'archiviste	914-011-93	6-51
	Médicales; Principes et technologies	981-003-89	6-109
	Médiévale; Civilisation	953-020-87	6-78
	Météorologie	982-007-88	6-112
	Météorologie; Initiation à l'agro-	952-021-91	6-70
	Méthodes de recherche; Initiation pratique aux	915-002-89	6-52
	Méthodologie des soins infirmiers	981-006-93	6-110
	Mer; Aspects légaux et droit de la	982-009-88	6-112
	Mer; Positionnement précis à la	982-006-88	6-112
	Milieu naturel et l'homme; Le	951-010-87	6-57
	Mode au XX[e] siècle; La	955-022-88	6-97
	Moderne; Littérature arménienne	956-014-90	6-101
	Moi... Entrepreneur ou entrepreneure	954-003-92	6-90
	Mort; Question de vie et de	953-014-87	6-77
	Moteurs de petite cylindrée	952-015-87	6-69
	Motivation, affirmation de soi; Créativité,	953-005-86	6-74
	Motivation et leadership en activités physiques	953-044-89	6-84
	Municipale; Initiation pratique à la politique	953-061-92	6-88
	Musicales et répertoire liturgique; Formes	985-004-93	6-120

INDEX ALPHABÉTIQUE DES OBJETS D'ÉTUDES

		Cours	Page
M	Musique d'aujourd'hui: aliénation ou libération? La	955-024-92	6-98
	Musique et de la chanson; Histoire et évolution de la	955-021-88	6-97
	Musique et liturgie	985-003-93	6-123
	Musique I; Copie professionnelle de la	985-001-88	6-120
	Musique II; Copie professionnelle de la	985-002-88	6-120
	Musique; L'art d'écouter la	955-010-87	6-94
	Musiques de chansons; Textes et	915-003-91	6-52
N	Nature; Projet original en sciences de la	911-002-93	6-45
	Naturel et l'homme; Le milieu	951-010-87	6-57
	Navigation côtière de plaisance	952-004-86	6-65
	Navigation et matelotage	982-008-88	6-112
	Niveaux d'eau, Marées, courants et	982-005-88	6-111
	Nouvelles alternatives pour les femmes; De	983-006-87	6-112
	Nucléaires, La science, 59la technologie, la course aux armements	953-024-87	6-79
	Nutrition et alimentation	951-019-88	6-59
O	Observation, expression et communication; Dessin	955-005-87	6-93
	Occidentales; Religion et sexualité: traditions	953-033-88	6-81
	Océanologie	952-005-87	6-65
	Optiques; Introduction à la technologie des fibres	952-018-88	6-70
	Ordinateur; Bourse et	953-004-89	6-74
	Ordinateur; Écriture assistée par	956-006-87	6-100
	Ordinateur; Iconographie assistée par	915-010-93	6-52
	Ordinateur; Systèmes de gestion de production assistée par	982-015-90	6-113
	Ordinateur I; Art plastique et	955-019-88	6-96
	Orientales; Religion et sexualité: traditions	953-032-88	6-81
	Orientationisme	951-026-89	6-61
	Origines de la société contemporaine; Les personnages célèbres:	953-019-87	6-78
	Orgue et littérature I	985-007-93	6-121
	Orgue et littérature II	985-008-93	6-122
P	Panorama de la littérature française	956-011-89	6-101
	Papiers; La fabrication des	952-022-92	6-71
	Pays du tiers-monde; Construction dans les	912-005-91	6-48
	Pays du tiers-monde; Gestion des projets des	912-004-91	6-47
	Pays en développement; L'assainissement dans les	912-002-90	6-47
	Paysager; Initiation à l'aménagement	951-022-88	6-60
	Pêche, et l'écologie; Chasse et	951-031-91	6-63
	Peinture; Initiation à la	955-012-87	6-95
	Peinture sur soie	955-014-87	6-95
	Pénale; Se défendre en matière	983-009-87	6-117
P	Pensée amérindienne; Logique et	953-039-89	6-83
	Pensée formelle I; raisonnement proportionnel	983-001-87	6-115
	Pensée formelle II; raisonnement hypothético-déductif	983-002-87	6-115
	Pensée formelle III; résolution de problèmes et prise de décision	983-003-87	6-115
	Perfectionnement en arménien écrit	956-015-90	6-102
	Personnages célèbres; origines de la société contemporaine; Les	953-019-87	6-78
	Personnel et communautaire; Engagement	953-052-90	6-86
	Peuples slaves; Histoire des	953-062-92	6-88
	Philosophie de l'amour	953-002-88	6-73
	Philosophie du jeu et des sports	953-046-90	6-85
	Philosophie et la culture amérindienne; La	953-040-89	6-83
	Photographie artistique	955-018-88	6-96
	Physiologiques et techniques de massage conventionnel; Bases	951-033-92	6-64
	Physique du jeune adulte; Prospectives de la condition	953-035-88	6-82
	Physique; Environnement	952-013-87	6-68
	Physique en médecine; Principes de	951-009-87	6-57
	Physique et le sport: jeux et enjeux; L'activité	951-023-88	6-60
	Physique; Initiation à la technologie	982-002-88	6-109
	Physiques; Motivation et leadership en activités	953-044-89	6-84
	Pied; L'infirmière et les soins du	981-001-87	6-109
	Pierres précieuses; Les	952-023-92	6-71
	Plaisance; Navigation côtière de	952-004-86	6-65
	Planification de la productivité; Analyse et	911-001-87	6-45
	Plein air expérientiel	953-042-89	6-84
	Plein air; Expérimentation et aventure	953-034-88	6-82
	Politique; Initiation à l'actualité	953-029-87	6-80
	Politique municipale; Initiation pratique à la	953-061-92	6-88
	Pollution, énergie: avenir de l'homme	952-007-87	6-66
	Polonaise; Langue	986-004-87	6-123
	Polonaise; Littérature	986-005-87	6-124
	Positionnement précis à la mer	982-006-88	6-112
	Potable dans le monde; Eau	912-001-90	6-47
	Poterie au tour; Initiation à la	955-004-87	6-92
	Pourquoi, comment, quand, quoi manger?	951-017-88	6-59
	Pratique aux méthodes de recherche; Initiation	915-002-89	6-52
	Prédiction de l'avenir; science ou utopie; La	953-013-87	6-76
	Premiers soins, réanimation; Auto-protection,	951-013-87	6-58
	Préparation à un stage dans le tiers-monde	953-058-91	6-87

		Cours	Page
P	Préparation aux stages en entreprise	954-002-92	6-90
	Présentation des données; Traitement et	982-012-88	6-113
	Principes de physique en médecine	951-009-87	6-57
	Principes et applications de l'holographie	955-001-86	6-92
	Principes et techniques horticoles	951-011-87	6-57
	Principes et technologies médicales	981-003-89	6-109
	Prise de décision; Pensée formelle III: résolution de problèmes et	983-003-87	6-115
	Problèmes contemporains; Bioéthique et	953-007-86	6-75
	Problèmes de santé	951-029-91	6-62
	Problèmes et habiletés d'apprentissage en science; Résolution de	952-012-87	6-68
	Procréation; Sexualité et	951-015-87	6-58
	Production agricole québécoise; Initiation à la	951-003-86	6-55
	Production assistée par ordinateur; Systèmes de gestion de	982-015-90	6-113
	Production audio-visuelle; Introduction aux techniques de	955-006-87	6-93
	Production automatisée; La	952-017-88	6-69
	Production théâtrale	955-025-93	6-98
	Productivité; Analyse et planification de la	911-001-87	6-45
	Projet original en sciences de la nature	911-002-93	6-45
	Projections cartographies en hydrographie	982-011-88	6-112
	Prospectives de la condition physique du jeune adulte	953-035-88	6-82
	Protection du consommateur; Consommation et	984-004-87	6-118
	Protection pour les femmes; L'auto-défense: une approche à la	951-020-88	6-60
	Psycho-corporels; L'analyse bio-énergétique et les processus	951-024-88	6-61
	Psycho-sociale; Leadership et intervention	953-018-87	6-77
	Psycho-sociaux du sport; Facteurs	953-043-89	6-84
	Psychosociale et culturelle; Sexualité: dimensions	953-045-89	6-84
Q	Question de vie ou de mort	953-014-87	6-77
	Québec: entre le passé et la modernité (1929 à nos jours)	953-038-88	6-83
	Québec: la vieille Capitale (1871-1929)	953-037-88	6-82
	Québec: métropole de la Nouvelle-France et du Canada	953-036-88	6-82
	Québec-Canada	983-007-87	6-116
	Québec-Canada; Kaléidoscope – Échange d'élèves	983-008-87	6-116
R	Radio-amateur; Techniques de	952-011-87	6-67
	Raisonnement hypothético-déductif; Pensée formelle II:	983-002-87	6-115
	Raisonnement proportionnel; Pensée formelle I:	983-001-87	6-115
	Rapports; Rédaction de	956-005-87	6-100
R	Réanimation; Auto-protection, premiers soins,	951-013-87	6-58
	Récapitulation du code grammatical appris à l'école	986-013-90	6-124
	Recherche de nos ancêtres; À la	953-053-90	6-86
	Recherche; Initiation pratique aux méthodes de	915-002-89	6-52
	Récupération; Français écrit:	956-004-87	6-99
	Récupération; Français écrit:	986-014-90	6-125
	Récréation en forêt	951-027-89	6-61
	Rédaction de rapports	956-005-87	6-93
	Rédaction de texte; Compréhension et	956-007-87	6-93
	Regard sur soi	953-021-87	6-78
	Relation d'aide appliquée en français écrit	953-001-85	6-73
	Relation d'aide appliquée en mathématiques	953-041-89	6-83
	Relation d'aide en autisme	983-014-90	6-117
	Relation d'aide; Initiation à la	953-047-90	6-85
	Religion et sexualité: traditions occidentales	953-033-88	6-81
	Religion et sexualité: traditions orientales	953-032-88	6-81
	Religions et cultures; Voyages,	953-011-87	6-76
	Répertoire liturgique; Formation auditive et	985-005-93	6-121
	Répertoire liturgique; Formes musicales et	985-004-93	6-120
	Résidence; L'installation électrique d'une	952-006-87	6-66
	Résolution de problèmes et habiletés d'apprentissage en science	952-012-87	6-68
	Résolution de problèmes et prise de décision; Pensée formelle III:	983-003-87	6-115
	Rêves et leur interprétation; Les	953-009-87	6-75
	Robotique; Initiation à la	952-019-88	6-70
	Rock; Histoire du	955-023-91	6-97
	Rôle de la femme dans l'économie; Le	983-005-87	6-116
S	Sacrements; Foi et	953-030-87	6-81
	Santé et sécurité au travail	953-023-87	6-79
	Santé; Femme et	951-002-86	6-55
	Santé; Géographie et	953-028-87	6-80
	Santé; Problèmes de	951-029-91	6-62
	Science, la technologie, la course aux armements nucléaires; La	953-024-87	6-79
	Science; Résolution de problèmes et habiletés d'apprentissage en	952-012-87	6-68
	Sciences de la nature; Projet original en	911-002-93	6-45
	Sciences expérimentales; Introduction aux	952-008-87	6-66
	Sciences humaines; Démarche d'intégration des acquis en	913-004-93	6-50
	Sciences humaines; Intégration des apprentissages en	913-003-92	6-49
	Sciences humaines; Statistique en	952-024-93	6-71

INDEX ALPHABÉTIQUE DES OBJETS D'ÉTUDES

		Cours	Page
S	Scientifique; Séminaires de communication	982-019-93	6-114
	Sculpture sur bois	955-016-87	6-96
	Se défendre en matière pénale	983-009-87	6-117
	Sécurité au travail; Santé et	953-023-87	6-79
	Sellette; Votre corps sur la	951-014-87	6-58
	Séminaires de communication scientifique	982-019-93	6-114
	Sexualité: dimensions psychosociale et culturelle	953-045-89	6-84
	Sexualité: traditions occidentales; Religion et	953-033-88	6-81
	Sexualité: traditions orientales; Religion et	953-032-88	6-81
	Sexualité des jeunes adultes; La	951-016-88	6-59
	Sexualité et procréation	951-015-87	6-58
	Signalisation; Communications et	952-002-86	6-65
	Signes québécoise (LSQ) I; Langue des	986-017-93	6-125
	Signes québécoise (LSQ) II; Langue des	986-018-93	6-125
	Signes québécoise (LSQ) III; Langue des	986-019-93	6-125
	Signes québécoise (LSQ) IV; Langue des	986-020-93	6-126
	Silos à grains; La fumigation des	981-005-93	6-110
	Slaves; Histoire des peuples	953-062-92	6-88
	Social; Droit	953-031-87	6-81
	Société contemporaine; Les personnages célèbres: origines de la	953-019-87	6-78
	Soie; Peinture sur	955-014-87	6-95
	Soins de l'enfant; Les	951-005-87	6-56
	Soins du pied; L'infirmière et les	981-001-87	6-109
	Soins et entretien des animaux domestiques	951-028-91	6-62
	Soins infirmiers; Méthodologie des	981-006-93	6-110
	Soleil, source intarissable d'énergie; Le	952-014-87	6-68
	Sport; Facteurs psycho-sociaux du	953-043-89	6-84
	Sport: jeux et enjeux; L'activité physique et le	951-023-88	6-60
	Sportives: prévention et intervention primaire; Blessures	951-032-92	6-63
	Sports; Philosophie du jeu et des	953-046-90	6-85
	Syntaxe; Apprentissage individualisé du français écrit II:	986-002-85	6-123
	Système audio et vidéo	952-003-86	6-65
	Système de gestion de production assistée par ordinateur	982-015-90	6-113
	Stage dans le tiers-monde; Préparation à un	953-058-91	6-87
	Stages en entreprise; Préparation aux	954-002-92	6-90
	Statistique en sciences humaines	952-024-93	6-71
	Stylistique française	956-001-86	6-99
T	Techniques d'impression artisanales; Initiation aux	955-011-87	6-95
	Techniques d'impression; Initiation aux	955-003-86	6-92
T	Techniques de fumigation; Les	981-004-93	6-110
	Techniques de massage conventionnel; Bases physiologiques et	951-033-92	6-64
	Techniques de radio-amateur	952-011-87	6-67
	Techniques de production audio-visuelle; Introduction aux	955-006-87	6-93
	Techniques horticoles; Principes et	951-011-87	6-57
	Techniques manuelles en céramique	955-008-87	6-93
	Techniques vocales et applications liturgiques I	985-009-93	6-122
	Techniques vocales et applications liturgiques II	985-010-93	6-122
	Technologie des fibres optiques; Introduction à la	952-018-88	6-70
	Technologie physique; Initiation à la	982-002-88	6-111
	Technologies médicales; Principes et	981-003-89	6-109
	Texte; Compréhension et rédaction de	956-007-87	6-100
	Textes et musiques de chansons	915-003-91	6-52
	Théâtrale; Interprétation	955-026-93	6-98
	Théâtrale; Production	955-025-93	6-98
	Tiers-monde; Construction dans les pays au	912-005-91	6-48
	Tiers-monde; Gestion des projets des pays du	912-004-91	6-47
	Tiers-monde; Histoire de l'architecture du	912-003-91	6-47
	Tiers-monde; Préparation à un stage dans le	953-058-91	6-87
	Tour; Initiation à la poterie au	955-004-87	6-92
	Toxicologie; Introduction à la	951-030-91	6-62
	Traditions occidentales; Religion et sexualité:	953-033-88	6-81
	Traditions orientales; Religion et sexualité:	953-032-88	6-81
	Traitement et présentation des données	982-012-88	6-113
	Transition adapté; Mathématiques: cours de	952-020-89	6-70
	Travail; Santé et sécurité au	953-023-87	6-79
U	Utilisation de logiciels agricoles	954-001-90	6-90
V	Végétal et animal; Environnement	951-008-87	6-56
	Véhicules; Instrumentation électronique de diagnostic de	982-018-90	6-114
	Victimes; Le crime et ses	953-060-92	6-88
	Vidéo; Systèmes audio et	952-003-86	6-65
	Vie ou de mort; Question de	953-014-87	6-77
	Visuelles I; Informatique et déficiences	953-049-90	6-85
	Visuelles II; Informatique et déficiences	953-050-90	6-86
	Vocales et applications liturgiques I; Techniques	985-009-93	6-122
	Vocales et applications liturgiques II; Techniques	985-010-93	6-122
	Voyages, religions et cultures	953-011-87	6-76

TABLE NUMÉRIQUE DES COURS PAR CATÉGORIE

Page

I- Approuvés comme cours de spécialisation ou de concentration

911-001-87 Analyse et planification de la productivité (Alma et Matane) 6-45
911-002-93 Projet original en sciences de la nature (Saint-Félicien) 6-45
911-003-93 Initiation aux biotechnologies (Lévis-Lauzon) 6-46
912-001-90 Eau potable dans le monde (Saint-Laurent) 6-47
912-002-90 L'assainissement dans les pays en développement (Saint-Laurent) 6-47
912-003-91 Histoire de l'architecture du tiers-monde (Saint-Laurent) 6-47
912-004-91 Gestion des projets des pays du tiers-monde (Saint-Laurent) 6-47
912-005-91 Construction dans les pays du tiers-monde (Saint-Laurent) 6-48
913-001-88 Intervention en gérontologie (Baie-Comeau et Lévis-Lauzon) 6-49
913-002-91 Laboratoire d'intégration des apprentissages (Alma, André-Laurendeau et Rosemont) 6-49
913-003-92 Intégration des apprentissages en sciences humaines(Saint-Félicien) 6-49
913-004-93 Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines (François-Xavier-Garneau et Région de l'Amiante) 6-50
914-011-93 L'archiviste médical en milieu non traditionnel (Lafleche) 6-51
915-002-89 Initiation pratique aux méthodes de recherche (Jonquière) 6-52
915-003-91 Textes et musiques de chansons (Drummondville) 6-52
915-010-93 Iconographie assistée par ordinateur (Alma) 6-52

II- Approuvés comme cours complémentaires

951-001-87 Initiation à l'horticulture (Lévis-Lauzon et Saint-Jean-sur-Richelieu) 6-55
951-002-86 Femme et santé (Saint-Jérôme) 6-55
951-003-86 Initiation à la production agricole québécoise (Saint-Jean-sur-Richelieu) 6-55
951-004-87 Jardinage biologique (Lévis-Lauzon, Rimouski et Victoriaville) 6-56
951-005-87 Les soins de l'enfant (Rimouski) 6-56
951-006-87 Initiation à l'écologie (Ahuntsic et Victoriaville) 6-56
951-007-87 Histoire de l'agriculture du Québec (1600-1980) (Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe) 6-56
951-008-87 Environnement végétal et animal (Lionel-Groulx) 6-56

Page

951-009-87 Principes de physique en médecine (Outaouais) 6-57
951-010-87 Le milieu naturel et l'homme (Chicoutimi et Saint-Félicien) 6-57
951-011-87 Principes et techniques horticoles (Rivière-du-Loup) 6-57
951-012-87 Agriculture et coopération internationale (Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe) 6-58
951-013-87 Auto-protection, premiers soins, réanimation (Beauce-Appalaches, Limoilou et Saint-Jean-sur-Richelieu) 6-58
951-014-87 Votre corps sur la sellette (Granby Haute-Yamaska, Rimouski et Rosemont) 6-58
951-015-87 Sexualité et procréation (Alma) 6-58
951-016-88 La sexualité des jeunes adultes (Limoilou) 6-59
951-017-88 Pourquoi, comment, quand, quoi manger? (Ahuntsic, André-Laurendeau, Chicoutimi, Drummondville, Édouard-Montpetit, François-Xavier-Garneau, Gaspésie et des Îles, Granby Haute-Yamaska, Montmorency, Outaouais, Rimouski, Rivière-du-Loup, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, Shawinigan, Sherbrooke, Trois-Rivières, Vanier et Victoriaville) 6-59
951-018-88 Aliments et drogues (Alma, André-Laurendeau et Rosemont) 6-59
951-019-88 Nutrition et alimentation (Ahuntsic et Jonquière) 6-59
951-020-88 L'auto-défense: une approche à la protection pour les femmes (Alma, Jonquière et Sherbrooke et Trois-Rivières) 6-60
951-021-88 Introduction aux biotechnologies (Sainte-Foy) 6-60
951-022-88 Initiation à l'aménagement paysager (Alma et Trois-Rivières) 6-60
951-023-89 L'activité physique et le sport: jeux et enjeux (Lévis-Lauzon, Limoilou et Rivière-du-Loup) 6-60
951-024-88 L'analyse bio-énergétique et les processus psycho-corporels (La Pocatière et Trois-Rivières) 6-61
951-025-88 Gestion du stress (Alma, Beauce-Appalaches, Granby Haute-Yamaska, Jonquière, La Pocatière, Rimouski et Trois-Rivières) 6-61
951-026-89 Orientationisme (Sainte-Foy) 6-61
951-027-89 Récréation en forêt (Rimouski) 6-61
951-028-91 Soins et entretien des animaux domestiques (Lafleche et Lionel-Groulx) 6-62
951-029-91 Problèmes de santé (Gaspésie et des Îles et La Pocatière) 6-62
951-030-91 Introduction à la toxicologie (Saint-Laurent) 6-62

TABLE NUMÉRIQUE DES COURS PAR CATÉGORIE

		Page
951-031-91	Chasse et pêche, et l'écologie (Lévis-Lauzon)	6-63
951-032-92	Blessures sportives: prévention et intervention primaire (Sherbrooke)	6-63
951-033-92	Bases physiologiques et techniques de massage conventionnel (Sherbrooke)	6-64
952-001-86	Initiation à l'électrotechnique (Saint-Jérôme)	6-65
952-002-86	Communications et signalisation (Rimouski)	6-65
952-003-86	Systèmes audio et vidéo (La Pocatière et Trois-Rivières)	6-65
952-004-86	Navigation côtière de plaisance (Gaspésie et des Îles et Granby Haute-Yamaska)	6-65
952-005-87	Océanologie (Rimouski)	6-65
952-006-87	L'installation électrique d'une résidence (Rimouski)	6-66
952-007-87	Pollution, énergie: avenir de l'homme (Matane, Rimouski et Rosemont)	6-66
952-008-87	Introduction aux sciences expérimentales (Saint-Félicien et Sainte-Foy)	6-66
952-009-87	Dépannage automobile (Gaspésie et des Îles et Rimouski)	6-67
952-010-87	Le choix d'une habitation (Rimouski)	6-67
952-011-87	Techniques de radio-amateur (Baie-Comeau, Granby Haute-Yamaska, Limoilou, Marie-Victorin et Trois-Rivières)	6-67
952-012-87	Résolution de problèmes et habiletés d'apprentissage en science (John Abbott)	6-68
952-013-87	Environnement physique (Saint-Hyacinthe)	6-68
952-014-87	Le soleil, source intarissable d'énergie (André-Laurendeau)	6-68
952-015-87	Moteurs de petite cylindrée (Vieux-Montréal)	6-69
952-016-88	La forêt du Québec (Trois-Rivières)	6-69
952-017-88	La production automatisée (Trois-Rivières et Victoriaville)	6-69
952-018-88	Introduction à la technologie des fibres optiques (La Pocatière)	6-70
952-019-88	Initiation à la robotique (Lévis-Lauzon)	6-70
952-020-89	Mathématiques: cours de transition adapté (Lévis-Lauzon, Lionel-Groulx et Rimouski)	6-70
952-021-91	Initiation à l'agro-météorologie (Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe)	6-70
952-022-92	La fabrication des papiers (Trois-Rivières)	6-71
952-023-92	Les pierres précieuses (Lévis-Lauzon)	6-71
952-024-93	Statistique en sciences humaines (François-Xavier-Garneau et Lionel-Groulx)	6-71
953-001-85	Relation d'aide appliquée en français écrit (Beauce-Appalaches, Bois-de-Boulogne, Champlain Regional College (campus Lennoxville), Drummondville, Édouard-Montpetit, Laflèche, Lévis-Lauzon, Limoilou, Rosemont, Saint-Laurent, Valleyfield, Victoriaville et Vieux-Montréal)	6-73
953-002-88	Philosophie de l'amour (Alma)	6-73
953-003-88	Habilitation à la lecture (Région de l'Amiante)	6-73
953-004-89	Bourse et ordinateur (Région de l'Amiante)	6-74
953-005-86	Créativité, motivation, affirmation de soi (Alma, Bois-de-Boulogne, Jonquière, Lionel-Groulx et Rimouski)	6-74
953-006-86	Archéologie régionale (Baie-Comeau et François-Xavier-Garneau)	6-74
953-007-86	Bioéthique et problèmes contemporains (André-Grasset et Laflèche)	6-75
953-008-86	Épargne et investissements personnels (Jonquière, Lévis-Lauzon et Saint-Jérôme)	6-75
953-009-87	Les rêves et leur interprétation (Limoilou et Victoriaville)	6-75
953-010-87	Camp d'exploration (Limoilou)	6-76
953-011-87	Voyages, religions et cultures (Limoilou)	6-76
953-012-87	Informatique, intelligence artificielle et comportement humain (Limoilou)	6-76
953-013-87	La prédiction de l'avenir: science ou utopie (Granby Haute-Yamaska et Limoilou)	6-76
953-014-87	Question de vie et de mort (Beauce-Appalaches, Limoilou et Saint-Félicien)	6-77
953-015-87	Développement de carrière (Édouard-Montpetit, Jonquière, Lionel-Groulx, Montmorency, Région de l'Amiante, Rimouski, Séminaire de Sherbrooke, Sherbrooke, Trois-Rivières, Valleyfield et Victoriaville)	6-77
953-016-87	Bioéthique (Laflèche et Sainte-Foy)	6-77
953-017-87	Économie de la Côte-Nord (Sept-Îles)	6-77
953-018-87	Leadership et intervention psycho-sociale (Rimouski, Laflèche et Mérici)	6-77
953-019-87	Les personnages célèbres: origines de la société contemporaine (La Pocatière)	6-78
953-020-87	Civilisation médiévale (Dawson)	6-78
953-021-87	Regard sur soi (Alma, Jonquière, Limoilou, Rivière-du-Loup, Rosemont, Saint-Laurent et Trois-Rivières)	6-78
953-022-87	Condition féminine (Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, Trois-Rivières et Victoriaville)	6-78
953-023-87	Santé et sécurité au travail (André-Laurendeau, Jonquière, Rimouski, Victoriaville et Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe)	6-79
953-024-87	La science, la technologie, la course aux armements nucléaires (Vanier)	6-79
953-025-87	Arabes et Juifs: dialogue et confrontation (Vanier)	6-79
953-026-87	Ethnomédecine (Sainte-Foy)	6-80
953-027-87	À la découverte des mayas, des aztèques et des Incas (Sainte-Foy)	6-80
953-028-87	Géographie et santé (Sainte-Foy)	6-80
953-029-87	Initiation à l'actualité politique (Région de l'Amiante, Rimouski et Vieux-Montréal)	6-80
953-030-87	Foi et sacrements (Beauce-Appalaches)	6-81
953-031-87	Droit social (Édouard-Montpetit)	6-81
953-032-88	Religion et sexualité: traditions orientales (Dawson)	6-81
953-033-88	Religion et sexualité: traditions occidentales (Dawson)	6-81
953-034-88	Expérimentation et aventure plein air (Limoilou, Montmorency, Rosemont et Trois-Rivières)	6-82
953-035-88	Prospectives de la condition physique du jeune adulte (Limoilou, Matane, Rivière-du-Loup et Trois-Rivières)	6-82
953-036-88	Québec: métropole de la Nouvelle-France et du Canada (François-Xavier-Garneau)	6-82
953-037-88	Québec: la vieille Capitale (1871-1929) (François-Xavier-Garneau)	6-82
953-038-88	Québec: entre le passé et la modernité (1929 à nos jours) (François-Xavier-Garneau)	6-83

		Page
953-039-89	Logique et pensée amérindienne (Sept-Îles)	6-83
953-040-89	La philosophie et la culture amérindienne (Sept-Îles)	6-83
953-041-89	Relation d'aide appliquée en mathématiques (Joliette-de Lanaudière, Rosemont et Sainte-Foy)	6-83
953-042-89	Plein air expérientiel (Chicoutimi, Outaouais et Saint-Hyacinthe)	6-84
953-043-89	Facteurs psycho-sociaux du sport (Sainte-Foy)	6-84
953-044-89	Motivation et leadership en activités physiques (Jonquière, Marie-Victorin, Montmorency et Saint-Jean-sur-Richelieu)	6-84
953-045-89	Sexualité: dimensions psychosociale et culturelle (André-Laurendeau)	6-84
953-046-90	Philosophie du jeu et des sports (Alma)	6-85
953-047-90	Initiation à la relation d'aide (Outaouais)	6-85
953-048-90	Les facteurs humains en situation de travail (Édouard-Montpetit)	6-85
953-049-90	Informatique et déficiences visuelles I (Sainte-Foy)	6-85
953-050-90	Informatique et déficiences visuelles II (Sainte-Foy)	6-86
953-051-90	Histoire de l'arménie (Saint-Laurent)	6-86
953-052-90	Engagement personnel et communautaire (Lionel-Groulx, Trois-Rivières et Victoriaville)	6-86
953-053-90	A la recherche de nos ancêtres (Laflèche et Région de l'Amiante)	6-86
953-056-92	Fondements et intégration des connaissances I (Édouard-Montpetit)	6-87
953-057-92	Fondements et intégration des connaissances II (Édouard-Montpetit)	6-87
953-058-91	Préparation à un stage dans le tiers-monde (Alma et Saint-Laurent)	6-87
953-059-92	Initiation à la culture française (Drummondville)	6-88
953-060-92	Le crime et ses victimes (Outaouais)	6-88
953-061-92	Initiation pratique à la politique municipale (Édouard-Montpetit)	6-88
953-062-92	Histoire des peuples slaves (Vanier)	6-88
954-001-90	Utilisation de logiciels agricoles (Lévis-Lauzon)	6-90
954-002-92	Préparation aux stages en entreprise (Alma, Limoilou, Montmorency et Outaouais)	6-90
954-003-92	Moi, Entrepreneur ou entrepreneure (Drummondville)	6-90
954-004-92	Édition électronique (Lévis-Lauzon)	6-90
954-016-87	Formation du consommateur (André-Laurendeau et Outaouais)	6-91
954-017-87	Administration d'une association (Beauce-Appalaches, Limoilou, Rimouski, campus Notre-Dame-de-Foy et collège Lévis)	6-91
954-018-88	Comment établir vos déclarations d'impôts (Saint-Jérôme et Shawinigan)	6-91
955-001-86	Principes et applications de l'holographie (La Pocatière)	6-92
955-002-86	Initiation à l'art floral (Lévis-Lauzon et Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe)	6-92
955-003-86	Initiation aux techniques d'impression (Saint-Jean-sur-Richelieu)	6-92
955-004-87	Initiation à la poterie au tour (Rimouski)	6-92
955-005-87	Dessin, observation, expression et communication (Campus Notre-Dame-de-Foy, Héritage, Jonquière, Outaouais, Rimouski, Rivière-du-Loup, Sainte-Foy, Saint-Jérôme, Shawinigan et Trois-Rivières)	6-93
955-006-87	Introduction aux techniques de production audio-visuelle (Sept-Îles)	6-93
955-007-87	Initiation à l'aménagement d'intérieurs (Gaspésie et des Îles, Marie-Victorin, Outaouais, Sherbrooke et Trois-Rivières)	6-93
955-008-87	Techniques manuelles en céramique (Rimouski et Sainte-Foy)	6-93
955-009-87	Histoire du jazz (Rimouski)	6-94
955-010-87	L'art d'écouter la musique (Rimouski)	6-94
955-011-87	Initiation aux techniques d'impression artisanales (Rivière-du-Loup)	6-95
955-012-87	Initiation à la peinture (Abitibi-Témiscamingue, Héritage, Outaouais, Sainte-Foy et Shawinigan)	6-95
955-013-87	Basic design (Abitibi-Témiscamingue)	6-95
955-014-87	Peinture sur soie (Abitibi-Témiscamingue)	6-95
955-015-87	Batik (Abitibi-Témiscamingue)	6-96
955-016-87	Sculpture sur bois (Abitibi-Témiscamingue et Saint-Jérôme)	6-96
955-017-87	Initiation à la gravure (Abitibi-Témiscamingue)	6-96
955-018-88	Photographie artistique (Granby Haute-Yamaska, Limoilou, Laflèche, Outaouais et Sainte-Foy)	6-96
955-019-88	Art plastique et ordinateur I (Outaouais, Sainte-Foy et Trois-Rivières)	6-96
955-020-88	Initiation à l'émail sur cuivre (Shawinigan)	6-97
955-021-88	Histoire et évolution de la musique et de la chanson (Trois-Rivières)	6-97
955-022-88	La mode au XX[e] siècle (Marie-Victorin)	6-97
955-023-91	Histoire du rock (Rimouski)	6-97
955-024-92	La musique d'aujourd'hui: aliénation ou libération? (Lévis-Lauzon)	6-98
955-025-93	Production théâtrale (Valleyfield)	6-98
955-026-93	Interprétation théâtrale (Valleyfield)	6-98
956-001-86	Stylistique française (Sherbrooke)	6-99
956-002-86	Éléments de grammaire française I (Bois-de-Boulogne, Lionel-Groulx, Sainte-Foy, Valleyfield et Vanier)	6-99
956-003-86	Éléments de grammaire française II (Valleyfield et Vanier)	6-99
956-004-87	Français écrit: récupération (Ahuntsic, Alma, Baie-Comeau, Jonquière, Trois-Rivières et Vanier)	6-99
956-005-87	Rédaction de rapports (Champlain Regional College, Dawson, Héritage, John Abbott, Outaouais et Vanier)	6-100
956-006-87	Écriture assistée par ordinateur (Sherbrooke)	6-100
956-007-87	Compréhension et rédaction de texte (Jean-de-Brébeuf et Vieux-Montréal)	6-100
956-008-88	Littérature enfantine (Marie-Victorin)	6-100
956-009-88	Initiation à la lecture de l'anglais (Limoilou et Vieux-Montréal)	6-101
956-011-89	Panorama de la littérature française (Saint-Hyacinthe et Trois-Rivières)	6-101
956-012-90	Grammaire avancée (Outaouais)	6-101
956-013-90	Littérature arménienne classique (Saint-Laurent)	6-101

		Page
956-014-90	Littérature arménienne moderne (Saint-Laurent)	6-101
956-015-90	Perfectionnement en arménien écrit (Saint-Laurent)	6-102
956-016-93	Arménien élémentaire I (Saint-Laurent)	6-102
956-017-92	Japonais élémentaire I (Alma, Bois-de-Boulogne et Champlain Regional College (campus Lennoxville)	6-102
956-018-92	Japonais élémentaire II (Alma, Bois-de-Boulogne et Champlain Regional College (campus Lennoxville)	6-102
956-019-92	Japonais intermédiaire I (Bois-de-Boulogne)	6-102
956-020-92	Japonais intermédiaire II (Bois-de-Boulogne)	6-103
956-021-93	Arménien élémentaire II (Saint-Laurent)	6-103
956-022-93	Arménien intermédiaire I (Saint-Laurent)	6-103
956-023-93	Arménien intermédiaire II (Saint-Laurent)	6-103

III- Approuvés comme cours hors programme

981-001-87	L'infirmière et les soins du pied (Gaspésie et des Îles et Rimouski)	6-109
981-002-88	Insémination artificielle pour les éleveurs (Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe)	6-109
981-003-89	Principes et technologies médicales (André-Laurendeau)	6-109
981-004-93	Les techniques de fumigation (Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe)	6-110
981-005-93	La fumigation des silos à grains (Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe)	6-110
981-006-93	Méthodologie des soins infirmiers (Bois-de-Boulogne)	6-110
982-002-88	Initiation à la technologie physique (La Pocatière)	6-111
982-003-88	Emploi de l'informatique en hydrographie (Rimouski -Institut de marine)	6-111
982-004-88	Levés hydrographiques (Rimouski – Institut de marine)	6-111
982-005-88	Marées, courants et niveaux d'eau (Rimouski – Institut de marine)	6-111
982-006-88	Positionnement précis à la mer (Rimouski – Institut de marine)	6-112
982-007-88	Météorologie (Rimouski – Institut de marine)	6-112
982-008-88	Navigation et matelotage (Rimouski – Institut de marine)	6-112
982-009-88	Aspects légaux et droit de la mer (Rimouski – Institut de marine)	6-112
982-010-88	Cartographie marine (Rimouski – Institut de marine)	6-112
982-011-88	Projections cartographiques en hydrographie (Rimouski – Institut de marine)	6-112
982-012-88	Traitement et présentation des données (Rimouski – Institut de marine)	6-113
982-013-88	Géologie et dragage (Rimouski – Institut de marine)	6-113
982-014-88	Levés géodésiques (Rimouski – Institut de marine)	6-113
982-015-90	Systèmes de gestion de production assistée par ordinateur (La Pocatière)	6-113
982-016-90	Contrôle électronique de l'allumage (Région de l'Amiante)	6-114
982-017-90	Contrôle électronique de la combustion (Région de l'Amiante)	6-114
982-018-90	Instrumentation électronique de diagnostic de véhicules (Région de l'Amiante)	6-114
982-019-93	Séminaires de communication scientifique (Rosemont)	6-114
983-001-87	Pensée formelle I: raisonnement proportionnel (Limoilou)	6-115
983-002-87	Pensée formelle II: raisonnement hypothético-déductif (Limoilou)	6-115
983-003-87	Pensée formelle III: résolution de problèmes et prise de décision (Limoilou)	6-115
983-004-87	L'histoire de la femme au Canada (Vanier)	6-115
983-005-87	Le rôle de la femme dans l'économie (Jonquière et Vanier)	6-116
983-006-87	De nouvelles alternatives pour les femmes (Vanier)	6-116
983-007-87	Québec-Canada (Vanier)	6-116
983-008-87	Kaléidoscope – Échange d'élèves Québec-Canada (Vanier)	6-116
983-009-87	Se défendre en matière pénale (Valleyfield)	6-117
983-010-87	Éléments de droit de la famille (Jonquière et Valleyfield)	6-117
983-013-90	Connaissance de l'autisme (Laflèche)	6-117
983-014-90	Relation d'aide en autisme (Laflèche)	6-117
984-001-87	Lancement d'entreprise I (André-Laurendeau, François-Xavier-Garneau et Jonquière)	6-118
984-002-87	Lancement d'entreprise II (André-Laurendeau, François-Xavier-Garneau et Jonquière)	6-118
984-003-87	Lancement d'entreprise III (André-Laurendeau, François-Xavier-Garneau et Jonquière)	6-118
984-004-87	Consommation et protection du consommateur (Valleyfield)	6-118
984-007-89	Leadership (Bois-de-Boulogne)	6-119
985-001-88	Copie professionnelle de la musique I (Trois-Rivières)	6-120
985-002-88	Copie professionnelle de la musique II (Trois-Rivières)	6-120
985-003-93	Musique et liturgie (Drummondville)	6-120
985-004-93	Formes musicales et répertoire liturgique (Drummondville)	6-120
985-005-93	Formation auditive et répertoire liturgique (Drummondville)	6-121
985-006-93	Animation et direction chorale (Drummondville)	6-121
985-007-93	Orgue et littérature I (Drummondville)	6-121
985-008-93	Orgue et littérature II (Drummondville)	6-122
985-009-93	Techniques vocales et applications liturgiques I (Drummondville)	6-122
985-010-93	Techniques vocales et applications liturgiques II (Drummondville)	6-122
986-001-85	Apprentissage individualisé du français écrit I: Grammaire (Maisonneuve)	6-123
986-002-85	Apprentissage individualisé du français écrit II: Syntaxe (Maisonneuve)	6-123
986-003-85	Apprentissage individualisé du français écrit III: Lexique (Maisonneuve)	6-123

		Page
986-004-87	Langue polonaise (Conseil scolaire polonais – cégeps désignés)	6-123
986-005-87	Littérature polonaise (André-Grasset et Conseil scolaire polonais – cégeps désignés)	6-124
986-012-90	Communication écrite efficace (collèges publics, privés et écoles gouvernementales)	6-124
986-013-90	Récapitulation du code grammatical appris à l'école (collèges publics, privés et écoles gouvernementales)	6-124
986-014-90	Français écrit: récupération (collèges publics, privés et écoles gouvernementales)	6-125
986-017-93	Langue des signes québécoise (LSQ) I (Sainte-Foy et Vieux-Montréal)	6-125
986-018-93	Langue des signes québécoise (LSQ) II (Sainte-Foy et Vieux-Montréal)	6-125
986-019-93	Langue des signes québécoise (LSQ) III (Sainte-Foy et Vieux-Montréal)	6-125
986-020-93	Langue des signes québécoise (LSQ) IV (Sainte-Foy et Vieux-Montréal)	6-126

TABLE NUMÉRIQUE DES COURS PAR ÉTABLISSEMENT

		Page
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	955-012-87	6-95
	955-013-87	6-95
	955-014-87	6-95
	955-015-87	6-96
	955-016-87	6-96
	955-017-87	6-96
Cégep Ahuntsic	951-006-87	6-56
	951-017-88	6-59
	951-019-88	6-59
	956-004-87	6-99
Cégep d'Alma	911-001-87	6-45
	913-002-91	6-49
	915-010-93	6-52
	951-015-87	6-58
	951-018-88	6-59
	951-020-88	6-60
	951-022-88	6-60
	951-025-88	6-61
	953-002-88	6-73
	953-005-86	6-74
	953-021-87	6-78
	953-046-90	6-85
	953-058-91	6-87
	954-002-92	6-90
	956-004-87	6-99
	956-017-92	6-102
	956-018-92	6-102
Cégep André-Laurendeau	913-002-91	6-49
	951-017-88	6-59
	951-018-88	6-59
	952-014-87	6-68
	953-023-87	6-79
	953-045-89	6-84
	954-016-87	6-91
	981-003-89	6-109
	984-001-87	6-118
	984-002-87	6-118
	984-003-87	6-118
Cégep de Baie-Comeau	913-001-88	6-49
	952-011-87	6-67
	953-006-86	6-74
	956-004-87	6-99
Cégep Beauce-Appalaches	951-013-87	6-58
	951-025-88	6-61
	953-001-85	6-73
	953-014-87	6-77
	953-030-87	6-81
	954-017-87	6-91
Cégep Bois-de-Boulogne	953-001-85	6-73
	953-005-86	6-74
	956-002-86	6-99
	956-017-92	6-102
	956-018-92	6-102
	956-019-92	6-102
	956-020-92	6-102
	981-006-93	6-110
	984-007-89	6-119
Cégep de Chicoutimi	951-010-87	6-57
	951-017-88	6-59
	953-042-89	6-84
Champlain Regional college	956-005-87	6-100
Champlain Regional college (Campus Lennoxville)	953-001-85	6-73
	956-017-92	6-102
	956-018-92	6-102
Dawson college	953-020-87	6-78
	953-032-88	6-81
	953-033-88	6-81
	956-005-87	6-100
Cégep de Drummondville	915-003-91	6-52
	951-017-88	6-59
	953-001-85	6-73
	953-059-92	6-88
	954-003-92	6-90
	985-003-93	6-120
	985-004-93	6-120
	985-005-93	6-121
	985-006-93	6-121
	985-007-93	6-121
	985-008-93	6-122
	985-009-93	6-122
	985-010-93	6-122

		Page
Cégep Édouard-Montpetit	951-017-88	6-59
	953-001-85	6-73
	953-015-87	6-77
	953-031-87	6-81
	953-048-90	6-85
	953-056-92	6-87
	953-057-92	6-87
	953-061-92	6-88
Cégep François-Xavier-Garneau	913-004-93	6-50
	951-017-88	6-59
	952-024-93	6-71
	953-006-86	6-74
	953-036-88	6-82
	953-037-88	6-82
	953-038-88	6-83
	984-001-87	6-118
	984-002-87	6-118
	984-003-87	6-118
Cégep de la Gaspésie et des Îles	951-017-88	6-59
	951-029-91	6-62
	952-004-86	6-65
	952-009-87	6-67
	955-007-87	6-93
	981-001-87	6-109
Cégep de Granby Haute-Yamaska	951-014-87	6-58
	951-017-88	6-59
	951-025-88	6-61
	952-004-86	6-65
	952-011-87	6-67
	953-013-87	6-76
	955-018-88	6-96
Cégep Héritage	955-005-87	6-93
	955-012-87	6-95
	956-005-87	6-100
John Abbott college	952-012-87	6-68
	956-005-87	6-100
Cégep de Joliette-de Lanaudière	953-041-89	6-83
Cégep de Jonquière	915-002-89	6-52
	951-019-88	6-59
	951-020-88	6-60
	951-025-88	6-61
	953-005-86	6-74
	953-008-86	6-75
	953-015-87	6-77
	953-021-87	6-78
	953-023-87	6-79
	953-044-89	6-84
	955-005-87	6-93
	956-004-87	6-99
Cégep de Jonquière (suite)	983-005-87	6-116
	983-010-87	6-117
	984-001-87	6-118
	984-002-87	6-118
	984-003-87	6-118
Cégep de La Pocatière	951-024-88	6-61
	951-025-88	6-61
	951-029-91	6-62
	952-003-86	6-65
	952-018-88	6-70
	953-019-87	6-78
	955-001-86	6-92
	982-002-88	6-111
	982-015-90	6-113
Cégep de Lévis-Lauzon	911-003-93	6-46
	913-001-88	6-49
	951-001-87	6-55
	951-004-87	6-56
	951-023-88	6-60
	951-031-91	6-63
	952-019-88	6-70
	952-020-89	6-70
	952-023-92	6-71
	953-001-85	6-73
	953-006-86	6-75
	954-001-90	6-90
	954-004-92	6-90
	955-002-86	6-92
	955-024-92	6-98
Cégep de Limoilou	951-013-87	6-58
	951-016-88	6-59
	951-023-88	6-60
	952-011-87	6-67
	953-001-85	6-73
	953-009-87	6-75
	953-010-87	6-76
	953-011-87	6-76
	953-012-87	6-76
	953-013-87	6-76
	953-014-87	6-77
	953-021-87	6-78
	953-034-88	6-82
	953-035-88	6-82
	954-002-92	6-90
	954-017-87	6-91
	955-018-88	6-96
	956-009-88	6-101
	983-001-87	6-115
	983-002-87	6-115
	983-003-87	6-115

		Page
Cégep Lionel-Groulx	951-008-87	6-56
	951-028-91	6-62
	952-020-89	6-70
	952-024-93	6-71
	953-005-86	6-74
	953-015-87	6-77
	953-052-90	6-86
	956-002-86	6-99
Cégep de Maisonneuve	986-001-85	6-123
	986-002-85	6-123
	986-003-85	6-123
Cégep Marie-Victorin	952-011-87	6-67
	953-044-89	6-84
	955-007-87	6-93
	955-022-88	6-97
	956-008-88	6-100
Cégep de Matane	911-001-87	6-45
	952-007-87	6-66
	953-035-88	6-82
Cégep Montmorency	951-017-88	6-59
	953-015-87	6-77
	953-034-88	6-82
	953-044-89	6-84
	954-002-92	6-90
Cégep de l'Outaouais	951-009-87	6-57
	951-017-88	6-59
	953-042-89	6-84
	953-047-90	6-85
	953-060-92	6-88
	954-002-92	6-90
	954-016-87	6-91
	955-005-87	6-93
	955-007-87	6-93
	955-012-87	6-95
	955-018-88	6-96
	955-019-88	6-96
	956-005-87	6-100
	956-012-90	6-101
Cégep de la Région de l'Amiante	913-004-93	6-50
	953-003-88	6-73
	953-004-89	6-74
	953-015-87	6-77
	953-029-87	6-80
	953-053-90	6-86
	982-016-90	6-114
	982-017-90	6-114
	982-018-90	6-114
Cégep de Rimouski	951-004-87	6-56
	951-005-87	6-56
Cégep de Rimouski (suite)	951-014-87	6-58
	951-017-88	6-59
	951-025-88	6-61
	951-027-89	6-61
	952-002-86	6-65
	952-005-87	6-65
	952-006-87	6-66
	952-007-87	6-66
	952-009-87	6-67
	952-010-87	6-67
	952-020-89	6-70
	953-005-86	6-74
	953-015-87	6-77
	953-018-87	6-77
	953-023-87	6-79
	953-029-87	6-80
	954-017-87	6-91
	955-004-87	6-92
	955-005-87	6-93
	955-008-87	6-93
	955-009-87	6-94
	955-010-87	6-94
	955-023-91	6-97
	981-001-87	6-109
	982-003-88	6-111
	982-004-88	6-111
	982-005-88	6-111
	982-006-88	6-112
	982-007-88	6-112
	982-008-88	6-112
	982-009-88	6-112
	982-010-88	6-112
	982-011-88	6-112
	982-012-88	6-113
	982-013-88	6-113
	982-014-88	6-113
Cégep de Rivière-du-Loup	951-011-87	6-57
	951-017-88	6-59
	951-023-88	6-60
	953-021-87	6-78
	953-035-88	6-82
	955-005-87	6-93
	955-011-87	6-95
Cégep de Rosemont	913-002-91	6-49
	951-014-87	6-58
	951-018-88	6-59
	952-007-87	6-66
	953-001-85	6-73
	953-021-87	6-78
	953-034-88	6-82
	953-041-89	6-83
	982-019-93	6-114

TABLE NUMÉRIQUE DES COURS PAR ÉTABLISSEMENT

		Page
Cégep de Saint-Félicien	911-002-93	6-45
	913-003-92	6-49
	951-010-87	6-57
	952-008-87	6-66
	953-014-87	6-77
Cégep de Sainte-Foy	951-021-88	6-60
	951-026-89	6-61
	952-008-87	6-66
	953-016-87	6-77
	953-026-87	6-80
	953-027-87	6-80
	953-028-87	6-80
	953-041-89	6-83
	953-043-89	6-84
	953-049-90	6-85
	953-050-90	6-86
	955-005-87	6-93
	955-008-87	6-93
	955-012-87	6-95
	955-018-88	6-96
	955-019-88	6-96
	956-002-86	6-99
	986-017-93	6-125
	986-018-93	6-125
	986-019-93	6-125
	986-020-93	6-126
Cégep de Saint-Hyacinthe	951-017-88	6-59
	952-013-87	6-68
	953-022-87	6-78
	953-042-89	6-84
	956-011-89	6-101
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	951-001-87	6-55
	951-003-86	6-55
	951-013-87	6-58
	951-017-88	6-59
	953-022-87	6-78
	953-044-89	6-84
	955-003-86	6-92
Cégep de Saint-Jérôme	951-002-86	6-55
	952-001-86	6-65
	953-008-86	6-75
	954-018-88	6-91
	955-005-87	6-93
	955-016-87	6-96
Cégep de Saint-Laurent	912-001-90	6-47
	912-002-90	6-47
	912-003-91	6-47
	912-004-91	6-47
	912-005-91	6-48
	951-030-91	6-62
Cégep de Saint-Laurent (suite)	953-001-85	6-73
	953-021-87	6-78
	953-051-90	6-86
	953-058-91	6-87
	956-013-90	6-101
	956-014-90	6-101
	956-015-90	6-102
	956-016-93	6-102
	956-021-93	6-103
	956-022-93	6-103
	956-023-93	6-103
Cégep de Sept-Îles	953-017-87	6-77
	953-039-89	6-83
	953-040-89	6-83
	955-006-87	6-93
Cégep de Shawinigan	951-017-88	6-59
	954-018-88	6-91
	955-005-87	6-93
	955-012-87	6-95
	955-020-88	6-97
Cégep de Sherbrooke	951-017-88	6-59
	951-020-88	6-60
	951-032-92	6-63
	951-033-92	6-64
	953-015-87	6-77
	955-007-87	6-93
	956-001-86	6-99
	956-006-87	6-100
Cégep de Trois-Rivières	951-017-88	6-59
	951-020-88	6-60
	951-022-88	6-60
	951-024-88	6-61
	951-025-88	6-61
	952-003-86	6-65
	952-011-87	6-67
	952-016-88	6-69
	952-017-88	6-69
	952-022-92	6-71
	953-015-87	6-77
	953-021-87	6-78
	953-022-87	6-78
	953-034-88	6-82
	953-035-88	6-82
	953-052-90	6-86
	955-005-87	6-93
	955-007-87	6-93
	955-019-88	6-96
	955-021-88	6-97
	956-004-87	6-99
	956-011-89	6-101

		Page
Cégep de Trois-Rivières (suite)	985-001-88	6-120
	985-002-88	6-120
Cégep de Valleyfield	953-001-85	6-73
	953-015-87	6-77
	955-025-93	6-98
	955-026-93	6-98
	956-002-86	6-99
	956-003-86	6-99
	983-009-87	6-117
	983-010-87	6-117
	984-004-87	6-118
Vanier college	951-017-88	6-59
	953-024-87	6-79
	953-025-87	6-79
	953-062-92	6-88
	956-002-86	6-99
	956-003-86	6-99
	956-004-87	6-99
	956-005-87	6-100
	983-004-87	6-115
	983-005-87	6-116
	983-006-87	6-116
	983-007-87	6-116
	983-008-87	6-116
Cégep de Victoriaville	951-004-87	6-56
	951-006-87	6-56
	951-017-88	6-59
	952-017-88	6-69
	953-001-85	6-73
	953-009-87	6-75
	953-015-87	6-77
	953-022-87	6-78
	953-023-87	6-79
	953-052-90	6-86
Cégep du Vieux-Montréal	952-015-87	6-69
	953-001-85	6-73
	953-029-87	6-80
	956-007-87	6-100
	956-009-88	6-101
	986-017-93	6-125
	986-018-93	6-125
	986-019-93	6-125
	986-020-93	6-126
Campus Notre-Dame-de-Foy	954-017-87	6-91
	955-005-87	6-93
Collège André-Grasset	953-007-86	6-75
	986-005-87	6-124
Collège Jean-de-Brébeuf	956-007-87	6-100
Collège Laflèche	914-011-93	6-51
	951-028-91	6-62
	953-001-85	6-73
	953-007-86	6-75
	953-016-87	6-77
	953-018-87	6-77
	953-053-90	6-86
	955-018-88	6-96
	983-013-90	6-117
	983-014-90	6-117
Collège de Lévis	954-017-87	6-91
Collège Mérici	953-018-87	6-77
Collèges publics, privés et écoles gouvernementales	986-012-90	6-124
	986-013-90	6-124
	986-014-90	6-125
Conseil scolaire polonais (cégeps désignés)	986-004-87	6-123
	986-005-87	6-124
Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe	951-007-87	6-56
	951-012-87	6-58
	952-021-91	6-70
	953-023-87	6-79
	955-002-86	6-92
	981-002-88	6-109
	981-004-93	6-110
	981-005-93	6-110
Séminaire de Sherbrooke	953-015-87	6-77

Réglementation

INTRODUCTION

- Le 14 juillet 1993, le Règlement sur le régime des études collégiales a été édicté en remplacement du Règlement sur le régime pédagogique du collégial du 29 février 1984.
- Le Règlement sur le régime des études collégiales s'applique progressivement selon la Décision du ministre de l'Éducation émise le 6 janvier 1994.
- Le Règlement sur le régime pédagogique du collégial continue à s'appliquer sur les objets qui ne sont pas encore touchés par le Règlement sur le régime des études collégiales.

RÈGLEMENT SUR LE RÉGIME DES ÉTUDES COLLÉGIALES
L.R.Q., c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11

PRÉSENTATION

Le *Règlement sur le régime des études collégiales* a été dicté par décret du gouvernement le 14 juillet 1993 (Décret 1006-93), en application des dispositions de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* (L.R.Q., c. C-29, a. 18; c. 25, a. 11). Il remplace le *Règlement sur le régime pédagogique du collégial* de 1984, sous réserve des mesures d'application progressive établies par le ministre en vertu de l'article 18 de la Loi. Le nouveau Règlement a été établi à la suite des travaux de la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale, à l'automne 1992 et au printemps 1993, sur l'avenir de l'enseignement collégial et sur les objectifs qui lui sont propres.

SECTION I:
Définitions

1. Dans le présent règlement, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par:

"cours": ensemble d'activités d'apprentissage comptant au moins 45 périodes d'enseignement ou, dans le cas de l'éducation physique, comptant 30 périodes d'enseignement, auquel sont attribuées des unités;

"objectif": compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser;

"programme": ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés;

"standard": niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint;

"unité": mesure équivalent à 45 heures d'activités d'apprentissage.

SECTION II:
Admission des étudiants

2. Est admissible à un programme conduisant au diplôme d'études collégiales la personne qui satisfait aux conditions suivantes:

1° elle est titulaire du diplôme d'études secondaires ou du diplôme d'études professionnelles décerné par le ministre de l'Éducation en application de l'article 471 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3);

2° elle a accumulé le nombre d'unités alloué par le Régime pédagogique de l'enseignement secondaire édicté par le Décret 74-90 du 24 janvier 1990 pour l'apprentissage de l'histoire et des sciences physiques de 4e secondaire, pour l'apprentissage de langue d'enseignement et de la langue seconde de 5e secondaire ainsi que pour l'apprentissage des mathématiques de 5e secondaire ou d'un cours de mathématiques de 4e secondaire que détermine le ministre et dont les objectifs présentent un niveau de difficultés comparable;

3° elle satisfait, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission au programme que peut établir le ministre;

4° elle satisfait, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission établies par le collège en application de l'article 19 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

Un collège peut toutefois admettre une personne qui possède une formation qu'il juge équivalente.

3. Les conditions particulières d'admission à un programme conduisant au diplôme d'études collégiales établies par le collège ne peuvent avoir pour effet d'exiger la réussite de cours spécifiques de l'enseignement secondaire autres que ceux requis pour l'obtention du diplôme d'études secondaires ou du diplôme d'études professionnelles décerné par le ministre de l'Éducation, ceux visés au paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 2, ou ceux exigés à titre de conditions particulières d'admission à un programme d'études établies par le ministre.

Toutefois, elles peuvent rendre obligatoires des activités de mise à niveau que peut déterminer le ministre. Ces activités donnent droit au nombre d'unités déterminé par le ministre mais ne peuvent être attribuées pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.

4. Est admissible à un programme conduisant à une attestation d'études collégiales la personne qui possède une formation jugée suffisante par le collège et qui satisfait à l'une des conditions suivantes:

1° elle a interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;

2° elle est visée par une entente conclue entre le collège et un employeur ou par un programme gouvernemental;

3° elle a complété au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période d'un an ou plus.

SECTION III:
Programmes conduisant au diplôme d'études collégiales

5. Le ministre établit les programmes conduisant au diplôme d'études collégiales.

Ces programmes sont de deux types:

1° les programmes d'études préuniversitaires, dont l'objet principal est de préparer à des études universitaires;

2° les programmes d'études techniques, dont l'objet principal est de préparer au marché du travail.

6. Tout programme d'études préuniversitaires ou techniques doit comprendre:

1° une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études;

2° une composante de formation générale qui est propre au programme;

3° une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes du programme;

4° une composante de formation spécifique au programme.

7. La composante de formation générale commune comprend des éléments de formation dans les domaines et pour le nombre d'unités suivants:

1° langue d'enseignement et littérature, 7 ⅓ unités;

2° langue seconde, 2 unités;

3° philosophie ou "humanities", 4 unités;

4° éducation physique, 1 ⅓ unité.

Le ministre détermine les objectifs, les standards et les activités d'apprentissage de chacun des éléments de la composante.

8. La composante de formation générale propre à un programme comprend des éléments de formation dans les domaines et pour le nombre d'unités suivants:

1° langue d'enseignement et littérature, 2 unités;

2° langue seconde, 2 unités;

3° philosophie ou "humanities", 2 unités.

Le ministre détermine les objectifs et les standards et le collège, les activités d'apprentissage de chacun des éléments de la composante.

9. La composante de formation générale complémentaire comprend des éléments de formation dans les domaines et pour le nombre d'unités suivants:

1° sciences humaines, 2 unités;

2° culture scientifique et technologique, 2 unités;

3° langue moderne, 2 unités;

4° langue mathématique et informatique, 2 unités;

5° art et esthétique, 2 unités.

Le ministre détermine les objectifs et les standards de chacun des éléments de la composante.

Le collège détermine les activités d'apprentissage visant l'atteinte des objectifs et des standards déterminés par le ministre qu'il propose aux étudiants, dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique au programme, dans au moins deux des domaines de formation visés aux paragraphes 1° à 5° du premier alinéa qui ne sont pas couverts par la formation spécifique au programme, et pour le nombre total de 6 unites.

10. La composante de formation spécifique à un programme d'études préuniversitaires comprend des éléments de formation, pour un nombre d'unités que détermine le ministre et variant de 28 à 32.

Le ministre en détermine les objectifs et les standards ainsi que, pour au moins 50% des unités qui leur sont allouées, les activités d'apprentissage visant l'atteinte de ces objectifs et standards.

11. La composante de formation spécifique à un programme d'études techniques comprend des éléments de formation, pour un nombre d'unités que détermine le ministre et variant de 45 à 65.

Le ministre en détermine les objectifs et les standards et le collège en détermine les activités d'apprentissage.

12. Le ministre peut reconnaître, à l'intérieur d'un programme d'études techniques, un module de formation.

Un module est constitué pour répondre notamment aux besoins suivants:

1° la prise en compte de la formation acquise au secondaire;

2° la constitution d'un ensemble d'objectifs et de standards commun à des programmes d'études techniques;

3° la préparation à l'exercice d'une fonction de travail.

Pour être reconnu par le ministre, un module de formation doit comprendre des éléments des composantes de formation générale et de formation spécifique, pour un nombre d'unités que détermine le ministre.

Le collège sanctionne la réussite d'un module, le cas échéant.

13. Le ministre peut autoriser l'expérimentation, dans un ou plusieurs collèges, pour un période maximale de cinq ans, de programmes conduisant au diplôme d'études collégiales qui ne comprennent pas tous les éléments visés aux articles 7 à 11.

Le ministre doit procéder à une évaluation de l'expérimentation avant de renouveler son autorisation.

14. Le ministre peut reconnaître, comme programme conduisant au diplôme d'études collégiales, un programme qu'il n'a pas établi mais qu'il juge équivalent à un programme établi par lui.

15. Le collège, en application du paragraphe a de l'article 6 de la loi, met en oeuvre les programmes d'études préuniversitaires ou techniques pour lesquels il a reçu l'autorisation du ministre; le ministre peut réviser son autorisation conformément à la loi.

SECTION IV:
Programmes conduisant à une attestation d'études collégiales

16. Dans un domaine de formation spécifique à un programme d'études techniques conduisant au diplôme d'études collégiales pour lequel il a reçu l'autorisation du ministre, le collège peut établir et mettre en oeuvre un programme d'établissement conduisant à une attestation d'études collégiales.

En outre, le collège peut, avec l'autorisation du ministre et aux conditions que celui-ci détermine, établir et mettre en oeuvre un programme d'établissement dans un domaine de formation spécifique à un programme d'études techniques conduisant au diplôme d'études collégiales pour lequel il n'a pas reçu l'autorisation du ministre ou dans tout autre domaine de formation technique.

SECTION V:
Administration des programmes

17. Le collège adopte et rend publique, de la manière qu'il juge la plus appropriée, une description des objectifs, des standards et des activités d'apprentissage de chaque programme qu'il offre.

La description d'un programme est distribuée aux étudiants, dès leur admission à ce programme.

18. Le collège doit organiser, au cours de l'année scolaire, au moins deux sessions comportant chacun un minimum de 82 jours consacrés aux cours et à l'évaluation.

L'année scolaire désigne la période débutant le 1er juillet d'une année et se terminant le 30 juin de l'année suivante.

19. L'inscription se fait avant le début de chaque session aux dates fixées par le collège.

Le collège autorise un étudiant à s'inscrire après le début d'une session si l'étudiant démontre qu'il a été dans l'incapacité de le faire à la date fixée.

20. Le collège a la responsabilité de faire établir, par chaque enseignant et pour chaque cours, un plan détaillé conforme au programme.

Le plan détaillé contient les objectifs du cours, le contenu, les indications méthodologiques, une médiagraphie, les modalités de participation aux cours et les modalités d'évaluation des apprentissages.

Le plan de cours est distribué aux étudiants inscrits à ce cours, au début de chaque session.

21. Le collège peut accorder une dispense pour un cours. La dispense ne donne pas droit aux unités attachées à ce cours, qui n'a pas à être remplacé par un autre.

22. Le collège peut accorder une équivalence lors que l'étudiant démontre qu'il a atteint, par sa scolarité antérieure ou par sa formation extrascolaire, les objectifs du cours pour lequel il demande une équivalence. L'équivalence donne droit aux unités attachées à ce cours, qui n'a pas à être remplacé par un autre.

23. Le collège peut autoriser la substitution d'un cours prévu au programme d'études d'un étudiant par un autre cours.

24. Le collège adopte, après consultation de la Commission des études, une politique institutionnelle d'évaluation relative aux programmes et s'assure de son application.

SECTION VI: Évaluation des apprentissages

25. Le collège adopte, après consultation de la Commission des études, une politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages des étudiants et s'assure de son application.

La politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages doit notamment prévoir les modalités d'application des articles 21 à 23, une procédure de sanction des études et l'imposition d'une épreuve synthèse propre à chaque programme conduisant au diplôme d'études collégiales dispensé par le collège afin de vérifier l'atteinte par les étudiants de l'ensemble des objectifs et des standards déterminés pour ce programme.

26. Le ministre peut, dans tout élément de la composante de formation générale prévue à l'article 7, imposer une épreuve uniforme et faire de la réussite à cette épreuve une condition d'obtention du diplôme d'études collégiales.

Le collège s'assure de l'application de toute épreuve visée au premier alinéa.

27. L'apprentissage est évalué pour chaque cours et pour l'ensemble du programme auxquels l'étudiant est inscrit.

La note traduisant l'atteinte minimale des objectifs d'un cours est de 60%. Le collège n'est pas tenu d'inscrire une note en regard des unités accordées conformément à l'article 22.

28. L'étudiant qui démontre, conformément à l'article 27, qu'il a atteint les objectifs d'un cours obtient la ou les unités attachées à ce cours.

29. Le ministre détermine la date limite au-delà de laquelle un étudiant ne pourra abandonner un cours sans qu'un échec ne soit porté à son bulletin.

30. Le collège détermine la forme selon laquelle sont présentés les résultats d'évaluation, ainsi que la date de remise de ces résultats.

31. À la fin de chaque session, le collège remet à chaque étudiant inscrit à un cours d'un programme d'études auquel il est admis un bulletin qui fait état des résultats de l'évaluation de ses apprentissages et dont la forme est prescrite par le ministre.

SECTION VII: Sanction des études

32. Le ministre décerne le diplôme d'études collégiales à l'étudiant qui, selon la recommandation du collège qu'il fréquente, a atteint l'ensemble des objectifs et des standards du programme auquel il est admis, a réussi l'épreuve synthèse propre à ce programme et, le cas échéant, a réussi les épreuve uniformes imposées par le ministre.

Le diplôme mentionne le nom de l'étudiant, le nom du collège et le titre du programme.

Le ministre peut déléguer à un collège, aux conditions qu'il détermine et après recommandation de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, tout ou partie de sa responsabilité prévue au premier alinéa.

33. Le collège décerne, aux conditions qu'il détermine, une attestation d'études collégiales à l'étudiant qui a atteint les objectifs du programme d'établissement auquel il est admis.

L'attestation mentionne le nom de l'étudiant, le nom du collège, le nombre d'unités réussies et le titre du programme.

SECTION VIII: Dispositions finales

34. Le ministre peut établir, en vertu de l'article 18 de la loi, les modalités d'application du présent régime des études collégiales. Ces modalités peuvent prévoir toute mesure en vue de permettre l'application progressive du régime.

35. Le Règlement sur la vérification des états financiers des collèges d'enseignement général et professionnel pris par le Décret 1085-86 du 16 juillet 1986 est abrogé.

36. Le présent règlement remplace le Règlement sur le régime pédagogique du collégial pris par le Décret 464-84 du 29 février 1984, sous réserve des mesures d'application progressive établies par le ministre en vertu de l'article 18 de la loi.

37. Le présent règlement entre en vigueur le 15 août 1993.

DÉCISION DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION CONCERNANT LES MESURES D'APPLICATION PROGRESSIVE DU RÉGIME DES ÉTUDES COLLÉGIALES L.R.Q., c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11

1. Conformément à l'article 36 du Règlement sur le régime des études collégiales pris par le Décret 1006-93 du 14 juillet 1993, ce règlement entre en vigueur le 15 août 1993 et remplace le Règlement sur le régime pédagogique du collégial pris par le Décret 464-84 du 29 février 1984, sauf les dispositions suivantes qui entreront en vigueur aux dates indiquées en regard de ces dispositions et remplaceront, le cas échéant, à compter de ces dates, les dispositions correspondantes du Règlement sur le régime pédagogique du collégial:

1° à compter de la session d'automne 1994.

a) sous réserve de l'article 2 de la présente décision, pour les programmes conduisant à une attestation d'études collégiales, la définition du mot "cours" visée à l'article 1;

b) les articles 4, 6 à 9, 16, 18 et l'article 25, à l'exception des dispositions relatives à l'imposition d'une épreuve synthèse pour chaque programme conduisant au diplôme d'études collégiales;

2° à compter de la session d'automne 1995, les articles 17 et 24;

3° à compter de la session d'hiver 1996:

a) les dispositions de l'article 25 relatives à l'imposition d'une épreuve synthèse pour chaque programme conduisant au diplôme d'études collégiales;

b) les dispositions de l'article 26 relatives à la réussite d'une épreuve uniforme imposée par le ministre dans tout élément de la composante de formation générale prévue à l'article 7 pour l'obtention du diplôme d'études collégiales;

c) les dispositions de l'article 32 relatives à la réussite de l'épreuve synthèse propre à un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales et celles relatives à la réussite des épreuves uniformes imposées par le ministre pour l'obtention du diplôme d'études collégiales;

4° à compter de la session d'automne 1996, les dispositions de l'article 10 relatives au nombre d'unités allouées à la composante de formation spécifique du programme d'études préuniversitaires en arts et lettres;

5° à compter de la session d'automne 1997, le paragraphe 2° de l'article 2.

2. Tant que le ministre n'a pas déterminé les objectifs et les standards de la composante de formation spécifique à un programme d'études préuniversitaires ou techniques visée à l'un des articles 10 ou 11 du régime des études collégiales, les objectifs et les cours de la composante de formation spécifique d'un tel programme sont ceux déterminés par le ministre en application du Règlement sur le régime pédagogique du collégial.

En outre, les articles 1 et 17 du régime des études collégiales ne s'appliquent à un programme conduisant à une attestation d'études collégiales qu'un établissement peut établir et mettre en oeuvre dans un domaine de formation spécifique à un programme d'études techniques conduisant au diplôme d'études collégiales qu'à compter de la session qui suit celle pour laquelle le ministre a déterminé les objectifs et les standards de la composante de formation spécifique d'un tel programme.

3. L'étudiant admis à un programme établi en application du Règlement sur le régime pédagogique du collégial peut être maintenu dans ce programme jusqu'à l'obtention du diplôme d'études collégiales, du certificat d'études collégiales ou du diplôme de perfectionnement collégial auquel ce programme conduisait avant l'entrée en vigueur du régime des études collégiales.

4. La présente décision remplace la décision de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science prise le 15 septembre 1993 concernant les mesures d'application progressive du régime des études collégiales.

5. La présente décision entre en vigueur le 6 janvier 1994.

RÈGLEMENT SUR LE RÉGIME PÉDAGOGIQUE DU COLLÉGIAL
L.R.Q., c. C-29, a. 18

PRÉSENTATION

Le texte présenté dans ce cahier est celui du Règlement sur le régime pédagogique du collégial amendé en 1992. Il continue de s'appliquer sur les objets qui ne sont pas encore touchés par le Règlement sur le régime des études collégiales.

SECTION I:
Définitions

1. Dans le présent règlement, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par:

"année scolaire": la période comprise entre le 1er juillet et le 30 juin;

"auditeur": personne inscrite dans un collège et qui y poursuit des études sans postuler l'obtention d'unités et une sanction de ses études;

"cours": ensemble organisé d'activités d'apprentissage, d'une durée déterminée, auxquelles sont attribuées des unités et visant l'atteinte d'objectifs de formation. Il se définit par ses objectifs particuliers, son contenu, ses méthodes pédagogiques, ses moyens didactiques et ses procédés d'évaluation d'apprentissage;

"cours d'établissement": cours préparé par un collège et approuvé par le ministre, pour être offert dans ce collège;

"programme": ensemble intégré de cours conduisant à la réalisation d'objectifs généraux et particuliers de formation;

"unité": mesure équivalant à 45 heures d'activités d'apprentissage.

SECTION II:
Admission des étudiants

SOUS-SECTION 1:
Conditions générales

2. Pour être admise dans un collège à titre d'étudiant, une personne doit répondre aux conditions suivantes:

1) être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (D.E.S.), ou d'un diplôme d'études professionnelles (D.E.P.) et avoir réussi les cours de langue maternelle et de langue seconde de la 5e année du secondaire, ou d'un diplôme jugé équivalent par le ministre, ou posséder une formation jugée suffisante par le collège;

2) satisfaire aux conditions particulières du programme ou du cours choisi, établies par le ministre;

3) satisfaire aux conditions particulières déterminées en vertu d'un règlement du collège adopté conformément au paragraphe *e* de l'article 19 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., chap. C-29). Ces conditions ne peuvent avoir pour effet d'exiger la réussite de cours spécifiques de l'enseignement secondaire autres que ceux requis pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (D.E.S.) ou du diplôme d'études professionnelles (D.E.P.) ou ceux que le ministre établit à titre de préalables à un programme ou à un cours. Le règlement peut toutefois prévoir que des cours de mise à niveau prévus dans les Cahiers de l'enseignement collégial seront imposés après échec au terme de l'examen des capacités de la personne. Ces cours donnent droit à des unités mais ne peuvent être intégrés dans un programme d'études.

3. Malgré le paragraphe 1 de l'article 2, un étudiant peut être admis dans un collège, aux conditions déterminées par le ministre.

4. Malgré le paragraphe 2 de l'article 2, un collège peut admettre un étudiant qui satisfait aux conditions énumérées aux paragraphes 1 et 3 de l'article 2.

SOUS-SECTION 2:
Conditions particulières

5. L'admission à un programme conduisant au certificat d'études collégiales est réservée à l'étudiant qui a interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire.

6. L'admission à un programme conduisant au diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial est réservée à l'étudiant qui détient un diplôme d'études collégiales en formation professionnelle, un certificat d'études collégiales ou qui a une formation jugée équivalente par le collège.

7. L'admission dans un collège à titre d'auditeur est réservée à la personne qui satisfait aux conditions particulières d'admission déterminées en vertu d'un règlement du collège adopté conformément au paragraphe *e* de l'article 19 de la loi.

SECTION III:
Les programmes d'État

8. Le ministre établit les programmes d'État, en précise les objectifs, fixe le nombre d'unités attachées à chaque cours et le nombre total d'unités que comporte chaque programme.

Les programmes d'État apparaissent avec les plans-cadre des cours dans les Cahiers de l'enseignement collégial publiés par le ministre.

SOUS-SECTION 1:
Programmes conduisant au diplôme d'études collégiales (D.E.C.)

9. Les programmes d'État conduisant au diplôme d'études collégiales sont de deux types:

1) les programmes dont l'objet principal est de préparer au marché du travail et conduisant au diplôme d'études collégiales avec mention de spécialisation;

2) les programmes dont l'objet principal est de préparer à des études universitaires et conduisant au diplôme d'études collégiales avec mention de concentration.

10. Les programmes conduisant au diplôme d'études collégiales comprennent:

1) des cours obligatoires;

2) des cours de concentration ou de spécialisation;

3) des cours complémentaires.

11. Les cours obligatoires prévus au paragraphe 1 de l'article 10 sont déterminés par le ministre dans les matières suivantes et pour le nombre d'unités indiqué:

1) langue et littérature: 8 unités;

2) philosophie ou "humanities": 8 unités.

12. Les cours obligatoires comprennent de plus des cours d'éducation physique dont le contenu est déterminé par chaque collège et qui totalisent 2 $^{2}/_{3}$ unités.

13. La spécialisation, prévue au paragraphe 2 de l'article 10, est constituée d'un ensemble de cours dont le total des unités se situe entre 45 et 65 ainsi réparties:

1) un minimum de 75% et un maximum de 90% des unités sont déterminés par le ministre;

2) un minimum de 10% et un maximum de 25% des unités sont choisis par le collège à partir d'une liste de cours publiés dans les Cahiers de l'enseignement collégial ou de cours d'établissement, sous réserve de l'exercice par le ministre du pouvoir prévu au paragraphe 1 du présent article.

14. La concentration, prévue au paragraphe 2 de l'article 10, est constituée d'un ensemble de cours dont le total des unités se situe entre 24 et 32 ainsi réparties:

1) un minimum de 16 unités et un maximum de 24 unités sont déterminés par le ministre;

2) un minimum de 8 unités et un maximum de 16 unités sont choisis par le collège à partir des cours publiés dans les Cahiers de l'enseignement collégial ou de cours d'établissement, sous réserve de l'exercice par le ministre du pouvoir prévu au paragraphe 1 du présent article.

15. Les cours complémentaires, prévus au paragraphe 3 de l'article 10, totalisent 8 unités.

Ils sont choisis par l'étudiant hors des disciplines de la concentration ou de la spécialisation, à partir d'une liste de cours proposés par le collège et choisis dans les Cahiers de l'enseignement collégial.

SOUS-SECTION 2:
Programmes conduisant au certificat d'études collégiales (C.E.C.)

16. Le ministre établit des programmes d'État conduisant au certificat d'études collégiales pour des fins de formation professionnelle. Ces programmes comprennent de 45 à 65 unités de cours de formation professionnelle.

SOUS-SECTION 3:
Programmes conduisant au diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial (D.P.E.C.)

17. Le ministre établit des programmes d'État conduisant au diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial. Ces programmes comprennent de 10 à 30 unités.

SOUS-SECTION 4:
Dispositions particulières

18. Le ministre peut autoriser des dérogations aux articles 10 à 17 pour expérimenter d'autres formes de programmes dans un ou plusieurs collèges.

Cette autorisation est valide pour une période maximale de cinq ans au terme de laquelle le ministre doit procéder à une évaluation de l'expérimentation préalablement à sa reconduction.

SECTION IV:
Les programmes d'établissement

19. Les collèges peuvent élaborer des programmes d'établissement pour répondre à des besoins spécifiques de formation. Ces programmes sont soumis à l'approbation du ministre.

20. Les programmes d'établissement comprennent un minimum de 15 unités. Les cours de ces programmes sont choisis parmi les cours d'État ou d'établissement publiés dans les Cahiers de l'enseignement collégial.

SECTION V:
Administration des programmes

21. Le collège doit organiser, au cours de l'année scolaire, au moins deux sessions comportant chacune un minimum de 82 jours d'activités pédagogiques, dont au moins 75 sont des jours de cours.

22. L'inscription se fait avant le début de chaque session aux dates fixées par le collège.

Le collège peut autoriser un étudiant à s'inscrire après le début d'une session si l'étudiant démontre qu'il a été dans l'incapacité de le faire à la date fixée.

23. Le collège a la responsabilité de faire établir, par chaque professeur et pour chaque cours, un plan détaillé conforme au plan-cadre publié dans les Cahiers de l'enseignement collégial.

Le plan détaillé contient les objectifs du cours, le contenu, des indications méthodologiques, une médiagraphie, les modalités de participation aux cours et les modalités d'évaluation des apprentissages.

Le plan de cours est distribué aux étudiants inscrits à ce cours, au début de chaque session.

24. Le collège peut accorder une dispense pour un cours. La dispense ne donne pas droit aux unités attachées à ce cours, qui n'a pas à être remplacé par un autre.

25. Le collège peut accorder une équivalence lorsque l'étudiant démontre qu'il a atteint, par sa scolarité antérieure ou par sa formation extrascolaire, les objectifs du cours pour lequel il demande une équivalence. L'équivalence donne droit aux unités attachées à ce cours, qui n'a pas à être remplacé par un autre.

26. Le collège peut autoriser la substitution d'un cours prévu au programme d'études d'un étudiant par un autre cours.

27. L'apprentissage des étudiants est évalué pour chaque cours et le passage se fait par cours.

La note traduisant la réussite minimale des objectifs d'un cours est de 60%. Le collège n'est pas tenu d'inscrire une note en regard des unités accordées conformément à l'article 25.

28. L'étudiant qui démontre, à la satisfaction du collège, qu'il a atteint les objectifs d'un cours obtient la ou les unités attachées à ce cours.

29. Le ministre détermine la date limite au-delà de laquelle un étudiant ne pourra abandonner un cours sans qu'un échec ne soit porté à son bulletin.

30. Le collège détermine la forme selon laquelle sont présentés les résultats d'évaluation, ainsi que la date de remise de ces résultats.

31. Le collège adopte et applique une politique d'établissement en évaluation des apprentissages des étudiants.

32. À la fin de chaque session, le collège remet à chaque étudiant inscrit à un cours apparaissant dans les Cahiers de l'enseignement collégial un bulletin qui fait état des résultats de l'évaluation de ses apprentissages et dont la forme est prescrite par le ministre.

33. L'étudiant qui n'a pas obtenu plus de la moitié des unités attachées aux cours auxquels il s'était inscrit doit obtenir l'autorisation du collège pour s'inscrire à la session suivante.

SECTION VI: Sanction des études

34. Le ministre, après recommandation du collège, décerne le diplôme d'études collégiales, le certificat d'études collégiales ou le diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial à l'étudiant qui a atteint les objectifs du programme auquel il est inscrit.

35. Le ministre, après recommandation du collège, malgré l'article 9, décerne un diplôme d'études collégiales à l'étudiant qui a réussi, en plus des cours obligatoires du diplôme d'études collégiales, un minimum de 32 unités de cours publiés dans les Cahiers de l'enseignement collégial.

36. Le diplôme mentionne le nom de l'étudiant, le nom du collège et, sauf dans le cas du programme suivi en vertu de l'article 35, le titre du programme. Chaque diplôme est signé par le ministre et le sous-ministre.

37. Le certificat mentionne le nom de l'étudiant, le nom du collège et le titre du programme. Chaque certificat est signé par le ministre et le sous- ministre.

38. Le collège décerne, aux conditions qu'il détermine par règlement, une attestation d'études collégiales à l'étudiant qui a atteint les objectifs d'un programme d'établissement.

SECTION VII: Dispositions finales

39. Le présent règlement remplace:

- le Règlement sur les études collégiales (R.R.Q., 1981, chap. C-60, r.5);
- le Règlement sur les pouvoirs connexes ou accessoires que peut exercer un collège (R.R.Q., 1981, chap. C-29, r.1).

40. Le présent règlement entre en vigueur le 1er juillet 1984, à l'exception des articles 13 et 14 qui entreront en vigueur le 1er juillet 1993 et des articles 16 et 31 qui entreront en vigueur le 1er juillet 1985.

Note: Le Règlement sur le régime pédagogique du collégial a été édicté par le décret 464-84 du 29 février 1984 et modifié par les décrets 328-89 du 8 mars 1989 et 1187-92 du 19 août 1992.

LA CODIFICATION DES COURS, DES DISCIPLINES ET DES PROGRAMMES AU COLLÉGIAL

LES CHAMPS DE CONNAISSANCES

Le premier chiffre dans les codes des disciplines, des programmes et des cours d'État et le troisième chiffre dans le code des cours d'établissement sont utilisés pour identifier un des grands champs de connaissances lorsqu'ils prennent les valeurs suivantes:

1: Sciences ou techniques biologiques

2: Sciences ou techniques physiques

3: Sciences ou techniques humaines

4: Sciences ou techniques de l'administration

5: Arts

6: Lettres

LA CODIFICATION DES DISCIPLINES

Tous les cours sont regroupés sous des titres appelés DISCIPLINES. La codification des disciplines se fait par un numéro de trois chiffres dont le premier indique le champ de connaissances.

Exemples:

101: Biologie

201: Mathématique

221: Technologie du bâtiment et des travaux publics

330: Histoire

351: Techniques d'éducation spécialisée

401: Administration

530: Cinéma

601: Français (langue et littérature)

LA CODIFICATION DES PROGRAMMES ET DES COURS D'ÉTAT

– Les programmes d'État de formation générale et de formation professionnelle

Le code général des programmes d'État de formation générale et de formation professionnelle est représenté par **XYZ.AB** où:

X	égalant 0	indique le champ de connaissances non défini;
X	entre 1 et 6	indique le champ de connaissances;
YZ	égalant 00	indique le secteur préuniversitaire (formation générale) dans le champ de connaissances;
YZ	égalant 01 à 99	indique le secteur professionnel (formation professionnelle) dans le champ de connaissances;
AB	égalant 00	indique le secteur proprement dit;
AB	égalant 01 à 99	indique le numéro du programme dans le secteur.

Exemples:

243.00 est le tronc commun des programmes d'État de formation professionnelle du secteur professionnel ÉLECTROTECHNIQUE dans le champ de connaissances des techniques physiques.

243.01 est le programme d'État de formation professionnelle ÉLECTRODYNAMIQUE du secteur professionnel ÉLECTROTECHNIQUE dans le champ de connaissances des techniques physiques.

300.01 est le premier programme d'État de formation générale du secteur préuniversitaire dans le champ de connaissances des sciences humaines.

Plus spécifiquement AB désigne le genre de programme d'État.

AB	égalant 01 à 19	indique un programme conduisant au diplôme d'études collégiales à la suite d'une formation générale au secondaire;
AB	égalant 20 à 29	indique un programme conduisant au diplôme d'études collégiales à la suite d'une formation professionnelle spécifique au secondaire;
AB	égalant 50 à 69	indique un programme conduisant au certificat d'études collégiales;
AB	égalant 70 à 89	indique un programme conduisant au diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial;
AB	égalant 30 à 49 et 90 à 99	indique un programme conduisant à une attestation d'études collégiales approuvé sous l'ancien régime pédagogique. Ces programmes seront éventuellement supprimés.

– Les cours d'État

Le code général des cours d'État est représenté par **XXX-ABC-YY** où:

XXX	indique la discipline ou le secteur professionnel associé au champ de connaissances;
ABC	complète le numéro du cours;
YY	indique l'année d'approbation ou de mise à jour du contenu du cours.

Exemples:

280-402-77 est le cours MÉTÉOROLOGIE II du secteur AÉRONAUTIQUE du champ de connaissances TECHNIQUES PHYSIQUES, approuvé en 1977;

607-101-70 est le cours ESPAGNOL ÉLÉMENTAIRE I de la discipline ESPAGNOL du champ de connaissances LETTRES, approuvé en 1970.

LA CODIFICATION DES PROGRAMMES ET DES COURS D'ÉTABLISSEMENT

– Les programmes d'établissement

Le code général des programmes d'établissement est représenté par **9DC.BA** où:

9 indique qu'il s'agit d'un programme d'établissement;

D, C, B et A sont des chiffres attribués séquentiellement en commençant par l'extrême droite et qui indiquent le numéro du programme. Toutefois, le groupe "00" ne sera jamais utilisé en B et A.

Exemples:

900.01 est le premier programme approuvé;

901.01 est le centième programme approuvé;

910.10 est le millième programme approuvé.

– Les cours d'établissement

Le code général des cours d'établissement est représenté par **9AB-XXX-YY** où:

9 indique qu'il s'agit d'un cours d'établissement;

A entre 1 et 4 indique qu'il s'agit d'un cours d'établissement approuvé comme cours de spécialisation ou de concentration;

A entre 5 et 7 indique qu'il s'agit d'un cours d'établissement approuvé comme cours complémentaire;

A entre 8 et 9 indique qu'il s'agit d'un cours d'établissement approuvé comme cours hors programme;

B égal à 0 indique un champ de connaissances indéterminé;

B entre 1 et 6 indique le champ de connaissances;

XXX complète le numéro du cours séquentiellement;

YY indique l'année d'approbation ou de mise à jour du cours.

Exemples:

911-001-87 est le premier cours d'établissement pouvant apparaître au champ de spécialisation d'un programme de D.E.C. dans le champ de connaissances des techniques biologiques; il fut approuvé en 1987.

953-011-87 est le onzième cours d'établissement pouvant, être utilisé comme cours complémentaire dans le champ de connaissances des sciences ou techniques humaines; il fut approuvé en 1987.

985-002-88 est le deuxième cours d'établissement pouvant être utilisé comme cours hors programme dans le champ de connaissances des arts; il fut approuvé en 1988.

LA PONDÉRATION DES COURS

Dans la description de chaque cours, trois chiffres indiquent la répartition ou la pondération hebdomadaire des activités. Les deux premiers s'appliquent aux activités supervisées par l'enseignant. Le premier aux activités à caractère plutôt théorique, le second aux travaux pratiques, laboratoires et stages en particulier et le troisième au travail personnel requis de l'étudiant.

DÉFINITION DE *COURS PRÉALABLE*

Le cours préalable se définit comme suit:

"Un cours est identifié comme préalable à un autre cours lorsque l'ensemble du cours (objectifs et contenu) permet à l'élève d'acquérir des éléments de connaissances et de développer des habiletés ou comportements essentiels pour entreprendre les apprentissages d'un autre cours."

AVERTISSEMENT

Les unités des cours d'établissement hors programmes (codifiés 98B-XXX-YY) ne peuvent être comptabilisées à l'intérieur d'une sanction des études collégiales.

DESCRIPTION DES COURS D'ÉTABLISSEMENT
(Ordre numérique)

Cours de spécialisation ou de concentration

911-001-87 **1-5-3 3,00**

ANALYSE ET PLANIFICATION DE LA PRODUCTIVITÉ

Établissements autorisés:
cégep d'Alma
cégep de Matane*

OBJECTIFS

Permettre au futur gestionnaire agricole d'utiliser les outils de régie moderne; de prendre conscience des limites pratiques des outils de régie; d'analyser la régie et tirer des conclusions sur la productivité; d'apporter des éléments de solution rentables aux problèmes de productivité; de concevoir un programme d'élevage et/ou de culture en y incluant les techniques de productions réputées efficaces.

CONTENU

Description des techniques de production employées dans une entreprise. Identification de la régie employée. Étude de la productivité et interprétation des résultats. Identification des problèmes ou des faiblesses et proposition d'éléments de solution. Établissement d'un programme de régie en fonction des techniques et de la mise en marché. Planification de l'élevage de la culture en fonction de l'évolution de l'entreprise. Utilisation des outils de régie modernes: micro-ordinateur, registres, etc.

880310

911-002-93 **1-4-3 2,66**

PROJET ORIGINAL EN SCIENCES DE LA NATURE

Préalable:
Avoir réussi au moins
16 unités de la concentration
du programme *200.01*,
Sciences de la nature

Établissement autorisé:
cégep de Saint-Félicien

BUTS

Ce cours permet de vérifier l'acquisition d'une capacité de faire des retours sur les apprentissages effectués, d'intégrer divers éléments et d'établir des liens entre eux; d'une capacité d'intégrer des démarches, des techniques et des langages propres aux Sciences de la nature. L'élève réalise un projet permettant de démontrer qu'il a atteint les grands objectifs du programme des Sciences de la nature de son collège. La réalisation du projet vise particulièrement le développement d'attitudes et de comportements tels l'autonomie, la créativité et la responsabilité à travers une démarche scientifique. Ce cours permet, de plus, d'élargir la discussion sur la science et la technologie et leurs impacts sur la société.

OBJECTIFS

Choisir un sujet d'expérimentation qui amènera l'élève à faire un retour sur les acquis en Sciences de la nature et à établir des liens entre eux; appliquer la méthode scientifique dans son approche et dans son esprit; démontrer l'acquisition d'une autonomie fonctionnelle dans l'application de la démarche scientifique lors de la résolution de problèmes pratiques; développer une stratégie expérimentale permettant de concevoir une expérience, de la réaliser, d'en interpréter les résultats; communiquer à divers publics, par écrit et oralement, les résultats de la recherche effectuée: les pairs, la communauté locale (vulgarisation), le milieu scientifique; prendre conscience de l'orientation que la société impose à des développements de la science et vice-versa.

CONTENU

Théorie

Relation sciences-technologie-société et l'éthique dans les sciences: ces différents aspects sont structurés autour d'un ou de plusieurs thèmes. À titre de suggestions, on peut retenir les thèmes et les sujets suivants: science et enjeux, science et éthique, science et pouvoir, science et environnement, science et découvertes d'aujourd'hui, science et développement, science et vulgarisation.

Communication: validation de l'à-propos des hypothèses, des objectifs visés et des expériences effectuées; discussion des problèmes rencontrés, de la façon de les solutionner, de la façon de présenter le projet lors de l'exposition; présentation du contenu de chaque projet à des élèves de première année. Diffusion des conclusions de la recherche effectuée. Rédaction d'un article scientifique contenant le titre du projet, un résumé, ses objectifs, les méthodologies utilisées, le traitement, l'analyse et l'interprétation des données et une médiagraphie.

Méthodologie suggérée: Séminaires, présentations et échanges en classe, exposition scientifique publique, publication scientifique.

Laboratoire

Avant-Projet: choix d'un sujet (une problématique); recherche de documentation et rédaction d'une théorie générale s'y rapportant. Formulation d'une ou de plusieurs hypothèses à vérifier. Élaboration d'un coffre à outils disciplinaires et méthodologiques (retour sur les acquis) en sélectionnant les techniques, les démarches et les langages appris antérieurement qui sont pertinents pour l'organisation du projet. Élaboration de l'échéancier pour les méthodes et les expériences projetées, énumération de la liste du matériel nécessaire à la réalisation du projet.

Projet

Recherche de documentation: recueil des informations pertinentes au projet. *Expérimentation*: mise en place d'une ou de plusieurs expérimentations permettant de recueillir des données dans le but de confirmer ou d'infirmer la ou les hypothèse(s) préalablement énoncée(s). *Traitement des données*: collecte des données présentées d'une façon signifiante (tableaux, graphiques,...). *Analyse et interprétation des données*: établissement des liens entre les hypothèses projetées et les résultats obtenus; précision de leur signification (résultats versus la méthode et l'incertitude) et de leur pertinence (résultats versus la théorie); formulation de nouvelles hypothèses s'il y a lieu.

Méthodologie suggérée: Méthode des projets, expérimentations, autoapprentissage assisté, information structurée.

930602

911-003-93 **2-3-3 2,66**

INITIATION AUX BIOTECHNOLOGIES

Établissement autorisé:
cégep de Lévis-Lauzon

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Connaître les divers domaines des biotechnologies (microbiologie, biologie moléculaire et génie génétique, immunologie, biofermentations, exploitation de la biomasse, biotechnologies végétales, culture de tissus).

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Identifier les principaux groupes de micro-organismes et leur importance en microbiologie. Reconnaître les principes de base du métabolisme microbien. Reconnaître et expliquer les mécanismes d'expression de l'information génétique. Reconnaître les techniques d'analyse des chromosomes et des gènes. Effectuer les techniques de base du domaine de l'immunologie. Connaître la biologie des cellules en culture. Acquérir les notions théoriques et pratiques à la base des fermentations. Connaître certaines biotechnologies en valorisation et exploitation de la biomasse. Acquérir des notions de morphologie et de physiologie végétale et les appliquer dans une culture de tissus in vitro.

CONTENU

Le génie génétique et le transfert de gènes. La défense de l'organisme par les cellules immunitaires. La culture cellulaire. La fermentation et la production industrielle des aliments. Le recyclage de la biomasse. La culture de plantes in vitro.

930927

912-001-90 **2-1-3 2,00**

EAU POTABLE DANS LE MONDE

Établissement autorisé:
cégep de Saint-Laurent

OBJECTIFS

Fournir un aperçu historique de l'eau à travers les âges. Sensibiliser l'étudiant aux problèmes reliés à l'eau potable dans toutes les régions du monde et sous les différents climats. Connaître la technologie appropriée et les procédés techniques applicables au captage et à la distribution d'eau potable dans les pays possédant peu de ressources financières.

CONTENU

Historique de l'utilisation de l'eau. Besoins en eau. Cycle de l'eau en climat tropical. Qualité de l'eau de consommation. Maladies transmises par l'eau. Techniques de captage de l'eau souterraine et de surface. Protection des sources d'eau. Techniques de transport de l'eau. Techniques de pompage utilisant l'énergie disponible (solaire, éolienne, manuelle, animale). Techniques simples de désinfection et d'analyse de l'eau.

901029

912-002-90 **2-1-3 2,00**

L'ASSAINISSEMENT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Établissement autorisé:
cégep de Saint-Laurent

OBJECTIFS

Sensibiliser l'élève aux problèmes de pollution des eaux souterraines et des eaux de surface, attribuables aux eaux usées et aux dépotoirs. Connaître la technologie et les procédés techniques applicables à l'élimination et au traitement de l'eau usée et des ordures ménagères au Tiers-Monde.

CONTENU

Notions d'auto-épuration. Collecte et épuration des eaux usées (techniques applicables aux pays du tiers-monde). Recyclage des eaux usées épurées. Collecte et gestion des ordures ménagères (techniques de réduction, de réutilisation, de recyclage, et de récupération). Disposition sanitaire des ordures ménagères.

901029

912-003-91 **2-1-3 2,00**

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE DU TIERS-MONDE

Établissement autorisé:
cégep de Saint-Laurent

BUTS

Le but principal de ce cours est de donner un aperçu historique du développement de l'architecture, de l'urbanisme et de la construction dans les pays du Tiers-Monde. Le contenu de ce cours pourra être adapté pour donner, selon le cas, plus d'emphase à une civilisation particulière: Amérique du Sud, Afrique, Antilles, Sud-est asiatique, etc.

OBJECTIFS

Situer l'évolution de l'architecture des pays du Tiers-Monde parallèlement à celle des pays industrialisés. Avoir un aperçu du développement de l'architecture et de l'urbanisme dans ces pays avant les conquêtes occidentales. Établir les liens et les correspondances, s'il y a lieu, entre les architectures traditionnelles de ces pays et leur architecture actuelle. Identifier les relations entre les valeurs socio-culturelles, l'organisation sociale et économique et l'architecture et la construction traditionnelles de ces pays. Percevoir l'influence des pays extérieurs (Angleterre, France, Espagne, Portugal, etc.) dans l'évolution de l'architecture des pays en voie de développement. Analyser l'architecture coloniale et l'architecture autochtone en relevant les emprunts et les influences réciproques de l'une à l'autre. Comparer l'habitat et l'organisation urbaine des peuples autochtones et des peuples occupants et comprendre les facteurs ayant provoqué des différences. Décrire l'état actuel de l'architecture et de l'urbanisme du sous-développement, ainsi que les facteurs qui y ont contribué.

CONTENU

Théorie

Aperçu de l'histoire des pays du Tiers-Monde: les périodes précoloniale, coloniale et moderne. Les impacts de la période coloniale et les diverses influences: anglaise, française, espagnole, portugaise, etc. L'architecture et l'urbanisme traditionnels dans les différents pays du Tiers-Monde. Les arts appliqués. Intégration des arts (sculpture, peinture, etc.) dans les architectures autochtones. Le rôle de la religion et des missions sur l'architecture et l'urbanisme. La ville coloniale. Le phénomène récent de l'exode vers les villes, de la surpopulation, des *bidonvilles*, etc. L'architecture et l'urbanisme actuels comme résultantes des influences traditionnelles, coloniales et modernes.

Laboratoire

Travaux de recherche portant sur les sujets abordés dans la partie théorique. Rapports écrits, dessins, croquis, maquettes, photographies, etc. réalisés individuellement ou à plusieurs, supervisés par le personnel enseignant, puis présentés et exposés devant le groupe, en fin de session.

910904

912-004-91 **1-2-3 2,00**

GESTION DES PROJETS DES PAYS DU TIERS-MONDE

Établissement autorisé:
cégep de Saint-Laurent

BUTS

Le cours vise à familiariser l'élève avec la gestion de projets de construction et d'architecture parrainés par des organismes multilatéraux ou non-gouvernementaux dans les pays en voie de développement. Les exemples choisis le seront principalement en construction et en architecture. Cependant, les connaissances, techniques et principes acquis dans ce cours pourront être applicables à d'autres types de projets.

OBJECTIFS

Adapter les quatre phases principales d'un projet, au contexte de la construction et de l'architecture dans les pays du Tiers-Monde. Adapter les différents outils de planification, au contexte de la construction et de l'architecture dans les pays du Tiers-Monde. Organiser des projets de construction d'architecture en contrôlant les divers paramètres dans le contexte de pays du Tiers-Monde. Se familiariser avec la gestion des ressources humaines en ce qui concerne la qualification, la formation, ainsi que les mentalités locales. Connaître les grandes lignes des lois et règles de la gestion et de l'organisation des projets internationaux de construction et d'architecture. Avoir un aperçu des systèmes politiques et des lois locales, particulièrement en ce qui concerne les lois du travail et de l'industrie. Tenir compte des normes et règlements appliqués à l'utilisation des ressources humaines et matérielles, selon les conditions locales. Se familiariser avec le système logistique de ces projets en ce qui concerne le transport, l'approvisionnement et le commerce. Aborder le problème des transferts de technologie et d'implantation de sociétés. Effectuer une étude de marché dans un contexte différent de celui de l'Amérique du Nord. Gérer un projet en tenant compte des mécanismes de fonctionnement d'organismes de coopération internationale.

CONTENU

Théorie

Rappel des quatre phases principales d'un projet: identification, définition, réalisation et terminaison. Rappel sur les différents outils de planification: échéancier, chemin critique, optimisation, etc. Rappel des paramètres intervenant dans l'organisation d'un projet: respect de l'échéancier, contrôle des coûts, budgets, gestion des ressources humaines, etc. Les aspects légaux de la gestion de projets: les contrats: obligations des signataires, les responsabilités et les juridictions. Les contrats internationaux. Les codes et lois de la construction dans les pays concernés. Les lois du travail et de l'industrie dans les pays concernés. Étude comparative des législations, conformité aux normes, contrôle de qualité, etc. Les normes et règlements relatifs aux ressources humaines et matérielles dans les pays concernés. La logistique: transport, approvisionnement, utilisation des ressources locales, termes internationaux de commerce, documents de transport internationaux, systèmes bancaires, transferts de fonds, etc. Les transferts de technologie et d'implantation de sociétés. Les études de marché hors de l'Amérique du Nord. Les mécanismes de fonctionnement de l'ACDI, CECI, SUCO, etc. et législations régissant ces organismes.

Laboratoire

Étude de cas. Simulations. Différents projets seront pris en exemple: construction et réalisation de logements, de bâtiments communautaires et sociaux, etc. Ces projets tiendront compte de tous les facteurs vus dans la partie théorique et appliqués dans le contexte d'un pays du Tiers-Monde où leur réalisation est envisagée.

910904

912-005-91 **2-1-3 2,00**

CONSTRUCTION DANS LES PAYS DU TIERS-MONDE

Préalable:
221-411-89

Établissement autorisé:
cégep de Saint-Laurent

BUTS

Ce cours vise à familiariser l'élève avec des techniques de construction appartenant à des cultures différentes de celles de l'Amérique du Nord et à lui faire adapter les connaissances déjà acquises aux nouvelles conditions rencontrées dans les pays du Tiers-Monde.

OBJECTIFS

Identifier les différents facteurs climatiques, géologiques et environnementaux qui influent sur la construction dans les pays du Tiers-Monde. Identifier les diverses valeurs socio-culturelles qui sous-tendent la conception architecturale dans ces pays. Inventorier les principaux matériaux de construction utilisés dans ces pays. Distinguer les types de structure et d'enveloppe adaptés à ces matériaux. Décrire les principales techniques traditionnelles de construction. Décrire les moyens et techniques de mise en oeuvre utilisés. Identifier les ressources humaines disponibles sur place. Comparer les techniques de construction des pays industrialisés à celles des pays du Tiers-Monde et voir comment on peut les adapter, en tenant compte des divers facteurs locaux. Collaborer à la préparation d'un projet de construction dans un pays du Tiers-Monde, en tenant compte des divers facteurs locaux.

CONTENU

Théorie

L'environnement et l'impact de ses différents facteurs sur la construction: climat, géologie, séismes, régime des vents et des précipitations, milieu physique en général. Les variations de la conception architecturale en fonction des valeurs socio-culturelles: les formes d'habitat, la constitution des agglomérations, les réseaux et les systèmes. Les matériaux de contruction locaux: traditionnels (terre compactée, adobe, briques d'argile non cuite, bois, paille, fibres, etc.) ou de synthèse. Les fondations, la structure, l'enveloppe et les services du bâtiment en fonction des conditions locales. Les moyens et techniques de mise en oeuvre: transport, moyens de levage non mécaniques, préfabrication légère. Les ressources humaines disponibles, leurs qualifications et leur adaptabilité. Les techniques traditionnelles de construction des pays étudiés et les adaptations possibles des techniques des pays industrialisés.

Laboratoire

Préparation d'un projet de construction, selon les exigences des cours préalables *221-131-89, 221-211-89, 221-401-89 et 221-411-89, Construction de bâtiment I, II, III et IV*, en tenant compte des divers facteurs locaux vus dans la partie théorique.

910904

913-001-88 **2-2-2 2,00**

INTERVENTION EN GÉRONTOLOGIE

Établissements autorisés:
cégep de Baie-Comeau
cégep de Lévis-Lauzon

OBJECTIFS

Analyser le contexte du vieillissement dans notre société. Identifier, situer, connaître, inventorier différentes ressources offertes aux personnes âgées dans notre société. Prendre conscience de ses attitudes et de ses comportements face à la problématique du vieillissement. Analyser le phénomène de la mort dans le contexte de notre culture et les caractéristiques inhérentes à la situation du deuil.

CONTENU

Le phénomène du vieillissement par rapport à notre société de consommation et de changement: changements de la société. Réactions des personnes âgées: isolement, peur. Démographie. Pouvoir politique. Sensibilisation personnes âgées à leur pouvoir. Description de la sénescence sur le plan: physique, psychologique et social. Milieu familial. Milieu de travail. Milieu de vie. Les approches aux personnes âgées. Les ressources offertes aux personnes âgées dans notre contexte socio-économique: les ressources. Leurs objectifs. Critiques des ressources. Nouvelles formes d'aide proposées par différents mouvements sociaux, pouvoir public, groupe d'action. Le phénomène de la retraite: problèmes socio-économiques de la retraite. La retraite: ses avantages, ses inconvénients. La femme et le vieillissement: au travail, à la maison. Les politiques gouvernementales. Le phénomène de la mort dans notre culture nord-américaine: les spécificités des différentes cultures face à la mort. Les étapes de l'agonie. Les étapes du deuil et l'attitude des familles du mourant. Les attitudes et les approches de l'aidant: le suicide, l'euthanasie.

890425

913-002-91 **1-2-3 2,00**

LABORATOIRE D'INTÉGRATION DES APPRENTISSAGES

Établissements autorisés:
cégep d'Alma
cégep André-Laurendeau*
cégep de Rosemont

BUT

Permettre à l'élève d'intégrer des connaissances, habiletés et attitudes acquises au cours de sa formation en sciences humaines.

OBJECTIFS

Au terme de ce cours, l'élève sera capable: 1. D'établir des liens entre les diverses composantes du programme. 2. De transférer ses apprentissages dans des situations nouvelles. 3. D'évaluer sa propre démarche d'intégration.

CONTENU

Théorie

1. Le programme de sciences humaines: composantes, structures, finalités; orientation des finissants en sciences humaines; objectifs de l'activité d'intégration; définition d'intégration, rétention et transfert; les éléments à intégrer: connaissances, habiletés, attitudes; tendances de la société future; milieux d'insertion; modèle d'intégration.

Laboratoire

2. Présentation des outils de travail et des ressources disponibles; réalisation de l'activité; communication du produit de l'activité; évaluation de chacune des étapes de l'activité. 3. Explicitation des liens entre les acquis de formation et le projet; des liens entre le projet et le milieu d'insertion auquel l'élève se destine; synthèse personnelle des acquis de formation.

931222

913-003-92 **1-2-3 2,00**

INTÉGRATION DES APPRENTISSAGES EN SCIENCES HUMAINES

Préalables:
300-300-91
360-300-91

Établissement autorisé:
cégep de Saint-Félicien

BUTS

L'acquisition d'une capacité d'organiser et d'intégrer des langages, des démarches et des techniques propres aux sciences humaines. Le développement de certaines attitudes et de certains comportements tels l'autonomie, la créativité et la responsabilité.

OBJECTIFS

Au terme de ce cours, l'élève sera capable: 1. D'intégrer les apprentissages du programme de sciences humaines. 2. De faire un retour sur ses acquis antérieurs en sciences humaines. 3. De repérer des éléments théoriques dans des situations concrètes. 4. De transposer ces éléments théoriques dans des situations nouvelles (environnement). 5. De communiquer de façon créative le produit des travaux.

CONTENU

Théorie

L'exploration dans le milieu: Se doter d'un coffre à outils disciplinaire et méthodologique (retour sur les acquis) en sélectionnant les connaissances, les démarches et les techniques apprises antérieurement qui sont pertinentes pour l'organisation de la session d'intégration. Choisir les situations concrètes d'observation sur le terrain qui illustrent le mieux les différentes disciplines de sciences humaines dans la réalité et en assurer son organisation.

Laboratoire

La collecte de données: Confronter les connaissances disciplinaires acquises par des excursions dirigées sur le milieu. Démontrer dans des situations nouvelles la maîtrise d'attitudes et de comportements inculqués en classe. Recueillir des informations à partir d'observations dans le milieu. Énoncer un problème actuel ou potentiel et le relier à sa ou ses causes probables (diagnostic) relevant de l'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Transfert des apprentissages: Faire l'inventaire des connaissances disciplinaires reliées au diagnostic énoncé. Énumérer les objectifs à atteindre pour prévenir ou corriger la situation problématique énoncée. Planifier des interventions, c'est-à-dire des mesures, moyens, solutions pour enrayer les causes du problème (recherche-action). Ce faisant, l'élève devra saisir le sens et l'importance du processus d'intégration.

Communication: Valider, par des échanges en grand groupe, l'à-propos des diagnostics, des objectifs visés et des interventions retenues. Examiner la démarche entreprise et son contenu sous un angle éthique. Diffuser les solutions retenues sous forme écrite, verbale, visuelle ou autre.

920811

913-004-93 2-1-3 2,00

DÉMARCHE D'INTÉGRATION DES ACQUIS EN SCIENCES HUMAINES

Établissements autorisés:
cégep François-Xavier-Garneau
cégep de la Région de l'Amiante*

BUTS

Développer chez l'élève l'importance accordée à une approche englobante de problèmes en sciences humaines. Promouvoir le souci d'établir des relations entre les champs disciplinaires de sciences humaines. Renforcer l'apport des méthodes de travail en sciences humaines.

OBJECTIFS

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de: 1. Relier les concepts-clés de l'ensemble de disciplines de sciences humaines dans une perspective d'ensemble. 2. Appliquer les concepts et les méthodes d'au moins trois disciplines à une problématique nouvelle. 3. Appliquer les étapes de la méthode de recherche en sciences humaines à une problématique. 4. Communiquer, oralement et par écrit, selon les techniques pertinentes, l'état de ses travaux à d'autres intervenants.

CONTENU

1. L'intégration des apprentissages: rôle au collège et à l'université. Apprentissage et intégration des apprentissages. 2. Révision collective des concepts-clés et des méthodes de l'ensemble du programme à partir d'un problème à traiter (travail en équipe d'élèves comme groupe "d'experts" par discipline). Production collective de schémas intégrateurs des concepts et méthodes utilisés. 3. Simulation. Travail collectif à partir d'un problème choisi. Préparation de l'expertise disciplinaire, jeux de rôle, simulation, observation; mise en évidence des concepts et des méthodes utilisés propres aux sciences humaines. Schémas des concepts utilisés. 4. Séminaire de recherche, sur un thème choisi en fonction des préoccupations universitaires et du thème global "changer le monde...": compte rendu écrit, présentation orale, animation et analyse critique. 5. Synthèse collective: "un monde à changer... comment"? Vue d'ensemble à partir des projets. Production collective.

930819

914-011-93 2-1-3 2,00

L'ARCHIVISTE MÉDICAL EN MILIEU NON TRADITIONNEL

Établissement autorisé:
collège Lafièche

OBJECTIFS

Connaître les milieux non traditionnels de travail et leur organisation respective. Initier l'élève à la gestion du dossier de l'usagère et de l'usager de ces milieux. Acquérir une connaissance de base des principales tâches assignées à l'archiviste médical dans ces différents milieux et connaître la législation en vigueur pour chacune de ces tâches. Conscientiser l'élève face aux qualités nécessaires pour oeuvrer dans ces milieux. Sensibiliser l'élève au développement de marchés potentiels d'emploi.

CONTENU

Présentation des milieux non traditionnels. L'organisation du milieu: la mission, la structure et le fonctionnement. L'organisation du service des archives médicales: rôle, emplacement, politiques, procédures du service. Gestion du dossier de l'usager: critères d'ouverture du dossier, format et types de dossier, méthode de classement, gestion des formulaires, accessibilité et destruction des dossiers. Tâches assignées à l'archiviste médical: analyse des dossiers des usagères et des usagers, codage et supervision des intrants, analyse et interprétation des données statistiques, recherche médicale, gestion documentaire, information juridique, comités, gestion du service des archives et autres secteurs sous la responsabilité du service des archives, cadres normatifs, logiciels utilisés, registres obligatoires, autres tâches propres à chaque milieu. Qualités requises pour oeuvrer dans ces milieux: autres milieux potentiels de travail pour les archives médicales.

930610

915-002-89 2-2-2 2,00

INITIATION PRATIQUE AUX MÉTHODES DE RECHERCHE

Établissement autorisé:
cégep de Jonquière

BUTS

Ce cours de spécialisation vise le développement de la rigueur de pensée et de l'esprit scientifique chez l'élève en *Art et technologie des médias*. Il recherche ce but au moyen d'apprentissages théoriques de base associés à des exercices de laboratoires et complétés par une recherche empirique.

OBJECTIFS

Au terme de ce cours, l'élève sera capable: d'expliquer les différentes étapes et les concepts fondamentaux des méthodes de recherche dans les termes appropriés. D'expliquer les principales différences méthodologiques entre les diverses sciences. D'identifier les principales méthodes de recherche scientifique et les techniques de base associées à ces différentes méthodes. D'expliquer la procédure logique et les pratiques particulières mises en oeuvre à l'intérieur de l'une des méthodes étudiées. D'interpréter des résultats de recherches effectuées dans les périodes de laboratoire. De réaliser une recherche scientifique rigoureuse suivant les procédés de base propres à l'une des méthodes étudiées. De rédiger un rapport de recherche selon les règles du genre.

CONTENU

Le modèle de base: observation, hypothèse, expérimentation, analyse. Particularités: sujet et objet, contrôle expérimental, complexité des phénomènes. Méthodes types de recherche: expérimentale, par enquête, historique. Règles, étapes et processus rationnel de la méthode, activités d'observation, techniques de recherche et d'analyse, portée des résultats.

Laboratoire

Analyse: rigueur méthodologique et scientifique, outils mathématiques, cohérence, clarté, précision, grille d'analyse, sens commun. Appropriation d'une méthode et de ses techniques, exercices encadrés, réalisation d'une recherche. Rapport de recherche: problématique, hypothèse, méthodologie, résultats, interprétations, conclusions.

890425

915-003-91 2-1-3 2,00

TEXTES ET MUSIQUES DE CHANSONS

Établissement autorisé:
cégep de Drummondville

OBJECTIFS

Développer chez l'élève l'habileté à composer des textes et des musiques de chansons.

CONTENU

Analyse et pastiche des différents genres musicaux tant du point de vue de la mélodie que de l'accompagnement. Composition de mélodies sur des textes donnés qu'on aura pris soin d'analyser et composition de mélodies dans le but d'y ajouter un texte.

Analyse de textes de chansons de différents genres en tenant compte de la facilité de compréhension ou du niveau poétique, de l'accent tonique, du rythme, de l'émotion, du message et de la création d'images. Composition de textes dans le but d'y ajouter de la musique.

910828

915-010-93 2-1-3 2,00

ICONOGRAPHIE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

Établissement autorisé:
cégep d'Alma

OBJECTIFS

Explorer et exploiter différents types et formes d'images à travers des techniques propres à l'ordinateur. Développer l'expression et la créativité dans un cadre méthodique rigoureux. Conscientiser l'élève à la notion d'information iconique et à sa nature dynamique, logique et poétique.

Au terme de ce cours, l'élève sera capable: 1. D'identifier les éléments du langage visuel à l'aide d'un ordinateur et d'un logiciel graphique. 2. D'opérer les fonctions de base d'un ordinateur lui permettant de créer des images bidimensionnelles. 3. D'élaborer un processus de construction d'images complexes à partir des éléments et règles d'opération déterminés par un logiciel graphique. 4. D'appliquer les méthodes de recherche graphique propres à l'ordinateur. 5. De communiquer de façon créative l'information contenue dans une image en la présentant sous divers angles et points de vue. 6. De transposer les connaissances acquises dans des situations technologiques nouvelles. 7. D'argumenter sur les choix graphiques et les décisions de production qu'il prend en cours de travail.

CONTENU

Présentation et initiation à un logiciel de traitement graphique et à du matériel informatique d'appoint (balayeurs optiques, imprimantes, etc.). Atelier de création d'images de différents types: narratifs, symboliques, informatifs, publicitaires, fictifs, expressifs, etc. Notions de banques d'images, de récupération d'économie de moyens, les particularités de construction d'images en mode points et vectoriels, notions de primitives, le rythme, la répétition, l'alternance, l'équilibre, la division de l'espace.

930908

Cours complémentaires

951-001-87 **2-1-3 2,00**

INITIATION À L'HORTICULTURE

Établissements autorisés:
cégep de Lévis-Lauzon
cégep Saint-Jean-sur-Richelieu*

OBJECTIFS

Expliquer, utiliser et transmettre l'information de base relative aux productions horticoles, aux techniques reliées à ces productions, aux soins et contrôles à donner aux plantes et à la productivité liée aux caractéristiques physiques et chimiques des sols. Contacter les principaux intervenants dans le domaine et en obtenir de l'information. Reconnaître les nouvelles techniques ou espèces végétales pouvant être cultivées ou produites. Évaluer le coût de réalisation d'un projet de petite ou moyenne envergure. Identifier les principaux problèmes reliés à une culture, y apporter une solution et référer aux spécialistes et à la documentation. Effectuer l'entretien de plantes horticoles. Planifier la réalisation d'un aménagement paysager et d'un potager.

CONTENU

Caractéristiques du sol liées aux cultures et à la productivité. Caractéristiques d'un bon milieu de culture (terreaux). Matériaux de base composant un terreau. Confection de terreau. Méthodes de semis. Soins à apporter aux différentes étapes de développement des semis. Réalisation de semis et repiquages en serres. Identification des principales plantes ornementales. Multiplication: bouturage, marcottage, division, greffage et semis. Identification des espèces potagères. Emplacement du potager. Préparation du sol au printemps. Calendrier de semis et de transplantation. Récolte et entreposage. Établissement, entretien et protection des pelouses, arbres, arbustes, arbres fruitiers et potagers. Identification et utilités des principaux engrais et pesticides. Principes de fertilisation. Identification et moyens de contrôle des principaux ennemis des plantes (mauvaises herbes, insectes, maladies...). Description des différents projets de serre à réaliser. Réalisation d'un projet. Description des différentes références pratiques et intervenants existant en horticulture. Aménagements paysagers. Détermination du coût d'un projet. Conception de plans simples d'aménagement et de potager.

880706

951-002-86 **3-0-3 2,00**

FEMME ET SANTÉ

Établissement autorisé:
cégep de Saint-Jérôme

OBJECTIFS

Permettre à l'élève d'acquérir une meilleure autonomie par rapport à sa santé. Identifier les différentes étapes physiologiques et psychologiques de la vie de la femme. Se sensibiliser à l'importance de la nutrition et de l'activité physique. Transmettre et discuter sa conception de la sexualité. Identifier les diverses méthodes contraceptives. Reconnaître les changements physiologiques et psychologiques liés à la grossesse. Identifier les divers problèmes liés à des facteurs gynécologiques et adopter les mesures préventives requises. Évaluer sommairement les problèmes de santé mentale. Identifier les ressources individuelles et communautaires disponibles, savoir les consulter et, le cas échéant, y référer d'autres femmes.

CONTENU

Introduction: étapes physiologiques: développement anatomique et physiologique de l'enfance, de la puberté, de la période de fécondité et de la ménopause. Nutrition: guide alimentaire, diète, activités physiques. Échange sur sa perception de la sexualité. Contraception: valeurs rattachées à la contraception. Méthodes dites dures et douces. Surveillance de certains sysptômes. Grossesse: vécu de la grossesse, de l'accouchement et du post- partum.

Problèmes gynécologiques et prévention: prévention et traitement des infections et des maladies transmises sexuellement, auto-examen des seins, test pap, symptômes inquiétants. Santé mentale: dépression, stress, travail, anorexie mentale. Ressources disponibles, intervention, soins du milieu.

870309

951-003-86 **1-2-3 2,00**

INITIATION À LA PRODUCTION AGRICOLE QUÉBÉCOISE

Établissement autorisé:
cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance générale du secteur agro-alimentaire québécois, plus particulièrement de son volet production; maîtriser le vocabulaire agricole de base; expliquer le vécu de l'agriculteur québécois moyen; décrire les différentes productions agricoles québécoises et les situer dans leur contexte; identifier les outils nécessaires à la gestion d'une entreprise agricole; comprendre le rôle joué par les différents organismes intervenant dans le milieu agricole; interpréter les actualités agricoles véhiculées par les différents médias d'information.

CONTENU

Utilisation du vocabulaire agricole de base. Identification des différentes productions agricoles québécoises: production du foin, du blé, des fruits et légumes; apiculture et élevage de la volaille, du porc, du boeuf, de la chèvre, du mouton et des petits animaux; utilisation des serres, agriculture biologique et grandes cultures. Production laitière et production des viandes.

Situation de ces productions dans le contexte québécois, canadien et international. Structure de chacune de ces productions, systèmes de contrôle, commercialisation et perspectives d'avenir. Rôle des différents organismes intervenant dans le milieu agricole. Actualités agricoles se rapportant aux productions citées.

Méthodologie

Un exposé théorique suivi d'une visite ou présentation de films et diapositives dans la production concernée.

Évaluation

Fiches à remettre après chaque visite ou exposé. Examen mi-session. Examen final.

870309

951-004-87 2-1-3 2,00

JARDINAGE BIOLOGIQUE

Établissements autorisés:
cégep de Lévis-Lauzon
cégep de Rimouski*
cégep de Victoriaville

OBJECTIFS

S'initier aux principes de base que constitue le jardinage biologique. Connaître les lois écologiques fondamentales qui régissent la nature afin de les mettre en pratique dans le jardinage biologique. Planifier, préparer et cultiver son propre jardin potager biologique selon la région habitée.

Connaître l'anatomie et la physiologie d'une plante pour favoriser sa croissance et son développement par des moyens d'intervention biologique. Connaître les exigences et les propriétés alimentaires des légumes et des fruits afin de les cultiver le plus sainement possible. Développer le goût de la recherche personnelle et aiguiser son sens de l'observation. Procurer à l'élève un loisir sain en le rapprochant de la nature et en lui faisant pratiquer une certaine forme de recyclage.

CONTENU

Définition de jardinage biologique; comparaison avec le jardinage traditionnel. Observation et recherche personnelle; école. Cellule, tissus, organes, physiologie végétale. Grandes lois écologiques de la nature: diversité des espèces et des milieux de vie, chaînes alimentaires et interaction entre les organismes vivants.

Écologie au jardin. Description et constitution du sol: types de sols au Québec, outils de travail, conservation ou amélioration de la fertilité et la qualité du sol. Conversion d'un jardin traditionnel en jardin biologique.

La fertilisation: composé, fertilisants minéraux et engrais verts. Le parasitisme: moyens de lutte, causes, principaux parasites. Le jardin potager biologique. Techniques culturales des légumes du jardin: légumes voraces, peu exigeants, améliorants. Les serres domestiques. Arboriculture fruitière.

900213

951-005-87 3-0-3 2,00

LES SOINS DE L'ENFANT

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski

OBJECTIFS

Connaître les besoins physiques, psychologiques et sociaux de l'enfant aux différentes étapes de son développement et les moyens de les satisfaire. Manifester les comportements d'hygiène requis pour la prévention de certaines maladies de l'enfant. Connaître les principaux risques d'accidents chez les enfants et être en mesure de les prévenir.

CONTENU

Généralités, nouveau-né et soins appropriés, nourrisson, trottineur, préscolaire, scolaire et soins appropriés, adolescent. Caractéristiques physiques, stades de développement et soins appropriés, besoins qui s'y rattachent, hygiène préventive, prévention des accidents, problèmes reliés à la croissance et au développement.

870429

951-006-87 2-1-3 2,00

INITIATION À L'ÉCOLOGIE

Établissements autorisés:
cégep Ahuntsic*
cégep de Victoriaville

OBJECTIFS

Initier à l'étude des milieux naturels aménagés ou perturbés. Faire prendre conscience de l'importance des liens qui unissent les êtres vivants et leur milieu.

CONTENU

La biosphère, l'écosystème, ses composants et son fonctionnement. Les principaux écosystèmes terrestres et aquatiques. Les modifications des écosystèmes et les applications pratiques de l'écologie.

890518

951-007-87 3-0-3 2,00

HISTOIRE DE L'AGRICULTURE DU QUÉBEC (1600-1980)

Établissement autorisé:
Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe

OBJECTIFS

Faire connaître les grandes étapes de l'évolution agricole du Québec entre 1600 et 1980. Mesurer l'importance de cette évolution sur le développement global de la société québécoise au cours des âges. Évaluer les retombées socio-économiques, cerner l'apport de l'État, saisir la portée des changements technologiques et comprendre le rôle de quelques figures importantes ou de certaines institutions marquantes.

CONTENU

De caractère essentiellement magistral, ce cours abordera les sujets suivants: les étapes historiques, la tenure des terres (système seigneurial et des cantons), l'économie autarcique et celle de marché, la création des marchés, les moyens de transport, la spécialisation laitière, l'évolution des techniques, la diffusion des connaissances, le rôle de l'État et des organismes d'orientation, l'apport des institutions spécialisées et la formation du coopératisme et du syndicalisme agricole.

870813

951-008-87 1-2-3 2,00

ENVIRONNEMENT VÉGÉTAL ET ANIMAL

Établissement autorisé:
cégep Lionel-Groulx

OBJECTIFS

Acquérir une meilleure connaissance de l'environnement naturel immédiat dans le but de susciter un plus grand respect de cet environnement. Identifier certains facteurs (abiotiques et biotiques) qui le menacent et discuter des mesures apportées par les organismes privés ou publics pour y remédier.

CONTENU

Végétaux: champignons, arbres, arbustes et herbacées. Anatomie, cycles vitaux, photosynthèse. Impact de ces végétaux sur nos existences.

Insectes: anatomie, cycles vitaux et moeurs chez quatre types d'insectes: les insectes sociaux, les insectes suceurs de sang, la tordeuse des bourgeons de l'épinette, les Odonates. Influences bénéfiques ou dommageables sur l'environnement.

Poissons: anatomie, cycle vital, habitat et moeurs de certains poissons de nos eaux.

870710

951-009-87 **2-1-3 2,00**

PRINCIPES DE PHYSIQUE EN MÉDECINE

Établissement autorisé:
cégep de l'Outaouais

OBJECTIFS

Démystifier la technologie médicale et paramédicale en faisant ressortir les principes physiques simples servant à l'édification des techniques employées. Faire ressortir et illustrer les principes physiques de base que l'on retrouve dans le monde médical et souligner l'apport de la recherche scientifique en physique dans le domaine médical. Ce cours ne vise pas l'application numérique qui se rattache au principe mais plutôt la compréhension de l'utilisation de ce principe dans le champ d'activité étudié. Sensibiliser l'élève à l'impact que peut avoir la recherche scientifique dans certains domaines médicaux, que ce soit sur le plan politique, économique, social ou moral.

CONTENU

Les lasers: éléments d'un laser, principe de fonctionnement, les lasers en médecine.

Les radiations et la vie: l'univers des radiations, les rayons-X, leurs caractéristiques et leurs utilisations, la radioactivité, les médicaments radioactifs, l'utilisation des radioisotopes pour l'exploration fonctionnelle en médecine.

Imagerie médicale: la tomographie axiale commandée par ordinateur (C.A.T. scanner), la tomographie par émission de positrons, la résonance magnétique nucléaire, l'échotomographie par ultrasons.

Électricité et magnétisme: unités de mesure en électricité, nature électrique de l'activité neurologique/musculaire, les stimulateurs cardiaques, l'accident électrique: causes, conséquences, prévention.

Fluides: facteurs influençant l'écoulement des fluides (pression, viscosité et capillarité) et principes de base; applications: tension artérielle (hypertension, hypotension), circulation sanguine, drainages.

870515

951-010-87 **3-0-3 2,00**

LE MILIEU NATUREL ET L'HOMME

Établissements autorisés:
cégep de Chicoutimi
cégep de Saint-Félicien*

OBJECTIFS

Comprendre ce qu'est le milieu naturel comme site (ses composantes, son mode de fonctionnement) et les diverses interventions de l'homme pour l'aménager, l'exploiter, s'y éduquer ou s'y recréer.

CONTENU

Présenter le milieu naturel en tant qu'espace (ponctuel) visionné dans une perspective écologique, économique et sociale. Caractériser les grandes composantes du milieu naturel (eau, air, sol, faune, flore) dans l'optique de l'équilibre et ou du déséquilibre naturel. Identifier les grandes ressources du Québec, leur état, leur répartition spatiale, leur rythme d'exploitation et leur importance relative en terme d'utilisation. Sa familiariser avec le processus de gestion d'un territoire et d'une ressource particulière en fonction d'une problématique politico-sociale et de sa rentabilité économique.

880421

951-011-87 **1-2-3 2,00**

PRINCIPES ET TECHNIQUES HORTICOLES

Établissement autorisé:
cégep de Rivière-du-Loup

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances prérequises à une bonne compréhension de la physiologie du végétal. Faire saisir l'importance des facteurs de l'environnement sur la croissance des plantes. Initier aux diverses techniques de multiplication végétale et des méthodes culturales pouvant être appliquées chez soi. Permettre d'acquérir des connaissances de base nécessaires à l'application de divers modes de culture.

CONTENU

Théorie

Notions fondamentales de physiologie végétale. Les principaux facteurs physico-chimiques de croissance des plantes. Caractéristiques des semences: établissement de semis et règles à suivre dans la mise en place de jeunes plants. Modes d'utilisation des pesticides. Les différentes techniques de multiplication végétale. La culture en serre: types de serres, aspect technique et *planning* de culture. La culture hydroponique: aspects techniques, physico-chimiques et biologiques. La culture des champignons: quelques notions de mycologie, aspect nutrionnel, initiation à la culture du Pleurote et de l'Agaric. La culture de quelques plantes sauvages du Québec: valeur alimentaire, méthode de culture, récolte et conservation.

Laboratoire

Étude des effets provoqués sur la croissance des plantes par les divers facteurs physico-chimiques de l'environnement. Tests de germination. Mise en pratique des différents moyens artificiels de multiplication végétative. Visite d'une serre, préparation des solutions nutritives. Culture de plantes en milieu hydroponique. Culture des champignons.

MÉTHODOLOGIE

L'élève sera amené à approfondir les concepts théoriques qui seront dispensés par le professeur, à l'aide d'un document pédagogique qu'il devra se procurer et par l'expérimentation des divers principes étudiés.

Les séances de laboratoire seront donc l'élément pédagogique principal qui permettra à l'élève de s'initier concrètement aux diverses méthodes de cultures étudiées.

L'évaluation se fera par des examens théoriques (50%) et des examens de laboratoire (60%) répartis durant la session.

870708

951-012-87 3-0-3 2,00

AGRICULTURE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Établissement autorisé:
Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe

OBJECTIFS

Permettre à la personne qui désire se sensibiliser ou se préparer à agir à titre de volontaire ou d'assistant technique de se familiariser avec les conditions spécifiques de l'agriculture et de la coopération internationale, tant aux points de vue technique, socio-économique que développemental.

CONTENU

Objet et essai de définition du sous-développement. Ses contraintes environnementales, ses caractères socio-culturels, économiques et institutionnels.

L'agriculture de rente, l'agriculture vivrière et les systèmes agraires. L'historique et l'évolution dans les programmes de développement de l'agriculture en coopération internationale.

La participation au développement: l'approche de l'auto-développement paysan. Être coopérant: adaptation personnelle et culturelle; rôles dans l'assistance technique et différents organismes d'intervention en coopération.

870813

951-013-87 3-0-3 2,00

AUTO-PROTECTION, PREMIERS SOINS, RÉANIMATION

Établissements autorisés:
cégep Beauce-Appalaches
cégep de Limoilou
cégep Saint-Jean-sur-Richelieu*

OBJECTIFS

Devenir capable d'appliquer les premiers soins soit à soi-même ou à tout autre personne en situation de besoin (d'urgence). Être capable de reconnaître les sources de danger de son environnement et être en mesure de prendre les moyens appropriés pour se protéger.

CONTENU

Réanimation cardio-respiratoire: rappel anatomo-pathologique des voies respiratoires et cardiaques. Causes d'arrêt respiratoire et cardiaque. Techniques de réanimation cardio-respiratoire et pratique sur mannequin. Obstruction des voies respiratoires dans diverses circonstances et technique de dégagement des voies respiratoires et pratique. Situations particulières. Ex: noyades en eau douce et salée.

Premier soins: techniques de premiers soins concernant: entorses, luxations, fractures, traumatismes crâniens, vertébraux, thoraciques. Hémorragie interne, externe, coupures. Intoxication: alimentaire, médicamenteuses, aux acides, aux alcalis, aux hydrocarbures, à alcool et aux drogues. Pertes de conscience, traumatismes dûs à la chaleur, à l'électrocution ou au froid. Corps étrangers dans l'oeil, l'oreille, le nez et l'oesophage. Piqûres d'insecte et morsures humaines ou animales.

Principes élémentaires d'autoprotection en cas de feu, tremblements de terre, attaque nucléaire.

Principes élémentaires d'autoprotection physique et psychologique face au viol, inceste, vol, menaces verbales et physiques.

911106

951-014-87 1-2-3 2,00

VOTRE CORPS SUR LA SELLETTE

Établissements autorisés:
cégep de Granby Haute-Yamaska*
cégep de Rimouski
cégep de Rosemont

OBJECTIFS

Découvrir les concepts fondamentaux de la physiologie humaine à partir de certains paramètres mesurés en laboratoire. Mesurer les changements physiologiques produits dans l'organisme selon différents types d'activités de la vie quotidienne. Se familiariser avec des tests et techniques permettant d'évaluer la condition des principaux systèmes de son organisme. Préciser les buts et caractéristiques de ces tests. Développer une prise de conscience de son propre corps et amener à mettre en pratique des moyens pour conserver ou améliorer son bien-être physique.

CONTENU

Le contenu suivant a été retenu en fonction de son importance dynamique, personnelle et sociale en plus de son utilité pour interpréter et améliorer la qualité de la vie humaine.

Votre coeur: que signifient ces bruits entendus au stéthoscope? Votre pouls, que révèle-t-il à votre sujet? Un électrocardiogramme, ça sert à quoi? Comment prendre une assurance-coeur pour la vie?

Votre respiration: mesurez vos différents volumes pulmonaires. Qu'arrive-t-il à votre respiration quand vous parlez, vous buvez, vous éternuez, vous plongez un pied dans l'eau froide, vous vous concentrez, etc.? Pourquoi dit-on qu'il s'agit d'une fonction vitale?

Mangez-vous trop ou pas assez?: effectuez un parallèle entre votre alimentation et les règles alimentaires canadiennes. Recherchez les effets de carence et de surcharge alimentaires.

Votre dos: ami ou ennemi?: avez-vous bon dos? Pourquoi les problèmes de dos sont-ils si fréquents? Évaluez votre posture. Comment pouvez-vous conserver votre colonne vertébrale en bon état?

Vos réflexes: sont-ils essentiels? Que faut-il faire pour les mettre en évidence? De quels éléments se composent-ils et quel parcours empruntent- ils? Pourquoi intéressent-ils votre médecin?

Vos yeux: apprenez à en connaître les parties constituantes. Pourquoi en avez-vous deux? Quels problèmes peuvent-ils vous causer maintenant? Plus tard? Évaluez votre acuité visuelle et votre champ visuel actuel.

921125

951-015-87 3-0-3 2,00

SEXUALITÉ ET PROCRÉATION

Établissement autorisé:
cégep d'Alma

OBJECTIFS

Sensibiliser à la nécessité de l'hygiène sexuelle. Informer sur la fécondité et les moyens contraceptifs. Développer l'autonomie et la prise en charge de sa propre sexualité.

CONTENU

Le concept de sexualité chez l'humain – maturation psycho-sexuelle – le comportement sexuel et ses déterminismes (génétique et psycho-social) – l'identité personnelle; notions de psychologie des sexes et de communication – l'identité sexuelle – le développement d'une éthique sexuelle.

Les fondements scientifiques de la reproduction humaine, anatomie du système reproducteur féminin et masculin, stades de la vie génitale: puberté et phénomènes associés, période de reproduction, ménopause et andropause. Les aspects cliniques de la reproduction: cycle menstruel, processus de fécondation, la conception et le développement de l'ovule, le rôle des hormones, périodes de fertilité et d'infertilité relative et absolue. Aménorrhée, polyménorrhée, dysménorrhée et les anomalies du rythme.

La contraception. Les moyens naturels et artificiels, les méthodes permanentes de stérilisation. Classification – mode d'action – utilisation – taux d'efficacité et effets secondaires. L'avortement thérapeutique. Hygiène personnelle de l'homme et de la femme durant la vie génitale active. Hygiène préventive en regard des maladies transmissibles sexuellement, prévention du cancer du sein et du col utérin.

871123

951-016-88 **3-0-3 2.00**

LA SEXUALITÉ DES JEUNES ADULTES

Établissement autorisé:
cégep de Limoilou

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances qui permettent de comprendre son développement sexuel d'adolescente et d'adolescent; développer des attitudes responsables face à la contraception; se sensibiliser aux conséquences sociales de la stérilité; développer des attitudes préventives face à certaines maladies; se sensibiliser aux impacts de la violence sexuelle sur sa propre sexualité; se sensibiliser sur le discours et les pratiques des scientifiques sur le thème *choix de maternité et paternité*; être capable d'utiliser des connaissances acquises dans sa vie quotidienne par la participation à un projet d'équipe.

CONTENU

Anatomie et physiologie des organes génitaux; les réactions sexuelles; la contraception féminine et masculine; la stérilisation; les maladies transmissibles sexuellement; les nouvelles technologies de la reproduction; la grossesse, l'accouchement, la lactation et l'interruption volontaire de grossesse; les cancers du sein, du col de l'utérus, de la prostate; la violence sexuelle, les comportements sexuels.

880315

951-017-88 **3-0-3 2.00**

POURQUOI, COMMENT, QUAND, QUOI MANGER?

Établissements autorisés:
cégep Ahuntsic
cégep André-Laurendeau
cégep de Chicoutimi
cégep de Drummondville
cégep Edouard-Montpetit
cégep François-Xavier-Garneau
cégep de la Gaspésie et des Îles*
cégep de Granby Haute-Yamaska
cégep Montmorency
cégep de l'Outaouais
cégep de Rimouski
cégep de Rivière-du-Loup
cégep de Saint-Hyacinthe
cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
cégep de Shawinigan
cégep de Sherbrooke
cégep de Trois-Rivières
cégep Vanier
cégep de Victoriaville

OBJECTIFS

Développer les connaissances et habilités de base à se donner une alimentation saine, axée sur la santé, le choix judicieux des aliments et leurs répercussions sur l'organisme, en vue d'amener l'élève à modifier son comportement et ses habitudes alimentaires en fonction d'un régime nutritionnel équilibré et également comme moyen de prévention des maladies relevant de l'alimentation.

CONTENU

Etude du comportement alimentaire. Besoins nutritifs adaptés aux différentes situations de vie. Dépenses énergétiques. Guide alimentaire canadien. Principe d'une alimentation saine. Rôle et fonctions des nutriments. Valeur et comparaison nutritionnelle des aliments. Étude de la fibre alimentaire. Etude succincte du processus digestif. Achat et cuisson rationnels des aliments. Salubrité. Demystification des diètes amaigrissantes. Problèmes de nutrition au niveau mondial.

901121

951-018-88 **3-0-3 2.00**

ALIMENTS ET DROGUES

Établissements autorisés:
cégep d'Alma
cégep André-Laurendeau
cégep de Rosemont*

OBJECTIFS

Développer une culture scientifique chez les élèves à travers les sujets aussi universels que ceux de l'alimentation et des drogues. Apprendre à l'élève à analyser son alimentation et ses dépenses énergétiques et à améliorer son alimentation selon son style de vie. Lui fournir un apport de connaissances de base en chimie et biochimie sur les divers nutriments. Lui donner un jugement plus éclairé face à la publicité et à l'information liées à l'alimentation et aux drogues. Stimuler sa curiosité scientifique. Répondre à certaines questions que se posent les élèves face aux drogues et aux aliments.

CONTENU

Aspects énergétiques de l'alimentation: étude des sucres, des graisses, des protéines, des sels minéraux et des vitamines. Aspect chimique des différentes étapes de transformation des aliments. Additifs alimentaires. Production, conservation, présentation, distribution des aliments. Diètes, carences, malnutrition et toxicologie. Classification des drogues, effets et dépendance. La chimie du cerveau. Perspectives d'avenir: chimie alimentaire.

900917

951-019-88 **2-1-3 2.00**

NUTRITION ET ALIMENTATION

Établissements autorisés:
cégep Ahuntsic*
cégep de Jonquière

OBJECTIFS

Apprendre à l'élève à analyser son alimentation et ses dépenses énergétiques et à identifier ses excès et ses carences. Lui donner les informations nécessaires pour améliorer son alimentation. Ce travail personnel est intégré à une étude du rôle physiologique et biochimique des divers nutriments. Développer l'intérêt des élèves pour les problèmes de nutrition au niveau mondial.

CONTENU

Théorie

L'alimentation rationnelle. L'énergie: besoins et utilisation; les glucides, lipides, protides, vitamines, minéraux, eau: identification, rôles et fonctions, sources principales. Le devenir des nutriments dans l'organisme. Les problèmes mondiaux de la faim et de l'alimentation.

Laboratoire

Décomposition nutritionnelle de graines germées. Microbiologie des produits laitiers. Identification des nutriments. Digestion des nutriments (Vitamine C, lipides).

920214

951-020-88 **2-1-3 2,00**

L'AUTO-DÉFENSE: UNE APPROCHE À LA PROTECTION POUR LES FEMMES

Établissements autorisés:
cégep d'Alma
cégep de Jonquière
cégep de Sherbrooke
cégep de Trois-Rivières*

OBJECTIFS

Sensibiliser la femme au phénomène de la violence, en particulier physique, pouvant être dirigée vers elle. L'amener à développer une attitude physique et psychologique nouvelle, telle l'amélioration de l'estime de soi, lui permettant de répondre de façon appropriée en cas d'agression ou de violence. Lui permettre de maîtriser des mouvements issus des arts martiaux garantissant mieux son auto-défense.

CONTENU

Réflexion sur le phénomène de la violence dans la société. Définition et éléments de base de l'auto-défense. Inventaire des situations potentielles de danger (vigilance et prévention). Notions sur les armes corporelles. Connaissance du phénomène de stress en situation d'urgence. Portrait type de l'agresseur et de la victime. Phénomène de l'agression à caractère sexuel grave. Phénomène du harcèlement sexuel. Aspect juridique de l'agression sexuelle. Violence en milieu familial (femmes battues, inceste, etc.).

920414

951-021-88 **3-0-3 2,00**

INTRODUCTION AUX BIOTECHNOLOGIES

Établissement autorisé:
cégep de Sainte-Foy

OBJECTIFS

Connaître les principaux secteurs reliés au domaine des biotechnologies. Être capable de reconnaître et de comprendre les éléments de l'actualité sous leurs formes habituelles, c'est-à-dire écrites (périodiques ou journaux), visuelles (émissions télévisées) ou sonores (émissions radiophoniques) en ce qui touche le sujet des biotechnologies. Apprendre à être autonome à l'égard de ces sujets et à développer un mode de réflexion propre à dégager l'importance des biotechnologies sur la société et l'individu.

CONTENU

Le vivant au service du vivant: les mystères des fermentations; la structure des acides nucléiques; les soldats de l'organisme et leur arsenal chimique; les anticorps monoclonaux; les ingénieurs de la vie et leurs chimères; les cultures de tissu animal; les fécondations in vitro; les transplantations d'embryons.

Nourrir le vivant avec le vivant: l'or vert, culture de tissu végétal et amélioration de la résistance des plants; les protéines microbiennes.

Du travail pour les microbes: biodépollution; lixiviation; traitement des eaux usées; fabrication de vaccins, d'hormones, de médicaments et d'antibiotiques; fabrication de suppléments alimentaires.

Quant les cellules sont déprogrammées: le cancer; rétrovirus et oncogènes.

880317

951-022-88 **2-1-3 2,00**

INITIATION À L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Établissements autorisés:
cégep d'Alma*
cégep de Trois-Rivières

OBJECTIFS

Acquérir les éléments de base pour composer avec l'environnement immédiat et les règles de base de l'aménagement paysager. Connaître les principaux matériaux utilisés. Planifier un aménagement paysager et réaliser une mise en plan. Acquérir les techniques de base d'entretien d'un aménagement paysager. Reconnaître les principales plantes utilisées en aménagement paysager. Connaître les règlements municipaux relatifs à l'aménagement paysager.

CONTENU

Définition de l'aménagement paysager et philosophies de son évolution. Les règles de bases: équilibre, symétrie, répétition, séquence, besoins individuels, coûts. Les principaux matériaux utilisés: inertes et vivants. Les étapes de la planification: inventaire, goûts, ressources, contraintes, choix, temps de la réalisation. La mise en plan: symboles, étapes. L'entretien d'un aménagement paysager: courant, annuel.

921106

951-023-88 **3-0-3 2,00**

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LE SPORT: JEUX ET ENJEUX

Établissements autorisés:
cégep de Lévis-Lauzon
cégep de Limoilou*
cégep de Rivière-du-Loup

OBJECTIFS

Expliquer le fonctionnement de l'institution sportive. Analyser les conséquences socio-économiques des orientations politiques dans la pratique sportive. Développer chez l'élève le sens critique face au système des valeurs inhérent à l'institution sportive moderne. Conscientiser l'élève à son rôle actif dans l'institution sportive.

CONTENU

Étude du rôle du sport et ses différentes manifestations sur les plans suivants:

Plan socio-culturel: la conquête et le culte du corps, le loisir (habitudes de vie), la pratique sportive, la santé, la discrimination et définitions de termes (activités sportives, physiques et éducation physique).

Plan politique: structures gouvernementales, politiques d'application, élite vs masse, les campagnes d'information, les enquêtes, publications et les subventions gouvernementales. La démocratisation de l'activité sportive, son accessibilité, l'éducation physique en milieu scolaire.

Plan économique: l'amateurisme, la publicité (médias), le doping, la violence, le vedettariat, les spectacles et les salaires, l'industrie du sport (production, consommation, commercialisation).

900201

951-024-88 **2-1-3 2,00**

L'ANALYSE BIO-ÉNERGÉTIQUE ET LES PROCESSUS PSYCHO-CORPORELS

Établissements autorisés:
cégep de La Pocatière*
cégep de Trois-Rivières

OBJECTIFS

Situer l'analyse bio-énergétique dans l'histoire des approches analytiques: de la psychanalyse à l'analyse bio-énergétique. Connaître les principaux concepts. Connaître les principales facettes du langage du corps. Connaître et comprendre les concepts caractérologiques de base. Différencier les principales structures caractérielles au plan corporel et au niveau des attitudes. Retracer dans sa personnalité les traits et attitudes reliés à chacune des structures corporelles.

CONTENU

De la psychanalyse à l'analyse bio-énergétique: histoire du mouvement psychanalytique, les premières divergences, les fondements scientifiques de la végéto-thérapie et de l'analyse caractérielle, les particularités de l'analyse bio-énergétique. Les concepts de base: concept d'énergie, charge, décharge, circulation énergétique, motilité et mouvements, tensions corporelles, respirations. Définition et caractéristiques de l'enracinement, l'affirmation de soi au plan corporel. Relations entre corps et personnalité, le rôle des exercices bio-énergétiques dans la vie du corps. Le langage du corps: signes physiques et interprétation psychologique de ces manifestations. Réactions émotionnelles et répercussions corporelles. Les rapports entre le moi et le corps. Étude des différentes structures de caractère: schizoïde, orale, psychopathique, masochiste, rigide, hystérique. Travail bio-énergétique et réflexion personnelle: en fonction des différentes structures caractérielles et des réflexions des participants. Échanges en groupe. Rédaction d'un journal d'intégration.

911010

951-025-88 **1-2-3 2,00**

GESTION DU STRESS

Établissements autorisés:
cégep d'Alma
cégep Beauce-Appalaches
cégep de Granby Haute-Yamaska
cégep de Jonquière
cégep de La Pocatière*
cégep de Rimouski
cégep de Trois-Rivières

OBJECTIFS

Sensibiliser l'élève aux *principes* et aux *stratégies* de la gestion du stress. Identifier et décrire les stresseurs les plus souvents rencontrés dans la vie. Identifier et décrire les effets du stress, prendre contact avec ses sensations physiques. Décrire les principes de base de la gestion du temps, d'une saine alimentation, de l'aérobix, de la restructuration cognitive. Identifier des comportements cibles, leur force.

CONTENU

Le stress et ses effets. L'assertion du comportement. La restructuration cognitive. La relaxation. La gestion du temps. L'activité physique. L'alimentation. Le *biofeedback*. L'évaluation comportementale. L'analyse et le changement comportemental. Le bilan psychologique. Le style de vie et le contrôle de soi.

920214

951-026-89 **2-1-3 2,00**

ORIENTATIONISME

Établissement autorisé:
cégep de Sainte-Foy

OBJECTIFS

Valoriser les activités d'orientation en forêt comme moyen de développement et d'entretien d'une bonne condition physique. Connaître et savoir utiliser les différentes techniques d'orientation. Acquérir les connaissances théoriques relatives à la course d'orientation et les mettre en pratique.

CONTENU

Connaissance de la carte topographique: nomenclature des éléments de la carte, notion d'échelle, indications fournies par la carte, soin des cartes, les courbes de niveau. Connaissance et compréhension de la boussole: la rose des vents, les trois nords, déterminer une direction, la boussole, utilisation de la boussole. Physiologie de l'activité physique en relation avec les activités de plein air: principaux éléments de la machine humaine, limites du travail physique, spécificité de l'activité, alimentation et dépense énergétique, habillement et thermorégulation. Sécurité et survie en forêt.

891005

951-027-89 **2-1-3 2,00**

RÉCRÉATION EN FORÊT

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski

CONTENU

Sensibiliser l'élève à l'importance de la récréation en milieu naturel. À la fin du cours, l'élève devra être en mesure de porter une critique constructive sur les différents aménagements récréatifs. De plus, il apprendra à mieux connaître le milieu forestier et à s'y orienter.

CONTENU

Introduction: historique, importance, perspectives d'avenir, éducation du public. Détermination du potentiel récréatif: inventaire des terres du Canada. Lieux récréatifs aménagés: importance, règles de base de tout aménagement récréatif, types d'aménagement, aménagements publics, aménagements privés. Lieux récréatifs naturels: lacs et rivières. Boisés: essences forestières, plantes médicinales et commestibles, espèces de champignons, faune, améliorations. Orientation en forêt: utilisation de la boussole, de cartes, de photographies aériennes, et d'autres moyens. Survie en forêt.

891005

951-028-91 **2-1-3 2,00**

SOINS ET ENTRETIEN DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Établissements autorisés:
cégep Lionel-Groulx*
collège Lafléche

OBJECTIFS

Apprendre à comprendre, respecter et prendre soin des animaux domestiques. Ce cours s'adresse à ceux et celles qui s'intéressent aux animaux, et qui veulent se familiariser avec les soins, l'hébergement de base et la mise en place d'un protocole d'entretien chez les animaux de compagnie (les chiens et chats); acquérir des notions sur les caractéristiques et les propriétés des espèces domestiques, prendre connaissance des signes associés aux maladies communes chez les chats et les chiens; savoir analyser la situation de domestication et réagir de façon appropriée aux diverses situations médicales, particulièrement en cas d'urgence.

CONTENU

Théorie

Caractéristiques générales d'ordre morphologique, comportemental et physiologique des différents animaux domestiques: chiens, chats, animaux de laboratoire, animaux de ferme, animaux exotiques. Identification et caractéristiques spécifiques des différentes races d'animaux domestiques et plus spécifiquement celles des chiens et des chats. Critères dans la sélection d'un animal. Notions de soins de base. Entretien et hébergement des animaux. Hygiène du milieu animal (désinfection, litière, etc.). Reproduction animale: estrus, accouplement, gestation. Nutrition animale: facteurs qui influent sur les besoins nutritifs. Transport animal. Soins esthétiques des animaux de compagnie. Généralités sur le comportement animal: agression, domination, soumission. Notions médicales: médecine préventive (vaccins, vermifuges), situations d'urgence (accidents, porc-épics), maladies. Rôle du vétérinaire et du technicien en santé animale. Les sociétés protectrices des animaux.

Laboratoire

Manipulations sécuritaires des animaux lors des soins et en situation d'urgence.

930312

951-029-91 **2-1-3 2,00**

PROBLÈMES DE SANTÉ

Établissements autorisés:
cégep de la Gaspésie et des Îles
cégep de La Pocatière*

OBJECTIFS

Augmenter sa conscience de son pouvoir sur la santé et la maladie. Connaître davantage les risques inhérents à son mode de vie et à son environnement sur sa santé. Devenir plus sensible aux signes de défaillance de sa santé. Augmenter sa participation à des actions de maintien et de rétablissement de sa santé.

CONTENU

Théorie

Concept santé-maladie: modèles de santé: continuum santé-maladie, approche globale de la santé. Étude des problèmes de santé: état de santé actuel des Québécois et Québécoises selon les âges, promotion de la santé et prévention de la maladie, facteurs de risque pour la santé: biologiques, environnementaux et mode de vie, manifestations et effets de la maladie, ressources disponibles. Application à des problèmes de santé particuliers: problèmes de dépendance (alcool, tabac, drogues), problèmes d'infection des voies génitales, des voies respiratoires hautes, troubles d'apprentissage (stress, suicide, changement du mode de vie), problèmes d'allergie (réactions allergiques, asthme), déséquilibres alimentaires (déficiences, surconsommation, anorexie), problèmes environnementaux (agents polluants, écran cathodique), problèmes de comportement (violence, conduite dangereuse d'un véhicule), problèmes tégumentaires (acné, verrue, pied d'athlète).

Laboratoire

Enquête sur le terrain. Journal personnel. Visualisation. Technique de relaxation. Groupes de discussion.

930817

951-030-91 **2-1-3 2,00**

INTRODUCTION À LA TOXICOLOGIE

Établissement autorisé:
cégep de Saint-Laurent

BUTS

Ce cours vise à sensibiliser l'élève aux substances toxiques auxquelles elle ou il se trouve confronté, tant dans sa vie personnelle (nourriture, médicaments) que dans son environnement, ainsi qu'à développer un esprit critique quant à l'usage de ces substances.

OBJECTIFS

1- Acquérir le vocabulaire toxicologique. 2- Réaliser la nature d'une substance toxique. 3- Découvrir la localisation d'une substance toxique. 4- Décrire les divers procédés de dépistage et mettre en évidence le rôle des animaux de laboratoire pour certains tests. 5- Acquérir les notions d'évaluation du risque toxique, de métabolisme, de mutagénécité et de tératogénécité. 6- Comprendre les notions élémentaires de toxicologie environnementale (urbaine et rurale), agro-alimentaire, médicamenteuse et industrielle. 7- Connaître les organismes gouvernementaux d'information et de recours en toxicologie. 8- Connaître et apprendre à se servir des publications gouvernementales se rapportant à la toxicologie. 9- Sélectionner des articles de revues et de journaux et être capable de porter un jugement éclairé sur leur contenu. 10- Acquérir une vision globale des problèmes reliés à l'usage des substances toxiques.

CONTENU

Théorie

1- Introduction: vocabulaire toxicologique, nature et localisation des substances toxiques. 2- Métabolisme des toxiques: cheminement d'un toxique dans l'organisme, notions de biotransformation, de distribution et d'excrétion. 3- Méthodes de mise en marché des substances toxiques: raisons de l'utilisation des animaux de laboratoire (les Bonnes Pratiques de Laboratoire et le contrôle de la douleur), méthodes alternatives. 4- Effets toxiques: mutation et cancer. 5- Éléments de toxicologie de l'environnement: effets des pesticides (herbicides et insecticides) et engrais sur l'environnement aquatique, édaphique et atmosphérique. Insecticides biologiques. Organismes gouvernementaux d'information et de recours. 6- Éléments de toxicologie agro-alimentaire: contamination des aliments par les pesticides, les engrais, les médicaments et leurs résidus, les additifs, les agents de conservation et les métaux lourds. Loi des Aliments et Drogues. Organismes gouvernementaux d'information et de recours. 7- Éléments de toxicologie des médicaments: étude de leur toxicité sur les systèmes digestifs, nerveux et reproducteur, et sur la peau. Les centres anti-poison et la pharmacovigilance. 8- Éléments de toxicologie industrielle: étude de substances toxiques présentes en milieu de travail et que l'on retrouve aussi en milieu résidentiel, présentation des méthodes préventives.

Laboratoire

Évaluation du risque toxique de xénobiotiques pertinents pour les élèves. Recherche du temps d'élimination de certains xénobiotiques pertinents et d'usage courant. Exemples: AAS, acétaminophène, alcool, valium, etc. à l'aide du CPS (Compendium des Produits et Spécialités Pharmaceutiques). Exercices sur le mode d'action de certains cancérogènes. Exemples: HAP (benzopyrène), U.V., nitrosamine, pesticides organochlorés, phtalates, etc. Recherche de noms commerciaux et du contenu chimique d'engrais, de fertilisants et de pesticides puisés dans l'environnement domestique (ou commercial). Expériences (bioessais) avec des algues Microtox ou des bactéries. Organisation de sorties. Exemples: usine d'épuration des eaux usées de Montréal, Institut Armand-Frappier, laboratoire du capitaine Bernier à Longueuil. Séances de lecture, d'analyse et de critique d'articles de revue et de journaux portant sur la contamination des aliments, sur la pollution urbaine, industrielle et environnementale, au terme desquelles l'élève pose un jugement personnel. Recherche sur les effets secondaires et la posologie de certains médicaments.

911010

951-031-91 **2-1-3 2,00**

CHASSE ET PÊCHE, ET L'ÉCOLOGIE

Établissement autorisé:
cégep de Lévis-Lauzon

OBJECTIF GÉNÉRAL

Établir des liens entre la conservation des espèces animales (protection de l'environnement), l'utilisation d'engins de chasse et pêche et l'élaboration de certaines lois.

OBJECTIFS PARTICULIERS

1- Identifier et reconnaître les espèces animales protégées, chassées, trappées ou pêchées. 2- Décrire les exigences écologiques et le comportement des espèces animales sportives. 3- Décrire et justifier les détails du maniement des agrès de pêche, des armes à feu et des engins de piégeage. 4- Énoncer les principes généraux de certaines lois et justifier, par rapport aux concepts écologiques acquis, certains articles importants des lois et règlements sur les installation publiques de la chasse et de la pêche, sur les animaux protégés, les saisons de chasse et pêche et le port d'armes à feu.

CONTENU

Identification des espèces animales servant de gibier (poissons, mammifères, oiseaux); exigences écologiques et comportement des espèces animales sportives; description et détails du maniement des agrès de pêche, des armes de chasse et des engins de piégeage; lois et règlements régissant les activités de pêche, de chasse et de piégeage.

911010

951-032-92 **2-1-3 2,00**

BLESSURES SPORTIVES: PRÉVENTION ET INTERVENTION PRIMAIRE

Établissement autorisé:
cégep de Sherbrooke

OBJECTIFS

Au terme de ce cours, l'élève sera capable: 1. D'identifier et de définir les différentes structures anatomiques qui composent le corps humain. 2. De connaître les réactions physiologiques chez le sujet au repos et lors de la pratique d'activités sportives, ainsi que les adaptations physiologiques au froid et à la chaleur. 3. De connaître la physiologie de la réaction inflammatoire. 4. D'identifier les blessures sportives les plus couramment rencontrées. 5. De connaître, d'une façon générale, la physiopathologie des blessures sportives identifiées. 6. D'identifier les aspects préventifs spécifiques aux blessures sportives identifiées. 7. De connaître les techniques préventives à utiliser pour éviter les blessures sportives identifiées. 8. D'identifier les interventions primaires à faire lors des blessures sportives identifiées. 9. De connaître les modes d'applications des techniques utilisées lors des interventions primaires. 10. De connaître les indications et les contre-indications des techniques utilisées lors des interventions primaires.

CONTENU

Théorie

A) Structures anatomiques: Muscle, tendon, ligament, capsule articulaire, disque, ménisque, os, nerf périphérique, moelle épinière, vaisseaux sanguins, articulation, peau, bourse séreuse, ongle, poil, système cardio-vasculaire, système respiratoire et système digestif.

B) Physiologie: Les systèmes cardio-vasculaire, respiratoire, musculaire, ostéo-articulaire et digestif seront étudiés en analysant ce qui se passe au repos, lors de la pratique d'activité sportive, et lorsque survient un traumatisme. La physiologie de l'inflammation sera vue dans cette partie du cours. Les réactions physiologiques à la chaleur et au froid seront également étudiées dans cette section. De plus, nous discuterons des modifications physiologiques en tenant compte de l'âge des personnes participantes (sujets jeunes vs sujets plus âgés).

C) Blessures sportives: Les blessures suivantes seront décrites et l'intervention primaire discutée: 1. Entorses: cheville; genou; pouce; poignet; doigt. 2. Lésions musculaires: contusion; claquage. 3. Tendinites: à l'épaule; au coude; au poignet; au genou; à la cheville; au pied. 4. Lombalgie. 5. Périostite. 6. Blessures de surusage: sans vice de structure; avec vices de structures. 7. Engelure. 8. Brûlure: par friction; par exposition au soleil; par contact. 9. Ampoule. 10. Lacération. 11. Crampe musculaire. 12. Point de côté. 13. Douleur d'entraînement. 14. Déshydratation. 15. Hyperventilation. 16. Morsures d'animaux et piqûres d'insectes.

D) Prévention: Une attention toute singulière sera portée aux techniques préventives à utiliser pour éviter l'apparition des pathologies énumérées au point C). 1. Échauffement. 2. Étirage. 3. Équipements adéquats: souliers; lunettes protectrices; comment faire un choix judicieux d'équipements sportifs; équipements protecteurs. 4. Habillement adéquat. 5. Préparation d'avant-match: compte tenu du sport que je pratique et du problème que j'ai, que dois-je faire avant l'activité? 6. L'après-match: compte tenu du sport que je pratique et du problème de santé que j'ai, que dois-je faire après l'activité? 7. Utilisation de crèmes solaires. 8. Quoi manger avant l'activité. 9. Quoi manger après l'activité. 10. Bandages préventifs. 11. Sommeil et repos. 12. Conditions climatiques: printemps, été, automne, hiver: sachons nous adapter. 13. Alcool, drogue, cigarette, produits dopants: mythes et réalités. 14. Consulter les experts d'abord: médecin, physiothérapeute, éducateur physique, autres...

E) Interventions primaires: Lors des cours traitant spécifiquement des blessures sportives, l'intervention primaire propre à chacune de ces pathologies sera discutée à ce moment. Cependant, certaines techniques plus générales seront vues dans cette section: 1. L'utilisation de la glace. 2. L'utilisation de la chaleur. 3. Les bandages. 4. Les béquilles. 5. Le taping. 6. Les pansements. 7. Les cannes. 8. Les pommades. 9. Les écharpes. 10. Reconnaître le besoin de consulter un professionnel de la santé dans le but de bien faire évaluer sa blessure.

Laboratoire

Durant les laboratoires, les élèves seront appelés à: 1. Analyser des structures anatomiques sous la forme de pièces anatomiques: os; muscles; articulations; ligaments; ménisques; disques; autres (voir le point A). 2. Analyser des planches anatomiques. 3. Mettre en pratique les techniques préventives enseignées en théorie (voir le listing des techniques au point D). 4. Mettre en pratique les techniques d'interventions primaires énumérées au point E. 5. Être confrontés(es) à des histoires de cas et à des mises en situations (simulations).

920605

951-033-92 **2-1-3 2,00**

BASES PHYSIOLOGIQUES ET TECHNIQUES DE MASSAGE CONVENTIONNEL

Établissement autorisé:
cégep de Sherbrooke

OBJECTIFS

Au terme de ce cours, l'élève sera capable: 1. De définir ce qu'est le massage. 2. De décrire le contexte historique du massage. 3. D'identifier et de définir les différentes structures anatomiques qui composent le corps humain. 4. D'expliquer les effets physiologiques du massage. 5. D'expliquer les effets cliniques du massage. 6. De décrire les indications et les contre-indications du massage. 7. De se préparer adéquatement pour effectuer un massage. 8. De préparer adéquatement une personne à recevoir un massage. 9. De connaître les différents onguents, crèmes, pommades, huiles, poudres et autres utilisés lorsqu'on effectue un massage. 10. De connaître les différentes techniques de massage enseignées. 11. De connaître les manoeuvres de choix à utiliser en fonction des buts recherchés. 12. De faire des massages des régions cervicale, dorsale, lombaire, des membres inférieurs, des membres supérieurs, de l'abdomen et du visage. 13. D'appliquer un massage décontractant et un massage stimulant. 14. De décrire brièvement la physiopathologie de certaines affections physiques fréquentes. 15. D'appliquer un massage dans certaines affections physiques fréquentes. 16. De connaître la place du massage en milieu sportif. 17. De connaître les autres formes de massage existantes.

CONTENU

Théorie

1. Définition et historique du massage. 2. Structures anatomiques: muscle, tendon, ligament, capsule articulaire, os, nerf périphérique, vaisseaux sanguins, peau. 3. Physiologie: analyse des effets physiologiques du massage sur les structures anatomiques décrites précédemment. 4. Description des indications et des contre-indications du massage. 5. Préparatifs: préparation du patient et du thérapeute avant d'entreprendre le massage. Préparation du matériel et description des propriétés des différents onguents, crèmes, pommades et autres utilisés lors du massage. 6. Techniques de massage: effleurage, pression, pétrissage profond, pétrissage superficiel, friction, vibration, percussion. 7. Description des manoeuvres de choix à utiliser en fonction des buts recherchés. 8. Description du massage décontractant et du massage stimulant. 9. Physiopathologie: description de la physiopathologie de certaines affections physiques courantes. 10. Discussion sur la place du massage en milieu sportif et description des autres formes de massage existantes.

Laboratoire

1. Analyse de structures anatomiques sous la forme de pièces anatomiques: os, muscles, articulations. 2. Analyse de planches anatomiques. 3. Préparation d'un sujet à recevoir un massage. 4. Préparation d'un sujet à donner un massage. 5. Mise en pratique des techniques de massage enseignées. 6. Histoires de cas et à des mises en situations (simulations). 7. Utilisation et manipulation de différentes sortes d'onguents, de crèmes, de pommades et autres lors de massage.

921111

952-001-86 **0-3-3 2,00**

INITIATION À L'ÉLECTROTECHNIQUE

Établissement autorisé:
cégep de Saint-Jérôme

OBJECTIFS

Connaître et appliquer les notions et les instruments de l'électrotechnique de base. Se familiariser avec l'utilisation de composants électriques et électroniques, en effectuant des montages ou en assistant à des démonstrations. Percevoir de façon plus réaliste les machines électriques et électroniques qui font de plus en plus partie de notre environnement.

CONTENU

Concepts élémentaires: tension, courant, résistance. Sécurité. *Circuits:* série, parallèles. *Électricité:* circuits d'éclairage; interrupteurs-commutateurs. *Électro-magnétisme:* moteur électrique. *Électronique analogique:* composants discrets; oscilloscope (utilisation); amplificateur; oscillateur.

Électronique digitale: circuits et, ou, non, ni-et, ni-ou; tables de vérité; circuits d'éclairage; circuits intégrés. *Montages électroniques:* conception, schémas, circuit imprimé.

Informatique: circuits intégrés à une grande échelle; processeur, ROM, RAM; programmation en BASIC; programmation et exécution; fonctions BASIC élémentaire. *Robotique:* éléments constituant un robot; catégories de robots; autopsie d'une perceuse robotisée.

870309

952-002-86 **2-2-2 2,00**

COMMUNICATIONS ET SIGNALISATION

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski

OBJECTIFS

Répondre aux exigences du programme du Ministère des communications pour l'obtention du certificat restreint de radiotéléphoniste. Connaître les différentes lois et règlements portant sur la téléphonie. Maîtriser les connaissances des procédures d'exploitation d'une station radiotéléphonique: appel, fréquence, phonétique et prodécures de détresse, d'urgence et de sécurité. Connaître et appliquer les règles internationales relatives à la radiotéléphonie: code international des signaux, réception, transmission à l'aide de signaux lumineux et de pavillons.

CONTENU

Lois et règlements sur la radiotéléphonie. Procédures d'exploitation. Procédures de détresse, d'urgence et de sécurité. Signaux d'alarme. Documentation pertinente. Code international des signaux.

870309

952-003-86 **2-1-3 2,00**

SYSTÈMES AUDIO ET VIDÉO

Établissements autorisés:
cégep de La Pocatière*
cégep de Trois-Rivières

OBJECTIFS

Comprendre les notions de base relatives à l'électricité, l'acoustique et le vidéo. Se familiariser avec les éléments qui composent une chaîne stéréophonique. Analyser les éléments de base d'un système de sonorisation. Connaître les techniques de prises de son et des enregistrements audio. Décrire le fonctionnement d'une caméra et d'une chaîne vidéo.

CONTENU

Notions de base en acoustique: son, fréquence, intensité. Notions de base en électricité: tension, courant, puissance. Élément d'une chaîne stéréophonique: table tournante, syntonisateur, préamplificateur, amplificateur, haut-parleur. Les systèmes réducteurs de bruit: Dolby, dBx. Les effets: limiteurs, compresseurs, réverbération, délai. La prise de son: studio, table de mixage, microphone. Enregistrement: sur disque, sur ruban, analogique, numérique. Nomenclature des termes audio et vidéo: impédance, distorsion. Systèmes vidéo: caméra, téléviseur, moniteur, câblosélecteur.

880421

952-004-86 **1-2-3 2,00**

NAVIGATION CÔTIÈRE DE PLAISANCE

Établissements autorisés:
cégep de la Gaspésie et des Îles
cégep de Granby Haute-Yamaska*

OBJECTIFS

Interpréter et utiliser les cartes marines. Résoudre les problèmes reliés aux marées. Résoudre le triangle des vitesses. Connaître le principe de fonctionnement du compas et être capable de l'utiliser. S'initier à la navigation à l'estime et au pilotage.

CONTENU

La terre et ses coordonnées: définitions. Les trois nords. Les cartes marines: projections, échelle, symboles et mise à jour. Position, direction et distance sur les cartes. Compas magnétique: principe, erreur, déviation et compensation. Instruments de traçage et de calcul. Appareils: échosondeur, loch, jumelles. Livre des feux. Balisage. Table des courants et des marées. Navigation à l'estime. Pilotage: choix des amers, ligne de position, point relevé, point transporté et relèvements de danger.

930112

952-005-87 **3-0-3 2,00**

OCÉANOLOGIE

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski

OBJECTIFS

Donner accès à une connaissance générale du milieu marin mondial par l'entremise d'informations recueillies dans les différentes disciplines qui s'y intéressent (chimie, physique, géologie, géographie, biologie, etc.). Dresser un inventaire des différentes techniques de prélèvements et de mesures employée océanologie. Décrire à l'aide de ces notions océanologiques notre environnement marin immédiat: estuaire du Saint-Laurent, fjord du Saguenay et du golfe Saint-Laurent et de donner un aperçu des recherches qui s'y poursuivent présentement.

CONTENU

Notions océanologiques. Physique de l'océan: courants marins, marées, vagues, techniques de mesure employées. Chimie de l'océan: composition de l'eau de mer, pollution, techniques d'échantillonnage et d'analyse. Biologie de l'océan: sels nutritifs, chaîne alimentaire, production primaire, techniques d'échantillonnage et d'analyse. Géologie de l'océan: sédiments marins, dérive des continents, prospections pétrolières, techniques d'échantillonnage et d'analyse. La loi et les océans: limites des eaux territoriales, droits de pêche, navigation et transport.

Océanologie régionale. L'estuaire du Saint-Laurent: type d'estuaire, caractéristiques physiques, caractéristiques chimiques, caractéristiques biologiques, caractéristiques géologiques. Le fjord du Saguenay: caractéristiques d'un fjord, le Saguenay et le courant de Gaspé, échange d'eau Saint-Laurent-Saguenay. Le golfe Saint-Laurent: description du golfe Saint-Laurent, la production du golfe Saint-Laurent, droits de pêche dans le golfe Saint-Laurent.

Activités. En plus des activités normales en classe, il y aura: visite des laboratoires de l'I.N.R.S. – Océanologie, visite à bord d'un bateau océanographique, conférences prononcées par des gens impliqués dans les recherches en océanologie.

870429

952-006-87 **1-2-3 2,00**

L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE D'UNE RÉSIDENCE

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski

OBJECTIFS

Posséder les éléments de base de la production et le transport de l'énergie électrique. S'initier à l'installation électrique d'une résidence.

CONTENU

Production de l'énergie électrique: centrale hydro-électrique, centrale thermique, centrale nucléaire. Transport de l'énergie électrique: ligne de transmission haute tension, ligne de transmission base tension. Description de la résidence type: méthode de calcul de la charge totale du branchement du consommateur, aspect général du branchement, composantes du branchement. Choix des éléments du branchement: calibre du câble type NS-1 ou NSF-2, calibre des conducteurs dans la canalisation du branchement, grosseur des canalisations du branchement, calibre (cavalier de jonction et de la mise à la terre), coffret de branchement et panneau de dérivation, calibre des dispositifs de protection. Installation des composantes électriques: salon et entrée, chambre no 1, 2, 3 et corridor, salle de bain, cuisine, coin-repos et entrée (circuits ordinaires), salle de bain et cuisine (circuits spéciaux), prise de courant extérieur, sous-sol. Installation des appareils de chauffage: chauffage central à l'huile, chauffage électrique par plinthes, chauffage électrique central. Signalisation: principe d'une sonnette électrique, principe et installation d'un carillon dans une résidence. Raccordement des dérivations au panneau: nombre de dérivations à accorder, identification des circuits. Compteur de Watt-heure: principe et lecture du compteur de Watt-heure, facturation. Force motrice: moteur monophasé (laveuse, sécheuse, réfrigérateur, etc.), moteur universel (malaxeur, etc.). Contrôle de moteur monophasé: démarreur manuel et automatique. Éclairage: lampes incandescentes, fluorescentes (ballast), à mercure (ballast) méthode de calcul.

870429

952-007-87 **2-1-3 2,00**

POLLUTION, ÉNERGIE: AVENIR DE L'HOMME

Établissements autorisés:
cégep de Matane
cégep de Rimouski
cégep de Rosemont*

OBJECTIFS

Requérir une connaissance cohérente de la crise de l'environnement. Effectuer une démarche d'analyse des principaux problèmes, effectuer des recherches de solution et mesurer les impacts de leur application. Constater la nécessité de la conservation des milieux naturels et des ressources de la biosphère.

CONTENU

La pollution: facteurs de pollution, les polluants atmosphériques, la pollution des eaux, les précipitations acides et la lutte contre la pollution dans les pays industrialisés.

L'énergie: ses sources, l'énergie nucléaire, miser sur l'inépuisable. Avenir de l'homme: la problématique, la société industrielle productiviste, écologie et écologisme, écologie et société.

900201

952-008-87 **1-2-3 2,00**

INTRODUCTION AUX SCIENCES EXPÉRIMENTALES

Établissements autorisés:
cégep de Saint-Félicien*
cégep de Sainte-Foy

OBJECTIFS

Préparer adéquatement à travailler en laboratoire. Acquérir une méthode expérimentale efficace, applicable à n'importe quelle discipline requérant le travail en laboratoire. Objectifs secondaires: s'acclimater à un laboratoire de sciences, les comportements requis au travail en laboratoire; à faire prendre conscience aux élèves des dangers ingérents aux laboratoires de sciences et leur faire acquérir un comportement sécuritaire en laboratoire; s'approprier les principaux concepts de base communs à plusieurs disciplines expérimentales; intégrer la "méthode scientifique" à sa démarche intellectuelle; acquérir des techniques expérimentales de base et la connaissance des principes de fonctionnement de quelques instruments courants; pondérer des observations, appliquer des techniques de traitement de données et s'initier à la rédaction d'un rapport d'activités.

CONTENU

Présentation du fonctionnement et de la structure. La sécurité et le comportement en laboratoire. Nomenclature, caractéristiques et usages de divers instruments. Caractéristiques et manipulation des divers types de brûleurs et de balances. Techniques de microscopie: loupe binoculaire, utilisation d'hématimètre, microphotographie. Travail du verre. Techniques de lubrification, de filtration et d'extraction. Les techniques gravimétriques: détermination de l'eau de cristallisation. Les techniques volumétriques. Cueillette de données et pondération des observations. Traitement de données: les graphiques, les tableaux, le calcul d'erreur et les chiffres significatifs. Présentation des données ou du rapport d'activité. Utilisation des instruments de mesure électrique. Utilisation de volumes clefs en laboratoire.

930216

952-009-87 **3-0-3 2,00**

DÉPANNAGE AUTOMOBILE

Établissements autorisés:
cégep de la Gaspésie et des Îles
cégep de Rimouski*

OBJECTIFS

Initier aux nouvelles technologies appliquées à l'automobile. Connaître le fonctionnement des parties constituantes d'un véhicule automobile. Permettre un meilleur achat, une meilleure utilisation et un meilleur entretien de son véhicule.

À la fin de son cours, l'élève pourra détecter les troubles d'une automobile, se dépanner dans bien des cas; être capable d'expliquer au mécanicien les défectuosités de son automobile; faire un achat éclairé d'un véhicule automobile.

CONTENU

Renseignements généraux: assurance, achat, vente, coûts, garanties, essai, conduite, urgence, accidents, etc.

Objectif particulier: connaître le fonctionnement du moteur. Moteur quatre temps: principe de fonctionnement. Moteur deux temps: les moteurs deux temps avec chambre de première compression dans la base. Principe de fonctionnement. Moteur rotatif.

Système de lubrification: connaître comment un moteur se lubrifie (étude du circuit). Être capable de détecter les troubles causés par une lubrification inadéquate. Rôle de lubrification. Propriétés et utilisation d'un bon lubrifiant. Mode de lubrification du moteur.

L'embrayage: connaître le fonctionnement de l'embrayage, son utilisation, pour éliminer des réparations. Diagnostic des troubles et entretien.

La transmission: connaître la transmission ordinaire et automatique pour traction arrière et avant. Rôle et fonctionnement, surmultiplication et avantages. Entretien de la transmission. Troubles de transmission.

L'arbre de commande et le différentiel: déterminer les troubles causés par ces appareils. Joints universels. Vibration de l'arbre de commande. Rôle et fonctionnement et entretien du différentiel. Rapports de différentiel. Mode de lubrification. Différentiel anti-dérapant.

Le système de freinage: connaître le fonctionnement des systèmes conventionnels et systèmes ABS. Empêcher l'utilisation du véhicule si les freins sont défectueux. Rôle et fonctionnement des différentes parties. Entretien et vérification du système.

La suspension et la direction: connaître les pièces et le travail de chacune d'elles. Empêcher les accidents causés par un mauvais état de la suspension ou de la direction. Direction: principe d'une direction intégrale aux 4 roues. Contrôles électroniques. Rôle et fonctionnement des parties constituantes de la suspension: ressort, amortisseur et amortisseurs ajustables électroniquement (normal, sport, auto), barre de torsion, barre stabilisatrice, etc. Boîte de direction, assistance variable, tringlerie. Entretien et étude de l'usure des pneus.

Diagnostic et interprétation des troubles d'une automobile: connaître les informations données par les différentes alarmes générées par l'ordinateur de bord; interprétation des codes. Faire une révision complète de tout ce qui peut arriver à une automobile. Pouvoir éliminer les troubles mineurs. Être capable de vérifier son automobile. Révision en atelier à l'aide d'une automobile: énumération des pièces, vérification de tous les systèmes, démonstration pour changement de pneu et de roue, mesures de sécurité à prendre lorsqu'on travaille sous une automobile.

Méthodologie

Diaporama – Cours traditionnels – Exercices (théoriques, pratiques) – Démonstration – Vérification des objectifs.

Évaluation

Après chaque bloc de théorie, l'élève vérifie lui-même ses connaissances en répondant aux séries de questions objectives qui lui sera distribuées.

890109

952-010-87 **3-0-3 2,00**

LE CHOIX D'UNE HABITATION

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski

OBJECTIFS

Situer l'habitation dans son contexte historique. Percevoir son évolution jusqu'à ce jour en réponse aux besoins changeants de l'homme et de la société. Saisir l'importance des aspects sociaux politiques, économiques et écologiques sur l'habitation en général. Connaître le marché de l'habitation et prendre conscience du processus à suivre pour réaliser un projet de résidence. Choisir adéquatement une habitation répondant à ses besoins et s'assurer de la qualité de sa contribution.

À la fin de ce cours l'élève sera en mesure de distinguer les tâches et les responsabilités des différents intervenants dans le processus de production de l'habitation; connaître les différents règlements et normes qui régissent le domaine de la construction domiciliaire; préciser dans l'ordre chronologique, les services offerts par les différents intervenants; comprendre les facteurs qui déterminent le coût d'une habitation et connaître les étapes à suivre pour le financement.

CONTENU

L'habitation et son évolution. Les aspects sociaux, publiques, économiques et écologiques. Les intervenants et leur rôle, la réglementation. Consultation et établissement des coûts. Financement et contrats. Fondation charpente isolation. Parement et finition, ouvertures, chauffage équipements. Aménagement extérieur, normes, liste de contrôle. Milieu, terrain. Type de maison et critères de choix. L'habitation à venir.

870708

952-011-87 **2-1-3 2,00**

TECHNIQUES DE RADIO-AMATEUR

Établissements autorisés:
cégep de Baie-Comeau
cégep de Granby Haute-Yamaska
cégep de Limoilou
cégep Marie-Victorin*
cégep de Trois-Rivières

OBJECTIFS

Acquérir les éléments d'électricité et d'électronique nécessaires à la compréhension et à l'utilisation efficace de la radio-amateur. Maîtriser le code morse international. Connaître les lois fédérales des communications sur les bandes d'ondes réservées aux amateurs. Promouvoir sur le plan technique et surtout sur le plan social des échanges avec des correspondants du pays et de l'étranger. Finalement un élève ayant complété ce cours avec succès pourrait se présenter aux examens de Communication Canada.

CONTENU

Nature du mouvement radio-amateur. Historique: a) dans le monde entier; b) aux États-Unis; c) au Canada; d) dans la province. Notions sur: le cycle, la fréquence, la période, la longueur d'onde, les transferts d'ondes, les ondes stationnaires, la vitesse de propagation des ondes, la résonnance, les interférences, les phénomènes du battement. Étude code *Q* international utilisé par les amateurs du monde entier. Longueur d'onde physique et longueur d'onde électrique. Notions de mécanique sur le rendement. Matière et électricité, charges électriques, voltage et courant, conducteurs et isolants. Lois du courant électrique, loi d'ohm, loi de Joules, circuits, série et dérivation, puissance et travail, loi de Kirchoff. Magnétisme, courant alternatif, transformateurs, inductance, réactance inductive, réactance capacitive, notion de phase, effet pelliculaire, notion d'impédance, facteur *Q*. Capacité et condensateurs, couplage des condensateurs, théorie de la lampe électronique: le diode, bloc d'alimentation. Lampe à vide. Principe d'amplification. La triode. Émetteurs radiophoniques (cette étude se divise en trois parties): a) l'oscillateur; b) le final; c) le modulateur. Le récepteur superhétérodyne. Les semi-conducteurs: diode et transistors. Les appareils de mesure. Généralités. Les antennes: radiation, longueur d'antenne, antenne Marconi et différents types d'antennes. Raccord de l'antenne et de la ligne de transmission. Retour à la terre, polarisation des ondes.

MÉTHODOLOGIE

Cours magistraux complétés par des projections de films et de diapositives sur les travaux et les services rendus par les radio-amateurs. Des articles de revues et des extraits de journaux référant aux mêmes services seront utilisés. Les élèves seront appelés à réaliser des projets techniques afin d'assimiler les connaissances déjà acquises (montage d'oscillateurs, amplificateur, etc.). Il va sans dire que l'instrumentation sera abondamment utilisée. De plus, les expériences pratiques de communication verbale ou en code morse sont possibles à la station expérimentale du collège.

930827

952-012-87 **3-0-3 2,00**

RÉSOLUTION DE PROBLÈMES ET HABILETÉS D'APPRENTISSAGE EN SCIENCE

Établissement autorisé:
John Abbott College

OBJECTIFS

Préparer l'élève à évaluer son approche personnelle face à sa situation d'apprentissage en sciences (i.e. participation aux cours, rédaction de devoirs, de rapports de laboratoire et de travaux, préparation à des tests et examens, etc.). Présenter et faire pratiquer à l'élève des méthodes de travail reconnues pour résoudre des problèmes de sciences. Présenter à l'élève les résultats de recherche reliés à l'apprentissage pour susciter chez lui un intérêt à modifier ses comportements non productifs reliés à son apprentissage.

CONTENU

Mémoire: son fonctionnement, apprendre un texte, oublier et apprendre, apprentissage en classe. Préparation à un test. Planification du temps et concentration. Méthode pour résoudre un problème.

880809

952-013-87 **3-0-3 2,00**

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

Établissement autorisé:
cégep de Saint-Hyacinthe

OBJECTIFS

Permettre à l'élève qui n'a pas une formation en sciences physiques de comprendre suffisamment certains principes et concepts pour expliquer certains mécanismes physiques à l'oeuvre dans l'environnement et les effets perturbateurs de certaines actions humaines sur ce même environnement.

CONTENU

Le cours est structuré autour des quatre thèmes suivants:

- L'énergie: propriétés des solides, besoins, provenance, conservation et nouvelles sources d'énergie, énergie nucléaire.
- L'eau: propriétés des liquides, caractéristiques et cycle de l'eau, substances polluantes et épuration des eaux.
- L'air: propriétés des gaz, composition de l'air, météorologie, polluants.
- Le bruit: les ondes sonores, l'oreille et la perception, les effets, les solutions.

870819

952-014-87 **3-0-3 2,00**

LE SOLEIL, SOURCE INTARISSABLE D'ÉNERGIE

Établissement autorisé:
cégep André-Laurendeau

OBJECTIFS

Prendre conscience des cycles de la nature et des problèmes inhérents à une exploitation démesurée des ressources terrestres; se familiariser avec toutes les sources et formes d'énergie, étudier les mécanismes de production, de conversion, de transport et d'utilisation de l'énergie en fonction des exigences sociales d'aujourd'hui, à savoir le rendement de ces mécanismes, la conservation des ressources énergétiques et la protection de l'environnement.

CONTENU

Sources d'énergie et historique; ressources énergétiques actuellement disponibles; formes fondamentales de l'énergie: énergie gravitationnelle, énergie cinétique, énergie thermique, énergie électrique, énergie chimique, énergie rayonnante et énergie nucléaire.

Production d'énergie thermique, lois de la thermodynamique et rendement des systèmes; production d'énergie électrique et principes de base en électricité.

Le Soleil et exploitation d'énergies liées à l'énergie solaire; vent et éolienne, vagues et systèmes de digues; évaporation, chute d'eau et turbine; photosynthèse et biomasse; plantes, tourbe, bois, charbon, gaz, pétrole et déchets organiques; cellule photoélectrique; rayonnement solaire, effet de serre, architecture solaire, capteurs et centrale solaire; gradient de température dans les océans.

Autres sources d'énergie: fission nucléaire et centrale nucléaire; marées et centrale marémotrice; sources chaudes et centrale géothermique.

Conservation de l'énergie, environnement et avenir de l'énergie.

871023

952-015-87 2-1-3 2,00

MOTEURS DE PETITE CYLINDRÉE

Établissement autorisé:
cégep du Vieux-Montréal

OBJECTIFS

Identifier et comprendre le fonctionnement des ensembles et sous-ensembles des moteurs de petite cylindrée tels qu'utilisés sur les motos-neige, les motocyclettes, les tondeuses à gazon, les scies à chaines, etc. Déceler les principales pannes, diagnostiquer et souvent corriger les causes.

CONTENU

Travail, énergie, puissance. Mesure du travail; couple; mesure du couple; mesure de la puissance; cheval-vapeur.

Construction du moteur à essence, à mouvement alternatif. Parties du moteur: cylindre, culasse, piston, segment de piston, axe de piston, bielle, vilebrequin, carter, volant, soupapes, arbres à cames. Fonctionnement du moteur quatre courses. Fonctionnement du moteur deux courses.

Applications courantes des moteurs de petite cylindrée. Tondeuse à gazon; motocyclette; scie à chaîne; moto-neige; sécurité d'utilisation.

Moteurs rotatifs à combustion (R.E.). Comment il travaille: cycles d'opération; construction; performance; applications; préparation pour le service; entretien du moteur rotatif.

Systèmes d'alimentation en essence, carburation, régulateurs de vitesse. Système par aspiration, système par gravité, pompe d'alimentation, système par essence pressurisée. Carburateur, carburateur à diaphragme; contrôle du haut régime et du bas régime. Ajustements du carburateur, bouchon de vapeur, essence et vaporisation et régulateurs de vitesse: mécanique, pneumatique ou vannes d'air.

Lubrification. Roulements à friction, roulements anti-friction, désignation de la qualité, de l'huile: nombre S.A.E., lubrification des moteurs quatre courses: barbottement simple, barbottement à niveau constant, éjection d'huile, pompe à éjection, ventilation du carter, lubrification des moteurs deux courses.

Systèmes de refroidissement. Système de refroidissement par air, système de refroidissement par eau et moteur hors bord refroidi par eau.

Systèmes d'ignition. Théorie électronique, loi d'Ohm, magnétisme et parties de la magnéto: aimants permanents, bobine de haute tension, inducteur en fer laminé, contacts de rupteur, lobes, condensateur, bougies, câbles de haute tension, cycles de la magnéto, avance à l'allumage manuel et automatique, accouplement à impulsion au démarrage et calage de l'allumage.

Notions de métrologie. Familiarisation avec les différents outils à utiliser durant les périodes de laboratoire. Familiarisation aux différents types de petits moteurs à l'aide de module. Démonstration pratique sur un banc dynamométrique (façon de mesurer la puissance réelle de différents petits moteurs).

Entretien. Vidange d'huile, système de refroidissement, bougies, filtres à air, entreposage pour l'hiver, précautions avant démarrage, règles de sécurité avec les moteurs à essence et entreposage des moteurs hors-bord.

Diagnostic, mise au point, reconditionnement. Nettoyer et ajuster les contacts du rupteur, vérifier les bougies et la puissance de la magnéto, caler le moteur, remplacer les segments du piston, rectifier les soupapes, vérifier la compression du moteur et comprendre les spécifications du moteur: tolérance et mesures, mise au point, identification des moteurs de petite cylindrée.

871120

952-016-88 3-0-3 2,00

LA FORÊT DU QUÉBEC

Établissement autorisé:
cégep de Trois-Rivières

OBJECTIFS

Connaître la composition des réserves forestières du Québec. Connaître les différentes structures des principales essences forestières commerciales qui servent dans les industries des pâtes et papiers, du sciage et du meuble. Comprendre que la forêt du Québec est un système biologique instable qui peut être altéré et même détruit par les coupes trop intensives, les insectes, les feux, les champignons et les pluies acides.

CONTENU

Composition de la forêt québécoise et importance du territoire qu'elle couvre. Principales essences forestières commerciales du Québec. Critères permettant d'identifier les principales essences forestières résineuses et feuillus. Notions brèves sur les structures internes des résineux et feuillus commerciaux du Québec. Essences forestières résineuses et feuillus servant dans l'industrie des pâtes et papiers, du sciage et du meuble. Possibilité d'exploitation de la forêt du Québec. Rupture de stock. Grands ennemis de la forêt: l'homme, les coupes intensives, les feux, les insectes (la tordeuse des bourgeons de l'épinette), les champignons, les pluies acides.

880502

952-017-88 1-2-3 2,00

LA PRODUCTION AUTOMATISÉE

Établissements autorisés:
cégep de Trois-Rivières*
cégep de Victoriaville

OBJECTIFS

S'initier aux éléments de connaissance essentiels au développement de la production automatisée et à la compréhension des concepts de base utiles dans le domaine. Connaître les définitions, les lois, les règles, les symboles et, de façon générale, la terminologie propre à ce secteur. Comprendre le fonctionnement d'un composant (partie de système) et d'un circuit logique (ensemble de systèmes). Initier à la réalisation de commandes et de programmes nécessaires pour l'utilisation de machines de production assistée par ordinateur.

CONTENU

La production automatisée: ce qu'elle est, son importance et ce sur quoi elle repose; types de déplacement, systèmes de coordonnées; codes auxiliaires, numéro de séquence, fonctions préparatoires, avance, codes de sélection d'outils, correction et fonctions auxiliaires.

Automatismes: définition; fonctions logiques de base: ET, OU, NON temporisation; composants: mémoire, module d'étape, cellules logiques ET, OU, NON inhibition, voyants, boutons, distributeurs, vérins.

Le GRAFCET: historique, définition des concepts: étape, action, transition, réceptivité; programmation de GRAFCET à séquence unique et à sélection de séquences, registre à décalage.

890518

952-018-88 2-1-3 2,00

INTRODUCTION À LA TECHNOLOGIE DES FIBRES OPTIQUES

Établissement autorisé:
cégep de La Pocatière

OBJECTIFS

Connaître les éléments théoriques et pratiques nécessaires à la réalisation d'un système de transmission utilisant des fibres optiques. Expliquer le phénomène de transmission de la lumière dans une fibre optique. Définir les principales caractéristiques physiques des fibres optiques. Décrire les deux principales techniques de fabrication des fibres optiques. Décrire les sources de lumière utilisées comme émetteurs et les détecteurs optiques utilisés comme récepteurs. Décrire les paramètres qui ont une influence sur le transfert du flux optique de l'émetteur vers la fibre et de la fibre vers le récepteur. Expliquer les principaux modes de transmission d'informations.

CONTENU

Systèmes de communication à fibres optiques. Choix de la fibre: propagation dans un guide optique, fibres à saut d'indice et à gradient d'indice, dispersion d'impulsion et dispersion de longueur d'onde, atténuation, la fibre monomode, les techniques de fabrication. Sources et détecteurs: efficacité de couplage, ouverture numérique de la fibre, diagramme d'émission de la source, pertes par réflexion (Fresnel), sources (LED, lasers – comparaison), récepteur, efficacité de couplage, photo diode Pin, photo diode à avalanche (APD), N.E.P. et temps de réponse. Divers types de connecteurs: pertes associées. Étude d'un système de communication: configurations possibles, multiplexage, modulation. Divers types de câbles: configurations, préparation des bouts, méthodes de couplage et soudure.

880908

952-019-88 2-2-2 2,00

INITIATION À LA ROBOTIQUE

Établissement autorisé:
cégep de Lévis-Lauzon

OBJECTIFS

Connaître les principales applications industrielles et commerciales de la robotique. Identifier les composantes, discerner les automatismes robotisés, les inventorier. Manipuler divers types de robots dans un environnement établi. Évaluer l'impact et l'implantation de la robotique dans l'industrie et la société.

CONTENU

Historique. Critères de distinction d'un système automatisé ou robotisé. Morphologie: cartésien, sphérique, cylindrique, articulaire ou scara. Composantes: sources, manipulateurs et contrôles, effecteurs; liaisons et transmissions de mouvements. Degrés de liberté, systèmes de coordonnées. Manipulation de divers types de robots, utilisation des logiciels de programmation et approche des organigrammes. Précision et performance. Implantation d'un système robotisé: facteurs économiques, humains et sociaux, avantages et inconvénients et coûts réels; sécurité et environnement.

881027

952-020-89 2-1-3 2,00

MATHÉMATIQUES: COURS DE TRANSITION ADAPTÉ

Établissements autorisés:
cégep de Lévis-Lauzon
cégep Lionel-Groulx*
cégep de Rimouski

OBJECTIFS

Présenter à l'élève les principaux concepts mathématiques nécessaires tant pour solutionner des problèmes propres à l'orientation que pour pouvoir poursuivre ses études en mathématiques dans son programme.

CONTENU

Rappel sur les nombres réels et leurs propriétés. Manipulations et opérations algébriques. Géométrie analytique de la droite. Fonction: définition et représentation; linéaire, quadratique, exponentielle et logarithmique. Autres notions pertinentes selon le programme.

930430

952-021-91 2-2-2 2,00

INITIATION À L'AGRO-MÉTÉOROLOGIE

Établissement autorisé:
Institut de Technologie agricole de Saint-Hyacinthe

OBJECTIFS

Décrire les principaux phénomènes atmosphériques. Présenter les principes servant à la prévision du temps. Identifier les problèmes de pollution atmosphérique et leurs implications.

CONTENU

Théorie

1. Les éléments qui font le temps. 2. La pression et la circulation atmosphérique. 3. Les masses d'air et les fronts de pression. 4. Les précipitations. 5. Les prévisions météorologiques. 6. Les services d'agrométéorologie des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement. 7. La pollution atmosphérique et son effet sur le climat. 8. La climatologie et les micro-climats.

Laboratoire

Installation d'une station météorologique. Opération d'une station météorologique. Visite d'une station météorologique du réseau d'Environnement Canada. Visite d'un centre de prévisions météorologiques. Interprétation de données météorologiques d'application: générale, sur la pollution, sur l'agriculture, industrielle.

910325

952-022-92 **2-1-3 2,00**

LA FABRICATION DES PAPIERS

Établissement autorisé:
cégep de Trois-Rivières

OBJECTIFS

S'initier à la fabrication artisanale de papier. Décrire les processus de production des papiers et cartons. Expliquer la problématique du recyclage des papiers et de la pollution causée par cette industrie. Comprendre la relation entre les caractéristiques de base des papiers et leurs utilisations.

CONTENU

Théorie

L'histoire du papier. La caractérisation des papiers et cartons. La structure des papiers. La fabrication artisanale des papiers. La fabrication industrielle des papiers et cartons. L'impact environnemental. Le recyclage des papiers. L'impression des papiers. La place de l'industrie papetière au Québec.

Laboratoire

Différencier l'apparence et la texture de différents produits papetiers. Observer au microscope la morphologie du bois et des fibres qu'on en tire ainsi que la structure des papiers. Mesurer les caractéristiques de quelques papiers. Faire du papier artisanal naturel, coloré, encollé, couché ou calandré. Visiter des installations industrielles ou semi-industrielles.

920526

952-023-92 **2-1-3 2,00**

LES PIERRES PRÉCIEUSES

Établissement autorisé:
cégep de Lévis-Lauzon

OBJECTIF GÉNÉRAL

Ce cours vise à faire acquérir aux élèves les connaissances de base relatives aux minéraux, plus particulièrement à leurs propriétés gemmes.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Décrire les caractéristiques d'un minéral. Décrire le mode d'organisation et les caractéristiques de la matière cristalline et en démontrer une propriété fondamentale. Décrire les principales propriétés des minéraux sur les plans physique, chimique et optique; utiliser ces propriétés pour leur identification et leur classification. Préciser les propriétés particulières, la classification et l'utilisation des pierres gemmes. Distinguer les pierres décoratives, les pierres fines et les pierres précieuses ainsi que leurs gisements et modes d'extraction. Décrire le travail courant effectué sur les pierres gemmes. Décrire les possibilités de traitement chimique ou de fabrication synthétique. Décrire les principales pierres fines et leurs caractéristiques: variétés de quartz, pierres fines opaques, transparentes et organiques. Décrire les particularités des quatre pierres précieuses (émeraude, saphir, rubis, diamant). Clarifier les principaux mythes associés aux pierres précieuses. Distinguer les propriétés qui n'ont pas de fondements scientifiques. Préciser l'originalité de quelques pierres gemmes. Décrire l'origine de quelques pierres historiques célèbres.

CONTENU

Théorie

La matière minérale. Les minéraux. Les pierres gemmes. Les pierres fines. Les pierres précieuses. Les pierres célèbres.

Laboratoire

Par des exercices de laboratoire, l'élève sera amené à identifier des minéraux aux moyens de leurs propriétés physiques de base, à observer différentes propriétés propres aux pierres gemmes (croissance des cristaux, propriétés optiques) et différentes techniques propres au travail d'un gemmologue, soit l'utilisation d'un microscope stéréoscopique, le sciage et le polissage des pierres gemmes.

920811

952-024-93 **2-2-2 2,00**

STATISTIQUE EN SCIENCES HUMAINES

Préalable:
360-300-91

Établissements autorisés:
cégep François-Xavier-Garneau
cégep Lionel-Groulx*

BUT DU COURS

Ce cours s'adresse aux élèves du programme de Sciences humaines. Il vise à assurer une formation en statistique complémentaire à celle acquise dans le cours de Méthodes quantitatives et utile à la poursuite d'études dans différents programmes du baccalauréat. Cette formation en statistique devrait permettre à l'élève d'expliquer dans quel contexte s'utilisent les principales méthodes statistiques, de les utiliser adéquatement et d'en comprendre les bases théoriques.

OBJECTIFS

Au terme de ce cours l'élève sera capable: d'énoncer et d'appliquer les principes de base du calcul des probabilités; de construire la distribution de probabilités d'une variable aléatoire reliée à une situation expérimentale donnée; de décrire les caractéristiques de différents modèles probabilistes et d'utiliser les tables de probabilités correspondantes; de préciser les distributions d'échantillonnage de moyennes et de proportions de même que leurs conditions d'applications; à partir d'un échantillon aléatoire: d'estimer les paramètres d'une population; de tester une hypothèse concernant une population; d'analyser la relation entre deux variables en utilisant un test d'indépendance ou les notions de régression et de corrélation linéaire.

CONTENU

Probabilité et distribution de probabilités *(25 périodes)*

Probabilité

Concept de probabilité: approche classique et approche empirique. Axiomes fondamentaux. Calcul de probabilités: règles de l'addition et de la multiplication, principes simples de dénombrement. Notion de probabilité conditionnelle. Définition de l'indépendance en probabilité.

Distribution de probabilités (cas discret)

Notions de variable aléatoire et de distribution de probabilités. Construction d'une fonction de probabilités. Calcul et interprétation de l'espérance mathématique et de la variance. Distribution binômiale: contexte d'utilisation, fonction de probabilités, représentation graphique, espérance et variance, utilisation des tables.

Distribution de probabilités (cas continu)

Notion de fonction de densité. Distribution uniforme: aspect graphique, calcul de probabilités, espérance. Distribution normale: courbe normale, variable centrée réduite, utilisation des tables. Approximation d'une distribution binômiale par une distribution normale. Distribution de Student: aspect graphique, utilisation des tables.

Inférence statistique *(25 périodes)*

Échantillonnage

Définition d'un échantillon aléatoire simple. Théorème de la limite centrale. Distributions d'échantillonnage de moyennes et de proportions.

Estimation

Estimation ponctuelle et par intervalle de la moyenne d'une population. Estimation ponctuelle et par intervalle d'une proportion d'une population. Précision et taille requise de l'échantillon.

Tests d'hypothèses

Principes généraux: formulation des hypothèses, types d'erreurs, niveau de signification, règle de décision. Tests sur une moyenne et sur une proportion. Tests sur deux moyennes et sur deux proportions. Distribution du khi carré: contexte d'utilisation, tables. Test d'ajustement du khi carré.

Relation entre variables *(10 périodes)*

Test d'indépendance

Tableau de contingence. Test du khi carré. Calcul et interprétation de mesures d'association.

Corrélation et régression

Droite de régression: calculs de la pente et de l'ordonnée à l'origine, représentation graphique, prédiction. Calcul et interprétation du coefficient de détermination. Calcul et interprétation du coefficient de corrélation.

MÉTHODOLOGIE SUGGÉRÉE

Afin d'atteindre les objectifs de ce cours, il faudrait tenir compte d'un certain nombre de recommandations concernant la méthodologie.

De nombreuses références à des contextes pratiques en sciences humaines doivent être faites tout au long de ce cours. Les exemples apportés en classe de même que les sujets des travaux pratiques devraient être choisis dans le domaine des sciences humaines. Une attention particulière devrait aussi être portée aux problèmes d'actualité dans lesquels on fait usage de probabilités ou de statistiques.

Il est très important de toujours bien situer et justifier un nouveau concept dans la démarche d'apprentissage de la statistique. Ceci peut se faire de différentes façons dépendant du concept présenté. On peut faire appel à l'intuition des élèves, aux connaissances déjà acquises dans le cours de Méthodes quantitatives ou tout simplement à un problème pratique nécessitant le développement d'un nouvel outil pour sa résolution.

Afin de tenir compte de la préparation mathématique des élèves qui s'inscrivent dans le programme de Sciences humaines, les concepts plus théoriques devront être appuyés par des schémas ou des graphiques réduisant ainsi les manipulations algébriques tout en ne négligeant pas la compréhension.

Il est aussi important que toute méthode statistique présentée le soit en insistant sur: l'utilisation que l'on peut en faire; les conditions relatives à son utilisation; la validité et la précision des résultats que l'on peut en tirer; la formulation des conclusions qui s'y rattachent.

Il est aussi souhaitable que des outils informatiques (logiciels utilitaires, didacticiels) soient utilisés dans le but de dégager l'élève des calculs répétés et mettre ainsi l'accent sur la compréhension du concept.

931101

953-001-85 **2-2-2 2,00**

RELATION D'AIDE APPLIQUÉE EN FRANÇAIS ÉCRIT

Établissements autorisés:
cégep Beauce-Appalaches
cégep de Bois-de-Boulogne
Champlain Regional College (campus Lennoxville)
cégep de Drummondville
cégep Édouard-Montpetit*
cégep de Lévis-Lauzon
cégep de Limoilou
cégep de Rosemont
cégep de Saint-Laurent
cégep de Valleyfield
cégep de Victoriaville
cégep du Vieux-Montréal
collège Lafléche

OBJECTIFS

Maîtriser les connaissances théoriques et les habiletés nécessaires pour exercer d'une façon efficace auprès d'élèves de niveau collégial une fonction d'aide dans la maîtrise du français en lecture, écriture et habitudes de travail.

CONTENU

Théorie

Habiletés fondamentales en lecture, en écriture et en méthodes de travail intellectuel. Liens entre la maîtrise de la langue et la réussite dans les études. Tests diagnostiques en lecture, écriture et en méthode de travail. Outils d'apprentissage: exposés, ouvrages de référence, exercices, didacticiels grammaires, dictionnaires, lexiques. Méthodes de lecture: fiches de vocabulaire, de citations, de résumés, d'opinions. Méthodes de rédaction. Principes d'organisation du travail. Modes d'aide: individuel, en équipe, assisté par ordinateur. Relation d'aide, aspects psychologiques, attitudes, comportements, pédagogie de l'erreur.

Laboratoire

Répondre à des demandes d'aide en français de la part d'autres élèves, soit en lecture, en écriture ou en méthodes de travail. Accueillir l'élève, diagnostiquer ses points forts et ses difficultés en français à l'aide d'un court texte ou de tests. Guider l'élève vers un choix d'objectifs et une stratégie corrective. Expliquer certains aspects théoriques. Sélectionner de outils adaptés aux besoins. Évaluer le progrès et la démarche suivie.

Plus spécifiquement.

En lecture: mesurer la vitesse et la compréhension; expliquer comment faire des fiches de vocabulaire, de citations, de résumés, d'opinions; expliquer comment utiliser les différents dictionnaires; expliquer les méthodes de lecture (SQRRR, par exemple).

En écriture: référer l'élève au code; expliquer où comment chercher l'infomation; expliquer comment recueillir cette information par la prise de notes; expliquer comment trier, hiérarchiser et utiliser cette information; expliquer comment concevoir un plan; expliquer le rôle d'une introduction, d'un développement, d'une conclusion; expliquer les étapes nécessaires à la rédaction d'un texte à partir d'un plan: construction des phrases et des paragraphes; choix du vocabulaire; choix des mots de liaison; choix du ton.

En habitudes de travail: donner des principes d'organisation du travail selon la difficulté, la pondération, les échéances; donner des principes favorables à la concentration et à la motivation.

930610

953-002-88 **3-0-3 2,00**

PHILOSOPHIE DE L'AMOUR

Établissement autorisé:
cégep d'Alma

OBJECTIFS

Décrire les principales conceptions de l'amour rencontrées à travers l'histoire occidentale et à partir d'éléments historiques ou de textes d'époque. Exposer les rapports entre ces conceptions et les principaux courants philosophiques et éthiques. Utiliser un discours philosophique afin d'analyser avec rigueur les phénomènes issus de ses expériences plus ou moins immédiates. Formuler des argumentations critiques face à diverses visions de l'amour.

CONTENU

L'amour dans l'antiquité gréco-romaine: Homère, Platon, Aristote, Ovide.

L'amour judéo-chrétien: La Bible, Augustin, Thomas d'Aquin, Abélard.

L'amour au temps moderne: le romantisme, l'existentialisem, le freudisme.

L'infrastructure de l'amour: les données narcissiques, l'état amoureux, l'érotisme.

Moralité et amour: l'éducation amoureuse, le mariage, la révolution sexuelle, Tabous, répressions et déviances, sublimation et mysticisme.

881021

953-003-88 **3-0-3 2,00**

HABILITATION À LA LECTURE

Établissement autorisé:
cégep de la Région de l'Amiante

OBJECTIFS

S'adressant au nouvel élève éprouvant des difficultés de lecture, ce cours vise à l'habiliter à mieux lire et comprendre un texte. Établir d'abord un diagnostic clair sur les causes des difficultés de lecture. Procéder ensuite à des exercices de lecture progressive visant le développement de l'esprit d'analyse et de synthèse. Stimuler la confiance de l'élève en ses propres moyens. Développer le goût de lire des textes enrichissant ses connaissances. Accroître le souci d'utiliser les habiletés acquises aux cours de son programme et même ailleurs.

CONTENU

Une fois le diagnostic établi sur les difficultés de la lecture, le programme de lecture donnera lieu aux opérations suivantes: application systématique d'un processus de traitement de l'information dans un contexte de lecture d'approfondissement. Identification de la structure interne d'un texte lu et de chacune des étapes du processus de lecture. Lecture efficace de textes ayant une complexité d'ordre collégial. Transfert des habiletés acquises à des textes relevant de diverses disciplines apparaissant au programme de l'élève. Rappel des connaissances antérieures et utilisation de moyens permettant de compenser ses principales faiblesses face à un texte. Situation du processus de lecture dans le contexte global de l'apprentissage compris comme un traitement de l'information.

881024

953-004-89 **1-2-3 2,00**

BOURSE ET ORDINATEUR

Établissement autorisé:
cégep de la Région de l'Amiante

OBJECTIFS

Connaître les caractéristiques économiques du marché boursier. Lui appliquer la méthode d'analyse de l'offre et de la demande. Comprendre le fonctionnement spécifique du marché boursier et en identifier les cycles. Connaître une méthode rigoureuse pour appuyer des décisions d'achat et de vente de produits boursiers. Utiliser des logiciels de gestion de portefeuille et d'analyse technique comme support à la décision. Évaluer les forces et les faiblesses de l'analyse technique.

CONTENU

Initiation au marché boursier: la bourse: un marché flexible et concurrentiel. Les principaux produits transigés à la bourse: actions ordinaires, actions privilégiées, droits de souscription, obligations, métaux précieux, devises. Le rôle des courtiers en valeurs mobilières: intermédiaires entre vendeurs et acheteurs. Le fonctionnement de la bourse: offre et demande de produits boursiers. Les variations de l'offre et de la demande sur le marché boursier. La décision d'achat: les différentes méthodes d'analyse. Comment suivre les cours des actions dans les journaux. La décision de vente: les différentes méthodes d'analyse. Des incitatifs macro-économiques via la bourse: Le Régime d'Épargne Action du Québec et les actions accréditives.

Étude des cycles du marché boursier: initiation à l'analyse technique: L'analyse technique en général. La représentation des cycles: les graphiques en bâtonnets. Les tendances du cycle: les moyennes mobiles. Comment identifier les sommets et les creux des cycles: les oscillateurs et le concepts de momentum. Une application de l'étude des cycles: la protection contre les risques et la protection des profits. La comparaison entre le cycle d'un titre et ceux de son secteur et du marché. Évaluation de l'analyse technique.

La gestion de portefeuille: la composition initiale d'un portefeuille de titres boursiers (diversification, situation personnelle, objectifs de placement). Quelques règles de gestion de portefeuille (suivre un plan, le choix des titres, la vente des titres, fiscalités, choix du courtier). Prévoir l'évolution du marché.

890425

953-005-86 **3-0-3 2,00**

CRÉATIVITÉ, MOTIVATION, AFFIRMATION DE SOI

Établissements autorisés:
cégep d'Alma
cégep de Bois-de-Boulogne
cégep de Jonquière
cégep Lionel-Groulx
cégep de Rimouski*

OBJECTIFS

Permettre à l'élève d'explorer ses capacités créatrices, d'analyser ses motivations et de développer l'affirmation de sa personne par l'application de données théoriques à des expériences quotidiennes, individuelles et sociales. Préciser et assouplir l'image de soi. S'approprier l'information pertinente sur la créativité et la motivation de manière à permettre une plus grande découverte de ses possibilités personnelles.

CONTENU

La nature de la créativité

La créativité comme façon d'être (capacité innée) et comme facteur d'affirmation de soi. Les fondements biologiques de la créativité (cerveau droit, cerveau gauche). Les relations entre créativité et intelligence; créativité et motivation; rationnel et irrationnel; créativité et fantaisie; créativité et adaptation sociale.

Les facteurs de créativité

Le processus, les niveaux, les types de créativité. Les techniques de développement de la créativité. Les composantes d'un climat de créativité. Les obstacles à la créativité.

La motivation

Des notions sur la nature et l'évolution du concept de motivation. Son orientation vers de nouveaux objets-moyens sous l'impact de la problématique sociale; intégration des besoins sociaux et existentiels dans l'ensemble des besoins vitaux.

L'application au développement de l'élève

L'identification, dans le travail et l'expérience de l'élève, de la nature et des facteurs de créativité; du rôle de la motivation dans la créativité; de l'influence de la créativité et de la motivation dans l'affirmation et l'image de soi.

921124

953-006-86 **2-1-3 2,00**

ARCHÉOLOGIE RÉGIONALE

Établissements autorisés:
cégep de Baie-Comeau
cégep François-Xavier-Garneau*

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance pratique des cultures matérielles de la période préhistorique et de la période euro-québécoise couvrant la fin du XVI[e] siècle à nos jours. Reconnaître les différents artéfacts amérindiens: leur taille, leur polissage et leur utilisation en tenant compte de la sélection minéralogique faite par les premiers occupants et des techniques propres aux différentes périodes de la civilisation amérindienne. Distinguer pour la période euro-québécoise les objets domestiques que les arrivants européens ont importés ou qu'ils ont très vite appris à fabriquer. Connaître les techniques de fouilles. Se familiariser avec les différentes méthodes scientifiques. Apprendre le traitement à donner à chaque artéfact.

CONTENU

I *Préliminaire*

L'historique de l'archéologie, les grandes divisions et le cadre temporel.

II *La fouille*

1. Les techniques:
   - 1.1 Quadrillage;
   - 1.2 Triangulation;
   - 1.3 Berme;
   - 1.4 Stratigraphie;
   - 1.5 Outillage.
2. Les méthodes scientifiques:
   - 2.1 Enregistrement des données;
   - 2.2 Observations et analyse de l'artéfact dans son milieu stratifique;
   - 2.3 Éléments de datation propres aux divers artéfacts;
   - 2.4 Tenue d'un carnet de notes de terrain, de photos, d'arpentage;

2.5 Application des connaissances acquises aux cours théoriques dans le cadre de travaux pratiques.

III *Matériel archéologique*

1. Traitement:
   - 1.1 Nettoyage;
   - 1.2 Conservation;
   - 1.3 Restauration;
   - 1.4 Catalogage;
   - 1.5 Inventaire.

890316

953-007-86 **3-0-3 2,00**

BIOÉTHIQUE ET PROBLÈMES CONTEMPORAINS

Établissements autorisés:
collège André-Grasset*
collège Laflèche

OBJECTIFS

Identifier les problèmes posés par les nouvelles connaissances et techniques en biologie humaine et les valeurs éthiques garantissant le respect de la personne humaine. Porter un jugement moral sur des questions complexes concernant la vie, la santé, la mort. S'approprier, dans l'examen de ces questions, les apports des disciplines telles: le droit, la médecine, la philosophie, la théologie, l'anthropologie, la biologie, etc. Illustrer la part de responsabilité morale qui incombe à chacun des intervenants.

CONTENU

Définition de la morale, définition de la bioéthique, origine de la problématique bioéthique, importance de cette discipline.

La responsabilité-éthique

Le problème de la mort: mort volontaire: aspect légal, social et personnel suicide, sacrifice de soi, grève de la faim; mort d'autrui homicide et légitime défense; la peine de mort; l'avortement aperçu historique, état juridique, problème social et personnel; l'euthanasie aperçu historique, moyens ordinaires et extraordinaires, acharnement thérapeutique, réanimation, utilisation des drogues. Notions liées à l'un ou l'autre des thèmes suivants: sens de la vie, santé, souffrance, vieillissement.

Questions particulières

L'expérimentation sur les humains: en général sur les foetus, sur les cadavres; les greffes; les traitements qui modifient le comportement chimio-thérapie, psycho-thérapie, chirurgie du cerveau; la génétique et la sexualité création d'êtres nouveaux, stérilisation, trans-sexualité, insémination artificielle, manipulations génétiques.

L'environnement social: les aliments et les drogues; écologie et pollution par les produits chimiques et par la radio-activité; la prévention et le risque; organisation des soins de la santé.

La course aux armements: bref historique; état actuel de la question; équilibre de la terreur.

901121

953-008-86 **3-0-3 2,00**

ÉPARGNE ET INVESTISSEMENTS PERSONNELS

Établissements autorisés:
cégep de Jonquière
cégep de Lévis-Lauzon
cégep de Saint-Jérôme*

OBJECTIFS

Initier l'élève à la réalité économique telle qu'elle se présente lors de son entrée sur le marché du travail. Le rendre conscient des divers aspects de la consommation, du crédit et de l'épargne. Lui fournir une introduction relative aux placements et aux mécanismes boursiers. L'informer des incidences de l'environnement économique sur l'entreprise et les marchés financiers.

CONTENU

L'économique comme art de bien gérer. Le bilan personnel; la prévision budgétaire; la protection du consommateur; le crédit et les institutions prêteuses; l'endettement privé et public; l'épargne, formes et institutions; la protection du revenu, présent et futur; l'inflation et l'indexation. Le placement: les termes et définitions; les types de placement, les actions ordinaires et privilégiées, les débentures et obligations; les taux d'intérêt. La fiscalité et l'investissement: R.E.E.R., R.E.A., R.P.T.I., R.E.E.L. etc. La constitution d'un porte-feuille. Les cycles économiques et les décisions gouvernementales.

920220

953-009-87 **2-1-3 2,00**

LES RÊVES ET LEUR INTERPRÉTATION

Établissements autorisés:
cégep de Limoilou*
cégep de Victoriaville

OBJECTIFS

Connaître les différentes conceptions du rêve à travers l'histoire; donner des définitions fonctionnelles du rêve; s'outiller pour mieux utiliser ses propres rêves dans son cheminement personnel: techniques et approches sur le rappel des rêves, les symboles archétypes et symboles personnels; connaître une grille d'analyse et d'interprétation; se sensibiliser à d'autres dimensions possibles du rêve.

CONTENU

Les approches anciennes; la tradition psychanalytique; la neurophysiologie du sommeil; le thème du rêve; les symboles personnels et archétypes; l'interaction des symboles; les perspectives philosophiques sur l'interprétation des rêves; la créativité par les rêves.

870309

953-010-87 **1-2-3 2,00**

CAMP D'EXPLORATION

Établissement autorisé:
cégep de Limoilou

OBJECTIFS

Réaliser un processus d'observation et de compréhension des éléments et composantes d'un paysage. Acquérir et appliquer des techniques propres à l'étude de l'environnement. À partir d'un milieu privilégié, explorer ses divers éléments et composantes, analyser et développer un sentiment de bien-être. Développer le sens du travail en équipe en situation d'apprentissage concret.

CONTENU

Théorie

Compréhension d'une région et de son environnement; étude des thèmes suivants: inventaire bio-physique, paysages humanisés (rural et urbain), activités socio-économiques, dynamique culturelle et potentiel récréatif.

Laboratoire

Opérationnalisation des techniques apprises: utilisation de la boussole, de la carte topographique et de la photographie aérienne, manipulation d'instruments de climatologie, météorologie et de photographie. Apprentissage du milieu-région par excursions: visites industrielles, rencontres avec les gens du milieu. Confection de cartes, de croquis et de représentations visuelles du milieu.

870309

953-011-87 **3-0-3 2,00**

VOYAGES, RELIGIONS ET CULTURES

Établissement autorisé:
cégep de Limoilou

OBJECTIFS

Découvrir l'influence de la religion dans la vie d'un peuple. Définir ce que l'on entend par religion. Illustrer comment la religion influence les structures socio-politiques, la vie culturelle et artistique, les coutumes et les traditions, les habitudes alimentaires d'un peuple. Préparer concrètement un voyage.

CONTENU

Le cours propose 12 blocs dont 2 sont obligatoires, le Bloc 1 et le Bloc 12. Le premier propose une grille d'analyse de l'influence de la religion sur les structures sociales et sur les modes de vie. Le 12e traite des différentes étapes de préparation d'un voyage.

Les dix autres blocs proposent l'étude des thèmes suivants: la préhistoire; l'Égypte; Grèce et Rome; le Judaïsme; le Christianisme; l'Islam; Amérindien et Inuit; peuples Pré-Colombiens; Afrique; l'Hindouisme, le Boudhisme. Selon les intérêts du groupe d'élèves, quatre thèmes seront retenus.

870309

953-012-87 **2-1-3 2,00**

INFORMATIQUE, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET COMPORTEMENT HUMAIN

Établissement autorisé:
cégep de Limoilou

OBJECTIFS

Expliquer et faire le parallèle entre certains champs de la psychologie moderne et ceux de l'informatique dont celui de l'intelligence artificielle; analyser certaines notions de psychologie: l'intelligence, la perception, la mémoire; expérimenter certaines applications de l'informatique dans le domaine de la psychologie; s'initier à la recherche fondamentale en psychologie.

CONTENU

Théorie

Le comportement humain et les découvertes de la psychologie moderne appliquée aux nouvelles technologies et à l'informatique: la perception, la mémoire, etc. Le traitement de l'information chez l'homme et chez la machine; la sortie et le traitement des données pour l'analyse du comportement humain.

Laboratoire

À partir des connaissances théoriques acquises, l'élève aura à travailler sur certains logiciels liés à la perception, à l'intelligence, à l'apprentissage, au domaine de l'intelligence artificielle ou encore au traitement de données en psychologie.

870309

953-013-87 **3-0-3 2,00**

LA PRÉDICTION DE L'AVENIR: SCIENCE OU UTOPIE

Établissements autorisés:
cégep de Granby Haute-Yamaska
cégep de Limoilou*

OBJECTIFS

Découvrir à quels besoins humains correspondent les techniques visant la prédiction de l'avenir. Donner un cadre de compréhension historique au phénomène de la divination. Découvrir les principales techniques divinatoires utilisées par l'humanité. Situer la futurologie contemporaine face aux techniques divinatoires. Reconnaître les bases scientifiques mais aussi les limites de la clairvoyance.

CONTENU

L'angoisse humaine et ses diverses réponses. Le rôle du devin. Le problème du déterminisme divin. Les principes des rites divinatoires. Les méthodes utilisées par les futurologues. Les théories scientifiques sur le sujet. Les tests de clairvoyance en para-psychologie. Les *mancies*: réponses à nos incertitudes.

930426

953-014-87 **3-0-3 2,00**

QUESTION DE VIE ET DE MORT

Établissements autorisés:
cégep Beauce-Appalaches
cégep de Limoilou*
cégep de Saint-Félicien

OBJECTIFS

Se sensibiliser à la réalité du phénomène de la mort. Analyser certaines situations contemporaines où le risque de la mort se présente. Prendre conscience du besoin humain de négation de la mort et des réponses données à ce besoin. Démystifier la mort.

CONTENU

La réalité de la mort. La production de la mort: guerre – maladies – suicide. La négation de la mort. La vision chrétienne de la mort. Les explications scientifiques de la vie après la mort. Le *mourir*. Les rituels funéraires.

911106

953-015-87 **3-0-3 2,00**

DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

Établissements autorisés:
cégep Édouard-Montpetit
cégep de Jonquière
cégep Lionel-Groulx
cégep Montmorency*
cégep de la Région de l'Amiante
cégep de Rimouski
cégep de Sherbrooke
cégep de Trois-Rivières
cégep de Valleyfield
cégep de Victoriaville
Séminaire de Sherbrooke

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances et des compétences nécessaires à l'identification et à la réalisation d'objectifs de carrière personnels et réalistes. Approfondir la connaissance de soi et de son environnement pour en arriver à prendre une décision et à planifier la réalisation. Ce cours comporte en fait trois niveaux d'objectifs: le savoir connaissances, le savoir-faire habiletés et le savoir-être connaissance de soi.

CONTENU

Connaissance de soi: buts et intérêts personnels, valeurs de travail, habiletés et compétences personnelles. Connaissance de son environnement: le marché du travail actuel et futur, les réseaux scolaires. Prise de décision: nature et rôle du processus de décision: expérimentation d'une prise de décision, en relation avec son choix de carrière. Méthodes et techniques pour trouver un emploi.

930817

953-016-87 **3-0-3 2,00**

BIOÉTHIQUE

Établissements autorisés:
cégep de Sainte-Foy*
collège Lafléche

OBJECTIFS

S'informer sur les multiples aspects des principaux problèmes moraux liés au monde de la santé; découvrir la différence radicale entre le discours scientifique et le discours éthique; se former une pensée personnelle et cohérente face à ces problèmes.

Connaître les législations relatives à ces questions et les composantes majeures des discours des principaux intervenants dans le domaine (l'Église catholique, les groupements féministes, la ligue des droits de la personne, le corps médical, les moralistes, etc.). Analyser ces discours et critiquer les valeurs implicites et explicites qui les inspirent. Porter un jugement moral éclairé, lucide et conscient, par soi-même, face à des problèmes particuliers.

CONTENU

Introduction; problématique. La science, la morale, le droit, la religion, la médecine: cinq institutions, cinq discours. La vie et la mort: définitions.

Les problèmes entourant la naissance: avortement, contraception, stérilisation, insémination artificielle, manipulations génétiques, *bébés-éprouvettes*.

Les problèmes liés à la mort: l'euthanasie, la prolongation artificielle de la vie, l'accompagnement du mourant, la douleur et l'utilisation des drogues, le droit à la mort, la mort des enfants.

Relations entre le personnel hospitalier et le malade, l'expérimentation sur l'homme, la transexualité.

901121

953-017-87 **3-0-3 2,00**

ÉCONOMIE DE LA CÔTE-NORD

Établissement autorisé:
cégep de Sept-Îles

OBJECTIFS

Sensibiliser l'élève aux réalités économiques de la région. Situer la Côte-Nord dans le contexte économique québécois et dégager les principaux problèmes de la région. Suivre les événements importants et leurs retombées économiques sur la Côte-Nord. Tenter des amorces de solutions.

CONTENU

Notions économiques de base. Le Québec et ses régions. La Côte-Nord: centre ou périphérie? Caractéristiques géographiques et historiques de la Côte-Nord. Les compagnies, les coopératives et le mouvement syndical sur la Côte-Nord. Le gouvernement et le développement économique régional. Problèmes économiques de la Côte-Nord et perspectives de développement. Événements économiques régionaux ponctuels et leurs retombées sur la Côte-Nord.

870428

953-018-87 **1-2-3 2,00**

LEADERSHIP ET INTERVENTION PSYCHO-SOCIALE

Établissements autorisés:
cégep de Rimouski
collège Lafléche
collège Mérici*

OBJECTIFS

Connaître et appliquer les techniques propres aux diverses situations de communication rencontrées dans les comité d'activités étudiantes au niveau collégial. Identifier et développer des attitudes facilitant de bonnes relations dans un engagement auprès de la communauté étudiante. Développer des habiletés nécessaires pour intervenir dans et par un comité d'activités étudiantes. Identifier les forces et les faiblesses de sa personnalité dans l'exercice de son leadership étudiant.

CONTENU

Composantes de la communication: l'émetteur, le récepteur, le message, le canal de transmission et l'identification des différents réseaux de communication dans le collège d'appartenance. Attitudes facilitant le travail en équipe: la considération positive inconditionnelle de l'autre, l'authenticité, l'empathie, l'écoute, la ponctualité, la disponibilité, la responsabilité et la souplesse. Exigences d'une intervention significative dans le milieu collégial étudiant: objectifs liés aux besoins observés dans la communauté, choix créatif des moyens appropriés, utilisation adéquate des ressources, intervention planifiée stratégiquement, évaluation et ajustements nécessaires. Leadership: influence et pouvoir, les sortes de leaders dans le collège, les modes d'intervention, les différentes structures des pouvoirs en place, la nature des gens avec qui et sur qui s'exercent le leadership, le partnership et le membership. Éléments de cohérence au sein d'un comité et entre les divers comités: l'information, l'animation, la supervision, l'intervention, la collaboration et l'évaluation. Rôle et tâches: rôles et tâches de tous les membres du personnel apparaissant dans la structure du collège; rôle et tâches de chacun des comités engagés dans les activités étudiantes du collège et les rôles et tâches spécifiques de chacun des membres du comité d'appartenance.

920825

953-019-87 **3-0-3 2,00**

LES PERSONNAGES CÉLÈBRES: ORIGINES DE LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE

Établissement autorisé:
cégep de La Pocatière

OBJECTIFS

Permettre à l'élève de découvrir, d'identifier et de confronter par l'entremise des personnages historiques célèbres différentes théories, idéologies et mouvements politiques et sociaux qui l'amèneront à comprendre les bases de notre société contemporaine.

CONTENU

Les champs d'action abordés seront tout d'abord présentés de façon globale et, par la suite, analysés de façon plus précise par l'entremise d'un personnage historique célèbre qui a influencé d'une manière assez importante ce champ d'action (théorie, idéologie, mouvement). Donc, ces personnages fourniront un exemple concret qui permettra à l'élève de visualiser cette théorie, cette idéologie ou ce mouvement.

870428

953-020-87 **3-0-3 2,00**

CIVILISATION MÉDIÉVALE

Établissement autorisé:
Dawson College

OBJECTIFS

Dresser un portrait unifié des principales réalisations économiques et culturelles d'une époque où la quête intellectuelle et spirituelle avait pour ultime objet la synthèse de toute l'expérience humaine. Acquérir les notions sociales, politiques et d'économie fondamentales. Identifier les réalisations intellectuelles, spirituelles et statistiques de l'époque située entre la fin de l'Antiquité et les temps modernes.

CONTENU

L'empire romain à l'ère chrétienne. Les grandes invasions et la fusion des traditions judéo-chrétienne et germanique. La survie de la civilisation antique à Byzance. La naissance et l'expansion de l'Islam et ses répercussions sur l'Europe. La Renaissance carolingienne. Le féodalisme et le système seigneurial. La notion d'Empire et sa survie pendant le Saint Empire romain germanique. Les prétentions de l'Église à l'égard de la puissance temporelle et ses démêlés avec les autorités civiles. L'impérialisme occidental: les croisades. L'émergence des villes et du commerce. La Renaissance du XII[e] siècle. Les sciences naturelles au Moyen-Âge: l'influence des civilisations arabes et juives, l'influence du savoir classique. Les tensions économiques et sociales au XIV[e] siècle. L'expansion turque, la chute de Byzance et la naissance du monde moderne. Les tendances artistiques: du style gothique à la Renaissance. Les tendances religieuses à l'aube de la réforme.

870521

953-021-87 **3-0-3 2,00**

REGARD SUR SOI

Établissements autorisés:
cégep d'Alma
cégep de Jonquière
cégep de Limoilou
cégep de Rivière-du-Loup
cégep de Rosemont
cégep de Saint-Laurent
cégep de Trois-Rivières*

OBJECTIFS

Préciser ses besoins, ses désirs, ses limites et ses possibilités de réalisation en fonction de trois champs d'activités: retour aux études, retour au travail, retour au foyer.

CONTENU

Notions de croissance personnelle: prise de conscience, estime de soi, responsabilité, ouverture et réceptivité, droits personnels et des autres, connaissance de soi, confiance en soi, valeurs quotidiennes, etc.

921204

953-022-87 **3-0-3 2,00**

CONDITION FÉMININE

Établissements autorisés:
cégep de Saint-Hyacinthe
cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
cégep de Trois-Rivières*
cégep de Victoriaville

OBJECTIFS

Ce cours examine le présupposé selon lequel l'expérience masculine de la rationalité serait l'apogée de la raison. À l'aide des théories contemporaines au féminin et du masculin, de même que de recherches sur le symbolisme, il s'interroge sur l'expérience féminine du monde, et sur son originalité.

À la fin du cours, l'élève pourra identifier les éléments essentiels de l'expérience féminine du monde. Interroger la conception occidentale de la raison à la lumière des théories du féminin et du masculin. Examiner les dimensions symboliques de l'expérience féminine du monde. Examiner les théories féministes de l'oppression des femmes. Examiner les conceptions traditionnelles de la femme.

CONTENU

Les femmes comme personnes. Théories de l'oppression des femmes. Être femme: nature ou culture? Féminité-masculinité-androgynie. Conceptions de la femme à travers l'histoire. L'éternel féminin réexaminé. L'expérience féminine du monde. L'expérience du corps et les diverses étapes de la vie des femmes. Le silence des femmes. Vers une parole féminine: l'écriture au féminin. L'expérience spirituelle des femmes. L'expérience féminine à travers les mythes. La déesse.

901002

953-023-87 **3-0-3 2,00**

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Établissements autorisés:
cégep André-Laurendeau
cégep de Jonquière
cégep de Rimouski*
cégep de Victoriaville
Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe

OBJECTIFS

Illustrer l'ampleur des problèmes liés à la santé (maladies industrielles), à l'intégrité physique (accidents de travail) et à la sécurité en milieu de travail. En plus de fournir des renseignements sur les rôles et les responsabilités des différents intervenants (État, employeur, syndicat, CSST, DSC, etc) sur la qualité de vie au travail, le cours devra aider l'élève à saisir toutes les dimensions de son rôle et de ses responsabilités face à l'environnement particulier que constitue son milieu de travail. Sensibiliser le futur travailleur de façon à ce qu'il acquière des comportements conformes aux principes fondamentaux de la santé et de la sécurité au travail.

CONTENU

La santé: un droit naturel; la vie: un droit fondamental. Les risques pour la santé en milieu de travail. Accidents de travail et maladies professionnelles: des faits. Assurer la sécurité et la santé des travailleurs et travailleuses: un aperçu historique de l'évolution de la question.

Encadrement juridique de la santé et de la sécurité au travail. Préoccupations et actions concrètes des employeurs vis-à-vis les problèmes d'hygiène, de santé et de sécurité au travail. Préoccupations et actions des travailleurs et des travailleuses organisés et non organisés en matière d'hygiène.

930513

953-024-87 **3-0-3 2,00**

LA SCIENCE, LA TECHNOLOGIE, LA COURSE AUX ARMEMENTS NUCLÉAIRES

Établissement autorisé:
Vanier College

OBJECTIFS

Développer le jugement critique et une bonne compréhension des questions fondamentales relatives à la course aux armements nucléaires. Le cours traite non seulement des aspects technologiques et scientifiques du sujet, mais aussi de ses répercussions politiques, historiques, économiques et psychologiques.

CONTENU

Ce cours prendra diverses formes, allant des explications théoriques aux montages audio-visuels, sans oublier les lectures personnelles. Les différents aspects de la course aux armements seront traités:

1. L'implication de la science et de la technologie dans la course aux armements nucléaires.
2. Le phénomène de l'équilibre des forces: histoire et développement.
3. Alliances militaires: O.T.A.N., N.O.R.A.D., le pacte de Varsovie, etc.
4. L'histoire des conflits et les alternatives au militarisme.
5. Les scénarios d'une guerre nucléaire.
6. Les effets à court et long terme d'un conflit nucléaire.
7. La prolifération des armes nucléaires.
8. Les aspects économiques de la course aux armements.
9. La militarisation de l'espace.
10. Les traités et mouvements pour le désarmement.
11. Le concept de *l'ennemi*.
12. L'influence politique des groupes puissants.
13. La résolution des conflits par la non-violence.
14. Terrorisme, humanisme, féminisme, nihilisme.
15. Évolution versus révolution: la dynamique des sociétés.
16. L'espoir d'un futur pacifique pour tous.

871104

953-025-87 **3-0-3 2,00**

ARABES ET JUIFS: DIALOGUE ET CONFRONTATION

Établissement autorisé:
Vanier College

OBJECTIFS

Permettre à l'élève de se faire une opinion objective sur ce conflit historique allant des confrontations violentes aux discussions de paix. Acquérir une compréhension profonde de ce conflit et de ses conséquences sur les deux peuples; la difficulté d'être objectif et sans parti-pris. Examiner les solutions proposées et les obstacles qui empêchent leur application. Formules de questions fondamentales au sujet de la violence et de la non-violence: la paix est-elle possible entre ces deux peuples? Est-ce que le dialogue est une solution? Est-il inévitable que les grands problèmes internationaux soient résolus par la force?

CONTENU

Introduction: composantes importantes du présent conflit. Les grandes guerres. Grandes tentatives de paix (Weizmann-Faysal, Sadate-Begin).

Islam et Judaïsme: l'étude de textes sacrés et leur application dans le conflit d'aujourd'hui. L'aspect territorial de la rivalité. Attitudes des Juifs et des Musulmans les uns face aux autres. Fondamentalisme. Le phénomène *Kahane*.

La religion et sa volonté d'amener une coexistance pacifique: étude de plusieurs cas dont les accords de Camp David.

La littérature et ses effets: le juif tel que vu par les textes arabes. L'arabe tel que décrit dans les textes juifs. Auteurs et poètes, comme agitateurs ou pacifistes.

Actions extérieures: l'impact des superpuissances intéressées, voulant soit conserver un climat de tension, soit s'acheminer vers un compromis. Le rôle des Nations Unies. Le rôle des médiateurs indépendants.

Débats et dialogues: discours simultanés d'orateurs palestiniens ou israéliens.

Conclusion.

871104

953-026-87 **3-0-3 2,00**

ETHNOMÉDECINE

Établissement autorisé:
cégep de Sainte-Foy

OBJECTIFS

Informer sur les pratiques alternatives en santé. Prendre conscience du relativisme culturel en matière de santé. Effectuer un retour critique sur la médecine savante occidentale.

Prendre conscience de l'existence des médecines *savantes* et *populaires* dans chaque société. Comprendre et analyser les discours différents touchant à la santé et à la maladie. Faire une synthèse personnelle sur les croyances, les pratiques alternatives, et sur sa propre pratique de *soignant(e)*.

CONTENU

Introduction. Ce qu'est l'ethnomédecine. Présentation des aires culturelles: médecine orientale; médecine dans les sociétés traditionnelles; médecine dans les sociétés industrialisées. Distinction entre médecine savante et médecine populaire.

Relation malade-guérisseur. Rôle du guérisseur: médecin-psychologue-prêtre.

Le traitement et le malade. Intégration du traitement dans un contexte de participation sociale et dans un système de croyance. Efficacité biologique et psychologique des pharmacopées.

Principes et perspectives propres à chacune des médecines. Médecine orientale. Sociétés où la médecine traditionnelle et occidentale sont juxtaposées. Intégration des médecines orientales dans les médecines occidentales ainsi que la présence des médecines populaires dans les sociétés industrialisées.

Synthèse personnelle sur la perception des pratiques de la santé et sur le rôle de soignant.

871023

953-027-87 **3-0-3 2,00**

À LA DÉCOUVERTE DES MAYAS, DES AZTÈQUES ET DES INCAS

Établissement autorisé:
cégep de Sainte-Foy

OBJECTIFS

Connaître les diverses phases de l'évolution historique et culturelle des civilisations précolombiennes. Connaître les grandes civilisations précolombiennes sur les plans géographiques et historiques et à travers leurs réalisations matérielles. Apprendre à observer et à analyser des documents archéologiques pour en arriver à formuler des hypothèses explicatives. Développer l'autonomie dans l'étude. Développer la méfiance devant des explications sommaires, fallacieuses ou fantaisistes. Développer une vision plus *étendue* du concept de civilisation.

CONTENU

Ce cours vise essentiellement à présenter les grandes civilisations précolombiennes d'Amérique centrale et du sud: Mayas, Aztèques et Incas. Il s'agira tout d'abord de situer précisément chacune d'elles dans le cadre géographique et chronologique qui leur est propre. On insistera ensuite sur l'importance de leur système économique qui a permis l'essor de ces civilisations et l'organisation sociale et politique qui en résulte. Leurs croyances et conceptions religieuses seront aussi abordées. Puis une description détaillée de leurs réalisations matérielles: céramique, sculpture, orfèvrerie, etc. et un bilan de leurs connaissances scientifiques respectives ainsi que les similitudes entre elles. Enfin, sous le thème l'archéologie devant l'imposture, on tentera de faire le point sur un certain nombre d'explications pseudo-archéologiques extra-terrestres, contacts avec l'Égypte, Atlantide, etc.

871023

953-028-87 **2-1-3 2,00**

GÉOGRAPHIE ET SANTÉ

Établissement autorisé:
cégep de Sainte-Foy

OBJECTIFS

Amener l'élève à une vision géographique des problèmes de santé dans le monde.

Connaissance des divers facteurs qui exercent une influence sur la santé de l'homme dans les différentes régions du monde, y compris celle où vit l'élève. Connaissance des divers mécanismes et techniques mis en place pour améliorer les conditions de la santé en divers points du monde.

Sensibiliser l'élève aux possibilités d'implication dans ces divers mécanismes. Intégrer la connaissance des problèmes de santé de niveau régional à des ensembles géographiques plus vastes.

CONTENU

Les facteurs naturels de santé dans le monde: alimentation, rythme de vie, conditions climatiques. Homme et environnement: atmosphère, eau, sol, habitat. Types de processus de masse: épidémie, pandémie, endémie, temps et lieu de ce processus. Le travail humain et ses conséquences. La nutrition et l'hygiène dans le monde.

La natalité et la mortalité infantile dans le monde. Croissance et développement de l'individu dans le monde. Dépistage des maladies: la communauté humaine en tant que laboratoire épidémiologique. Les maladies contagieuses: agent, environnement, hôte, indices de propagation. Méthodes générales de prévention dans le monde.

Phénomènes à trait social dans une communauté humaine: facteurs socio-économiques, maladies mentales, accidents, narcomanies, maladies vénériennes. Bilan des services de santé dans le monde.

871215

953-029-87 **3-0-3 2,00**

INITIATION À L'ACTUALITÉ POLITIQUE

Établissements autorisés:
cégep de la Région de l'Amiante
cégep de Rimouski*
cégep du Vieux-Montréal

OBJECTIFS

Analyser les évènements politiques en respectant les faits, en prenant contact avec le monde de l'information. Se former une opinion sur ces problèmes politiques. Exercer sa capacité de réflexion, d'analyse et de synthèse sur les problèmes politiques. Apprendre à poser un jugement critique sur l'actualité politique et à participer à la chose publique.

CONTENU

L'actualité politique: l'environnement politique national (état fédéral, état unitaire, régimes occidentaux, régimes socialistes), l'environnement politique international (l'Est, l'Ouest, le Nord et le Sud).

Le contenu du cours porte sur les événements politiques les plus récents tant au niveau international, national que provincial. Les événements doivent être traités sous la forme de problèmes.

L'information: fonctions, recherches d'information, la mise en forme, liberté et responsabilité de la presse, la presse et les systèmes politiques.

930817

953-030-87 **3-0-3 2,00**

FOI ET SACREMENTS

Établissement autorisé:
cégep Beauce-Appalaches

OBJECTIFS

Comprendre les bases théologiques de la foi catholique. Connaître les différents éléments doctrinaux de cette foi. Pouvoir expliquer chacun des dogmes à travers les données de base du Je crois en Dieu. Reconnaître les liens entre les pratiques sacramentelles des catholiques et les données dogmatiques. Comprendre la signification des rites et pouvoir expliquer la signification de ces rites en fonction de la foi.

CONTENU

Les différents éléments du credo catholique: l'histoire de sa formation, les deux principales versions (apôtres et Nicée-Constantinople), éléments doctrinaux, définitions dogmatiques. Les sept sacrements: histoire, théologie, signification des rites de chacun.

900516

953-031-87 **3-0-3 2,00**

DROIT SOCIAL

Établissement autorisé:
cégep Édouard-Montpetit

OBJECTIFS

Favoriser une meilleure connaissance de l'appareil judiciaire du Québec. Amener l'élève à analyser quelques lois d'utilités courantes décrites au plan sommaire du cours de droit social. Envisager des notions pratiques et spécifiques de jurisprudences ou de décisions administratives en relation avec le texte et l'esprit de la législation en vigueur. Émonder certains tabous juridiques dans le secteur du droit social. Stimuler chez l'élève la curiosité dans un domaine en perpétuel changement qui reflète les changements de moeurs d'une société. Étudier quelques lois à caractère social. Analyser des textes de la loi et leur application jurisprudentielle. Observer directement le déroulement d'un procès ou l'exécution d'une procédure. Rencontrer des personnes qui appliquent quotidiennement des lois ou règlements.

CONTENU

Organisation des tribunaux, mariage, séparation de corps, divorce, location, faillite, protection du consommateur, exécution forcée des jugements, responsabilité civile, droit du travail.

871215

953-032-88 **3-0-3 2,00**

RELIGION ET SEXUALITÉ: TRADITIONS ORIENTALES

Établissement autorisé:
Dawson College

OBJECTIFS

Analyser les conceptions et les comportements principaux en matière de sexualité humaine découlant des religions islamique et hindouiste. Identifier l'influence que ces traditions religieuses exercent sur la sexualité humaine: les exigences relatives au mariage et à la procréation; la vie familiale vue comme principal moyen de libération et de salut; les conceptions théologiques et leur influence sur le mariage, la grossesse, la naissance et la mort. Connaître les positions de ces deux courants à l'égard de l'utilisation des moyens anticonceptionnels, de l'avortement et du divorce. Développer une meilleure compréhension des traditions orientales en matière de sexualité.

CONTENU

Croyances fondamentales et pratiques religieuses au sein de l'hindouisme et de l'islam; attitudes hindoues et musulmanes à l'égard de l'amour, du mariage, du divorce, du veuvage, de la grossesse, de la contraception, de l'avortement, de la naissance et du port du voile; vie religieuse des femmes hindoues et musulmanes; droits et devoirs familiaux des femmes hindoues et musulmanes; réformes des règles familiales hindoues et musulmanes; femmes hindoues et musulmanes au Canada; les jeunes des communautés hindoues et musulmanes du Québec.

880526

953-033-88 **3-0-3 2,00**

RELIGION ET SEXUALITÉ: TRADITIONS OCCIDENTALES

Établissement autorisé:
Dawson College

OBJECTIFS

Analyser les conceptions et les comportements principaux en matière de sexualité humaine découlant des religions judaïque et chrétienne. Identifier les idées que ces traditions religieuses véhiculent relativement aux règles psychosociales, esthétiques et morales. Considérer en particulier les perspectives théologiques respectives à ces courants religieux s'appliquant au corps, à la sexualité et à la morale des relations sexuelles, du mariage et de la vie familiale. Évaluer, de façon plus objective, le rôle de la religion en ces matières. Découvrir et mieux fonder ses propres attitudes, comportements, valeurs et croyances.

CONTENU

Le cours sera divisé en plusieurs parties, chacune traitant d'un sujet particulier. Ces derniers comprendront: la moralité changeante, la pornographie et la censure, l'amour et l'engagement; le rôle de la femme; la libération sexuelle et le mariage; l'homosexualité; la famille et les rôles sexuels; la planification des naissances et l'avortement. Chacune de ces questions sera examinée de façon à démontrer comment les différentes idées et attitudes ont évolué à l'intérieur de ces deux traditions religieuses; les revendications actuelles en faveur d'un changement s'il y a lieu et l'état actuel des connaissances et de la sagesse en ce qui a trait à ce sujet.

880526

953-034-88 2-1-3 2,00

EXPÉRIMENTATION ET AVENTURE PLEIN AIR

Établissements autorisés:
cégep de Limoilou
cégep Montmorency
cégep de Rosemont
cégep de Trois-Rivières*

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances de base sur l'écologie en général qui permettront de comprendre l'équilibre naturel. Prendre conscience de certaines problématiques environnementales et analyser les éléments de prospectives. Connaître les philosophies qui sous-tendent le concept Plein air québécois. Développer les habiletés et les attitudes qui permettront de s'adapter pour des séjours harmonieux dans des sites naturels. Développer la sensibilité, le respect et l'attachement à la nature.

CONTENU

Notes sur l'écologie: le recyclage des éléments, chaîne alimentaire, niveau trophique (manger et être mangé), les eaux douces, un milieu fragile, les pluies acides, la faune aquatique et l'environnement, la faune terrestre et l'environnement, la faune, l'environnement et la crise économique.

Le concept Plein air: les philosophies, les composantes, les attitudes et les valeurs associées au Plein air, l'utilisation non-consommatrice de la faune, aventure Plein air (organisation, équipement, sécurité).

Expérimentation dans le milieu: découverte et interprétation dans divers milieux naturels, expérimentations et aventures Plein air, milieux aménagés et non aménagés.

900201

953-035-88 2-1-3 2,00

PROSPECTIVES DE LA CONDITION PHYSIQUE DU JEUNE ADULTE

Établissements autorisés:
cégep de Limoilou
cégep de Matane
cégep de Rivière-du-Loup
cégep de Trois-Rivières*

OBJECTIFS

Prendre conscience de l'importance de la condition physique dans la société actuelle et future. Informer des bienfaits de l'activité physique et des méfaits de l'inactivité physique, aux plans biologique, psychologique et social. Contribuer au maintien de la santé, du mieux-être et de la qualité de vie par une connaissance approfondie des mécanismes physiologiques régissant le fonctionnement de l'organisme humain en mouvement.

CONTENU

Évolution du mode de vie. L'activité physique comme moyen de prévention de la maladie. Physiologie de l'organisme humain. Les sources énergétiques et le fonctionnement organique. La notion de condition physique. Les fausses croyances et démarches erronées chez les adeptes de l'activité physique. Approche réaliste et prudente en rapport avec les activités de conditionnement physique, les activités physiques et sportives.

891116

953-036-88 3-0-3 2,00

QUÉBEC: MÉTROPOLE DE LA NOUVELLE-FRANCE ET DU CANADA

Établissement autorisé:
cégep François-Xavier-Garneau

OBJECTIFS

Identifier et connaître les différents faits, personnages, courants idéologiques, phénomènes de l'évolution de la ville de Québec; définir différents concepts généraux d'ordre politique, économique ou sociologique relatifs à l'évolution historique de la ville de Québec et dans un sens plus général relatifs à l'histoire urbaine. Trouver et traiter la documentation pertinente par l'utilisation des différents instruments de recherche se référant à la connaissance de l'évolution de la ville de Québec; appliquer la méthodologie de l'approche historique à la connaissance de l'évolution de la ville de Québec et pouvoir élaborer et formuler avec précision des jugements relatifs à l'évolution de la ville de Québec.

CONTENU

Québec: métropole de la Nouvelle-France et du Canada (1534-1871).

La recherche en histoire urbaine: quelques éléments historiographiques. Québec à l'époque amérindienne. Québec: éléments géomorphologiques. L'occupation européenne de Québec. Québec: capitale économique, politique et religieuse de la Nouvelle-France. Arts et architecture. Québec, forteresse du Saint-Laurent: les différents sièges de Québec, la Guerre de la conquête. Québec: capitale maritime. La présence anglaise à Québec.

880613

953-037-88 3-0-3 2,00

QUÉBEC: LA VIEILLE CAPITALE (1871-1929)

Établissement autorisé:
cégep François-Xavier-Garneau

OBJECTIFS

Identifier et connaître les différents faits, personnages, courants idéologiques, phénomènes de l'évolution de la ville de Québec; définir différents concepts généraux d'ordre politique, économique ou sociologique relatifs à l'évolution historique de la ville de Québec et dans un sens plus général relatifs à l'histoire urbaine. Trouver et traiter la documentation pertinente par l'utilisation des différents instruments de recherche se référant à la connaissance de l'évolution de la ville de Québec; appliquer la méthodologie de l'approche historique à la connaissance de l'évolution de la ville de Québec et pouvoir élaborer et formuler avec précision des jugements relatifs à l'évolution de la ville de Québec.

CONTENU

Québec: la Vieille capitale (1871 à 1929).

L'industrie de la chaussure à Québec. Québec: capitale régionale. Les différents quartiers de Québec: création et évolution. La francisation d'une ville. Art et architecture au XIX^{ième} siècle. La vie à Québec au XIX^{ième} siècle. Les grands quotidiens de Québec. La participation à la grande guerre.

880613

953-038-88 3-0-3 2,00

QUÉBEC: ENTRE LE PASSÉ ET LA MODERNITÉ (1929 À NOS JOURS)

Établissement autorisé:
cégep François-Xavier-Garneau

OBJECTIFS

Identifier et connaître les différents faits, personnages, courants idéologiques, phénomènes de l'évolution de la ville de Québec; définir différents concepts généraux d'ordre politique, économique ou sociologique relatifs à l'évolution historique de la ville de Québec et dans un sens plus général relatifs à l'histoire urbaine. Trouver et traiter la documentation pertinente par l'utilisation des différents instruments de recherche se référant à la connaissance de l'évolution de la ville de Québec; appliquer la méthodologie de l'approche historique à la connaissance de l'évolution de la ville de Québec et pouvoir élaborer et formuler avec précision des jugements relatifs à l'évolution de la ville de Québec.

CONTENU

Québec: entre le passé et la modernité (1929 à nos jours).

Les années 1930-1940: les nouvelles conditions. Québec: le rôle de la fonction publique. L'essor touristique. Le développement de la banlieue. Les partis politiques municipaux. Les différentes commissions d'enquête et le développement de la ville. Les nouvelles infrastructures. Québec et la Communauté urbaine de Québec. Québec: patrimoine mondial.

880613

953-039-89 3-0-3 2,00

LOGIQUE ET PENSÉE AMÉRINDIENNE

Établissement autorisé:
cégep de Sept-Îles

OBJECTIFS

Connaître les éléments de la logique à travers les repères conceptuels autochtones. Reconnaître les éléments de logique étudiés à travers la pensée amérindienne. Découvrir et apprécier la richesse philosophique du discours amérindien. Développer la capacité de lire et de présenter des comptes rendus de textes philosophiques amérindiens. Rendre capable de questionner le discours amérindien.

CONTENU

Notions de connaissance et d'ignorance, de préjugés, de concepts, de propositions, d'induction, de déduction, de raisonnement analogique (typiquement amérindien), d'erreurs de logique et de sophismes. Lectures et comptes rendus de textes philosophiques écrits par des autochtones ou des textes concernant la culture amérindienne.

891012

953-040-89 3-0-3 2,00

LA PHILOSOPHIE ET LA CULTURE AMÉRINDIENNE

Établissement autorisé:
cégep de Sept-Îles

OBJECTIFS

Éveiller à la richesse du milieu culturel autochtone. Faciliter l'acquisition des éléments fondamentaux d'analyse du discours philosophique amérindien. Permettre à l'élève de se questionner sur son identité propre et sur la place qu'il ou elle occupe dans son milieu. Développer l'esprit d'analyse et de synthèse. Encourager l'esprit critique.

CONTENU

La nature et la culture amérindienne, les légendes et les mythes amérindiens, le concept d'indienneté, la conception de l'univers de l'espace et du temps indien, le racisme. Étude du travail et du travail-survie et d'autres thèmes d'actualité complètent le contenu.

891012

953-041-89 1-3-2 2,00

RELATION D'AIDE APPLIQUÉE EN MATHÉMATIQUES

Établissements autorisés:
cégep de Joliette-de Lanaudière
cégep de Rosemont
cégep de Sainte-Foy

OBJECTIFS

Développer les connaissances théoriques, les habiletés et les attitudes permettant d'exercer d'une façon efficace, auprès d'élèves de niveau collégial, une fonction d'aide dans la maîtrise des notions de base en mathématiques et des habitudes de travail.

CONTENU

Théorie

Habitudes et méthodes de travail en mathématiques. Connaissances psychologiques et pédagogiques nécessaires à la relation d'aide. Attitudes et aptitudes nécessaires à l'apprentissage des mathématiques. Étude de cas.

Laboratoire

Diagnostic des difficultés chez les étudiants bénéficiaires des services d'aide en mathématiques. Élaboration d'un programme d'intervention corrective. Sélection des outils adaptés aux besoins. Rencontres hebdomadaires avec les élèves. Évaluation du progrès et de la démarche suivie.

911114

953-042-89 **3-0-3 2,00**

PLEIN AIR EXPÉRIENTIEL

Établissements autorisés:
cégep de Chicoutimi
cégep de l'Outaouais*
cégep de Saint-Hyacinthe

OBJECTIFS

Connaître des techniques et rudiments de moyens d'exploration. Être capable de planifier et réaliser une expédition: planifier une expédition dans ses dimensions physiques, physiologiques, psychologiques et sociologiques; connaître les rudiments de la boussole, de la photographie aérienne et de la carte topographique; faire la lecture d'une carte du ciel, d'une carte topographique, d'une carte météorologique et d'interpréter un bulletin de météo; reconnaître certains écosystèmes terrestres et aquatiques, identifier leur faune et leur flore. Être sensibilisé à une meilleure connaissance de soi et de son environnement: identifier ses forces et ses faiblesses dans des activités collectives ou individuelles; développer les techniques du contrôle de soi, esprit de coopération, attitudes pour le respect de l'autre, qualités de motivateur et de *leadership*; respecter son environnement naturel par une meilleure compréhension des impacts de l'activité humaine sur cet environnement et utiliser des mesures de protection appropriées.

CONTENU

Techniques et rudiments de moyens d'exploration: cyclotourisme, randonnée pédestre, canot, canot voyageur, escalade, plongée sous-marine, hébertisme. Conditions d'exploration dans la planification et la réalisation d'une expédition: préparation physique et mentale; connaissance de l'équipement; connaissance de la boussole, de la carte topographique et de la photographie aérienne; les moyens de locomotion et la sécurité; premiers soins; mesures de protection de l'environnement. Exploration d'un milieu (environnement naturel): l'univers; les galaxies, le système solaire, les planètes, lecture d'une carte du ciel. L'atmosphère; les phénomènes atmosphériques. reconnaissance des masses d'air, des fronts et des types de précipitations, lecture d'une carte météorologique. Le relief; reconnaissance de quelques reliefs de la région, de leur histoire et de leur matériaux (roches et minéraux). Lecture d'une carte topographique. La caverne; ses matériaux, ses formes, son parcours. La forêt; sa flore, sa faune, identification d'espèces végétales, de communautés végétales et de leur faune. Observation des oiseaux, techniques de repérage, d'approche, d'identification à vue et au son. Lacs et rivières; leurs formes, leur matériaux, leur flore, leur faune, leur évolution. Reconnaissances d'écosystèmes terrestres et aquatiques, leur évolution, leur protection.

930506

953-043-89 **3-0-3 2,00**

FACTEURS PSYCHO-SOCIAUX DU SPORT

Établissement autorisé:
cégep de Sainte-Foy

OBJECTIFS

Être capable d'expliquer les phénomènes psycho-sociaux reliés à la participation aux activités sportives; analyser les différents comportements relatifs aux situations sportives à partir des connaissances théoriques acquises; développer un esprit critique face aux approches de l'entraîneur et de l'organisation sportive en général; profiter de l'expérience de groupe de l'élève dans un contexte sportif; apprendre à manipuler au moins un instruments de mesure utilisé en psychologie du sport.

CONTENU

Théorie

Historique de la psychologie du sport; étude des thèmes suivants: compétition, renforcement, facilitation, agression, anxiété, l'enfant et le sport et l'attribution.

Laboratoire

Formation d'une ligue d'un des sports collectifs suivants: basket-ball, volley-ball, hand-ball. Analyse des processus vécus dans le cadre d'une équipe sportive: les objectifs, les normes, le leadership, le membership, la cohésion, la résolution de conflits, la prise de décision, la motivation et la communication.

891005

953-044-89 **3-0-3 2,00**

MOTIVATION ET LEADERSHIP EN ACTIVITÉS PHYSIQUES

Établissements autorisés:
cégep de Jonquière
cégep Marie-Victorin*
cégep Montmorency
cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant d'animer un groupe à l'intérieur d'une activité sportive. Apprendre à évaluer de façon objective les comportements d'individus en milieu sportif. Acquérir un certain nombre de techniques visant l'obtention de performances en sports individuels et en sports d'équipe.

CONTENU

L'approche comportementale *entraîneurs et athlètes*: les quatre types de comportements d'entraîneurs. Le processus de motivation: le rôle de l'affectivité, les besoins psychologiques des athlètes. Le leadership: les différents types de leader, l'étude d'une grille d'évaluation pour l'entraîneur et l'athlète. Le contrôle du stress et de l'anxiété: l'étude des éléments de perturbation psychologique face à la compétition, les techniques de visualisation face à une performance, l'étude et l'interprétation de tests sur le stress et l'anxiété, la préparation mentale de l'athlète. La cohésion: l'application des principes de coopération face à la compétition, la fenêtre de Johari et la dynamique du partage des données interpersonnelles.

930827

953-045-89 **3-0-3 2,00**

SEXUALITÉ: DIMENSIONS PSYCHOSOCIALE ET CULTURELLE

Établissement autorisé:
cégep André-Laurendeau

OBJECTIFS

Connaître les origines de la sexualité humaine. Reconnaître la sexualité comme dimension de la personne liée à l'histoire personnelle. Comparer certaines pratiques sexuelles dans des sociétés à des époques différentes (rites de passage à la puberté, hétérosexualité et homosexualité, mariage, monogamie et polygamie, contraintes associées à la reproduction). Comprendre comment chaque système social en arrive à ériger ses propres normes en matière de comportements sexuels. Étudier les dangers de l'ethnocentrisme dans l'étude des phénomènes liés à la sexualité et l'influence des normes sociales et des valeurs personnelles sur les comportements sexuels individuels.

CONTENU

Aspects bio-culturels de la sexualité: sexualité et reproduction, sexualité animale, formes des rapports sexuels dans notre société (famille et extra-famille, homosexualité et hétérosexualité, inceste, érotisme et pornographie), formes des rapports sexuels dans d'autres sociétés.

Sexualité – développement et adaptation personnelle: influence de l'âge et des rôles sociaux sur le vécu sexuel (formation de l'identité sexuelle, puberté et adolescence, sexualité chez les jeunes, sexualité à différentes périodes de l'âge adulte), exemples dans d'autres sociétés.

Sexualité et contexte social: discrimination et rôle social des deux sexes (stéréotypes actuels et anciens, nouveaux modèles sociaux), historique des rapports hommes femmes de la préhistoire à la civilisation occidentale actuelle, cas du Québec (situation passée et actuelle).

891005

953-046-90 **3-0-3 2,00**

PHILOSOPHIE DU JEU ET DES SPORTS

Établissement autorisé:
cégep d'Alma

OBJECTIFS

Dégager à travers l'histoire et la classification du jeu et des sports, des signifiants spécifiquement humains. Analyser avec rigueur l'engouement entourant actuellement les pratiques ludiques et sportives et formuler des argumentations critiques face à diverses visions du sport et du jeu.

CONTENU

Jeux, sports et espace; jeux des animaux; vues modernes sur le jeu; classification des sports et des jeux. Rôle du jeu dans la civilisation, la composition, la violence, le sport comme substitut à la guerre, esprit du jeu, esprit de sérieux, l'expérience de l'échec (défaite), média et mythes sportifs. Humanisme sportif; la recherche de l'excellence; la civilisation du corps.

900516

953-047-90 **2-2-2 2,00**

INITIATION À LA RELATION D'AIDE

Établissement autorisé:
cégep de l'Outaouais

OBJECTIFS

Apprendre les connaissances théoriques et développer les habiletés nécessaires pour intervenir de façon efficace auprès d'élèves éprouvant des difficultés personnelles d'ordre psycho-social.

CONTENU

Théorie

Définition, étapes et limites de la relation d'aide. Inventaire des problèmes psycho-sociaux couramment rencontrés chez les élèves de l'ordre collégial. Les techniques de base de la relation d'aide: l'observation, l'écoute efficace, la rétroaction. Les conditions, les attitudes et les comportements efficaces. Les ressources institutionnelles et communautaires d'intervention spécialisée. Le degré d'implication personnelle de l'intervenant.

Laboratoire

Simulation de situations de relation d'aide. Rencontres d'élèves éprouvant des problèmes d'ordre psycho-social: accueil, support, et aide (démarche de solution de problème ou orientation vers des resssources plus spécialisées).

901003

953-048-90 **2-1-3 2,00**

LES FACTEURS HUMAINS EN SITUATION DE TRAVAIL

Établissement autorisé:
cégep Édouard-Montpetit

OBJECTIFS

Permettre aux élèves d'identifier les facteurs susceptibles d'entraîner des erreurs, de favoriser des accidents ou des maladies professionnelles.

CONTENU

Théorie

Identifier les grandes étapes historiques de l'Organisation Scientifique du Travail (O.S.T.). Identifier les différentes sources et les différentes sortes d'erreurs. Appliquer les notions de base en anatomo-physiologie (les sens et la perception, les postures, les temps de réaction, la dépense d'énergie et le travail, la fatigue) à la construction de machines et de systèmes minimisant l'effort et la fatigue et maximisant la productivité. Identifier les principaux troubles psycho-somatiques responsables d'accidents, de maladies ou d'erreurs en milieu de travail. Décrire les processus de communication au sein d'une équipe de travail et le fonctionnement d'un groupe de tâche. Identifier les principales causes d'erreur d'interprétation ou de mauvaise transmission du message. Analyser la dynamique du leadership, de la déviance et de l'exclusion dans un groupe.

Laboratoire

Étude d'une illusion visuelle. Évaluation de différentes postures pour effectuer un même comportement. Participer à des exercices simulant un groupe de travail avec ou sans prise de décision. Analyser un objet de l'école (porte, outil, aire de travail, etc...) et suggérer des correctifs pour en améliorer l'utilisation.

901114

953-049-90 **2-1-3 2,00**

INFORMATIQUE ET DÉFICIENCES VISUELLES I

Établissement autorisé:
cégep de Sainte-Foy

OBJECTIFS

Dans le cadre de ce cours, l'étudiant ou l'étudiante atteint d'une déficience visuelle apprendra à utiliser un environnement informatisé et ce, à l'aide d'outils adaptés (matériels et logiciels), soit: décrire les origines et les différentes étapes du développement de l'ordinateur; décrire les composants internes et externes d'un ordinateur; définir les principaux termes utilisés dans le domaine des télécommunications. Identifier les différents types d'applications de l'informatique, les principaux types de logiciels et les modes de traitement de l'ordinateur; décrire les commandes du système d'exploitation. Décrire les composants matériels et logiciels des outils adaptés: interface braille, synthèse vocale, grossissement de caractères. Retrouver rapidement toute l'information qui se trouve à l'écran à l'aide d'exercices dirigés et de didacticiels. Utiliser un système d'exploitation, un logiciel de télécommunication, des didacticiels, un traitement de textes et un chiffrier électronique.

CONTENU

Théorie

Historique. Définition de l'informatique, l'ordinateur et ses composantes, l'équipement adapté. Applications de l'informatique, modes de traitement de l'ordinateur. Notions de télécommunications. Transfert de données. Les outils adaptés: interface braille, synthèse vocale, grossissement de caractères. Les fichiers.

Laboratoire

Exercices dirigés et didacticiels. Utilisation d'un système d'exploitation, d'un traitement de textes, d'un chiffrier électronique et d'un gestionnaire de fichiers, et ce, via un des outils adaptés (interface braille, synthèse vocale ou grossissement de caractères).

901213

953-050-90 **1-2-3 2,00**

INFORMATIQUE ET DÉFICIENCES VISUELLES II

Établissement autorisé:
cégep de Sainte-Foy

OBJECTIFS

Dans le cadre de ce cours, l'élève atteint d'une déficience visuelle approfondira les notions acquises dans le cours *953-049-90, Informatique et déficiences visuelles I*, dans le but de développer les habiletés et les automatismes nécessaires pour l'utilisation efficace d'un ordinateur.

CONTENU

Théorie

Commandes avancées des logiciels adaptés: marqueurs, touches spéciales, recherche de caractères, macros-fonctions, etc.

Laboratoire

Exercices dirigés et didacticiels plus complexes. Utilisation des logiciels utilisés dans le cours *953-049-90, Informatique et déficiences visuelles I*, avec des applications différentes et plus complètes.

901213

953-051-90 **3-0-3 2,00**

HISTOIRE DE L'ARMÉNIE

Établissement autorisé:
cégep de Saint-Laurent

OBJECTIFS

Connaître l'évolution de l'histoire de l'Arménie, en mettant l'accent sur les 70 dernières années. Faire une analyse socio-historique des aspects économique, politique et culturel de l'Arménie.

CONTENU

L'époque des dynasties de la petite et la grande Arménie. Les relations de l'Arménie avec les empires, à chaque époque. L'occupation de l'Arménie orientale par les Perses et les Russes. La renaissance du XIX[e] siècle. Les différents mouvements de libération nationaux. La génocide perpétré par les Turcs contre les Arméniens. La république indépendante de l'Arménie. L'Arménie soviétique et la diaspora.

901206

953-052-90 **1-2-3 2,00**

ENGAGEMENT PERSONNEL ET COMMUNAUTAIRE

Établissements autorisés:
cégep Lionel-Groulx
cégep de Trois-Rivières*
cégep de Victoriaville

OBJECTIFS

Permettre aux élèves de contribuer activement au développement de leur milieu par un engagement personnel et communautaire. Amener les élèves à identifier et reconnaître les apprentissages réalisés dans leur engagement personnel et communautaire. Amener les élèves à comprendre et à démontrer la contribution à leur processus de formation collégiale.

CONTENU

Mise à jour des expériences et acquis de chacun en matière d'engagement personnel et communautaire. Planification des apprentissages à réaliser. Réalisation de l'engagement communautaire déterminé. Mise en commun des apprentissages réalisés en cours de processus (mi-session). Bilan des acquis de formation obtenus (fin de session).

940128

953-053-90 **2-1-3 2,00**

À LA RECHERCHE DE NOS ANCÊTRES

Établissements autorisés:
cégep de la Région de l'Amiante
collège Lafléche*

OBJECTIFS

Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances de la vie quotidienne des québécois et québécoises. Il permet également de saisir l'évolution sociale du Québec. Il favorise l'élargissement du champ des connaissances à divers domaines tels l'anthropologie, l'ethnologie, l'histoire et les traditions populaires. Sur le plan méthodologique, il permet d'appliquer la démarche historique et les méthodes d'apprentissage: cueillette de l'information, utilisation de sources documentaires diversifiées, formulation d'hypothèses, rédaction d'une bibliographie, travail sur des fiches, analyse de documents et rédaction d'une étude. Il vise enfin à une prise de conscience chez l'élève des liens existants entre les réalités historiques et son vécu.

CONTENU

Le titre d'ascendance. Les registres d'état civil. Le ou la notaire et l'histoire. Les sources imprimées, manuscrites et iconographiques. Techniques de recherche de l'information: les instruments de recherche, la recherche en bibliothèque et dans les dépôts d'archives. Travail sur fiches et méthodes de classification. Us et coutumes. La culture matérielle. Évolution sociale du Québec. Notions de paléographie canadienne-française. La rédaction d'une biographie ancestrale.

930617

953-056-92 **1-2-3 2,00**

FONDEMENTS ET INTÉGRATION DES CONNAISSANCES I

Établissement autorisé:
cégep Édouard-Montpetit

OBJECTIFS

Permettre aux élèves de mieux comprendre les connaissances qu'ils ont déjà acquises et de les encourager à y réfléchir.

Amener l'élève à faire la synthèse de ses connaissances et à établir continuellement le lien entre les différentes parties de son programme ainsi qu'entre ce cours et les autres matières.

CONTENU

Quelques-uns des sujets suivants:

1. Le rôle du langage et de la pensée dans la connaissance

   Définition du langage, ses règles et ses différentes formes. Les fonctions du langage, ses limites. Le langage et la communication. Le rôle du langage dans la formation. Les langages spécifiques aux disciplines. Le rôle du langage dans la traduction de la pensée.

2. L'exigence de rigueur logique pour la connaissance

   Définition de la rigueur. La nécessité de rigueur dans la connaissance et la compréhension du monde. L'intuition et la rigueur. La réduction et l'induction. Le raisonnement valide et le raisonnement erroné. Les exigences de rigueur en mathématiques, en sciences de la nature, en sciences humaines et en arts.

3. Les mathématiques comme système de connaissance

   Le rôle du langage et de la rigueur en mathématiques. L'importance des mathématiques en sciences de la nature et en sciences humaines. Les démonstrations mathématiques et celles employées dans les autres domaines de connaissance. Les mathématiques sont-elles infaillibles? L'esthétique en mathématiques. Le rôle des mathématiques pour la formation de l'esprit. Le processus de résolution de problèmes. L'origine des axiomes. L'importance des mathématiques. Les difficultés en mathématiques.

4. Les sciences de la nature comme système de connaissance

   La méthode scientifique. Le langage scientifique. La part de l'induction et de la déduction dans la démonstration, la prédiction et l'explication des phénomènes. Le rôle de l'expérimentation, des hypothèses et des théories dans l'investigation scientifique. Les relations entre les sciences de la nature et les autres disciplines. Le progrès scientifique. La dimension politique et morale du développement des sciences.

920123

953-057-92 **1-2-3 2,00**

FONDEMENTS ET INTÉGRATION DES CONNAISSANCES II

Établissement autorisé:
cégep Édouard-Montpetit

OBJECTIFS

Permettre aux élèves de mieux comprendre les connaissances qu'ils ont déjà acquises et de les encourager à y réfléchir.

Amener l'élève à faire la synthèse de ses connaissances et à établir continuellement le lien entre les différentes parties de son programme ainsi qu'entre ce cours et les autres matières.

CONTENU

Quelques-uns des sujets suivants:

1. Les sciences humaines comme système de connaissance

   Le rôle des sciences humaines dans la compréhension de l'homme. Comparaison des méthodes utilisées pour parvenir à la connaissance en sciences humaines et en sciences de la nature. Fiabilité de la langue pour rassembler des données. Sciences humaines et littérature. Les valeurs en sciences humaines.

2. L'histoire comme système de connaissance

   Comment connaître vraiment le passé. L'interprétation et la compréhension des faits historiques. La recherche des causes des événements. La recherche de modèles en histoire. Comparaison de la méthode historique et des méthodes propres aux autres disciplines. L'influence de l'histoire sur le présent et sur l'avenir.

3. Les jugements de valeur et la connaissance

   a) le jugement moral;

   b) le jugement politique;

   c) le jugement esthétique.

4. Connaissance et vérité

   La valeur intrinsèque et la valeur instrumentale de la connaissance. Connaissance et croyance. Les fondements de la vérité. La recherche de la vérité humaine et de la vérité transcendante. La dimension morale du débat sur la vérité. les moyens de vérifier ce que nous tenons pour vrai. Les raisons qui nous motivent à arriver à la connaissance et à comprendre ce que nous savons.

920123

953-058-91 **3-0-3 2,00**

PRÉPARATION À UN STAGE DANS LE TIERS-MONDE

Établissements autorisés:
cégep d'Alma
cégep de Saint-Laurent*

OBJECTIFS

Identifier les divers préparatifs matériels. Décrire ce que sont la vie quotidienne et les activités du pays où le stagiaire va aller. Posséder les outils de base pour: entrer en contact avec une autre culture, prévenir le choc culturel, observer et respecter la différence. Respecter, dans son comportement, les coutumes et les usages locaux. Agir dans un contexte culturel différent. Adapter ses attitudes et comportements à un contexte de vie en groupe. Identifier les diverses sortes d'interventions canadiennes à l'étranger. Rédiger un rapport de stage.

CONTENU

Assurances, titres de transport, information sur les maladies tropicales, certificat médical et vaccination; documents officiels. Renseignements pertinents sur l'itinéraire et le pays visité; devises étrangères, bagage et habillement. Réalités sur le choc culturel et manière de réagir, répertoire des techniques d'observation, information sur l'observation participante; code de bonne conduite du stagiaire à l'étranger; photographier: une attitude. Différences culturelles; réflexions sur le jeu Bafa Bafa, technique mise au point par Jeunesse Canada Monde. Initiation aux exigences de la vie de groupe par une réflexion sur la manière de concilier valeurs personnelles et valeurs de groupe. Aide canadienne à l'étranger; intervention à l'étranger d'entreprises privées canadiennes; présentation des principaux organismes non gouvernementaux (ONG) canadiens. Expérience de coopérants canadiens à l'étranger. Différents aspects de la réalisation d'un rapport élaboré à l'aide de notes prises sur le terrain.

921124

953-059-92 3-0-3 2,00

INITIATION À LA CULTURE FRANÇAISE

Établissement autorisé:
cégep de Drummondville

BUTS

Ce cours a pour but de favoriser le développement intellectuel de l'élève à l'intérieur d'un cadre de coopération interculturelle et internationale entre le Québec et la France.

OBJECTIFS

Au terme de ce cours, l'élève sera capable: d'identifier les moments forts de l'histoire française et de reconnaître les traits marquants du patrimoine actuel. De caractériser l'environnement biophysique du pays. De décrire la mosaïque des paysages français. De localiser les populations et de décrire leurs principales activités. D'identifier et de situer les principaux espaces touristiques français. De tracer un schéma global de l'organisation politique et administrative de la France. De décrire les grandes réalités culturelles françaises.

CONTENU

Les grandes dates de l'histoire française; l'héritage du passé. Les caractéristiques biophysiques du territoire; relief, climat, hydrographie, végétation. La physionomie des paysages; milieux urbains, ruraux, littoraux. La France et ses populations; répartition démographique, immigration. Les activités économiques; agriculture, industrie, services. Les visages touristiques de la France. L'organisation politique et le découpage administratif; la France et le Québec. Les grandes réalités culturelles. L'identification des grands repères chronologiques. L'analyse de textes. La construction de cartes thématiques, des principaux sites touristiques, des reliefs, de la population.

920402

953-060-92 2-1-3 2,00

LE CRIME ET SES VICTIMES

Établissement autorisé:
cégep de l'Outaouais

OBJECTIFS

Connaître les problématiques d'études des victimes d'actes criminels et comprendre l'impact d'un délit sur la victime au niveau individuel, social et juridique.

CONTENU

Théorie

Définition de concepts de sociologie, de criminologie et de psychologie entourant l'étude des victimes, tels: différenciation et stigmatisation sociales, division sexuée des rôles; déviance, criminalité et dangerosité; traumatisme et intervention psychosociale. Histoire de la place des victimes dans l'évolution du système pénal canadien. Étude de l'impact d'un acte criminel sur la victime. Problématique spécifique à différents types de victimes (les femmes, les enfants, les personnes agées) et de délits (homicide, suicide, vol, agressions sexuelles et physiques). Rôle des médias. Ressources disponibles et aide à la victime.

Laboratoire

Application des notions théoriques par des études de cas et des discussions en groupe. Projet d'équipe sur un thème abordé en classe.

920908

953-061-92 1-2-3 2,00

INITIATION PRATIQUE À LA POLITIQUE MUNICIPALE

Établissement autorisé:
cégep Édouard-Montpetit

BUT

Expérimenter le fonctionnement d'un conseil municipal.

OBJECTIFS

Identifier les fondements juridiques et le cadre politique du gouvernement municipal. Comprendre la dynamique des forces politiques au niveau municipal. Saisir les enjeux des débats politiques de nature locale.

Apprendre à élaborer des dossiers menant à la prise de décision. Former un Jeune Conseil municipal sur le modèle d'une municipalité bien définie. S'initier au fonctionnement de l'appareil politique municipal. Participer à la simulation d'une séance du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville.

CONTENU

Théorie

La délégation de pouvoirs et les relations avec les autres niveaux de gouvernement. Les relations entre le maire, les conseillers municipaux et les services administratifs. Le processus électoral et les partis politiques municipaux. Les organismes locaux et les médias d'information. Les enjeux actuels du gouvernement municipal: travaux publics, sports et loisirs, environnement, transport, aménagement, développement économique.

Laboratoire

Distribution des rôles au sein du Jeune Conseil. Rencontres avec des officiers municipaux. Élaboration de dossiers sur des enjeux actuels d'une municipalité. Préparation de la simulation et initiation aux règles de procédure du Conseil municipal. Simulation d'une séance du Conseil municipal. Bilan de la simulation.

921013

953-062-92 3-0-3 2,00

HISTOIRE DES PEUPLES SLAVES

Établissement autorisé:
Vanier college

OBJECTIFS

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure: D'identifier les grandes étapes de l'histoire des peuples slaves. D'expliquer les relations historiques entre les peuples slaves et les autres peuples. De décrire la place des Slaves dans la civilisation européenne. De distinguer la dimension eurasienne de l'histoire slave. De décrire la place des Slaves dans les cultures chrétienne et islamique.

CONTENU

Géographie et histoire: La relation entre terre et peuple. Les migrations slaves et les premiers états. Les Slaves et la chrétienté. Les états slaves et les grands empires: L'Empire byzantin, le Saint Empire romain / Habsbourg, l'Empire mongol, l'Empire ottoman. L'essor de la Russie. Les Slaves des Balkans entre les empires Habsbourg et ottoman; les Slaves occidentaux et les politiques religieuses. La Russie en tant que grande puissance; le déclin de la Pologne. Le nationalisme slave au 19ième et au début du 20ième siècle: La révolte contre les empires (Habsbourg, ottoman et russe). Les états slaves au 20ième siècle: De l'indépendance à l'empire à l'indépendance. L'expérience soviétique. La culture slave moderne dans le contexte européen. Thèmes fondamentaux de l'histoire slave: une tentative de synthèse.

921029

954-001-90 1-2-3 2,00

UTILISATION DE LOGICIELS AGRICOLES

Établissement autorisé:
cégep de Lévis-Lauzon

OBJECTIFS

Reconnaître les différentes composantes matérielles et logicielles d'un ordinateur. Identifier certains logiciels d'applications. Faire exécuter certains logiciels d'applications agricoles. Construire certaines applications en se servant de différents logiciels agricoles.

CONTENU

Les composantes matérielles et logicielles de l'ordinateur. La circulation de l'information dans un ordinateur. Les caractéristiques d'un environnement informatisé. Les catégories d'applications. Le système d'exploitation. Utilisation des logiciels agricoles.

910122

954-002-92 2-1-3 2,00

PRÉPARATION AUX STAGES EN ENTREPRISE

Établissements autorisés:
cégep d'Alma
cégep de Limoilou
cégep Montmorency
cégep de l'Outaouais*

BUT

Le cours s'adresse à l'élève appelé à participer à un stage en entreprise (rémunéré ou non) dans le cadre de son programme de spécialisation. Ce cours assure à l'élève une préparation adéquate avant son séjour en milieu de travail.

OBJECTIFS

Au terme de ce cours, l'élève devra être capable: de maîtriser les outils nécessaires à la préparation et à la participation à un stage en entreprise; d'utiliser les habiletés requises pour l'exercice d'un stage participatif dans une entreprise.

CONTENU

Théorie

Le cours comprend six composantes interreliées et dispensées progressivement en fonction des opérations du processus de placement.

1. Le stage comme formule pédagogique. Sa philosophie, ses exigences, les intervenants, les particularités d'un stage non rémunéré et d'un stage en régime coopératif, méthodes d'évaluation du stage. 2. Préparation à une carrière. Analyse de soi, description d'une tâche dans sa spécialisation, les étapes de rédaction d'un curriculum vitae, la présentation de son dossier, aux employeurs. 3. Les interviews. Ses règles, habiletés à acquérir, simulations d'interviews, connaissances sur l'employeur. 4. Déroulement d'un stage. Rétroaction d'expériences vécues des quelques intervenants- stagiaires, employeurs et personnes ressources. 5. La logistique du placement. Politiques, règlements, opérations, rapports d'évaluation, rapport-bilan de stage. 6. Intégration au milieu du travail. Responsabilités de l'élève et de l'employeur, règles déontologiques de la profession, relations de travail, lois: droits de la personne, accidents du travail, santé et sécurité au travail, normes d'emploi.

Laboratoire

Ces opérations font appel à des exercices de simulation tenant lieu de laboratoire.

930903

954-003-92 2-1-3 2,00

MOI... ENTREPRENEUR OU ENTREPRENEURE...

Établissement autorisé:
cégep de Drummondville

OBJECTIFS

Découvrir la réalité entrepreneuriale à partir de cas concrets. Intégrer les connaissances permettant d'envisager l'entrepreneurship comme une possibilité liée à son choix de carrière. Distinguer les étapes à franchir pour devenir entrepreneur ou entrepreneure. Expliquer comment l'intrapreneurship est une alternative de remplacement à l'entrepreneurship.

CONTENU

1. L'importance du phénomène entrepreneurial et intrapreneurial dans la société. 2. L'entrepreneure ou l'entrepreneur et son esprit entrepreneurial. 3. Évaluation des aptitudes, des goûts et des capacités entrepreneuriales des étudiantes et des étudiants. 4. Le cheminement personnel d'une entrepreneure ou d'un entrepreneur préalable au démarrage d'une entreprise. 5. Le processus technique préalable au démarrage d'une entreprise. 6. Les conditions permettant l'émergence de l'intrapreneurship dans une organisation.

921116

954-004-92 1-2-3 2,00

ÉDITION ÉLECTRONIQUE

Établissement autorisé:
cégep de Lévis-Lauzon

BUT

Initier l'élève à l'utilisation d'un logiciel d'édition électronique en vue de produire des documents en respectant les normes de base de l'édition textuelle et graphique.

OBJECTIFS

Distinguer les principales étapes de la production de documents (travaux scolaires ou personnels). Utiliser les règles normalisées pour la présentation de documents. Appliquer une démarche progressive pour la mise en page de documents. Utiliser des logiciels pour produire différents documents intégrant des éléments d'édition textuelle et graphique.

CONTENU

Théorie

Les étapes de la production de documents: l'organisation de l'espace, le choix du format de papier, l'importance hiérarchique de l'information, le choix des caractères typographiques, la recherche de style, les effets graphiques, les critères de lisibilité et de présentation. Les caractéristiques et les possibilités des logiciels d'édition électronique.

Laboratoire

Application des notions théoriques: élaboration de gabarits de documents; mise en page de documents textuels; utilisation ou production d'éléments graphiques simples; réalisation de travaux scolaires ou personnels. Utilisation de différents logiciels d'édition électronique.

921117

954-016-87 3-0-3 2,00

FORMATION DU CONSOMMATEUR

Établissements autorisés:
cégep André-Laurendeau
cégep de l'Outaouais*

OBJECTIFS

Former des consommateurs de biens et services avertis, autonomes, prudents, informés et aptes à faire valoir leurs droits. Cette formation apprendra à reconnaître ses besoins réels, à acquérir selon un processus de prise de décision rationnel les biens et les services pour les satisfaires et à se *défendre* efficacement.

CONTENU

Société de consommation. Les entreprises: PME et grandes, fabricant, grossiste, détail, biens et services. Nature et rôle du profit.

Le comportement du consommateur: les besoins et les désirs, situation d'achats, pouvoir d'achat. Les influences diverses sur le comportement du consommateur.

Le processus d'achat: la problématique de l'information, le processus décisionnel, analyse, prise de décision, comportement postérieur à l'achat. O.P.C.: mandat et responsabilité.

Les associations de consommateur: Alimentation, logement, les services financiers.

871008

954-017-87 1-2-3 2,00

ADMINISTRATION D'UNE ASSOCIATION

Établissements autorisés:
cégep Beauce-Appalaches
cégep de Limoilou
cégep de Rimouski
campus Notre-Dame-de-Foy*
collège de Lévis

OBJECTIFS

Se familiariser avec les principaux éléments de l'administration d'un organisme public et démocratique. Acquérir les informations nécessaires pour pouvoir diriger un tel organisme. Découvrir la complexité d'une organisation et son impact sur la prise de décision et son style de gestion. Appliquer des techniques de prise de décision, de communication, de motivation. S'exprimer correctement en rédigeant des rapports et en tenant compte des réunions.

CONTENU

Les structures des associations. Les différentes fonctions à assumer à l'intérieur de ces organisations: planification, organisation, direction, contrôle. Budget et états financiers. Notions de service public, de représentativité, de responsabilité. La démocratie, ses fondements, ses exigences, ses formes.

920916

954-018-88 1-2-3 2,00

COMMENT ÉTABLIR VOS DÉCLARATIONS D'IMPÔTS

Établissements autorisés:
cégep de Saint-Jérôme
cégep de Shawinigan*

OBJECTIFS

Initier l'élève aux lois de l'impôt sur le revenu afin qu'il puisse remplir ses déclarations d'impôts et qu'il connaisse l'importance de la planification fiscale.

CONTENU

Introduction: qui doit payer de l'impôt au Québec et au Canada?; revenus imposables et non-imposables.

Calcul du revenu: revenu de charge et d'emploi: montant à inclure (article 5, 6 et 7); montant déductible (article 8); les formules T4 et TP4. Revenus d'entreprise: état des résultats; amortissements; quelques déductions particulières. Revenus de biens: intérêts; dividendes. Gain en capital: bien acquis après ou avant 1972; biens à usage personnel; biens personnels désignés. Autres revenus: pension; prestation d'assurance-chômage.

Calcul du revenu net: la contribution au régime des rentes du Québec et à l'assurance-chômage; la contribution au fonds de pension et à l'épargne-retraite; l'épargne-logement; les frais de scolarité et de cotisations syndicales; les frais de garde d'enfants; les pertes déductibles au titre d'un placement d'entreprise; les autres déductions et les frais financiers.

Calcul du revenu imposable: exemptions personnelles: de base; l'exemption de marié; l'exemption de personne à charge. Autres exemptions: les dons de charité; les frais médicaux; les déductions pour intérêts et celles relatives au revenu de pensions; les déductions relatives aux études; la déductibilité des pertes.

Calcul de l'impôt à payer.

Guide du contribuable fédéral.

Guide du contribuable provincial.

Loi de l'impôt sur le revenu fédéral.

Loi de l'impôt sur le revenu provincial.

890426

955-001-86 **1-2-3 2,00**

PRINCIPES ET APPLICATIONS DE L'HOLOGRAPHIE

Établissement autorisé:
cégep de La Pocatière

OBJECTIFS

Expliquer les principes de l'holographie en faisant appel aux notions mathématiques de base. Décrire le phénomène d'interférence. Définir les caractéristiques des plaques photographiques utilisées pour enregistrer des hologrammes. Énumérer les conditions expérimentales pour réaliser un enregistrement holographique. Expliquer la formation des images restituées. Différencier hologramme plan, hologramme de volume, hologramme de phase et hologramme d'amplitude. Décrire les montages pour enregistrer et visualiser des hologrammes en transmission et en réflexion. Choisir la bonne plaque photographique pour une application donnée.

CONTENU

Superposition de faisceaux lumineux. Courbe caractéristique d'une plaque photographique. Éclairement. Temps d'éclairement. Temps d'exposition. Résolution. Image réelle et image virtuelle. Hologramme plan, hologramme de volume, hologramme de phase et hologramme d'amplitude. Rendement diffractionnel. Montage de Gabor, montage de Leith-Upatnicks et montage de Lippmann. Holographie en lumière blanche. Interférométrie double exposition. Holographie en couleur.

870309

955-002-86 **1-2-3 2,00**

INITIATION À L'ART FLORAL

Établissements autorisés:
cégep de Lévis-Lauzon
Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe*

OBJECTIFS

Identifier les caractéristiques des diverses composantes et instruments utilisés en art floral. Appliquer les techniques de base permettant l'élaboration des arrangements floraux. Réaliser divers arrangements qui, tout en respectant les règles de l'art, témoignent de créativité.

CONTENU

Théorie

Introduction à l'art floral. Les combinaisons et l'emploi des couleurs et des textures. Description des techniques fondamentales en arrangement floral. Présentation des fleurs et des feuillages utilisés en art floral; description de leur entretien et de leur emploi. Description des principaux types et styles d'arrangements floraux.

Laboratoire

Identification et manipulation des fleurs, feuillages et matériaux utilisés en art floral. Application des techniques fondamentales. Élaboration d'arrangements de base. Préparation de corbeilles de fleurs et de fruits. Fabrication d'arrangements pour des occasions spéciales: couronnes, centres de table, guirlandes, parures de porte, bouteilles fleuries, emballages cadeaux- fleuris. Réalisation de corsages, de boutonnières et de bouquets de mariées.

880310

955-003-86 **1-2-3 2,00**

INITIATION AUX TECHNIQUES D'IMPRESSION

Établissement autorisé:
cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

OBJECTIFS

Faire prendre conscience à l'élève de ses capacités d'expression personnelle par la réalisation de différents travaux imprimés, sur tissus et papiers. Identifier différentes techniques d'impression et de reproduction; étudier les principes de base de la couleur en fonction des techniques d'impression et de reproduction; analyser les principes de base de la composition d'une image bi-dimensionnelle, en vue de son impression et de sa reproduction; utiliser différentes techniques d'impression et de reproduction.

CONTENU

L'esquisse, le transfert du dessin, la préparation de la matrice, l'impression et la présentation. Impression en relief, en sérigraphie, au pochoir et au bloc. Impression sur papiers et sur tissus. Les encres, outils et techniques de base propres à chaque procédé d'impression.

870309

955-004-87 **1-2-3 2,00**

INITIATION À LA POTERIE AU TOUR

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski

OBJECTIFS

Connaître et fabriquer des pièces de poterie au tour. Développer la coordination cerveau-oeil-main dans la réalisation de pièces de céramique. Connaître les matières premières et les techniques de base utilisées pour la céramique: notions théoriques de base sur l'argile, le séchage, la cuisson, l'émaillage. Évaluer et porter un jugement critique sur les objets céramiques en tenant compte des notions de forme et de fonction. Développer l'esprit critique face aux métiers d'arts.

CONTENU

Apprentissage et compréhension des gestes de centrage: fabrication d'un cylindre vertical de 3 pouces de hauteur: formes étranglées, rondes, ouvertes, tournassage, fabrication d'une pièce avec un couvercle: anse étirée et bec verseur, fabrication de pièces identiques, émaillage et décor à l'oxide, cuisson, techniques manuelles.

870309

955-005-87 **1-2-3 2,00**

DESSIN, OBSERVATION, EXPRESSION ET COMMUNICATION

Établissements autorisés:
campus Notre-Dame-de-Foy
cégep Héritage
cégep de Jonquière
cégep de l'Outaouais
cégep de Rimouski*
cégep de Rivière-du-Loup
cégep de Sainte-Foy
cégep de Saint-Jérôme
cégep de Shawinigan
cégep de Trois-Rivières

OBJECTIFS

Connaître et expérimenter les principaux champs de recherche et d'explication du dessin. Manipuler les différents matériaux, techniques et instruments utiles à l'expression graphique. Connaître et comprendre les principales fonctions de l'image visuelle dans la société. Décoder une image graphique.

CONTENU

Dessin d'analyse et d'observation: point-ligne, forme, lumière-ombre-volume et texture. Dessin d'expression: rythme, imagination et caricature. Dessin de communications: bande dessinée, image publicitaire, projection et perspective.

Les principales fonctions de l'image: contemplation, décoration, expression, communication. Décodage d'une image, les différents niveaux de lecture: perceptuel (oculaire), psychologique, symbolique, religieuse, politique, etc.

890426

955-006-87 **1-2-3 2,00**

INTRODUCTION AUX TECHNIQUES DE PRODUCTION AUDIO-VISUELLE

Établissement autorisé:
cégep de Sept-Îles

OBJECTIFS

Se familiariser avec le matériel audio-visuel et s'initier à toutes les étapes du processus de la production audio-visuelle. Exploiter différentes ressources médiatiques dans la réalisation d'une production audio-visuelle. Choisir et utiliser les moyens techniques appropriés pour réaliser des objectifs de communication. Planifier et organiser les étapes de la production d'un document, jusqu'à sa finalisation. Exécuter une analyse critique, ainsi qu'une évaluation de la démarche de production et choisir les moyens techniques adéquats pour la transmission d'un message.

CONTENU

Introduction au phénomène global de la communication et une sensibilisation particulière à la communication visuelle et sonore: lecture de l'image et perception des sons. Initiation technique aux média: dispositive, enregistrement sonore, montage télévisé et l'utilisation des instruments, prise de contact avec l'équipement par la manipulation des appareils et apprentissage pratique. Élaboration et expérimentation des étapes d'une production audio-visuelle: la conceptualisation d'un projet, la scénarisation, la réalisation, le montage, la diffusion d'un document et l'évaluation finale.

870521

955-007-87 **2-1-3 2,00**

INITIATION À L'AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEURS

Établissements autorisés:
cégep de la Gaspésie et des Îles
cégep Marie-Victorin
cégep de l'Outaouais
cégep de Sherbrooke
cégep de Trois-Rivières*

OBJECTIFS

Initier la compréhension des concepts et des techniques d'aménagement d'intérieur, en fonction de besoins spécifiques et en vue de l'amélioration de la qualité de vie. Connaître le rôle du designer d'intérieurs dans notre environnement; développer l'esprit critique face à un aménagement; réaliser une planification simple selon ses goûts, sa personnalité et ses besoins spécifiques; créer des harmonies de couleurs selon l'ambiance d'une pièce; évaluer et choisir les différents matériaux de recouvrements; choisir des formes d'éclairage selon les besoins; reconnaître les différents styles d'ameublements d'hier et d'aujourd'hui; choisir des accessoires décoratifs et les agencer pour créer un rythme à la pièce.

CONTENU

Évolution des besoins en aménagement d'intérieurs. Initiation à la planification, étude des normes reliées à la structure de l'espace. Étude et agencement des différentes harmonies de couleurs: l'influence psychologique et physique des couleurs. Analyse des différents matériaux utilisés: recouvrements de sols, murs, plafonds, fenêtres. Évolution de l'aménagement d'intérieurs par les styles d'hier à aujourd'hui. Principes de l'éclairage et les différentes formes d'éclairage selon les besoins spécifiques: éclairage général, fonctionnel, directionnel et à effets. Initiation à l'utilisation des accessoires décoratifs. Rôle du design et du designer. Étude des étapes à suivre pour réaliser un aménagement fonctionnel et bien exploité. Étude des besoins, des contraintes et des solutions possibles.

930827

955-008-87 **1-2-3 2,00**

TECHNIQUES MANUELLES EN CÉRAMIQUE

Établissements autorisés:
cégep de Rimouski*
cégep de Sainte-Foy

OBJECTIFS

Connaître et exploiter les principales techniques manuelles en céramique sans l'usage du tour. Connaître les différentes matières premières de base utilisées en céramique les terres et glaçures. Manipuler la matière par une approche directe avec elle. Évaluer et porter un jugement critique sur les objets céramiques en tenant compte des notions de forme et de fonction. Développer l'esprit critique face aux métiers d'arts.

CONTENU

Techniques du *pinch pot* (pot pincé), colombinage, pressé dans un moule de carton, galettage, évidage, moulage sur argile, moulage de plâtre, ajouré sur moule, plaque murale et colombin pressé, impression sur argile, fabrication de figurines. Émaillage et cuisson.

890925

955-009-87 **3-0-3 2,00**

HISTOIRE DU JAZZ

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski

OBJECTIFS

Permettre à l'élève de connaître l'évolution historique de la musique de jazz et de découvrir, par le fait même, la plus remarquable des contributions américaines à la musique du XX^e siècle. À partir de l'étude des principales caractéristiques distinctives de cette musique, apprécier davantage les meilleurs moments des plus grands noms du jazz, sur disque ou en spectacle. De Armstrong à Zawinu., en passant par Ellington et Parker, les chefs-d'oeuvre ne manquent pas. Mais avant tout, ce cours devrait éveiller et stimuler le goût pour la musique quelle qu'elle soit. Découvrant de nouveaux genres et styles musicaux, l'élève sensible et curieux ne pourra qu'enrichir ses connaissances tout en augmentant son plaisir du contact avec la musique.

À la fin de ce cours, l'élève devrait être en mesure: d'identifier, par audition, les différentes périodes de la musique de jazz qui s'échelonnent de la fin du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. De connaître quelques-uns des plus grands musiciens qui ont contribué d'une façon importante à l'évolution de cette musique. De reconnaître, par audition, les différents instruments ainsi que les divers types d'orchestres utilisés tout au long de l'histoire du jazz. De connaître et comprendre quelques-unes des technicalités de la musique de jazz: différents aspects formels du thème, l'improvisation, les spécificités du rythme, etc. De faire les liens qui s'imposent entre le jazz et la vie contemporaine. En d'autres mots, réfléchir sur l'aspect sociologique de cette musique du XX^e siècle.

CONTENU

Les éléments constitutifs du jazz: l'aspect formel du thème, l'improvisation, le rythme, l'arrangement, les instruments de musique utilisés dans le jazz, les orchestres.

La préhistoire du jazz: l'arrivée des premiers esclaves noirs aux États-Unis – Shouts – Work song – naissance du Blues. Les chants d'espoir: le Gospel et le Negro Spiritual. Le développement du Blues (Bessie Smith).

Le début du jazz instrumental: Ragtime (Scott Joplin, Louis Chauvin, Eubie Blake). New-Orléans et Dixieland (Louis Armstrong, Sidney Béchet, Jelly Roll Morton, Fats Waller, King Oliver).

Le jazz émigre et intéresse les Blancs: Le Chicago (Bix Beiderbecke, Louis Armstrong, Red Nichols) Le Swing (Fletcher Henderson, Duke Ellington, Count Basie, Lionel Hampton, Benny Goodman, Glenn Miller, Earl Hines, Art Tatum, Charlie Christian, Django Reihhardt, Stéphane Grappelli, Coleman Hawkins, Lester Young, Johnny Hodges, Billie Holiday, Ella Fitzgerald).

La révolte de jeunes musiciens noirs new-yorkais: le BE-BOP: Le retour du combo et prédominance des solistes (Charlie Parker, Dizzy Gilles- pie, Bud Powell, Thélonious Monk, Miles Davis, Maz Roach, Kenny Clarke, Dexter Gordon, etc.).

Contrepoids à la démesure: L'appaisement: le COOL (Miles Davis, Lennie Tristano, Gil Evans, Gerry Mulligan, Stan Getz, Lee Konitz, Dave Brubeck, Paul Desmond, Zoot Sims, John Lewis). L'émergence de la funkye music: Le HARD BOP (Art Blakey, Horace Silver, Clifford Brown, Bill Evans, Miles Davis, Ray Charles, Cannonball Adderley, Herb ie Hancock, John Coltrane, Sonny Rollins, etc.).

La libération. Le Jazz explose: Le FREE JAZZ: L'exubérance et l'intériorité (John Coltrane). L'exigence de la forme: qu'elle n'en ait pas (Ornette Coleman, Cecil Taylor, Eric Dolphy, Albert Ayler, Anthony Braxton, Archie Shepp, Sun Rá, Paul Bley, etc.).

Le délire et la puissance des sons électriques: Le JAZZ ROCK: Miles Davis, Joe Zawinul, Wayne Shorter, Herbie, Hancock, Chick, Corea, Billy Cobham, Jean-Luc Ponty, Larry Coryell, John McLaughlin).

La nouvelle musique improvisée: Le NEO-BOP: (Herbie Hancock, Freddie Hubbard, Wynton Marsalis). Le NEO-COOL (Chick Corea, Keith Jarrett, Martial Solal, Pat Newheny, Garry Burton). Le POST-FREE.

Le Jazz au Québec: Oscar Peterson, Oliver Jones, Michel Donato, Karen Young, UZEB, Loraine Desmarais, Vic Vogel. Le festival international de Jazz de Montréal. Le Festi-Jazz de Rimouski.

Réflexions sur les perspectives du jazz: Encore la mort du jazz?

870708

955-010-87 **3-0-3 2,00**

L'ART D'ÉCOUTER LA MUSIQUE

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski

OBJECTIFS

Ce cours a pour but de donner à l'élève l'occasion d'écouter activement, avec un maximum de concentration, divers genres et styles musicaux puisés tant dans l'époque ancienne que moderne, et tant en Europe, aux États-Unis qu'au Québec, en insistant notamment sur les musiques qui sont en dehors du circuit commercial. De plus, ce cours devrait permettre à l'élève de prendre conscience de l'effet qu'ont, sur la pensée et le comportement, certains genres musicaux, ainsi que du rapport intime et privilégié qui existe entre l'auditeur et la musique.

L'étude de ces premiers aspects sera fortement appuyée par des connaissances pratiques au niveau des distinctions entre les époques, les genres, les styles ainsi que l'évolution historique des formes, des instruments et des orchestres. En résumé, ce cours devrait amener l'élève à considérer l'audition de la musique comme étant une action efficace et consciente qui amène un profond plaisir qui peut aller jusqu'à l'extase.

À la fin de ce cours, l'élève devrait être en mesure de prendre conscience de la différence fondamentale qu'il y a entre *entendre et écouter*, afin qu'il puisse se rendre compte de la valeur réelle de son environnement musical. D'avoir une vue d'ensemble de la production musicale occidentale, afin de lui permettre d'élargir ses possibilités de choix quant aux genres musicaux qui sont susceptibles de répondre adéquatement à ses besoins. De distinguer les principales formes musicales utilisées tout au long de l'évolution de la musique occidentale. De connaître les courants de la musique européenne à partir du Moyen-Âge jusqu'à nos jours, et faire connaissance avec les principaux compositeurs qui se rattachent à chacun d'eux. De connaître l'importante contribution des États-Unis à l'évolution musicale, notamment celle qui affecte principalement la musique du XX^e siècle. De reconnaître et apprécier les grandes qualités de la chanson québécoise, essentiellement celle qui, tout en subissant l'influence américaine, réussit à s'en distinguer. D'identifier, à l'audition, la plupart des instruments de musique ainsi que les principales formations orchestrales.

CONTENU

L'écoute musicale: prise de conscience de l'action d'écouter, les effets de l'environnement musical, la détente et la concentration.

Résumé de l'histoire de la musique européenne du Moyen-Âge jusqu'à l'aube du vingtième siècle: les grands compositeurs, les grandes étapes.

La musique du XX^e siècle en Europe: le néo-classicisme, la musique sérielle, la musique expérimentale, la musique électronique.

La musique aux États-Unis: influences européenne, les comédies musicales, le folklore, le développement de la chanson, le jazz, la musique rock.

La chanson québécoise: les précurseurs, les premiers maîtres de la chanson d'ici, les auteurs-compositeurs.

Les formes et les structures en musique: notions préliminaires, les grandes formes dans la musique européenne, les conceptions formelles du XX[e] siècle en Europe et en Amérique, la forme dans la chanson.

Les instruments de musique: leur histoire, les modes de productions sonores, les nouveaux instruments.

870708

955-011-87 **1-2-3 2,00**

INITIATION AUX TECHNIQUES D'IMPRESSION ARTISANALES

Établissement autorisé:
cégep de Rivière-du-Loup

OBJECTIFS

Initier aux diverses techniques d'impression artisanales et amener à une réflexion sur l'image. Donner une approche du monde de la gravure. Utiliser différentes techniques d'impression.

CONTENU

Étude des notions théoriques et techniques sur les médiums utilisés. Étude de la composition de l'image. Apprentissage et expérimentation des médiums suivants: trichlographie, monotype, linogravure, lithographie, sérigraphie, eau-forte.

870708

955-012-87 **1-2-3 2,00**

INITIATION À LA PEINTURE

Établissements autorisés:
cégep de l'Abitibi-Témiscamingue*
cégep Héritage
cégep de l'Outaouais
cégep de Sainte-Foy
cégep de Shawinigan

OBJECTIFS

Concevoir, organiser et exécuter une image à deux dimensions. Développer sa créativité, son imagination et sa vision personnelle. Acquérir les éléments de base du langage plastique pictural par l'exploration et la découverte de la surface.

CONTENU

Exploration et découverte de la surface picturale. Manipulation de la couleur: lavis, couleur opaque, textures. Connaissance d'un médium: huile, acrylique ou gouache. Choix d'un sujet. Croquis et esquisses. Composition, mise en page. Couleur, rôle et composantes. Observation directe et interprétation. Abstraction. Mémoire et imagination.

Théorie

Étude de divers styles: gestuel, tachiste. Calligraphique. Figuratif, surréaliste, hyperréaliste. Expressionniste. Symboliste. Cubiste, abstraction. Op-art, pop-art. Art actuel. Nouvelle figuration. Art naïf.

890426

955-013-87 **1-2-3 2,00**

BASIC DESIGN

Établissement autorisé:
cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

OBJECTIFS

Expérimenter le processus de création par l'utilisation des principes et des éléments de design communs aux arts visuels et fonctionnels. Développer la créativité par une approche intuitive et expérimentale face aux problèmes à résoudre.

CONTENU

Design bidimensionnel et tridimensionnel. Les principes: répétition, rythme, dimensions, équilibre, emphase, économie, position, structure, variations, similitudes, gradation, radiation, anomalie, contraste, concentration. Les éléments: la forme: point, ligne, plan, volume. L'espace, le mouvement, la texture, la lumière, la couleur. Exemples de travaux qui pourront être réalisés: conception d'une affiche, d'un logo, d'un sigle, d'un emballage, d'une lampe, etc.

870709

955-014-87 **1-2-3 2,00**

PEINTURE SUR SOIE

Établissement autorisé:
cégep de l'Abitibi-Témincamingue

OBJECTIFS

Favoriser le développement de la créativité tout en initiant à la peinture sur soie. Acquérir la connaissance relative aux matériaux, procédés et techniques propres à la peinture sur soie. Transposer dans une expression personnelle de l'image les éléments du langage plastique et les phénomènes visuels qui s'y rattachent. Développer une dextérité suffisante et acquérir la maîtrise technique des outils et des médiums.

CONTENU

Serti formes cloisonnées à la gutta ou à la cire. Peinture directe et aquarelle avec et sans anti-fusant. Peinture au sel. Fabrication de couleurs et coupages. Faux-batik. Textures. Recherche personnelle, croquis.

870709

955-015-87 **1-2-3 2,00**

BATIK

Établissement autorisé:
cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

OBJECTIFS

Favoriser le développement de la créativité tout en initiant à la technique du batik. Acquérir la connaissance aux matériaux, procédés et aux techniques propres du batik. Transposer dans une expression personnelle de l'image les éléments du langage plastique et les phénomènes visuels qui s'y rattachent. Développer une dextérité suffisante et acquérir la maîtrise technique des outils et médiums.

CONTENU

Impression directe sur tissus. Shiboris (technique des noeuds, plis, etc.). Technique de réserve avec cire: batik. Préparation des colorants, décirage, etc. Réalisation de foulards, murales, tissus pour différents objets, etc.

870709

955-016-87 **1-2-3 2,00**

SCULPTURE SUR BOIS

Établissements autorisés:
cégep de l'Abitibi-Témiscamingue*
cégep de Saint-Jérôme

OBJECTIFS

Apprendre les rudiments de la taille directe du bois. Prendre connaissance des techniques de base et se familiariser avec les outils, leur utilisation et leur entretien. Apprendre aussi à préparer et à faire la finition des bois utilisés dans ses réalisations.

CONTENU

Bas-relief: Laminage du bois. Transfert du dessin. Repérage des niveaux de relief. Taille directe. Finition (sablage, textures, huiles et vernis).

Ronde-bosse: Réalisation d'une maquette en glaise. Laminage du bois. Transfert des repères. Taille directe. Finition (sablage, textures, huiles et vernis).

890426

955-017-87 **1-2-3 2,00**

INITIATION À LA GRAVURE

Établissement autorisé:
cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

OBJECTIFS

Initier aux techniques du relief et de la gravure en creux. Expérimenter divers matériaux en estampe. Réaliser des travaux de façon graduée. Acquérir le langage plastique spécifique à la gravure relief et la gravure en creux et techniques requises.

CONTENU

Le dessin en négatif-positif. La linogravure; préparation de la plaque et impression. Le monotype; planche et impression. La gravure sur plexiglass; plaque et impression. Comment numéroter les oeuvres multiples.

870709

955-018-88 **1-2-3 2,00**

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

Établissements autorisés:
cégep de Granby Haute-Yamaska
cégep de Limoilou
cégep de l'Outaouais*
cégep de Sainte-Foy
collège Lafléche

OBJECTIFS

Améliorer la qualité esthétique et artistique du produit photographique par l'étude spécifique de la composition, lois, lignes dynamiques, angles, perspectives, formes, textures, point de vue, cadrage et lumière. Acquérir une maîtrise plus grande du produit photographique par des exercices théoriques et pratiques sur la composition. Une évaluation progressive des acquis permettra au professeur et à l'élève une démarche plus effective dans l'acquisition des connaissances relatives à ce cours.

CONTENU

Étude des règles et des éléments de la composition. Étude de la couleur et de la lumière en composition. Exercices sur le vif et en laboratoire. Évaluation progressive des projets.

930329

955-019-88 **1-2-3 2,00**

ART PLASTIQUE ET ORDINATEUR I

Établissements autorisés:
cégep de l'Outaouais*
cégep de Sainte-Foy
cégep de Trois-Rivières

OBJECTIFS

Favoriser la découverte des capacités expressives de l'ordinateur graphique afin que l'élève puisse mettre en application les éléments de base du langage plastique au profit de la recherche artistique. Amener l'élève à acquérir les connaissances de base du langage plastique bi-dimensionnel et, par l'utilisation de l'ordinateur, lui permettre de découvrir de nouvelles voies à l'expression de sa créativité. Initier l'élève au mode de fonctionnement de l'ordinateur graphique. Amener l'élève à comprendre et à explorer les principaux logiciels graphiques particulièrement adaptés à la recherche artistique. Permettre à l'élève, par l'exploitation des capacités expressives de l'ordinateur et des principaux logiciels, d'effectuer une recherche graphique, mettant en application les principes fondamentaux du langage plastique, de nature à exprimer sa sensibilité à travers le développement de son potentiel créateur. Rendre l'élève capable de conceptualiser des images bi-dimensionnelles selon ce nouveau cadre d'expression. Amener l'élève à réaliser des images sur ordinateur qui soient à la fois cohérentes, originales et personnalisées, véhiculant un contenu notionnel et émotionnel.

CONTENU

Initiation au fonctionnement de l'ordinateur. L'imprimante, la souris, le clavier. Exploration des principaux logiciels utilisés dans le langage graphique. Principes de base du langage plastique bidimensionnel: éléments de composition de l'image 2D: le point, la ligne, la forme, la représentation du volume, la couleur, la lumière, l'espace, la perspective. Notions de composition: l'équilibre, l'harmonie, le rythme, le mouvement, la division de l'espace, la figuration de la matière. Mise en application avec l'ordinateur. Création d'images personnalisées.

921102

955-020-88 1-2-3 2,00

INITIATION À L'ÉMAIL SUR CUIVRE

Établissement autorisé:
cégep de Shawinigan

OBJECTIFS

Par l'étude et la pratique de l'émaillage, découvrir et approfondir le rôle du langage plastique comme moyen de communication et vivre des expériences de perception visuelle, de manipulation et d'expression. Connaître et se servir du langage plastique de base; connaître et se servir du langage du métier; reconnaître et manipuler les techniques de base de l'émaillage simple techniques sèches, l'émaillage peint techniques humides et l'émaillage en relief cloisonné, champlevé et basse-taille.

CONTENU

Utilisation du langage plastique de base: forme, lumière, espace et matière comme moyen de communication et son application, étape par étape, dans la réalisation de pièces d'émaillage. L'émaillage: historique de l'art d'émailler, présentation de l'outillage et du fonctionnement. Couleurs et formes: cinq exercices de base; deux exercices synthèses: émaux opaques, technique des pochoirs rigides et humides, grisailles. Espace et matière: cinq exercices de base; deux exercices synthèses: émaux opaques, technique d'émail peint et noir liquide; émaux transparents, technique de superpositions et de juxtapositions de couleurs. Lignes, couleurs, composition, matière, formes: exercices d'expérimentation de la gravure à l'acide champlevé et basse-taille et d'émaillage en cloisonné.

880317

955-021-88 3-0-3 2,00

HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON

Établissement autorisé:
cégep de Trois-Rivières

OBJECTIFS

Identifier, intégrer et développer le *réflexe historique*. Acquérir la perspective diachronique (se situer dans le temps par rapport au temps historique). Apprendre à identifier un produit social d'époque. Développer la rigueur, la méthode et le sens de la preuve scientifique (exercices pratiques): formulation d'*hypothèses de travail* de *cadres de référence*, de *problématiques*. Exercer et développer le sens critique: vérifier la transparence ou l'opacité du transfert des problèmes vécus dans la réalité de la musique et de la chanson. Identifier et préciser l'évolution de la tradition orale chantée et musicale vers l'industrie du disque et du spectacle. Faire découvrir l'importance évolutive de la culture populaire médiatisée au Québec par la chanson et la musique.

CONTENU

Racines de la musique et de la chanson populaire au Québec: réseau d'influences culturelles. Développement (1920-1935): apparition de la radio; influences extérieures; musique et chanson; produits d'époque. Transformations (1930-1960): industrie du disque; crise économique; deuxième guerre mondiale; télévision. Évolution (1960-1975): influences culturelles extérieures américaine, française, britannique; les grandes tendances. Phénomène socio-culturel médiatisé (1975-1987): racines de la médiatisation; radio, télévision, vidéo-clips; place du Québec; tendances.

880524

955-022-88 2-1-3 2,00

LA MODE AU XX^{e} SIÈCLE

Établissement autorisé:
cégep Marie-Victorin

OBJECTIFS

Identifier les influences géographiques, historiques, psycho-sociologiques, culturelles et technologiques des modes passées et établir les liens pertinents avec la mode du XX^{e} siècle. Analyser la présence des facteurs politiques, historiques, géographiques, économiques et culturels dans les modes anciennes et établir un parallèle avec ceux d'aujourd'hui. Comparer l'influence de la distinction sociale sur la mode présente avec celle qu'elle eut dans le passé. Comprendre l'impact du développement technologique sur la mode. Analyser son style personnel de vêtement en relation avec la mode actuelle. Reconnaître les indices, les courants qui influencent les créateurs de modes.

CONTENU

La situation géographique, l'évolution historique, l'économie et les arts placés dans le contexte des grandes civilisations et des époques passées. Les facteurs mis dans le contexte actuel et l'hypothèse de leurs influences sur la mode du XX^{e} siècle. Différentes modes d'hier qui marquaient la distinction sociale à travers le pouvoir et l'autorité, le luxe et le prestige et les classes sociales. Les modes actuelles situées dans le contexte nord- américain. Les technologies reliées de façon directe ou indirecte aux vêtements: la force motrice, l'électricité, la mécanisation, l'industrialisation, la robotique. Les transformations sociales apportées par la technologie sur la vie quotidienne. Raisons psychologiques de son propre choix de vêtements. Relations entre les goûts de chacun et la force de la publicité, de la consommation. Impact de l'argent et du milieu social sur sa tenue vestimentaire. La mode actuelle et les tendances futures. Phénomène des prédictions. Pyramide de la mode.

930827

955-023-91 3-0-3 2,00

HISTOIRE DU ROCK

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Ce cours a pour but de faire connaître à l'élève les différents courants de la musique rock depuis le début des années cinquante jusqu'aux plus récents développements de la musique actuelle. En plus d'en observer la progression musicale, particulièrement aux États-Unis, le cours se propose d'entraîner l'étudiante et l'étudiant vers les créations originales et stimulantes de l'Angleterre et de certains pays européens et africains. Parallèlement, l'élève sera amené à observer l'évolution de la chanson rock québécoise dont les influences viennent à la fois des États-Unis, de la France et de l'Angleterre.

Ce parcours historique sera appuyé par l'étude des principales caractéristiques servant à démarquer et identifier les plus importants courants musicaux de ce que nous appelons généralement la musique rock.

De plus, les élèves seront invités à réfléchir sur les liens étroits qui existent entre le développement de la musique rock et un certain renouveau dans le comportement de la jeunesse par rapport à ses relations avec les aînés. Les anciens modèles sont remplacés par de nouveaux héros contestataires et anti-conformistes qui défendent, sur des rythmes endiablés, de nouvelles valeurs sociales, morales et politiques.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin de ce cours, l'élève devrait être en mesure:

- de connaître les principaux courants de la musique rock qui se développèrent aux États-Unis, en France, en Angleterre et au Québec;
- de connaître les principaux groupes, chanteurs et chanteuses, musiciens et musiciennes qui ont apporté à cette musique une contribution importante;
- de reconnaître les principales caractéristiques distinctives de chacune des périodes importantes de la musique rock, de ses origines à nos jours;
- de faire la distinction entre le rock dont les priorités sont axées sur la recherche textuelle et musicale, par rapport à celui qui sert plutôt les intérêts pécuniers de ses créateurs;
- de faire le lien entre certains types de musique rock et le phénomène du changement comportemental observé chez la jeunesse occidentale;
- de se sensibiliser au rapport qui existe entre la musique rock et l'histoire politique intérieure et extérieure des pays comme les États-Unis, la France, l'Angleterre et le Québec.

CONTENU

1. Le *Blues* et le *Rhythm and Blues*; les racines fondamentales. 2. Le *Rock n' Roll*. La naissance et la transposition blanche. Le *Rockabilly*, un *contry* adapté à l'adolescence en révolte. 3. Les années soixante et le son anglais. La contre-culture américaine et la guerre du Vietnam. Les débuts du Rock progressif. Le mouvement *Hippy* et le *Flower Power*. Le *Folk* et le *Protest song*. 4. Les années soixante-dix, le *hard rock* et le *heavy metal*. Le rock FM. Le *Rock progressif*. La *Pop Music*. Le rock planant. La *folk music*. 5. La fin des années soixante-dix et les années quatre-vingt. La musique *punk*. Le style *new have*. La continuation des anciens styles. 6. La musique noire. La *soul music*. La musique *funk*. Le *reggea*. Le rock d'inspiration africaine. 7. Le rock au Québec. L'influence américaine. L'influence anglo-américaine.

910605

955-024-92 **3-0-3 2,00**

LA MUSIQUE D'AUJOURD'HUI: ALIÉNATION OU LIBÉRATION?

Établissement autorisé:
cégep de Lévis-Lauzon

OBJECTIFS

À la fin de ce cours, l'élève devra être en mesure: De préciser le champ recouvert par le concept de musique d'aujourd'hui. De définir et appliquer certaines notions nécessaires à son analyse esthétique, idéologique et philosophique. De construire une grille d'analyse permettant l'application de ces notions aux différents courants musicaux qui en font partie.

De plus, il devra être en mesure, pour un certain nombre de courants (ou d'auteurs) qui en font partie: De les situer brièvement dans leur contexte. De dégager les principales caractéristiques formelles de leur esthétique ainsi que la façon dont cette esthétique peut modifier notre rapport à la réalité. D'identifier la conception de l'être humain sur lequel ils reposent, notamment en ce qui a trait à la définition de l'individu et à sa dimension sociale. D'identifier les principales valeurs proposées. De formuler une évaluation critique à partir de l'identification de leurs principaux thèmes et de leur influence idéologique.

L'élève devra également être en mesure d'analyser l'impact particulier des vidéo-clips, plus particulièrement, il devra pouvoir: Identifier certains éléments de l'esthétique des vidéo-clips. Expliquer le mode de fonctionnement du vidéo-clip comme médium. Identifier les valeurs véhiculées par des vidéo-clips. Formuler une évaluation critique à partir du mode de fonctionnement des vidéo-clips et des valeurs qui y sont véhiculées.

De plus, il devra être capable d'expliquer l'impact idéologique de la musique d'aujourd'hui comme phénomène de masse, plus précisément, il devra pouvoir: Identifier ses effets en tant que médium. Identifier ses effets comme phénomène de masse, notamment comme phénomène de mode. Se situer de façon critique par rapport à ce phénomène.

CONTENU

Définition du champ de la musique d'aujourd'hui et construction d'une grille d'analyse. L'analyse esthétique et idéologique des principaux courants musicaux d'aujourd'hui. Les vidéo-clips: leur esthétique, leur argumentation publicitaire, leur idéologie et leurs valeurs. La musique comme médium de masse: instrument de libération ou d'aliénation.

920811

955-025-93 **1-2-3 2,00**

PRODUCTION THÉATRALE

Établissement autorisé:
cégep de Valleyfield

OBJECTIFS

Initier l'élève à l'environnement théâtral, l'amener à découvrir une oeuvre et ses composantes: thème, personnages, lieu, époque et représentation. Contribuer à la planification, à l'organisation et à la mise en forme d'une production théâtrale. Travailler au montage technique: éclairage, son, décor. Régir des ressources humaines, matérielles et financières. Voir à la publicité et à ses fonctions connexes. Apprendre à respecter le cheminement critique d'une production théâtrale.

CONTENU

Architecture et représentation théâtrale. L'oeuvre et la personne qui l'a conçue. Utilisation, adaptation du lieu, de l'espace, du temps, des symboles. Décor. Costumes. Couleurs. Maquillage. Son. Musique. Éclairage. Effets spéciaux.

930831

955-026-93 **1-2-3 2,00**

INTERPRÉTATION THÉATRALE

Établissement autorisé:
cégep de Valleyfield

OBJECTIFS

Sensibiliser l'élève au *jeu de l'acteur*, l'amener à s'imprégner de son rôle et à le rendre en conformité avec l'univers de l'oeuvre. Apprendre à bien placer sa voix. Améliorer sa diction. Apprendre à explorer judicieusement sa gestuelle. Travailler à l'objectif commun de la représentation publique. Contribuer à l'articulation de cette représentation.

CONTENU

Notions théoriques et bases de jeu théâtral. L'oeuvre et la personne qui l'a conçue. Genre, texte et structure dramatique choisie. Les personnages. Le spectacle. Technique vocale et corporelle du comédien. Mimique. Chant, chorégraphie. Mouvements sur scène.

930831

956-001-86 **3-0-3 2,00**

STYLISTIQUE FRANCAISE

Établissement autorisé:
cégep de Sherbrooke

OBJECTIFS

Permettre aux élèves ayant déjà une connaissance correcte du français de poursuivre encore plus avant leur cheminement. Découvrir diverses manifestations du style caractérisant le littéraire génie de la langue française. En apprendre les règles et en acquérir un maniement axé sur l'excellence. Susciter le goût d'écrire avec style tout en visant l'économie et l'efficacité. Découvrir le plaisir de maîtriser l'écriture.

CONTENU

Étude la langue écrite et exercices appropriés en vue non seulement de l'application des conventions linguistiques d'usage, mais surtout de l'enrichissement du vocabulaire, de la maîtrise d'une variété de structures syntaxiques et de la pratique d'une rhétorique élégante.

870309

956-002-86 **3-0-3 2,00**

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE FRANCAISE I

Établissements autorisés:
cégep de Bois-de-Boulogne
cégep Lionel-Groulx
cégep de Sainte-Foy
cégep de Valleyfield*
Vanier College

OBJECTIFS

Passer du code oral au code écrit. Maîtriser les règles de base de la grammaire. Amorcer une réflexion sur le fonctionnement de la langue française. Étudier la grammaire à partir de l'observation et de l'analyse de textes. Appliquer des règles au moyen d'exercices variés et de rédactions.

CONTENU

Étude du système verbal: la conjugaison, l'étude des temps, des modes et des aspects, l'étude des voix et de la forme pronominale. Étude des *mots outils*: les articles, les pronoms personnels, les démonstratifs, les possessifs, les pronoms relatifs, les prépositions, les conjonctions, les particules négatives, les adjectifs et pronoms interrogations, les adjectifs et les adverbes, les structures de la comparaison. Maîtrise de l'orthographe et distinction entre les homonymes et les homophones: observation dans des textes et dictées préparées. Étude de la phrase simple: distinction des diverses catégories grammaticales, analyse des fonctions grammaticales dans la phrase simple et exercices de transformation.

920422

956-003-86 **3-0-3 2,00**

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE FRANCAISE II

Établissements autorisés:
cégep de Valleyfield*
Vanier College

OBJECTIFS

Continuer et approfondir les études grammaticales commencées au cours 956-002-86. Mettre l'accent sur la syntaxe: pratique de l'analyse logique et application dans des exercices de transformation des phrases. Analyser les discours directs, indirects et indirects libres. Procéder à des analyses de textes. Effectuer des exercices variés et rédiger des textes.

CONTENU

Étude du système verbal: approfondissement des notions vues au cours 956-002-86. Valeurs stylistiques du temps des verbes et des aspects. Valeur des modes. Exercices de transformation des voix. Étude de la forme pronominale. Règles d'accord du participe passé. Regles particulières: la règle de tout, quelque, même, tel, etc. Les règles relatives au noms propres, aux mots composés, aux adjectifs de couleur, etc. Étude de la phrase complexe: analyse de la proposition, juxtaposition, coordination et subordination; analyse des fondements psychologiques des diverses structures syntaxiques, en particulier dans les rapports de subordination. Analyse des discours directs, indirects et indirects libres et exercices de transformation.

900201

956-004-87 **2-1-3 2,00**

FRANCAIS ÉCRIT: RÉCUPÉRATION

Établissements autorisés:
cégep Ahuntsic
cégep d'Alma
cégep de Baie-Comeau
cégep de Jonquière
cégep de Trois-Rivières*
Vanier College

OBJECTIFS

Amener l'élève en difficulté à acquérir une meilleure maîtrise de la langue écrite. Parfaire, par une révision systématique, l'acquisition des règles essentielles de la grammaire. Développer chez l'élève l'attitude d'autocorrection face à des textes écrits, en particulier les siens.

CONTENU

Révision de la grammaire fondamentale: la notion de phrase, les conjugaisons, les principales règles d'accord, les homophones et utilisation de différents ouvrages pour corriger la langue écrite: dictionnaire, grammaire et didacticiel.

930714

956-005-87 **3-0-3 2,00**

RÉDACTION DE RAPPORTS

Établissements autorisés:
Champlain Regional College
Dawson College
cégep Héritage
John Abbott College
cégep de l'Outaouais
Vanier College

OBJECTIFS

Ce cours s'adresse aux élèves qui ont déjà acquis une certaine maîtrise de la langue seconde parlée. Il leur permettra d'amorcer, en atteignant un minimum fonctionnel, les habiletés inhérentes à l'écriture et à la rédaction en langue seconde. Plus précisément, l'élève sera capable de manier le vocabulaire approprié, les règles de grammaire et de syntaxe dans la production de rapports et de documents administratifs de façon claire et précise.

CONTENU

Règles de grammaire et de syntaxe. Exercices de vocabulaire. Dictées. Étude de la traduction, à partir des problèmes causés par le passage d'une langue à l'autre dans des situations pratiques. Règles normalisées de la rédaction de rapports et de documents administratifs. Production de notes, résumés, rapports, procès-verbaux, communiqués.

870505

956-006-87 **3-0-3 2,00**

ÉCRITURE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

Établissement autorisé:
cégep de Sherbrooke

OBJECTIFS

Profiter de la relation privilégiée entre l'écriture et l'informatique et ainsi stimuler l'organisation des idées, la composition et la production de textes écrits de belle facture. Redonner le goût d'écrire des textes de différentes natures avec soin et professionnalisme. Faire découvrir le plaisir de reprendre le texte (la réécriture par phases successives), le retravailler dans l'optique d'un travail fini de grande qualité. Permettre d'analyser l'écrit en profondeur pour en comprendre les mécanismes internes, et ce, au niveau de plusieurs dimensions.

CONTENU

Présentation et initiation à un traitement de textes et autres didacticiels d'appoint comme les analyseurs de textes, les vérificateurs d'épellation, les conjugueurs, les dictionnaires de synonymes et d'antonymes, etc. Atelier d'écriture assistée par ordinateur: rédaction et réécriture de textes de différentes catégories: poétiques, narratifs, descriptifs, informatifs, publicitaires, fictifs, etc. Exercices gradués d'écriture, de lecture et d'analyse des patterns et topiques propres aux différents genres de textes. Apprentissage des spécificités de certains champs de l'informatique et de leur pertinente application à des travaux particuliers d'écriture ou de lecture.

870521

956-007-87 **1-2-3 2,00**

COMPRÉHENSION ET RÉDACTION DE TEXTE

Établissements autorisés:
cégep du Vieux-Montréal
collège Jean-de-Brébeuf*

OBJECTIFS

Compréhension de texte: rendre apte à lire et à comprendre des textes variés provenant de domaines divers philosophie, politique, biologie, physique. Permettre à l'élève de dépister les différents niveaux de difficulté de lecture qu'il rencontre en vocabulaire, structure de phrase, compréhension de la matière, connaissance du monde et l'aider à trouver des moyens pour surmonter ces difficultés.

Rédaction de texte: développer l'habileté à rédiger des textes cohérents et articulés, des phrases syntaxiquement et stylistiquement correctes. Améliorer les connaissances lexicales et orthographiques.

CONTENU

Compréhension de texte: lecture annotée et identification des idées principales et secondaires de cinq textes d'une dizaine de pages provenant de domaines différents. Dépistage et identification des difficultés de lecture de chaque élève à l'aide d'une grille d'analyse. Mise au point de stratégies personnelles pour surmonter ces difficultés.

Réaction de texte: les plans analytique, explicatif... Le compte rendu objectif.

890906

956-008-88 **3-0-3 2,00**

LITTÉRATURE ENFANTINE

Établissement autorisé:
cégep Marie-Victorin

OBJECTIFS

Faire connaître et apprécier la littérature enfantine et habiliter l'élève à percevoir la portée éducative de cette production littéraire sur l'enfant. À ces fins, l'élève devra: situer le conte ancien dans l'histoire de la littérature enfantine, percevoir les buts et l'influence bénéfique qu'il peut avoir sur l'enfant; se livrer à l'analyse symbolique de contes; à créer des textes pour enfants de moins de douze ans et évaluer des productions littéraires pour enfants.

CONTENU

L'histoire de la littérature enfantine. La structure du conte. Les genres de contes fantastiques, merveilleux, contes de fées, réalistes. Les symboles des contes anciens. L'analyse symbolique. Les grands noms de la littérature enfantine Perrault, Grimm, Andersen, la Comtesse de Ségur, Lewis Carroll et leur influence sur l'histoire de la littérature enfantine. Les contes modernes; les fonctions et la richesse du texte choix des mots, des figures de style, le style, la dynamique du texte, les valeurs véhiculées, les modèles et les stéréotypes.

930827

956-009-88 **3-0-3 2,00**

INITIATION À LA LECTURE DE L'ANGLAIS

Établissements autorisés:
cégep de Limoilou*
cégep du Vieux-Montréal

OBJECTIFS

Acquérir un vocabulaire de base descriptif, transférable à d'autres domaines; comprendre les structures de la phrase; acquérir la compréhension globale d'un texte; analyser un texte à l'aide du traitement de variations sémantiques et logiques; savoir évaluer son progrès dans sa capacité de comprendre.

CONTENU

Lecture d'une série de textes, contes et livres à difficulté progressive. Le cours est individualisé, par modules. L'élève doit travailler à l'aide de Power Builder reading cards, des Rates Builder reading cards, des short stories et des Pilot Library Books et effectuer des lectures de son choix.

911010

956-011-89 **3-0-3 2,00**

PANORAMA DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Établissements autorisés:
cégep de Saint-Hyacinthe
cégep de Trois-Rivières*

OBJECTIFS

Connaître les racines de notre culture littéraire québécoise. Connaître les différentes époques littéraires et les auteurs qui les ont le plus marquées. Apprendre à établir des liens entre les oeuvres littéraires et le contexte social. Développer le goût de lire des oeuvres complètes en mettant en contact avec les extraits les plus caractéristiques et les plus réussis de la littérature française. Apprendre à discerner les sources de notre culture littéraire québécoise de façon à en apprécier l'originalité. Former le goût littéraire en habituant l'élève à préférer aux mouvements sporadiques et éphémères de la *mode*, la pérennité des valeurs essentielles.

CONTENU

Les origines de la littérature française. Le Moyen-Âge: l'épopée; le roman: roman breton, roman bourgeois; le théâtre d'église et le théâtre profane; la poésie lyrique. La Renaissance: Rabelais et l'humanisme moderne; la pléiade; Montaigne et la prose d'idée. Le siècle classique: Pascal; le théâtre classique; les moralistes. Le siècle des *Lumières*: le roman; les philosophes et l'encyclopédie; la révolution de l'esprit et du coeur. Le XIX^e^ siècles: les romantiques; Hugo, homme de son siècle; *réalistes* et naturalistes (poésie et roman); le symbolisme; *les enfants terribles*, Rimbaud et Verlaine. À l'aube du XX^e^ siècle: la conquête de l'originalité: sur les traces de la *Deffense et illustration* ... ou comment naît, au XX^e^ siècle, une littérature québécoise autonome.

920409

956-012-90 **2-1-3 2,00**

GRAMMAIRE AVANCÉE

Préalable:
601-111-85

Établissement autorisé:
cégep de l'Outaouais

OBJECTIFS

Affermir et élargir les connaissances grammaticales de l'élève, de même que son vocabulaire, tant du point de vue de la précision, de la richesse du sens que de celui de l'orthographe d'accord et d'usage. Par des dictées adaptées, étudier et appliquer systématiquement quelque soixante-dix règles de grammaire particulièrement délicates à manier; identifier et apprendre à remplacer par le mot ou le tour juste une centaine d'expressions courantes et fautives.

CONTENU

Le complément déterminatif: nombre du complément. Le nom: le genre des noms et les féminins douteux; le pluriel des noms, les cas particuliers des noms propres, les noms étrangers, les noms accidentels... L'adjectif, les règles particulières, les cas d'espèce, les mots désignant la couleur, etc. La conjugaison des verbes à désinence particulière. Les cas particuliers d'accord du verbe avec le sujet. Les participes: participe présent et l'adjectif verbal. Les participes passés: toutes les règles particulières d'accord. Étude de mots ou d'expressions tirés des ouvrages de Georgin et d'études sur les *faux amis* et les anglicismes.

901003

956-013-90 **3-0-3 2,00**

LITTÉRATURE ARMÉNIENNE CLASSIQUE

Établissement autorisé:
cégep de Saint-Laurent

OBJECTIFS

Faire connaître à l'élève les différents courants et caractéristiques de la littérature arménienne classique, en commençant par la littérature orale jusqu'au XVIII^e^ siècle.

CONTENU

Légendes orales. Étude de l'influence de la mythologie sur la littérature. Découverte de l'alphabet arménien. Âge d'or de la littérature arménienne du V^e^ siècle. Le mouvement de traduction des oeuvres classiques. Les différentes écoles de philosophie anciennes. Les manuscrits et leur importance. La poésie théologique. Le mouvement littéraire. La littérature médiévale (orale, écrite et de troubadour).

901206

956-014-90 **3-0-3 2,00**

LITTÉRATURE ARMÉNIENNE MODERNE

Établissement autorisé:
cégep de Saint-Laurent

OBJECTIFS

Connaître les oeuvres principales de la littérature arménienne moderne. Discerner les réalités et caractéristiques socio-culturelles traduites par les textes étudiés.

CONTENU

Les quatres périodes de la littérature moderne à savoir: la reconnaissance, le mouvement romantique, le surréalisme et le symbolisme; les mouvements littéraires actuels de l'Arménie soviétique et de la diaspora. Les principaux auteurs de l'époque à travers leur biographie et leurs oeuvres. L'étude comparative de la littérature arménienne contemporaine et de la littérature européenne.

901206

956-015-90 **3-0-3 2,00**

PERFECTIONNEMENT EN ARMÉNIEN ÉCRIT

Établissement autorisé:
cégep de Saint-Laurent

OBJECTIFS

Initier l'élève à l'évolution de la langue arménienne: de l'arménien classique à l'*arménien oriental et occidental*. Perfectionner l'expression écrite et orale.

CONTENU

Les structures fondamentales de la langue. Une étude comparée des caractéristiques de la langue arménienne classique et contemporaine. Les règles grammaticales, les règles d'orthographe et d'analyse. La composition (rédaction) et la traduction.

901206

956-016-93 **3-0-3 2,00**

ARMÉNIEN ÉLÉMENTAIRE I

Établissement autorisé:
cégep de Saint-Laurent

OBJECTIFS

Initier l'élève à la connaissance de la langue arménienne occidentale, orale et écrite : acquisition des structures de base, audition et compréhension, expression orale, initiation à la lecture, introduction à l'écriture.

CLIENTÈLE

Tout élève qui veut faire l'apprentissage de l'arménien.

CONTENU

Initiation à l'alphabet arménien. Phonologie. Les noms : le singulier et le pluriel; le nominatif, l'ablatif et l'instrumental. Les pronoms personnels. Les adjectifs possessifs. Les mots invariables : les conjonctions de coordination, les nombres cardinaux. Les verbes : le présent des verbes auxiliaires; le présent et l'imparfait des verbes réguliers. Syntaxe : construction de la phrase simple, de la négation, et de l'interrogation. Lexique : acquisition d'un vocabulaire de base d'environ 300 mots. Exercices d'expression orale. Lecture progressive de textes simples. Exercices écrits et dictées.

931108

956-017-92 **3-0-6 3,00**

JAPONAIS ÉLÉMENTAIRE I

Établissements autorisés:
cégep d'Alma
cégep de Bois-de-Boulogne*
Champlain Regional College
(campus Lennoxville)

OBJECTIFS

S'initier à la langue parlée et écrite japonaise contemporaine. Apprendre les éléments fondamentaux: le vocabulaire, la prononciation, la phrase. S'approprier à un niveau élémentaire les principales fonctions grammaticales propres à cette langue.

CONTENU

L'écriture fondamentale et la prononciation. Les phrases-modèles, leurs structures, les exercices de la substitution des autres mots donnés, déjà appris ou trouvés dans le dictionnaire.

921026

956-018-92 **3-0-6 3,00**

JAPONAIS ÉLÉMENTAIRE II

Établissements autorisés:
cégep d'Alma
cégep de Bois-de-Boulogne*
Champlain Regional College
(campus Lennoxville)

OBJECTIFS

S'initier à la langue parlée et écrite japonaise contemporaine. Apprendre les éléments fondamentaux: le vocabulaire, la prononciation, la phrase. S'approprier à un niveau élémentaire les principales fonctions grammaticales propres à cette langue.

CONTENU

Le gérondif, les verbes composés, adjectifs composés, pronoms relatifs, adverbes relatifs, conjonctions de coordination, conjonctions de subordination, le conditionnel et le subjonctif.

921026

956-019-92 **3-0-6 3,00**

JAPONAIS INTERMÉDIAIRE I

Établissement autorisé:
cégep de Bois-de-Boulogne

OBJECTIFS

Approfondir les connaissances acquises au niveau élémentaire et permettre à l'élève de communiquer en japonais dans des situations relativement simples.

CONTENU

Introduction de phrases plus complexes au plan de l'expression orale: locutions nominales, locutions adjectivales, locutions verbales, locutions adverbiales, propositions subordonnées, verbes auxiliaires. Pratique.

921013

956-020-92 **3-0-6 3,00**

JAPONAIS INTERMÉDIAIRE II

Établissement autorisé:
cégep de Bois-de-Boulogne

OBJECTIFS

Approfondir les connaissances acquises au niveau élémentaire et permettre à l'élève de s'initier à la compréhension de textes japonais.

CONTENU

Pratique des éléments introduits au cours précédent et initiation à la lecture d'oeuvres simples touchant la culture japonaise.

921013

956-021-93 **3-0-3 2,00**

ARMÉNIEN ÉLÉMENTAIRE II

Établissement autorisé:
cégep de Saint-Laurent

OBJECTIFS

Poursuivre l'initiation commencée dans le cours Arménien élémentaire I.

CLIENTÈLE

L'élève qui a déjà une connaissance de l'arménien équivalente au cours Arménien élémentaire I.

CONTENU

Assimulation complète de l'alphabet arménien (38 lettres). Vocabulaire plus complexe et formation des mots composés. (Vocabulaire de 600 mots et plus).

Lecture de textes simples. Construction de phrases plus complexes. Les noms et pronoms personnels au nominatif et à l'accusatif. Les verbes : le passé simple, le passé composé, le futur simple et le futur antérieur des verbes réguliers.

931108

956-022-93 **3-0-3 2,00**

ARMÉNIEN INTERMÉDIAIRE I

Établissement autorisé:
cégep de Saint-Laurent

OBJECTIFS

Amener l'élève à s'exprimer plus facilement et à faire usage de termes et de normes syntaxiques plus complexes.

CLIENTÈLE

L'élève qui a une connaissance moyenne de l'arménien oral et écrit.

CONTENU

Les noms et les pronoms au génitif et au datif. Les articles qui régissent le génitif, le datif, l'ablatif et l'instrumental. Le comparatif et le superlatif. Les nombres ordinaux. Les verbes. Syntaxe : la phrase subordonnée. Lexique : vocabulaire supplémentaire de 200 mots.

931108

956-023-93 **3-0-3 2,00**

ARMÉNIEN INTERMÉDIAIRE II

Établissement autorisé:
cégep de Saint-Laurent

OBJECTIFS

Compléter l'acquistion des structures de base. Extension et enrichissement de l'expression orale et écrite. Lecture de textes d'une difficulté moyenne.

CLIENTÈLE

L'élève qui a suivi le cours Arménien intermédiaire I.

CONTENU

Le verbe : subjonctif. L'adjectif : les participes utilisés comme adjectifs épithètes. Pronoms : révision des pronoms personnels, possessifs, démonstratifs, interrogatifs, relatifs et indéfinis. Discours indirect, y compris questions indirecte et impératif indirect.

Expression orale. Vocabulaire actif : environ 1 000 mots. S'exprimer lentement, mais correctement, sans faire de fautes graves de prononciation.

Expression écrite. Savoir écrire correctement les phrases formées oralement.

Lecture. Lire un texte de difficulté moyenne et saisir le sens de textes plus compliqués à l'aide d'un dictionnaire.

931108

Cours hors programme

AVERTISSEMENT

Les unités des cours d'établissement hors programmes (codifiés 98B-XXX-YY) ne peuvent être comptabilisées à l'intérieur d'une sanction des études collégiales.

981-001-87 1-2-3 2,00

L'INFIRMIÈRE ET LES SOINS DU PIED

Préalable.
D.E.C. en
Techniques
infirmières

Établissements autorisés:
cégep de la Gaspésie et des Îles
cégep de Rimouski

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances sur les caractéristiques d'un pied normal et sur les divers principes de biomécanique. Approfondir les connaissances relatives à la microbiologie, à l'asepsie et à la pharmacologie, spécifiques aux soins des pieds. Distinguer les affections des pieds les plus courantes. Identifier les répercussions des affections systémiques. Se sensibiliser à l'importance du soin des pieds, en vue d'une intervention adéquate. Planifier et prodiguer les soins appropriés, en appliquant les principes d'asepsie. Connaître les ressources disponibles et référer, s'il y a lieu.

CONTENU

Théorie

Rappel des composantes anatomiques et physiologiques du pied humain. Caractéristiques du pied normal. Principes physiques et mécaniques, la voûte plantaire et la répartition des charges. Types d'affections: fungiques, antifungiques, désinfectant et antiseptique, caustiques, agents de contrôle de la transpiration. Les affections des pieds les plus courantes.

Laboratoire

Examen physique et mécanique du pied à l'aide d'un pied squelettique, d'un podoscope et de planches anatomiques. Techniques de prélèvement. Désinfection de plaie. Stérilisation des instruments. Identification des malformations et déformations du pied à l'aide de diapositives clientèle.

870720

981-002-88 1-1-1 1,00

INSÉMINATION ARTIFICIELLE POUR LES ÉLEVEURS

Établissement autorisé:
Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour procéder à l'insémination artificielle des femelles bovines de son troupeau. Plus particulièrement, au terme de ce cours, l'élève devra être capable de:

- Identifier les règlements qui régissent l'insémination artificielle des femelles bovines de son troupeau;
- Préparer le matériel nécessaire à l'insémination en respectant les normes de la C.I.A.Q.;
- Procéder à l'insémination artificielle en utilisant la technique préconisée par le C.I.A.Q. et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité;
- Consigner les données en respectant les règlements du comité conjoint des races laitières du Canada;
- Démontrer l'importance des quatre principaux facteurs qui influencent le taux de réussite de l'insémination (bon programme de détection des chaleurs, moment propice de l'insémination, mesures d'hygiène appropriées et bonne santé du système génital) et identifier les principaux moyens à prendre pour l'améliorer;
- Justifier le choix de la semence d'un taureau en particulier.

CONTENU

Système reproducteur: description et rôle, étapes du processus de reproduction, hormones de reproduction, description et rôles: rôles des micro-organismes dans la transmission de maladies infectueuses et moyens de répression; facteurs qui influencent les chaleurs, identification des chaleurs et du moment d'insémination le plus propice; problèmes de santé animales et diminution du taux de réussite.

Technique d'insémination: matériel d'insémination, fonctionnement et conditions d'entretien; étapes de la technique d'insémination préconisée par le C.I.A.Q.

Semence: étapes de conditionnement, congélation et décongélation; facteurs pouvant influencer la qualité de la semence.

Rapport d'insémination: valeur juridique, usage fait par les associations de races; critères d'accréditation des races; moyens d'identification des principales races bovines.

Choix de taureau: impact du choix du reproducteur; système d'accouplement: interprétation des rapports d'évaluation.

REMARQUES

Ce cours fait suite à une modification au règlement sur l'insémination artificielle des bovins (L.B.Q.P-42, C.53, A.13) qui permet aux éleveurs du Québec, à certaines conditions, de faire eux-mêmes l'insémination artificielle de leurs animaux. Le cours est approuvé par le MAPAQ. La clientèle cible pour ce cours est constituée des éleveurs de bovins qui ont décidé d'inséminer eux-mêmes leurs animaux.

Pour être admissible à ce cours, l'élève doit satisfaire les exigences du règlement sur l'insémination artificielle des bovins et posséder une formation jugée suffisante par l'établissement de formation.

La confirmation par le Collège de la réussite de ce cours est l'une des conditions pour l'obtention du "Permis restreint d'insémination".

890210

981-003-89 4-1-3 2,66

PRINCIPES ET TECHNOLOGIES MÉDICALES

Établissement autorisé:
cégep André-Laurendeau

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances fondamentales à la fonction conseil dans la vente de matériel médical, qu'il s'agisse de fournitures, d'instrumentation ou d'équipement bio-médical. Développer un sens critique apte à situer les progrès technologiques reliés au monde de la santé.

CONTENU

Structure et physiologie humaine: les systèmes du corps humain, leurs pathologies et le type d'interventions médicales s'y référant. Les fournitures médicales: caractéristiques et utilisation typique dans le monde de la santé. L'instrumentation, usages généraux. Équipement d'électronique bio-médicale: normes et familles d'équipement: surveillance, thérapie, imagerie, automation. Notion de fonctionnement: usages typiques et entretien. Processus d'approvisionnement hospitalier: évaluation concertée et appropriation.

891005

981-004-93 **1-1-1 1,00**

LES TECHNIQUES DE FUMIGATION

Préalable:
153-105-87

Établissement autorisé:
Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe

OBJECTIFS

Connaître la législation fédérale et provinciale reliée à l'utilisation des fumigants. Évaluer la nécessité d'effectuer une fumigation en fonction des organismes présents. Acquérir des connaissances sur les fumigants et leur utilisation. Utiliser les techniques d'application reliées à l'utilisation des fumigants. Utiliser les fumigants de façon sécuritaire. Appliquer les méthodes de prévention.

CONTENU

La Loi sur les produits antiparasitaires. La Loi sur les pesticides. La Loi sur le transport des marchandises dangereuses. Les méthodes d'inspection et de dépistage. L'identification et la biologie des principaux insectes nuisibles. Les caractéristiques générales des fumigants. Les caractéristiques spécifiques des fumigants (bromure de méthyl, phosphure d'aluminium et chloropicrine). La notion de dosage et concentration. Les étiquettes de fumigants. Les équipements nécessaires à l'utilisation des fumigants. Les procédures d'application à respecter lors d'une fumigation. Les équipements de protection respiratoire. Les règles de sécurité à respecter lors de la manipulation des fumigants. La prévention des organismes nuisibles dans les établissements commerciaux.

930331

981-005-93 **1-0-1 0,66**

LA FUMIGATION DES SILOS À GRAINS

Préalable:
153-105-87

Établissement autorisé:
Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe

OBJECTIFS

Connaître la législation fédérale et provinciale reliée à l'utilisation des fumigants. Évaluer la nécessité de fumiger un silo à grains en fonction des organismes présents dans le silo. Acquérir des connaissances sur les fumigants utilisés pour le contrôle des insectes dans les silos à grains. Utiliser les techniques d'application reliées à l'utilisation des fumigants. Utiliser les fumigants de façon sécuritaire. Appliquer les méthodes de prévention.

CONTENU

La Loi sur les produits antiparasitaires. La Loi sur les pesticides. La Loi sur le transport des marchandises dangereuses. Les méthodes d'inspection et de dépistage. L'identification et la biologie des principaux insectes nuisibles aux grains. Les caractéristiques générales des fumigants. Les caractéristiques spécifiques du phosphure d'aluminium. La notion de dosage et concentration. Les étiquettes de fumigants. Les équipements nécessaires à l'utilisation des fumigants. Les procédures d'application à respecter lors d'une fumigation. Les équipements de protection respiratoire. Les règles de sécurité à respecter lors de la manipulation des fumigants. La prévention des organismes nuisibles aux grains.

930331

981-006-93 **2-2-2 2,00**

MÉTHODOLOGIE DES SOINS INFIRMIERS

Établissement autorisé:
cégep de Bois-de-Boulogne

OBJECTIFS

Ce cours s'adresse spécifiquement à l'élève qui désire se préparer à s'engager et à se sensibiliser aux différents processus du programme des soins infirmiers: démarche de soins, communication, actualisation de soi, engagement professionnel.

Ce cours a pour but: 1. d'apprendre à identifier ses habiletés d'apprentissage et d'adaptation à ses études; 2. de prendre conscience de son profil d'apprentissage; 3. de développer des habiletés reliées à la pensée critique, à la résolution de problème et à une autonomie intellectuelle en vue d'une application au jugement clinique; 4. d'acquérir des notions de base en mathématiques spécifiques aux soins infirmiers.

CONTENU

1 et 2. Habiletés et profils d'apprentissage: affirmation de soi, attention – concentration, stress – anxiété, orientation, motivation, invention – création, planification – organisation, structuration, formulation, logique – raisonnement.

3. Habiletés cognitives reliées aux processus de résolution de problème en soins infirmiers: classifier, comparer, comprendre, inférer, analyser, décider, synthétiser, etc.

Habiletés métacognitives: apprendre, d'une part, à identifier des attitudes dans le but d'intégrer son rôle professionnel, et d'autre part, à faire l'autoévaluation de ses capacités ou performances cognitives et l'autogestion de ses opérations mentales (réflexion, planification de son travail, rajustement de sa démarche d'apprentissage si nécessaire, etc...).

4. Habiletés cognitives de mathématiques: valeur, additions, soustractions, multiplications et divisions des décimales; fractions ordinaires; résolution d'équation; rapports et proportions; équivalences; système métrique; dosage à l'aide des rapports et proportions; dosage selon la formule.

930924

982-002-88 **1-2-3 2,00**

INITIATION À LA TECHNOLOGIE PHYSIQUE

Établissement autorisé:
cégep de La Pocatière

OBJECTIFS

Initier l'élève à la physique appliquée en étudiant des phénomènes facilement observables. Développer son sens de l'observation et sa curiosité intellectuelle. Comprendre les principes physiques de base des phénomènes intervenant dans les applications technologiques. Décrire un appareil scientifique et expliquer le principe de fonctionnement de chacune de ses parties. Ce cours est axé sur le développement technologique et les applications technologiques de la physique. Il n'introduit pas les notions fondamentales de la physique mais vise la compréhension des phénomènes physiques reliés aux applications technologiques.

CONTENU

Théorie

Principe de causalité. Notions de proportionnalité. Notions de force et de champ. Notion générale d'énergie, de transformation et de conservation d'énergie. Les transducteurs et leurs applications. Machines simples. Notion de modèle et d'analogie.

Laboratoire

Axé sur des exemples concrets, le laboratoire permettra à l'élève de développer son sens de l'observation, d'approfondir ses connaissances et surtout de comprendre d'un point de vue physique certaines notions fondamentales. Les démonstrations et les expériences s'appliquent aux points suivants: le pendule pour illustrer les notions de proportionnalité et de linéarité; l'équilibre des forces en mécanique; un montage en électrostatique pour pouvoir tracer les lignes de champ électrique; le mouvement de deux chariots de masse variable repoussés par un ressort pour étudier la transformation et la conservation d'énergie; un système de poulies; un système d'engrenages; l'accéléromètre, le joulemètre, le photomètre, le monochromateur; une expérience d'élaboration d'un modèle d'un objet inconnu placé dans une boîte fermée.

880317

982-003-88 **2-1-1 1,33**

EMPLOI DE L'INFORMATIQUE EN HYDROGRAPHIE

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski (Institut de marine)

OBJECTIFS

S'initier à l'informatique et plus particulièrement aux applications qu'on peut faire dans le domaine des sciences géodésiques. Connaître le vocabulaire de base de l'informatique et identifier les structures et les composantes d'un micro-ordinateur. Connaître les périphériques, interfaces, systèmes d'exploitation, langages ainsi que les systèmes de numération d'un micro-ordinateur. Acquérir les connaissances et développer les habiletés permettant de faire fonctionner le système SATRADHY.

CONTENU

Les notions de base de l'informatique. L'architecture d'un ordinateur. Les périphériques. Les interfaces. Les systèmes d'exploitation. Les ordinateurs et les calculateurs. Les langages de la programmation. La programmation. L'initiation au traitement des données hydrographiques. Les systèmes de numération. Les systèmes de numérisation et d'acquisition automatique des données. La programmation. L'heuristique et la synergie. Les appareils de traçage. Les supports d'enregistrement des données. La mémorisation des données numériques, vecteur et master.

890215

982-004-88 **3-2-2 2,33**

LEVÉS HYDROGRAPHIQUES

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski (Institut de marine)

OBJECTIFS

Connaître les étapes de la planification d'un levé hydrographique. Planifier un levé hydrographique. Choisir des appareils de mesure de profondeur. Interpréter des échogrammes et examiner des zones critiques. Prélever des échantillonnages d'un fond. Effectuer l'application topométrique d'un levé hydrographique.

CONTENU

Les notions d'électronique et de télécommunication. Les types de sondeurs: verticaux et sonars. Les transducteurs. Le son (acoustique sous-marine). Les appareils de mesure de profondeur. L'interprétation des échogrammes. La planification des levés hydrographiques. L'examen des zones critiques et de hauts-fonds. L'échantillon d'un fond. La topométrie appliquée à l'hydrographie. L'instrumentation océanographique. Les opérations et les levés spéciaux: levés à grande échelle et levés d'obstruction.

890215

982-005-88 **1-1-1 1,00**

MARÉES, COURANTS ET NIVEAUX D'EAU

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski (Institut de marine)

OBJECTIFS

Connaître et comprendre les niveaux de référence et leur établissement. Utiliser le système de cueillette, de présentation et d'archivage des données relatives à la marée, aux courants et aux niveaux d'eau. À cette fin, s'initier au phénomène de la marée, des courants et de la fluctuation du niveau de l'eau. Utiliser et confectionner des documents relatifs à la marée, aux courants et aux niveaux d'eau. S'initier aux instruments et opérations techniques portant sur la marée, les courants et les niveaux d'eau.

CONTENU

Les marées, les courants et les niveaux d'eau. Les niveaux de référence. L'établissement du niveau de référence vertical. Les prédictions de marées et les calculs. Les cartes cotidales et les cartes de réduction par zones. Les courants: instruments et opérations techniques de mesure de la marée et de la détermination de la profondeur.

890215

982-006-88 **2-1-1 1,33**

POSITIONNEMENT PRÉCIS À LA MER

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski (Institut de marine)

OBJECTIFS

Connaître et comprendre des systèmes conventionnels et automatisés de positionnement dynamique. Connaître les éléments théoriques de certains modèles mathématiques se rapportant aux lignes de position. Maîtriser des méthodes de positionnement optique. Appliquer les principes des ondes électromagnétiques. Évaluer différents systèmes de positionnement conventionnels et automatisés.

CONTENU

Les lignes de position. Les méthodes de positionnement optique. Les ondes électromagnétiques. Les méthodes électroniques. Les systèmes à courte portée. Les systèmes à moyenne portée. Les systèmes à longue portée. Les systèmes automatisés d'acquisition et de navigation: les méthodes laser et les méthodes acoustiques. Le guidage d'un navire.

890215

982-007-88 **1-0-1 0,66**

MÉTÉOROLOGIE

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski (Institut de marine)

OBJECTIFS

S'initier au vocabulaire de la météorologie et connaître les principaux processus physiques influençant la température. Interpréter les informations météorologiques et les prévisions météorologiques.

CONTENU

L'atmosphère. La température. La pression atmosphérique et le vent. L'humidité, les nuages et les précipitations. Le brouillard. Le front. Les observations, les prévisions et les rapports météorologiques. Les vagues et la houle. Les cartes météorologiques de surface. La glace et les icebergs.

890215

982-008-88 **3-3-3 3,00**

NAVIGATION ET MATELOTAGE

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski (Institut de marine)

OBJECTIFS

S'initier aux travaux de matelotage courant et à la manoeuvre sécuritaire d'une embarcation et de ses occupants. Connaître les règles de conduite d'une embarcation et l'usage d'une carte marine et d'un compas. Maîtriser des aides électroniques à la navigation. Étudier des procédures de radiocommunication. Définir divers avis concernant la navigation.

CONTENU

Le matelotage pratique. Les manoeuvres. La sécurité. Les règles et la réglementation. Les cartes marines. Le compas. Les aides électroniques à la navigation. Le pilotage.

890215

982-009-88 **1-0-1 0,66**

ASPECTS LÉGAUX ET DROIT DE LA MER

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski (Institut de marine)

OBJECTIFS

Connaître la responsabilité attachée à la production de documents hydrographiques et les droits concernés par les limites territoriales marines ainsi que les problèmes reliés à leur délimitation. Identifier les responsabilités attachées à chaque fonction en hydrographie et s'initier au droit maritime.

CONTENU

L'évolution historique du droit de la mer. La mer territoriale. Le plateau continental et la zone économique exclusive. Les problèmes de délimitation. Les délimitations des limites portuaires. Les aspects légaux: responsabilité légale de l'hydrographe, du géomètre, du commandant, de l'officier chef du quart, du capitaine du port et de l'ingénieur portuaire.

890215

982-010-88 **2-1-1 1,33**

CARTOGRAPHIE MARINE

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski (Institut de marine)

OBJECTIFS

Connaître les composantes de la carte marine canadienne. Se familiariser avec les diverses étapes de production d'une carte marine. S'initier au vocabulaire cartographique. Connaître les diverses publications de la carte marine et se familiariser à la technique de production des cartes nouvelles.

CONTENU

La cartographie marine et le Service Hydrographique du Canada (S.H.C.). Les cartes nautiques. Les composantes de la carte marine. Les autres caractéristiques de la carte marine. La carte marine canadienne. Les types de cartes et leurs destinations. La production d'une carte nouvelle. La publication. La mise à jour et la réédition et réimpression de cartes. Les avis aux navigateurs et les instructions nautiques.

890215

982-011-88 **1-1-1 1,00**

PROJECTIONS CARTOGRAPHIQUES EN HYDROGRAPHIE

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski (Institut de marine)

OBJECTIFS

Identifier et comprendre les différentes projections afin de les appliquer principalement à l'ellipsoïde et à l'hydrographie. Effectuer les transformations directes et inverses entre l'ellipsoïde et le plan de projection pour les projections GNOMONIQUES PLANES, MERCATORS, POLYCONIQUES et CONIQUES CONFORMES DE LAMBERT. Connaître plus particulièrement les projections U.T.M. et M.T.M. (S.C.O.P.Q.).

CONTENU

Les caractéristiques des projections. Les lignes de navigation. L'ellipse indicatrice de Tissot. Les projections planes polaires. La projection Mercator (droite). La projection polyconique. Les projections coniques. La projection Gauss-Krueger. Les projections et l'hydrographie.

890215

982-012-88 **1-1-1 1,00**

TRAITEMENT ET PRÉSENTATION DES DONNÉES

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski (Institut de marine)

OBJECTIFS

Connaître la méthode de présentation des données du Service hydrographique du Canada (S.H.C.) et s'initier à la vérification de la présentation de ces données. Visualiser l'interrelation entre les données hydrographiques cueillies et traitées.

CONTENU

Le système de présentation de données du Service hydrographique du Canada (S.H.C.). La production d'une minute hydrographique. La vérification des données hydrographiques. La gestion des données hydrographiques. Le traitement des données relatives aux levés.

890215

982-013-88 **1-0-1 1,66**

GÉOLOGIE ET DRAGAGE

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski (Institut de marine)

OBJECTIFS

Permettre la familiarisation avec les phénomènes géologiques. Connaître la formation des sédiments marins et les méthodes de dragage. S'initier au vocabulaire de la géologie, de la géomorphologie et de la sédimentologie. Connaître les opérations de dragage.

CONTENU

Géologie marine, géomorphologie et sédimentologie: classification des roches et composition de la terre. Échelle des temps géologiques. Processus et structures géomorphologiques et sédimentaires; effets sur la topographie du fond de la mer.

Sédimentologie: alluvionnement et érosion – types de fond, transport et dépôt des sédiments, apports fluviaux, formation de barres et d'autres points d'accumulation d'alluvions, méthode d'élimination des déblais et choix des zones de déblais, méthodes d'évaluation du transport des sédiments, floculation, problème des suspensions en vase fluide (statiques et mobiles). Méthodes contemporaines de mesure de la densité en vase fluide.

Dragage: besoins en matières de dragage, préparation des opérations de dragage. Le balayage sonar – systèmes contemporains, interprétation des enregistrements sonar et inclusion de ces données dans les résultats du levé. Dragage hydrographique au fil et à la barre – techniques de dragage, préparation des projections de travail à grande échelle, contrôle de l'immersion de la drague, rédaction des dragages et inclusion des données recueillies dans les résultats du levé. Vérification et recherches d'obstructions à l'aide du sondeur vertical du sonar, de la drague hydrographique, du magnétomètre, des plongeurs et de la photo sous-marine. Levés en vue de travaux de dragage: mise en place des repères de dragage, détermination des volumes dragués; installation de marégraphes dans le cadre des contrats de dragage. Types de dragues. Levés préalables à la réalisation de modèles hydrauliques et d'études de faisabilité y compris les observations relatives au déversement et aux afflux. Mesures sur le terrain de la marée, du flot, des vagues, du mouvement des sédiments. Instrumentation pour la mesure de ces paramètres en eau peu profonde.

890215

982-014-88 **3-3-3 3,00**

LEVÉS GÉODÉSIQUES

Établissement autorisé:
cégep de Rimouski (Institut de marine)

OBJECTIFS

Maîtriser les connaissances nécessaires à l'établissement des repères géodésiques permanents et aux calculs des résultats des observations. Procéder à la transmission des résultats des observations vérifiés et codifiés, prêts pour la compensation et l'intégration. Connaître le système de projections du Québec (S.C.O.P.Q., M.T.M.) ainsi que le système utilisé aux L.G.C. (U.T.M.). Pouvoir installer des repères permanents (monumentation). Être capable d'établir des repères géodésiques par méthodes conventionnelles. Détecter et estimer les erreurs pour une polygonale et déterminer la précision des résultats. Codifier les résultats des observations pour les compensations et l'intégration au réseau unifié du Québec et pour l'utilisation au Service Hydrographique du Canada (S.H.C.).

CONTENU

Les levés géodésiques. Les systèmes de coordonnées. Les différents datums. L'information géodésique disponible. La monumentation. L'instrumentation. La précision et l'exactitude. L'établissement des réseaux géodésiques par méthodes conventionnelles. La compensation des données. La codification GEODEQ.

890215

982-015-90 **2-1-3 2,00**

SYSTÈMES DE GESTION DE PRODUCTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

Établissement autorisé:
cégep de La Pocatière

OBJECTIFS

Ce cours s'adresse aux techniciens, technologues, ingénieurs et gestionnaires de planchers dans l'industrie. Connaître les nouveaux concepts, principes et méthodes de gestion de la production industrielle. Identifier et explorer les systèmes de gestion informatisée (logiciels de gestion de la production) de la production industrielle. Présenter les plus récentes techniques de gestion des approvisionnements. Expérimenter des méthodes de résolution de problèmes (etude de cas) vécus par les différents services impliqués dans la production manufacturière.

CONTENU

Définition des sigles, termes et techniques: GPAO, CIM, FAO, QAO, KANBAN, OPT, JIT. Généralités sur l'évolution de la gestion de la production industrielle assistée par ordinateur, les orientations et quelques expériences menées à ce jour.

Les principales méthodes de GPAO (gestion de production assistée par ordinateur) et les logiciels qui s'y rattachent: MRPI (material requirement planing), prévisions des besoins en composants, flux poussés; MRPII (manufacturing resource planing), système de gestion de production, le marketing, les achats, le financement ... sont également traités à ce chapitre.

Notions de flux tirés, d'optimisation de production par l'analyse des goulots d'étranglement, de maîtrise de la qualité et des quantités et de *total quality control*. Stratégie d'implantation d'une GPAO par rapport à la stratégie d'entreprise. Impacts de l'utilisation de ces méthodes de GPAO sur le développement des ressources humaines. Démonstrations de résolution de problèmes reliés à la GPAO sur la base d'exemples et exercices pratiques.

MÉTHODOLOGIE

En plus de l'étude des principes de base, les participants auront l'opportunité de travailler sur des problèmes réels d'implantation industrielle et d'en analyser les résultats. La maîtrise des concepts se fera en utilisant des simulations.

900516

982-016-90 **2-2-2 2,00**

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE L'ALLUMAGE

Établissement autorisé:
cégep de la Région de l'Amiante

OBJECTIFS

Vérifier le fonctionnement d'un système d'allumage autonome ou contrôlé par ordinateur; déceler les malfonctions et y remédier.

CONTENU

Variables électriques et leur mesure. Principes d'électromagnétisme. Bobine d'induction. Allumage à magnéto. Allumage à pointes. Circuits primaire et secondaire. Avance centrifuge et dépression. Diode et transistor: description, fonction et vérification. Système de charge: accumulateur, alternateur, régulateur: principes et vérification. Système d'allumage électronique: capteurs, rôles du module d'allumage, système à décharge capacitive, système HEI. Vérification du système d'allumage électronique: tests fonctionnels et évaluation à partir des formes d'ondes à l'oscilloscope. Allumage contrôlé par ordinateur: structure du système, interactions et vérification. Allumage direct: structure, synchronisation et vérification.

901129

982-017-90 **3-2-2 2,33**

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE LA COMBUSTION

Établissement autorisé:
cégep de la Région de l'Amiante

OBJECTIFS

Vérifier et optimiser le fonctionnement d'un système de contrôle électronique de la combustion (injection d'essence) en utilisant une approche d'analyse de système.

CONTENU

Principe du moteur à combustion interne. Notions de pétrochimie. Combustion. Formation des polluants. Boucle de contrôle de la combustion. Capteurs: variables, principes et signaux. Mesure de l'air et dosage air-essence. Configurations d'injection. Actionneurs: variables, types et signaux associés. Mesure de l'injection. Situations de fonctionnement du moteur: régime permanent et régimes transitoires. Analyse du système: effet des entrées sur les sorties. Simulation de capteurs. Stratégies d'adaptation et d'apprentissage. Contrôle du ralenti. Contrôle de la valve RGE. Contrôle de l'allumage. Demandes de puissance des accessoires. Auto- diagnostics: codes des défaillances et validation des données en temps réel.

901129

982-018-90 **2-2-2 2,00**

INSTRUMENTATION ÉLECTRONIQUE DE DIAGNOSTIC DE VÉHICULES

Établissement autorisé:
cégep de la Région de l'Amiante

OBJECTIFS

Choisir l'instrument de mesure approprié à la situation et l'utiliser adéquatement pour vérifier le fonctionnement des systèmes de contrôle électroniques des véhicules.

CONTENU

Variables électriques et leurs relations: tension, courant, résistance, fréquence, facteur d'utilisation. Multimètre et accessoires: sonde à effet Hall, sonde de température. Impédance d'entrée. Résolution et précision. Oscilloscope: ajustements, mesure de tension, base de temps, déclenchement, calibration. Sondes et accessoires. Oscilloscope numérique à mémoire. Oscilloscope d'automobile (dynavision). Appareils d'équilibrage des roues et d'alignement. Terminal d'aide au diagnostic (scanner). Interface avec l'ordinateur de bord. Enregistrement de données.

901129

982-019-93 **4-0-2 2,00**

SÉMINAIRES DE COMMUNICATION SCIENTIFIQUE

Préalable:
Être inscrite ou inscrit
au programme en Sciences
de la nature (200.01)

Établissement autorisé:
cégep de Rosemont

OBJECTIFS

Permettre à l'élève de développer les habiletés nécessaires à l'élaboration et à la présentation écrite et orale d'un sujet à caractère scientifique dans les matières suivantes: biologie, mathématiques, chimie et physique. Élargir la vision de la réalité scientifique. Sensibiliser l'élève à l'approche multidisciplinaire. Affiner la réflexion scientifique. Approfondir le traitement de sujets scientifiques. Favoriser l'apprentissage de l'anglais comme langue universelle dans le domaine scientifique. Accroître l'autonomie dans l'appropriation du savoir.

CONTENU

Particularités et exigences du discours scientifique et du plan de communication. Animation d'une discussion à caractère scientifique. Objectifs généraux et particuliers des séminaires. Définition d'un séminaire de communication scientifique. Objectifs des séminaires: 4 séminaires, dans des disciplines différentes, sur tout sujet à caractère scientifique ou technologique. Les étapes dans la réalisation d'un séminaire: choix du sujet; élaboration de la médiagraphie; plan provisoire comprenant les idées principales de texte, les idées de paragraphes, les idées complémentaires; plan définitif: qualités de la composition du texte. Présentation orale et utilisation de moyens audio-visuels ou autre matériel. Résumé du texte en français et en anglais. Pertinence scientifique du texte et de la présentation orale. Autoévaluation. Retours et critiques.

930525

983-001-87 **3-0-3 2,00**

PENSÉE FORMELLE I: RAISONNEMENT PROPORTIONNEL

Établissement autorisé:
cégep de Limoilou

OBJECTIFS

Sur le plan cognitife

Être capable d'utiliser des habiletés intellectuelles de base et le raisonnement proportionnel dans une variété de situations numériques et verbales simples incluant des tableaux, des schémas et des graphiques.

Sur le plan metacognitife

Être capable de décrire, analyser, évaluer sa démarche et la comparer à celle d'un pair dans les situations abordées dans ce cours. Être capable de décrire, analyser, évaluer son fonctionnement et le comparer à celui d'un pair dans les situations abordées dans ce cours.

Note

On ne pourrait s'attendre à ce que cet objectif métacognitif soit maîtrisé après seulement 15 semaines de cours. Cependant, un progrès significatif devrait être décelé.

CONTENU

Les habiletés intellectuelles: décrire, comparer, classer, analyser, définir, résumer, faire la synthèse, évaluer seront travaillées à partir de situations concrètes et de textes relatifs à l'actualité et tirés de quotidiens, d'hebdomadaires ou de revues diverses. Le raisonnement proportionnel appliqué à des situations numériques et verbales sera traité de la même manière.

870309

983-002-87 **3-0-3 2,00**

PENSÉE FORMELLE II: RAISONNEMENT HYPOTHÉTICO-DÉDUCTIF

Établissement autorisé:
cégep de Limoilou

OBJECTIFS

Sur le plan cognitif

Être capable d'utiliser le raisonnement combinatoire, la logique de propositions et le raisonnement par séparation de variables et cela, d'une manière structurée et planifiée, dans une variété de situations de la vie quotidienne nécessitant une démarche hypothético-déductive.

Sur le plan métacognitif

Être capable de décrire, analyser, évaluer sa démarche et la comparer à celle d'un pair dans les situations abordées dans ce cours. Être capable de décrire, analyser, évaluer son fonctionnement et le comparer à celui d'un pair dans les situations abordées dans ce cours.

CONTENU

Le raisonnement combinatoire, la logique de propositions, le raisonnement par réparation de variables et le raisonnement hypothético-déductif dans son ensemble seront travaillés chacun à partir d'un ensemble distinct d'activités d'apprentissage de complexités structurales graduées. Les activités s'inspirent principalement de situations de la vie quotidienne.

870309

983-003-87 **3-0-3 2,00**

PENSÉE FORMELLE III: RÉSOLUTION DE PROBLÈMES ET PRISE DE DÉCISION

Établissement autorisé:
cégep de Limoilou

OBJECTIFS

Sur le plan cognitif

Être capable d'effectuer toutes et chacune des phases et sous-phases d'une démarche de résolution de problèmes d'une manière personnelle, planifiée et structurée.

Sur le plan métacognitif

Être capable de décrire, analyser, évaluer sa démarche et la comparer à celle d'un pair dans les situations abordées dans ce cours. Être capable de décrire, analyser, évaluer son fonctionnement et le comparer à celui d'un pair dans les situations abordées dans ce cours.

CONTENU

Chaque phase et sous-phase de la démarche de résolution de problèmes élaborée par le groupe Démarches sera travaillée séparément à partir de situations de la vie quotidienne. Par la suite, l'élève, à partir de mises en situation, devra effectuer des démarches complètes de résolutions de problèmes et de prise de décisions.

870309

983-004-87 **3-0-3 2,00**

L'HISTOIRE DE LA FEMME AU CANADA

Établissement autorisé:
Vanier College

OBJECTIFS

Examiner, à l'intérieur du contexte historique des XIX^e^ et XX^e^ siècles, l'évolution de la condition féminine, ses progrès et ses échecs. Prendre connaissance de la grande variété d'ouvrages écrits (manifestes, exposés, rapports gouvernementaux, actes du parlement, biographies, journaux particuliers, pièces de théâtre, nouvelles, oeuvres politiques et religieuses) qui mettent la lumière sur la femme, son histoire et son rôle dans la société. Amener les élèves à prendre conscience de la perception qu'elles ont d'elles-mêmes à l'occasion de leurs découvertes dans le cours. Encourager les élèves féminins et masculins à exprimer de façon objective leurs idées.

CONTENU

Les femmes ont été, durant un très grand nombre d'années, presque *oubliées* de notre histoire, des *laissées pour compte* en quelque sorte. Ce cours cherchera à identifier les causes de ce phénomène, et pourquoi, durant tant d'années, notre histoire n'a connu qu'une seule version, celle des hommes. L'élève apprendra à tirer le plein potentiel de chaque source historique tels les données d'un sondage, les archives paroissiales, les photographies, les généalogies des familles, etc. Ces éléments permettront de reconstruire les vies des femmes d'hier. Nous parlerons également de la femme à l'intérieur de la famille, au travail, dans le monde de l'éducation. Enfin, nous encouragerons l'élève à poursuivre cette recherche à travers l'histoire des femmes de sa propre famille.

871104

983-005-87 **3-0-3 2,00**

LE RÔLE DE LA FEMME DANS L'ÉCONOMIE

Établissements autorisés:
cégep de Jonquière
Vanier College*

OBJECTIFS

Mesurer l'importance de l'augmentation numérique de la femme sur le marché du travail. Évaluer l'impact de cette force dans l'économie. Analyser le fait qu'elles occupent un double emploi: au foyer et au travail. L'importance de leur apport comme bénévoles. Examiner la contribution des femmes à l'économie québécoise. Se familiariser avec les différences existant entre la femme et l'homme au niveau de l'emploi et les conséquences économiques futures pour celles-ci. Dans cette mesure, une approche collective d'enseignements permettra d'étendre les perspectives économiques, afin de mettre en relation chaque aspect de la vie féminine, donnant ainsi plus de relief à l'enseignement qu'un simple cours d'économie ordinaire. Pour que l'élève puisse obtenir une majeure en *women's studies*, il est essentiel qu'un cours sur cette matière importante soit offert.

CONTENU

Cette discipline qu'est l'économie tend à porter toute son attention sur le *marché du travail*, laissant de côté les différences entre les deux sexes et les emplois non-reliés à ce marché. Pourtant, le présent cours différera de l'économie habituelle en s'étendant sur des sujets comme:

1. La discrimination dans le marché du travail.
2. L'inégalité des salaires.
3. Travail à temps plein ou à temps partiel.
4. Bénévolat.
5. Travaux domestiques.

920310

983-006-87 **3-0-3 2,00**

DE NOUVELLES ALTERNATIVES POUR LES FEMMES

Établissement autorisé:
Vanier College

OBJECTIFS

Mesurer l'importance accrue de la place qu'occupe la femme actuelle dans le monde scolaire. Identifier sa contribution au monde des arts, de la littérature, de la science, ainsi qu'à la communauté.

CONTENU

Étude des femmes comme écrivaines et personnages dans la littérature et les médias. L'élève doit composer un texte sur son projet de carrière.

Plusieurs formes d'art seront explorées. L'élève créera son propre art alternatif.

La contribution des femmes dans les sciences; l'exclusion de celles-ci dans les domaines scientifiques. L'élève pourra profiter des périodes de laboratoire.

Les capacités et limites du corps féminin sont examinées. Initiation aux méthodes d'auto-défense.

L'étude des différents travaux accomplis par les femmes sera associée aux nombreuses organisations féminines de notre communauté. L'élève, de plus, rencontrera des femmes qui travaillent ou étudient dans diverses communautés ethniques.

Chacun des sujets sera placé dans le contexte historique québécois.

871104

983-007-87 **3-0-3 2,00**

QUÉBEC-CANADA

Établissement autorisé:
Vanier College

OBJECTIFS

Permettre à l'élève de se familiariser ou d'approfondir la signification d'être canadien. Identifier et intégrer les principes de connaissances et concepts relatifs au Canada. Mieux comprendre la place que l'élève occupe dans la société canadienne.

CONTENU

Vue d'ensemble du Canada: ses diversité régionales, culturelles et ethniques; ses dilemmes historiques, politiques et économiques; ses aspirations nationales et les facteurs qui les limitent. Par une approche tridimensionnelle comprenant la littérature, l'histoire et l'économie, examen des sujets suivants:

Introduction générale. Aperçu économique et historique de certaines régions. La politique nationale. Les disparités régionales. Les mouvements de protestations régionales dans les Maritimes et dans l'Ouest.

Étude des groupes suivants par la littérature: les maritimes, le Canada français, l'Ontario et le centre du pays, l'Ouest canadien, régions urbaines-rurales.

Relations entre francophones et anglophones. Les droits des autochtones. Le multiculturalisme: la politique sur le multiculturalisme, le racisme, l'immigration.

L'influence nord-américaine. L'autonomie. Les économies du Québec et du Canada ainsi que celles du reste du monde. Culture indépendante ou culture coloniale. Quelques anciens et nouveaux problèmes économiques pour le Canada et le Québec.

Sommaire et conclusion.

871104

983-008-87 **3-0-3 2,00**

KALÉIDOSCOPE – ÉCHANGE D'ÉLÈVES QUÉBEC-CANADA

Établissement autorisé:
Vanier College

OBJECTIFS

Sous la supervision des enseignants responsables du projet, organiser l'échange d'élèves entre le Québec et les autres provinces du Canada.

CONTENU

À cette fin, recueillir et organiser l'information et tracer l'itinéraire des élèves qui seront accueillis au Québec. Recueillir l'information pertinente à la visite d'une des régions du Canada, extérieure au Québec. Pour les élèves qui, dans le cadre de ce projet, entendent visiter une autre province canadienne, répondre aux exigences des responsables du projet, en particulier par une entrevue.

Exigences du cours

1- Parution d'un contrat et entrevue.
2- Présentation d'une recherche écrite devant un groupe compétent une semaine avant l'échange.
3- Rédaction d'un carnet de voyage lors de la réception dans l'autre collège.
4- Contribution à la rédaction du carnet de voyage de l'élève qui sera reçu au collège Vanier.
5- Dépôt des documents écrits aux dates d'échéances prévues.

871104

983-009-87 **2-1-3 2,00**

SE DÉFENDRE EN MATIÈRE PÉNALE

Établissement autorisé:
cégep de Valleyfield

OBJECTIFS

Permettre de se familiariser avec les règles de la justice pénale afin d'être en mesure de se défendre soi-même au cours d'une procédure judiciaire. S'informer sur les infractions de nature règlementaire, plutôt que sur les actes criminels, telles contraventions aux règlements municipaux, au Code de la route, activités sans le permis requis, etc... et sur les règles relatives aux poursuites par voie de déclaration sommaire de culpabilité. Connaître les droits fondamentaux de la personne en matière pénale, notamment la présomption d'innocence et démystifier les règles de la justice pénale. Combattre les conceptions erronées les plus répandues sur les règles en matière de défenses admissibles et de preuve (ex.: croire ne pas pouvoir avoir gain de cause s'il n'y a pas d'autre témoin, plaider *coupable avec explication*, invoquer l'absence d'intention coupable tout en admettant les faits face à une dénonciation pour une infraction de responsabilité absolue, etc.).

CONTENU

Droits de la personne et processus pénal; présomption d'innocence; déroulement du procès; éléments constitutifs de l'infraction; les régimes de la responsabilité; principaux moyens d'exonération et de défense: absence de commission, diligence raisonnable et erreur de fait, autres moyens; modes de comparution, plaidoyers, charge et mode de preuve, témoignage et interrogatoire.

871215

983-010-87 **2-1-3 2,00**

ÉLÉMENTS DE DROIT DE LA FAMILLE

Établissements autorisés:
cégep de Jonquière
cégep de Valleyfield*

OBJECTIFS

Le cours vise l'acquisition de connaissances en matière de droit conjugal et certaines règles et procédures de droit. Permettre de poser soi-même certains actes de nature juridique ou de mieux comprendre l'intervention et le travail accomplis par un conseiller juridique.

CONTENU

Mariage: conditions et effets du mariage; régimes matrinomiaux; situation juridique des concubins; protection de la résidence familiale.

Filiation: établissement de la filiation; adoption; effets de la parenté; droit aux aliments.

Séparation et divorce: causes et effets de la séparation; procédure de la séparation; causes et effets du divorce; procédure de divorce; pension alimentaire.

920214

983-013-90 **3-0-3 2,00**

CONNAISSANCE DE L'AUTISME

Établissement autorisé:
collège Lafléche

OBJECTIFS

Assurer une meilleure connaissance de l'autisme. Connaître les procédures de diagnostic et favoriser un diagnostic précoce. Connaître les particularités du développement intellectuel de l'enfant autistique. Identifier les attitudes favorisant la communication avec la personne autistique.

CONTENU

L'autisme: syndrome et symptômes; causes et évolution; état des recherches. Diagnostic et évaluation: diagnostic précoce; procédure de diagnostic; distinction avec d'autres handicaps. Apprentissage et développement intellectuel: étapes de développement; approches éducatives. Communication et relation sociale: développement du langage; langage non-verbal; stimulation; socialisation.

910122

983-014-90 **3-0-3 2,00**

RELATION D'AIDE EN AUTISME

Établissement autorisé:
collège Lafléche

OBJECTIFS

Connaître la dynamique propre aux relations de la personne autistique avec son milieu. Identifier les attitudes et les moyens d'intervention auprès des personnes autistiques. Connaître les droits des personnes autistiques et identifier les ressources disponibles. Comprendre les possibilités d'autonomie de l'adulte autistique.

CONTENU

Intervention; comportements; principes d'intervention; rôle de l'intervenant social. Dynamique familiale: réactions; rôles; soutien du milieu environnant. Lois, services et ressources: droit de la personne handicapée, loi de l'instruction publique; sociétés d'entraide; services sociaux, liens entre les organismes. L'adulte autistique: autonomie, travail, hébergement; dispositions légales.

910122

984-001-87 **1-2-3 2,00**

LANCEMENT D'ENTREPRISE I

Établissements autorisés:
cégep André-Laurendeau
cégep François-Xavier-Garneau*
cégep de Jonquière

OBJECTIFS

Permettre à l'élève qui projette de lancer une entreprise de développer les connaissances et les habiletés nécessaires; favoriser la synergie de groupe; stimuler l'aptitude d'entreprendre; analyser la situation industrielle appropriée; développer les connaissances nécessaires pour une étude de marché et l'intégration du produit ou du service de la clientèle visée.

CONTENU

Découverte de sa capacité entrepreneuriale; découverte du groupe; description de l'entreprise et de l'industrie; identification de son marché potentiel et de la taille et tendance du marché; identification de la concurrence; description des produits ou services et évaluation de leurs avantages concurrentiels.

930520

984-002-87 **1-2-3 2,00**

LANCEMENT D'ENTREPRISE II

Préalable:
984-001-87

Établissements autorisés:
cégep André-Laurendeau
cégep François-Xavier Garneau*
cégep de Jonquière

OBJECTIFS

Permettre à l'élève qui projette de lancer une entreprise et qui a réussi le cours *Lancement d'entreprise I* de développer les connaissances et les habiletés nécessaires pour une seconde phase de démarrage d'entreprise; développer une approche de stratégie commerciale, développer le processus management en terme de direction et d'organisation; décrire les opérations de l'entreprise et organiser le calendrier général.

CONTENU

Établissement des projections de vente et des objectifs d'appropriation de la part du marché. Identification des marchés-cibles et de leur segmentation. Connaissance des moyens de contacter les clients. Discussion et comparaison de la politique des prix avec la concurrence. Identification de stratégies visant à s'accaparer les parts du marché-cible: mise en vente et distribution des produits ou services.

Évaluation des données pertinentes à la vente de produits ou services par client et par territoire. Promotion par l'entremise de ses produits auprès de la clientèle potentielle. Description de l'équipe de direction et du rôle de chaque membre. Évaluation de la complémentarité de l'expertise et des talents de chacun. Description des modalités de fabrication des produits: localisation de l'usine, équipement, main-d'oeuvre. Établissement d'un échéancier des actions à poser pour lancer l'entreprise et atteindre les objectifs visés.

930520

984-003-87 **1-2-3 2,00**

LANCEMENT D'ENTREPRISE III

Préalable:
984-002-87

Établissements autorisés:
cégep André-Laurendeau
cégep François-Xavier-Garneau*
cégep de Jonquière

OBJECTIFS

Permettre à l'élève qui projette de lancer une entreprise et qui a réussi le cours *Lancement d'entreprise I et II* de développer les connaissances et les habiletés nécessaires pour une dernière phase de démarrage d'entreprise; développer une approche de financement d'entreprise; connaître les possibilités de fonds requis; connaître les démarches nécessaires pour la forme juridique d'enregistrement approprié; développer un esprit critique vis-à-vis les principaux risques et principaux problèmes rencontrés.

CONTENU

Établissement des états financiers annuels proforma (3 ans) avec le détail des catégories; projections de trésorie mensuelle (12 à 24 mois) et analyse du seuil de rentabilité; identification des besoins financiers requis, les garanties offertes et de la structure financière proposée; description de capital-action, de la convention entre actionnaires, des conseillers professionnels de l'entreprise et de noms prêteurs et contacts. Évaluation de la forme d'enregistrement approprié et connaissance du processus conséquent. Analyse des risques du projet et identification des solutions envisagées dans le but d'augmenter la crédibilité auprès de l'investisseur.

930520

984-004-87 **2-1-3 2,00**

CONSOMMATION ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Établissement autorisé:
cégep de Valleyfield

OBJECTIFS

Amener le consommateur à identifier les principales difficultés qu'il rencontre et s'informer sur ses droits en matière de consommation. Être en mesure de définir en termes juridiques un problème lié à la consommation et à identifier les points des lois lui permettant de faire valoir ses droits.

CONTENU

Éléments sur les obligations et les contrats; champ d'application de la *Loi la protection du consommateur*; notions de consommation et de commerçant; vente et règlementation des techniques de vente; garanties légales et conventionnelles. Règles relatives à la protection du consommateur en matière de vente et réparation d'automobiles, de contrats particuliers, de publicité, de crédit à la consommation, de protection en matière d'habitation et de bail locatif.

871215

984-007-89 **2-0-2 1,33**

LEADERSHIP

Établissement autorisé:
cégep de Bois-de-Boulogne

OBJECTIFS

Connaître la nature, les exigences et l'importance d'un leadership efficace. Prendre conscience de ses propres capacités à exercer un leadership et les développer en vue de réaliser ses propres objectifs.

CONTENU

Les styles de leadership. Les théories du leadership. L'influence. La motivation. La dynamique en milieu de travail. L'autorité. Le pouvoir. La délégation de pouvoir. Les relations superviseurs-subordonnés. La résistance au changement.

890228

985-001-88 1-2-3 2,00

COPIE PROFESSIONNELLE DE LA MUSIQUE I

Établissement autorisé:
cégep de Trois-Rivières

OBJECTIFS

Apprendre à réaliser rapidement et avec précision de la copie musicale de qualité professionnelle répondant aux besoins et aux exigences des arrangeurs, compositeurs et éditeurs de musique.

CONTENU

La connaissance et la pratique des divers instruments de copie: crayons, plumes spéciales, règles, décalques, les divers types de papier. L'écriture de tous les signes de notation musicale: figures de notes, silences, clefs, signes de dynamique, signes d'articulation, indications de tempo au moyen d'exercices appropriés. Notions élémentaires d'instrumentation: les registres des instruments de musique, les instruments transpositeurs, les clefs, la disposition par familles d'instruments. La transposition: exercices écrits pour apprendre à réaliser sans erreur les transpositions correctes à partir d'une partition écrite en sons réels, ou d'un instrument transpositeur à un instrument transposant dans une autre tonalité. L'extraction et la recopie de parties instrumentales à partir d'une partition maîtresse. L'identification et la correction d'erreurs dans le matériel original.

880524

985-002-88 1-2-3 2,00

COPIE PROFESSIONNELLE DE LA MUSIQUE II

Établissement autorisé:
cégep de Trois-Rivières

OBJECTIFS

Apprendre à réaliser rapidement et avec précision de la copie musicale de qualité professionnelle répondant aux besoins et aux exigences des arrangeurs, compositeurs et éditeurs de musique.

CONTENU

La notation des symboles d'accords: notation abrégée, système commercial américain, accords de jazz, les diverses variantes usuelles. La copie au net à partir de manuscrits anciens ou modernes. La réduction d'une grande partition (orchestre, stage band) en partition condensée sur deux ou trois portées (lead sheet). La copie de la musique vocale: partitions chorales sur deux ou quatre portées; la chanson, la disposition du texte en regard de la musique. Notions d'écriture spécifiques à certaines familles d'instruments (percussion, guitare, harpe, cordes, claviers, voix): portées et signes spéciaux, effets, modes de jeu, etc. (ex.: maillets, harmoniques, pizzicati, pédale, glissandi). La calligraphie; la mise au net d'une partition manuscrite pour fins d'édition. La copie par ordinateur et l'édition électronique (système Macintosh, imprimante au laser, logiciels DMCS 2.0 et Professional Composer). La familiarisation avec les particularités de notation et de graphisme de la musique commerciale et de la musique contemporaine. Présentation, pages titres, mise en page, reliure.

880524

985-003-93 2-2-3 2,33

MUSIQUE ET LITURGIE

Établissement autorisé:
cégep de Drummondville

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Rechercher la définition de la liturgie en écartant d'abord les notions incomplètes. Cerner avec précision la réalité liturgique pour en bâtir une définition exacte qui tienne compte à la fois des impératifs d'ordre théorique et des besoins du Peuple de Dieu. Prendre conscience de l'influence profonde de la musique sur le psychisme humain, de ses effets à long terme sur les mentalités, voire les comportements à cause de ses affinités profondes quoique pas toujours apparentes sur l'être des choses. Être capable de réaliser de façon harmonieuse la synthèse Musique-Liturgie. Découvrir pourquoi et comment la musique d'Église ne peut se contenter d'atteindre ses fins propres, mais se doit d'être au service du culte avec des exigences très variées en tenant compte à la fois de la tradition et des orientations nouvelles données par le concile Vatican II.

CONTENU

Définition de la liturgie appuyée sur les documents les plus récents et sur les études les plus profondes avec insistance sur l'actualité et la finalité du mystère liturgique. Description du rôle des différents acteurs de la liturgie incluant une étude objective de la participation. Explication des différentes fonctions. Les actes de la liturgie. Histoire de la liturgie à partir des premiers siècles jusqu'à nos jours. Explication des différents temps de l'année liturgique et des différentes parties de la messe. Étude des différentes conceptions de l'esthétique musicale. Établissement de la valeur propre du langage musical. Essai d'explication du phénomène musical en rapport avec les états d'âme qu'il peut susciter. Notions sur une musique éducative et fonctionnelle, au regard de la symbiose texte-musique et des différents genres musicaux propres à la liturgie. Établissement des importantes distinctions entre *art sacré* et *art profane*, entre *musique religieuse* et *musique liturgique*. Étude de la musique liturgique en rapport avec la Constitution sur la Sainte Liturgie (Vatican II).

930216

985-004-93 2-1-2 1,66

FORMES MUSICALES ET RÉPERTOIRE LITURGIQUE

Préalable:
985-003-93

Établissement autorisé:
cegep de Drummondville

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Analyser et étudier les formes musicales utilisées dans la liturgie. Approfondir les différents genres musicaux. Choisir judicieusement les chants d'une célébration, selon la fonction liturgique et le degré d'inspiration du texte ou de la musique.

CONTENU

Étude des formes et des genres musicaux utilisés dans la liturgie. Étude des problèmes soulevés par l'utilisation du latin et des langues modernes tenant compte du patrimoine musical liturgique. Étude théorique des modes grégoriens, de la Psalmodie et des antiennes de psaumes. Étude pratique des différents chants de la célébration eucharistique.

930216

985-005-93 **1-2-1 1,33**

FORMATION AUDITIVE ET RÉPERTOIRE LITURGIQUE

Préalable:
985-003-93

Établissement autorisé:
cégep de Drummondville

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Acquérir les connaissances théoriques, en grammaire musicale, incluant les éléments de base de l'harmonie. Développer par la pratique, une capacité de lecture musicale permettant de se familiariser rapidement avec le répertoire. Percevoir la complexité d'une organisation sonore. Analyser et choisir le répertoire musical pour les différentes célébrations liturgiques.

CONTENU

Le langage musical. Le Solfège et l'esthétique musicale: justesse, phrasés, nuances, caractère et tempo. Les phrases musicales, les cadences et les tonalités. Le répertoire approprié aux différentes célébrations liturgiques, exemples: funérailles, mariages, etc.

930216

985-006-93 **1-2-1 1,33**

ANIMATION ET DIRECTION CHORALE

Préalable:
985-003-93

Établissement autorisé:
cégep de Drummondville

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Identifier les rôles propres à l'animation et à la direction musicales. Identifier les différentes techniques de direction musicale. Expérimenter, dans des ateliers, les différentes techniques de communication.

CONTENU

Les différents rôles de l'animation et de la direction musicales liturgiques selon la Constitution sur la liturgie de Vatican II:

- définition du rôle de l'animation;
- définition du rôle de la direction musicale;
- justification et endroits des interventions;
- liens nécessaires avec le président de la célébration.

La technique de direction musicale:

- les différentes mesures en regard du geste de direction;
- les différentes façons de diriger: chironomie, pulsation, geste métrique, etc.;
- applications à la direction de l'assemblée, à la direction de la chorale et des instrumentistes.

La concertation avec les autres acteurs de la célébration:

- rôle, nécessité et limites du comité de liturgie;
- choix des chants d'une célébration;
- rôle du pasteur: informer et former.

930216

985-007-93 **1-1-2 1,33**

ORGUE ET LITTÉRATURE I

Préalable:
985-003-93

Établissement autorisé:
cégep de Drummondville

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Acquérir les moyens techniques nécessaires qui sont propres au toucher de l'orgue. Se sensibiliser aux qualités expressives et à la bonne sonorité de son instrument. Travailler un répertoire de base mais de qualité de sytles, d'époques et de caractères différents pouvant assurer le service du culte. Apprendre à accompagner de façon adéquate et à réaliser des harmonisations de bonne qualité. Identifier les principes de base de la facture et du fonctionnement de l'orgue à tuyaux afin d'exploiter son instrument à son maximum. Identifier et classifier dans leurs familles respectives les différents jeux de l'orgue et reconnaître à l'audition les différents timbres caractéristiques. Développer une vision panoramique de l'histoire de la musique d'orgue de l'époque baroque et classique en mettant l'ACCENT SUR LA MUSIQUE d'orgue de *liturgique* ou pouvant s'adapter au culte tant en qualité de soliste que d'accompagnateur. Connaître les différents styles, les formes et les genres musicaux de l'époque baroque et classique relatifs au répertoire de l'orgue à tuyaux.

CONTENU

Technique manuelle:

- indépendance des mains;
- apprentissage du legato et du staccato;
- le phrasé;
- la substitution;
- conduite des lignes mélodiques;
- gammes majeures (3 octaves);

Technique du pédalier:

- alternance des pointes;
- jouer pointes-talons;
- exercices ou traits de pédale solo;
- gammes majeures (surtout des blanches) sur deux octaves.

Répertoire:

Des pièces faciles de styles, d'époques et de compositeurs différents (1 pièce minimum avec pédalier).

Accompagnement:

Des pièces selon la difficulté qu'ils sont susceptibles d'accompagner à l'office (minimum 1 accompagnement avec pédalier).

Description des différents éléments inhérents à la console et au buffet de l'instrument:

a) les claviers manuels et le pédalier, les registres, la pédale d'expression, la pédale de crescendo, les pistons généraux et les boutons de claviers.

b) la soufflerie, les modes de transmissions, les sommiers, les tuyaux quant au mode d'émission sonore, à la hauteur, à la taille, à la forme et aux matériaux utilisés dans leur fabrication.

Classification des différents jeux de l'orgue en familles et application des grands principes de registration pour les époques baroque et classique. Audition des différents jeux de l'orgue à tuyaux. Connaissance des formes et et des genres musicaux qui caractérisent la musique d'orgue en tant qu'instrument du culte toujours dans les deux époques précitées. Audition d'oeuvres caractéristiques des époques baroque et classique, des écoles, des styles et des genres musicaux étudiés. Familiarisation avec les principes propres aux époques baroque et classique quant à l'ornementation, au phrasé, au toucher, à l'inégalisation et à l'articulation et être capable de reconnaître ces différents éléments à l'audition.

930216

985-008-93 **1-1-2 1,33**

ORGUE ET LITTÉRATURE II

Préalable:
985-003-93

Établissement autorisé:
cégep de Drummondville

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Développer une sensibilité musicale de façon à réaliser le lien essentiel qui existe entre la technique, l'interprétation et l'accompagnement. Travailler un répertoire de base, de qualités de styles, d'époques et de caractères différents, pouvant assurer le service du culte. Jouer à l'orgue des transcriptions d'oeuvres vocales et instrumentales. Harmoniser au clavier des chants liturgiques. Improviser des cadences, des préludes et des interludes. Transposer un ton plus haut et un ton plus bas dans des chants faciles. Développer une vision panoramique de l'histoire de la musique d'orgue des époques romantique et contemporaine en mettant l'accent sur la musique d'orgue dite *liturgique* ou pouvant s'adapter au culte tant en qualité de soliste que d'accompagnateur et d'accompagnatrice. Identifier les différents styles, les formes et les genres musicaux relatifs au répertoire de l'orgue à tuyaux de ces deux époques.

CONTENU

Technique manuelle:

- apprentissage des différents touchers;
- articulation, ornementation et inégalisation;
- gammes mineures harmoniques (3 octaves).

Technique du pédalier:

- indépendance mains et pieds;
- exercices de pédale solo;
- exercices en trio avec pédale obligée;
- gammes mineures harmoniques (2 octaves).

Classification de différents jeux de l'orgue en familles et application des principes de registration pour chacune des époques romantique et contemporaine. Connaissance des oeuvres et des auteurs de ces deux époques en les situant par rapport à leurs écoles et à leurs styles. Connaissance des styles, des formes et des genres musicaux qui caractérisent la musique d'orgue en tant qu'instrument du culte toujours dans les époques ci-haut mentionnées. Audition d'oeuvres caractéristiques des époques romantique et contemporaine, des écoles, des styles et des genres musicaux étudiés.

930216

985-009-93 **1-1-2 1,33**

TECHNIQUES VOCALES ET APPLICATIONS LITURGIQUES I

Préalable:
985-003-93

Établissement autorisé:
cégep de Drummondville

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

S'initier aux techniques vocales de base. Lire facilement une mélodie à première vue. Expliquer chacun des textes musicaux. Expérimenter une technique vocale dans les différentes formes musicales liturgiques.

CONTENU

Contrôle de la respiration, du souffle, du diaphragme. Détente à l'aide d'exercices de décontraction. Pose de sa voix avec des sons filés. Solfège à partir d'exercices gradués. Structure de la psalmodie et exécution.

930216

985-010-93 **1-1-2 1,33**

TECHNIQUES VOCALES ET APPLICATIONS LITURGIQUES II

Préalable:
985-003-93

Établissement autorisé:
cégep de Drummondville

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Perfectionner sa technique vocale. Mettre en pratique les éléments caractéristiques de la musique religieuse: sobriété, phrasé, prononciation. S'adapter à l'acoustique des lieux. Créer un lien d'unité entre chanteur ou chanteuse et accompagnateur ou accompagnatrice. Équilibrer le répertoire et la technique vocale des individus et des groupes selon les lieux, les circonstances et les temps liturgiques.

CONTENU

Travail du répertoire déjà identifié pour le service religieux. Approfondissement du répertoire solo adapté à sa voix pour l'église. Caractère propre de chacune des pièces étudiées.

930216

986-001-85 1-0-1 0,66

APPRENTISSAGE INDIVIDUALISÉ DU FRANÇAIS ÉCRIT I: GRAMMAIRE

Établissement autorisé:
cégep de Maisonneuve

OBJECTIFS

Ce cours s'adresse à des élèves qui ont de graves difficultés en langue écrite; et poursuit les objectifs suivants: développer des mécanismes d'autocorrection adaptés aux besoins individuels; donner accès aux notions grammaticales nécessaires à la compréhension du système de la langue écrite; susciter chez les élèves en difficulté la confiance en eux-mêmes requise pour apprendre ou réapprendre à écrire de façon autonome et fonctionnelle.

CONTENU

Confusion homophoniques. Accord du groupe du nom. Accord du groupe du verbe.

870309

986-002-85 1-0-1 0,66

APPRENTISSAGE INDIVIDUALISÉ DU FRANÇAIS ÉCRIT II: SYNTAXE

Établissement autorisé:
cégep de Maisonneuve

OBJECTIFS

Ce cours s'adresse à des élèves qui ont de graves difficultés en langue écrite; et poursuit les objectifs suivants: développer des mécanismes d'autocorrection adaptés aux besoins individuels; donner accès aux notions syntaxiques nécessaires à la compréhension du système de la langue écrite; susciter chez les élèves en difficulté la confiance en eux-mêmes requise pour apprendre ou réapprendre à écrire de façon autonome et fonctionnelle.

CONTENU

Identification des constituants de la phrase. Analyse du système des propositions. Ponctuation.

870309

986-003-85 1-0-1 0,66

APPRENTISSAGE INDIVIDUALISÉ DU FRANÇAIS ÉCRIT III: LEXIQUE

Établissement autorisé:
cégep de Maisonneuve

OBJECTIFS

Ce cours s'adresse à des élèves qui ont de graves difficultés en langue écrite, et poursuit les objectifs suivants: développer des mécanismes d'autocorrection adaptés aux besoins individuels; donner accès aux notions lexicales nécessaires à la compréhension du système de la langue écrite; susciter chez les élèves en difficulté la confiance en eux-mêmes requise pour apprendre ou réapprendre à écrire de façon autonome et fonctionnelle.

CONTENU

Principes d'orthographe. Recherche des mots précis. Typographie: accents, majuscules, trait-d'union.

870309

986-004-87 4-2-6 4,00

LANGUE POLONAISE

Établissement autorisé:
Conseil scolaire polonais (cégeps désignés)

OBJECTIFS

Amener les élèves à un niveau de connaissance moyen dans les domaines du vocabulaire, de la grammaire et de l'orthographe, en vue de les rendre capables de bien comprendre la langue courante.

Compréhension de la langue parlée: développer la capacité de comprendre des textes continus, composés de phrases simples et de phrases complexes. Compréhension des éléments de la phrase dans toutes ses formes.

Utilisation de la langue parlée: développer l'aptitude à s'exprimer à un niveau de connaissance moyen, en respectant les exigences du rythme et de l'intonation, et à construire des phrases complexes en se servant d'éléments correctement choisis.

Orthographe: améliorer la capacité d'écrire sous la dictée et de s'exprimer par écrit. Perfectionnement de l'orthographe.

CONTENU

Prononciation et orthographe: classification des consonnes selon l'endroit de leur articulation. Consonnes occlusives, spirantes, mi-occlusives, mi-spirantes, mi-ouvertes. Prononciation des consonnes à la fin des aots. Rapprochement des consonnes selon qu'elles sont sonores ou douces et selon l'endroit de leur articulation. Consonnes nasales; caractère nasal des consonnes -m, -n. Accentuation et division des mots. Consonnes qui changent à l'intérieur du radical (conjugaison des verbes). Principes de l'orthographe polonaise. Emploi des majuscules. Perfectionnement de l'orthographe des mots s'écrivant avec h-ch, z-rz, o-u, dz, drz, dz.

Les mots – construction et déclinaison: polysémie. Utilisation des mots au sens propre et au sens figuré. Synonymes. Mots primitifs et mots dérivés. La manière dont se forment les familles de mots. Le rôle des suffixes dans la formation des mots. Évolution phonétique. Noms et adjectifs dérivés des autres parties du discours.

Le nom. Déclinaison des noms du genre masculin, féminin et neutre. Déclinaison à typique. Noms n'existant pas au singulier. Noms invariables. Apprentissage de la déclinaison des noms.

Le pronom. Déclinaison des pronoms suivant les cas. Formes abrégées des pronoms. Déclinaison du pronom personnel réfléchi *sie*. Déclinaison des pronoms possessifs et des pronoms personnels.

L'adjectif. Apprentissage de la déclinaison des adjectifs. Adjectifs substantivés. Déclinaison des adjectifs numéraux et verbaux. Les deux degrés de comparaison des adjectifs. *Le numéral*. Déclinaison des numéraux: cent, mille, un million. Déclinaison des numéraux complexes de cinq cents à neuf cents. Déclinaison des ensembles numéraux du type cent-vingt-deux. Déclinaison des numéraux ordinaux.

Le verbe. Classification des verbes selon les conjugaisons. Radical et désinences du passé. Conjugaison des verbes au passé. Deux manières d'exprimer le temps futur. Le futur simple et le futur composé. Le mode conditionnel. Conjugaison des verbes au conditionnel. Voix passive – formation et conjugaison. Voix active – formation et conjugaison. Les participes présent et passé. Conjugaison du participe passé. Verbes à préfixe.

La proposition: construction d'une phrase simple. Parties du discours en fonction de sujet. Phrases sans sujet. Ordre des mots dans une phrase. Accent logique dans une phrase. Interjections. Construction d'une phrase complexe. Phrases de coordination et phrases de subordination. Proposition à plus de deux termes. Ordre des phrases dans une proposition à plusieurs termes. Ponctuation à l'intérieur des phrases complexes. Discours indirect et discours direct. Intonation et rythme d'une phrase. Accentuation.

870909

986-005-87 **5-1-6 4,00**

LITTÉRATURE POLONAISE

Établissements autorisés:
Collège André-Grasset
Conseil scolaire polonais (cégeps désignés)*

OBJECTIFS

Faire connaître aux élèves les principales étapes de l'évolution de la littérature polonaise par rapport aux tendances ayant marqué l'ensemble de la littérature européenne et mondiale. Développer chez l'élève l'aptitude à situer la littérature polonaise dans un vaste contexte fait d'événements historiques, sociaux, philosophiques et esthétiques vécus en Pologne et dans le monde.

CONTENU

La littérature polonaise vue dans son développement historique – présentation comparative par rapport aux tendances philosophiques, esthétiques et artistiques en Europe et dans le monde. La littérature polonaise à l'époque de la Renaissance en Europe. La littérature polonaise du Siècle des lumières dans le contexte européen. Le Romantisme en Pologne et en Europe. Valeur supra-nationale des oeuvres littéraires de Norwid. Le Réalisme. Le Néo-romantisme. La littérature de la période d'entre-deux-guerres. À la recherche du temps perdu. Witkacy (S. Witkiewicz) – le théâtre dans sa *forme pure*. Bruno Schulz – le roman psychologique. Witold Gombrowicz. Krzysztof Kamil Faczynski – continuateur de la poésie romantique. La prose des années d'après-guerre. Les oeuvres de Czeslaw Milosz. Les tendances du roman. Marek Hlasko – la littérature de l'opposition. Littérature d'aujourd'hui.

871222

986-012-90 **1-2-3 2,00**

COMMUNICATION ÉCRITE EFFICACE

Établissements autorisés:
collèges publics
établissements privés
écoles gouvernementales

OBJECTIFS

Au terme de ce cours de mise à niveau, l'élève est capable: 1) d'expliquer l'importance de transmettre un message clair au moyen d'un texte structuré; 2) d'identifier ses habiletés en situation de communication orale pour les réutiliser en situation de communication écrite; 3) de reconnaître, dans les textes lus, les qualités d'un texte bien structuré; 4) de rédiger un texte structuré en appliquant les techniques d'écriture les plus simples; 5) d'utiliser de façon autonome des outils de travail tels un dictionnaire, une grammaire, un ouvrage de référence.

CONTENU

Théorie

1) Le discours argumentatif appris à l'école secondaire est important pour exprimer clairement sa pensée et réussir ses études collégiales: identification des difficultés récurrentes des élèves en situation d'écriture; 2) Similitudes des habiletés utilisées en situation de communication orale et écrite: parallèles entre l'écoute et la lecture, entre la parole et l'écriture; 3) Le texte et sa signification, les parties du texte et leur rôle (introduire-développer-conclure), les paragraphes, les transitions et l'argumentation, les phrases et le sens des mots selon la situation de communication; 4) Les techniques d'écriture les plus simples: le plan, l'idée principale et les idées secondaires, la phrase et ses qualités: syntaxe (ordre des mots dans la phrase) et ponctuation (son rôle); l'accord grammatical; l'orthographe d'usage; 5) L'usage de la grammaire et du dictionnaire pour bien construire les phrases et résoudre les difficultés récurrentes.

Laboratoire

1) Techniques d'animation orientées vers le soutien de la motivation par la production de textes; réécriture des textes au moyen de consignes claires. Ces techniques peuvent être supportées ou non par un microordinateur (SIFE, SITO, EGAPO, etc.); 2) Exercices de médiation orale en groupe, compréhension des textes produits par les pairs, échanges entre eux ou avec d'autres élèves agissant comme moniteurs ou monitrices; 3) Pédagogie des erreurs et grille personnalisée de relecture et de réécriture: mots-clés, phrase, paragraphe, structure du texte et signification du message; 4) Pédagogie des erreurs: démystification des fautes, fiches d'observation des textes corrigés, référence aux catégories de la grammaire; 5) Développement des habiletés de consultation des outils de travail: la grammaire et les procédés d'expression simples, le dictionnaire et le sens des mots selon la situation de communication, les ouvrages de référence liés aux exercices prescrits (SIFE, SITO, EGAPO, AUTRES, etc.).

901003

986-013-90 **1-2-3 2,00**

RÉCAPITULATION DU CODE GRAMMATICAL APPRIS À L'ÉCOLE

Établissements autorisés:
collèges publics
établissements privés
écoles gouvernementales

OBJECTIFS

Au terme de ce cours de mise à niveau, l'élève est capable 1) de résumer les liens entre le fonctionnement de la langue et le fonctionnement des discours; 2) de décrire brièvement les caractéristiques du discours de type narratif, informatif, argumentatif, analytique et littéraire; 3) de synthétiser les principaux éléments du code grammatical spécifique à chaque type de discours; 4) d'appliquer adéquatement les règles du code grammatical lors de la rédaction de textes; 5) d'énumérer ses propres difficultés en regard des principaux éléments du code grammatical et de consulter de façon autonome grammaire et dictionnaire.

CONTENU

Théorie

l) La phrase comme unité de base de la grammaire et la suite des phrases comme ordre de présentation d'un discours; 2) le but du discours, le public visé et les techniques d'écriture à retenir dans les circonstances; 3) synthèse utilitaire du code grammatical selon quatre paramètres: le lexique (antonyme, synonyme, marqueurs de relation, langue correcte, régionalismes, procédés littéraires); la syntaxe (ponctuation, phrase de transition, structure de la phrase, phrase simple, phrase complexe); l'orthographe d'usage (nom comme attribut, pluriel du nom, temps des verbes, verbes transitifs ou intransitifs, homophones); l'orthographe grammaticale (sujet et verbe, groupe sujet et groupe verbe, accord avec les pronoms, référents des pronoms, participes passés).

Laboratoire

Récapituler signifie résumer en énumérant les points principaux. L'élève atteste cette compétence au terme de ce cours de mise à niveau centré sur la pratique de cinq types de discours permettant la revue de la grammaire apprise à l'école: 4) cinq exercices de rédaction selon les types de discours avec mise en évidence, par consigne, de la bonne application du code grammatical; 5) correction des exercices; commentaires par les pairs; énumération par l'élève de ses principales difficultés d'application des règles du code grammatical; consultation autonome du dictionnaire et de la grammaire.

901003

986-014-90 **2-1-3 2,00**

FRANCAIS ÉCRIT: RÉCUPÉRATION

Établissements autorisés:
collèges publics
établissements privés
écoles gouvernementales

OBJECTIFS

Amener l'élève en difficulté à acquérir une meilleure maîtrise de la langue écrite. Parfaire, par une révision systématique, l'acquisition des règles essentielles de la grammaire. Développer chez l'élève l'attitude d'autocorrection face à des textes écrits, en particulier les siens.

CONTENU

Révision de la grammaire fondamentale: la notion de phrase, les conjugaisons, les principales règles d'accord, les homophones et utilisation de différents ouvrages pour corriger la langue écrite: dictionnaire, grammaire et didacticiel.

901003

986-017-93 **1-2-3 2,00**

LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE (LSQ) I

Établissements autorisés:
cégep de Sainte-Foy
cégep du Vieux-Montréal

OBJECTIFS

Entrer en contact avec la Langue des signes québécoise (LSQ). Développer les habiletés nécessaires à la compréhension et à l'expression d'une langue visuelle: mémoire et discrimination visuelles, expression corporelle, etc.; apprendre les éléments de base permettant de comprendre la Langue des signes québécoise (LSQ), faire et comprendre des phrases simples et des histoires courtes, comprendre et exécuter des consignes signées, comprendre des questions, y répondre et en poser soi-même.

CONTENU

Règles simples de conversation; notions de base de la grammaire LSQ; 250 mots de vocabulaire référant à des lieux, à des temps, à des couleurs, à des émotions, à des caractéristiques attribuables aux personnes et à différents contextes de la vie courante; les 4 paramètres de la LSQ.: mouvement, orientation, configuration, localisation; chiffres de 1 à 100; classificateurs utilisés pour les personnes et pour les moyens de transport; consignes simples.

Caractéristiques de la communauté sourde. Aides techniques utilisées par les personnes sourdes dans la vie courante.

930910

986-018-93 **1-2-3 2,00**

LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE (LSQ) II

Établissements autorisés:
cégep de Sainte-Foy
cégep du Vieux-Montréal

OBJECTIFS

Développer les habiletés nécessaires à l'expression et à la compréhension de la Langue des signes québécoise (LSQ) sous forme de phrases et de récits concernant la vie de tous les jours. Développer les habiletés de description et d'attention visuelle afin de rendre l'élève apte à raconter spontanément et à comprendre des histoires courtes.

CONTENU

Les signes de description, de négation; les symboles mathématiques; les chiffres de 100 à 10 000; les classificateurs; les techniques d'épellation. Les signes liés à la conduite automobile, à la maison, aux vêtements, aux émotions et aux situations de la vie courante. Les activités d'expression visuelle, les expressions utilisées par les personnes sourdes.

L'histoire de la langue signée et de la communauté sourde.

930910

986-019-93 **1-2-3 2,00**

LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE (LSQ) III

Établissements autorisés:
cégep de Sainte-Foy
cégep du Vieux-Montréal

OBJECTIFS

Enrichir et consolider les habiletés de compréhension et de communication en Langue des signes québécoise (LSQ). Encourager une prise de contact plus directe avec la communauté sourde. Habiliter l'élève à entretenir des dialogues et à produire des narrations de plus en plus complexes en LSQ par le biais d'exposés signés.

CONTENU

Signes référant à la maison, aux maladies, aux mauvaises habitudes et aux demandes liées aux plaintes, excuses et permissions. Signes référant à la matière, aux objets, aux textures, aux éléments de la nature, aux dates et événements liés à la géographie et à l'actualité; les chiffres élevés; les classificateurs pour les formes, les longueurs et les grosseurs.

Contacts plus directs avec la communauté sourde afin de mieux comprendre la vie et la culture des personnes sourdes.

930910

986-020-93 **1-2-3 2,00**

LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE (LSQ) IV

Établissements autorisés:
cégep de Sainte-Foy
cégep du Vieux-Montréal

OBJECTIFS

Maîtriser l'utilisation, l'expression et la compréhension de la Langue des signes québécoise (LSQ) concernant des sujets abstraits liés à la vie personnelle et émotionnelle. Habiliter l'élève à pouvoir entretenir des dialogues improvisés, à raconter des histoires complexes et à avoir des interactions personnelles avec les utilisateurs et utilisatrices de la LSQ.

CONTENU

Exercices multiples permettant de mettre en pratique les éléments de grammaire et de vocabulaire vus dans les cours de Langue des signes québécoise 2-3-4.

930910